



HAL
open science

Échelles de base et mutations en syntaxe

Mitsou Ronat

► **To cite this version:**

Mitsou Ronat. Échelles de base et mutations en syntaxe. Linguistique. Université Paris VIII, 1974. Français. NNT: . tel-04395181

HAL Id: tel-04395181

<https://shs.hal.science/tel-04395181>

Submitted on 15 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

UNIVERSITE DE PARIS VIII
- VINCENNES -
DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

ECHELLES DE BASE ET MUTATIONS EN SYNTAXE FRANCAISE

Doctorat de 3^{ème} Cycle
présenté par :

Mitsou RONAT

Sous la Direction de :

Monsieur le Professeur Nicolas RUWET.

1974

JEAN PIERRE FAYE

à

JACQUES ROUBAUD

P R E F A C E

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à Nicolas Ruwet qui, après nous avoir initiés à la théorie et aux méthodes de la grammaire générative tant par son enseignement que par ses écrits, a accepté de diriger ce doctorat, et d'en conseiller l'évolution. Je ne saurais comment remercier Jean-Paul Boons et Richie Kayne qui ont bien voulu lire une grande partie du manuscrit, et dont les nombreuses et pénétrantes critiques, ainsi que la disponibilité pour des discussions sans fin, m'ont offert une aide inestimable. Ma reconnaissance va aussi à toutes les personnes qui de diverses manières m'ont fait de précieuses suggestions quand je leur exposai mes projets : Ann Banfield, Noam Chomsky, Joe Emonds, Jacqueline Guéron, Edward Klima, Youki Kuroda, Carlos Otero, Thomas Roeper, Sandy Schano ; parmi mes informateurs, à mes inlassables et chères Barbara Kešeljčević, Raymonde Ronat, Elisabeth Roudinesco.

Ma gratitude va également à mes amis de change et d'Action Poétique, dont le soutien moral m'a constamment encouragée à surmonter les difficultés que j'ai rencontrées au cours de ce travail.

TABLE DES MATIERES.

Préface	p. 3
Table des Matières	p. 4
Introduction	p. 6
<u>Ière PARTIE : SYNTAXE</u>	p. 25
Chapitre I : Le syntagme adjectival	p. 27
Section 1 : La dérivation des PPA	p. 27
Section 2 : La dérivation des adjectifs simples et complexes	p. 53
Section 3 : Une échelle d'adjectifs	p. 81
Tableau Récapitulatif	p. 95
Notes du Chapitre I	p. 96
Chapitre II : Les complétives et le syntagme verbal	p. 103
Section 1 : Les complétives ne sont pas des NP	p. 103
Section 2 : Trois structures profondes pour les complétives françaises	p. 116
Tableau Récapitulatif	p. 139
Notes du Chapitre II	p. 140
Chapitre III : Le syntagme nominal	p. 153
Tableau Récapitulatif	p. 179
Tableau Synoptique	p. 181
Notes du Chapitre III	p. 181

<u>IIème PARTIE</u> : SEMANTIQUE	p. 182
Chapitre IV : Les infinitives	p. 184
Section 1 : Les infinitives ne sont pas des NP	p. 184
Section 2 : EQUI-NP-DELETION vs. Règle Interprétative	p. 194
Section 3 : EQUI-NP-DELETION et PASSIF	p. 207
Notes du Chapitre IV	p. 222
Chapitre V : Règles de mutation	p. 244
Notes du Chapitre V	p. 267
ANNEXES	
Annexe n° 1 : Les PPA français, Présentation	I
Notes de la Présentation	XXIV
Table 1	XXVI
Table 2	LVIII
Table 3	LXI
Table 4	LXIV
Table 5	LXV
Annexe n° 2 : Synonymie et psycho-linguistique	LXXI
BIBLIOGRAPHIE	

I N T R O D U C T I O N

A partir d'une étude des syntagmes nominal, verbal et adjectival du français, j'ai voulu prouver que la conception actuelle de la grammaire de base, dans le modèle chomskien de grammaire générative, ne convient pas parfaitement à la description d'un certain nombre de faits linguistiques. La grammaire de base, dans la théorie standard de Chomsky (1965), se compose d'un ensemble de règles de réécriture et d'un lexique. Les règles de réécriture engendrent et décrivent la structure profonde de la phrase. Le lexique est un ensemble non ordonné d'entrées lexicales, c'est-à-dire de descriptions phonologique, syntaxique et sémantique des items lexicaux. On y suppose des règles de redondance qui résument en une formule générale certaines propriétés appartenant à des classes définies d'items lexicaux. Les symboles auxiliaires utilisés par les règles de réécriture sont de trois types :

- (a) principal : S, NP, VP, AP ...
- (b) majeur : N, V, A, ... ou catégories grammaticales proprement dites,
- (c) mineur : Det, Spécificateurs, etc...¹

Dans le lexique, les items lexicaux sont caractérisés par leur appartenance aux catégories (b) et (c).

Mon point de vue est légèrement différent : la distinction binaire présentée dans l'opposition des types "principal" et "majeur" ne serait pas pertinente. Si non

hypothèse est juste, la langue possède pour chaque "catégorie grammaticale" une échelle comprenant un certain nombre de classes bien distinctes. Ces classes sont organisées les unes par rapport aux autres en échelons. Ainsi le français comporterait des échelles d'au moins ... échelons d'adjectifs, trois échelons de verbes suivis de complétives, six échelons de noms. L'emploi des notions d'échelle et d'échelons est justifié par le fait que les items lexicaux sont déterminés par des propriétés syntaxiques précises différenciant des classes, et par le fait que ces propriétés sont en nombre croissant avec le "degré hiérarchique" de l'élément. Pour moi, les propriétés syntaxiques sont par exemple les possibilités distributionnelles d'un élément : cooccurrence avec un spécifieur, nombre et type de compléments compatibles avec la tête du syntagme. Au bas de l'échelle, les éléments ont peu de propriétés; en haut de l'échelle, davantage. J'avais été tentée d'appeler cette thèse : Hiérarchie de base ..., puisque le mot "hiérarchie" implique une organisation pyramidale et stricte. Mais ce mot a subi récemment une certaine inflation, et le maintien d'un tel choix aurait pu provoquer des confusions fâcheuses. Par exemple, je ne cherche pas à prouver qu'il existe un continuum entre les catégories majeures, d'un plus-verbe à un moins-non, etc., comme l'exposait Ross (1972) : ses matrices "hiérarchiques" présentent des entrées constituées par des critères hétérogènes non ordonnés, diverses propriétés transformationnelles, morphologiques, syntagmatiques. Je ne cherche pas non plus à établir une hiérarchie d'intuitions grammaticales, une sorte de continuum allant de l'inacceptable à l'acceptable, comme le fait Lakoff (1972) dans sa fuzzy grammar.

Enfin le mot hiérarchie possède parfois une connotation de "préférence", qui n'intervient pas dans mes analyses. Je pense aux interprétations préférentielles de structures ambiguës et aux préférences phonologiques à l'oeuvre dans l'application des règles de changement phonologique (cf. T. Guile (1973)).

Je retiens donc, faute de mieux et pour le moment, les mots "échelle" et "échelon".

Dans la grammaire de base, les règles de réécriture n'auraient plus la forme :

$$(1) \quad AP \longrightarrow (\text{Deg}) \Lambda (\text{Comp}),$$

où Deg = degré ;

Λ = adjectif

Comp = PP, etc...

qui, par le jeu des parenthèses, peut produire indistinctement solaire, plus grand, capable de mentir.

Les règles de réécriture seraient plutôt de la forme disjonctive :

$$(2) \quad X \longrightarrow \begin{array}{l} x_1 \\ x_2 \\ x_3 \\ \vdots \end{array}$$

Les règles du type (1), si on les applique aveuglément, engendrent aussi des suites agrammaticales. A côté des suites grammaticales solaire, très beau, capable de mentir, très content de partir, on peut engendrer aussi* plus solaire,

* très solaire de mentir, *plus grand à mentir que

Si les règles du type (1) peuvent engendrer toutes les suites grammaticales, elles ne peuvent pas engendrer "rien qu'elles" (Cf. Chomsky (1957, Chap. 2)). Ce travail, avec les règles du type (2) :

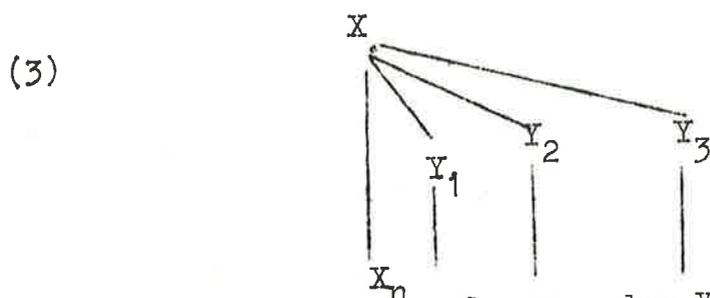
si par exemple X correspond au syntagme adjectival, on n'engendrerait pas ces suites agrammaticales. Les éléments facultatifs des expansions de x_2 , x_3 etc., le seraient réellement : (plus) beau, (très) agréable. Dans le lexique, les items seraient décrits par leur appartenance à une catégorie lexicale (N, A, V ...) et à un échelon précis qui synthétise à lui seul beaucoup de propriétés décrites dans la théorie standard par les règles de sous-catégorisation, de manière non ordonnée. Les échelons remplaceront parfois certaines restrictions de sélection (cf. chap. III).

Ce travail essaie de montrer que les règles du type (2) expliquent des faits et fournissent des généralisations en phonologie, en morphologie, en syntaxe, qui sont inexpriables dans les règles du type (1).

L'échelle fait apparaître que la longueur joue un rôle dans la compétence. Il ne s'agit pas de la longueur des mots, ou de la longueur d'un syntagme qui est due à la juxtaposition (ou coordination) d'éléments de même catégorie. Il ne s'agit pas non plus du "poids", ou de la "longueur" des constructions qui interviennent dans des transformations stylistiques comme l'inversion du sujet. Ici, la longueur serait déterminée par le nombre d'éléments de

catégories différentes (A, PP, spécifieur, etc.) pouvant apparaître.

La notion de longueur en appelle deux autres : les notions de tête de syntagme, et de distance des éléments par rapport à la tête. Les linguistes utilisent souvent la notion de tête, sans préciser si elle est fondamentale ou non. En général, la tête est l'élément dont dépendent tous les éléments du même syntagme. Je conserverai l'idée que la tête est l'élément obligatoire du syntagme. La notion de distance des éléments par rapport à la tête renforce le concept d'échelle : si l'une des catégories majeures en domine une autre, également échelonnée, c'est de la manière suivante :



Une inversion quelconque des Y provoquerait une agrammaticalité ; l'agrammaticalité croîtrait avec la perturbation produite. (cf. Ch. I, Section 3). Moins un élément aurait de propriétés syntaxiques, plus il serait "accroché" et dépendant de son "support" syntaxique (la tête) ; inversement, plus un élément est complexe par ses propriétés, plus il serait "libre", moins il subirait de contraintes syntactico-sémantiques. Ces points s'éclairciront au cours de la présentation des exemples. Ce double critère, complexité syntaxique et distance des éléments par rapport à la tête, détermine la notation échelonnée.

Ce travail est bien entendu lié à des recherches antérieures, principalement à l'hypothèse lexicaliste de Chomsky (1970). La notation par "barres", dans cette hypothèse, permet l'abandon de certains concepts hérités des grammaires de constituants, qui restaient présents dans la théorie standard. Chomsky se limitait à trois niveaux de barres : \bar{X} , $\bar{\bar{X}}$ et X . La signification de ces barres diffère de celle de sa numérotation : chez Chomsky, $\bar{\bar{X}}$ renvoie au syntagme, X à la catégorie lexicale et \bar{X} à la partie du syntagme qui n'est pas dominée par le spécifieur. Chomsky abandonne le binarisme NP/N, VP/V, etc. ; mais il réserve la notation par "double barre" pour les règles de réécriture, et la catégorie lexicale pour le lexique. Chomsky (1970) veut éliminer la "distinction artificielle" imposée par la théorie standard entre le symbole catégoriel de la base (N, V, A, etc.) et le trait distinctif catégoriel du lexique (+N, +V, +A, etc.). Il rappelle qu'elle provient des "procédures analytiques de segmentation et de classification". Il a de considérer les symboles de la grammaire comme des ensembles de traits distinctifs syntaxiques - à condition de préciser des contraintes générales pour réduire la puissance ainsi donnée au modèle. A ma connaissance, ce point de vue n'a pas été exploré depuis.

Personnellement, j'ai choisi d'éliminer la distinction syntagme / catégorie, et de conserver des règles d'insertion lexicale. Ces règles tiendraient compte d'une part du symbole catégoriel échelonné fourni par les règles de réécriture et, d'autre part, de la description syntaxique de l'item, qui doit présenter la même catégorie avec le même échelon.²

Cette position a été prise implicitement par Edwin S. Williams (1971) dans son utilisation de la notation par barres de Chomsky pour le syntagme verbal :

Son étude, qui incluait les phrases gérondives dans la structure du VP, parvenait à des conclusions voisines de celles que j'avançais au sujet des adjectifs, ce qui n'avait indiqué qu'il s'agissait là d'un problème plus général.

L'accent mis sur la tête des syntagmes rejoint les contraintes sur la base formulées par Joe Emonds (1973). En effet, pour proposer une hypothèse sur des transformations conservatrices de structure, c'est-à-dire dont la "sortie" aurait pu être engendrée indépendamment par des règles de base, il fallait que les règles de base soient elles-mêmes soumises à des contraintes précises ; sinon, pour conserver l'hypothèse, il aurait suffi de construire des règles de réécriture de manière ad-hoc.

Après avoir distingué les catégories syntagmatiques (qui peuvent dominer un NP) et les catégories non syntagmatiques, Joe Emonds insiste sur le fait que ses restrictions dépendent crucialement de la notion de tête de syntagme ; il renvoie aux travaux de Harris (1951) à qui l'hypothèse lexicaliste doit beaucoup. Il postule que chaque catégorie lexicale N, V, A et P (préposition) apparaît seulement une fois à la droite des règles de réécriture . Il ajoute une seconde restriction : les expansions de tous les noeuds syntagmatiques (sauf S et les coordinations) doivent être de la forme :

- (4) (i) $H'' \longrightarrow X_1 H'' X_2$
où $X_1 X_2$ ne contient pas H''
- (ii) $H'' \longrightarrow X_3 H X_4$
- (iii) $H'' \longrightarrow X_5 H' X_6$, où $X_5 X_6$ ne contient pas H''
- (iv) $H' \longrightarrow X_7 H X_8$

"Définition. Dans (i) - (iv), la catégorie H , H' , ou H'' à la droite de la règle est appelée la tête du syntagme H'' ou H' à la gauche de la règle."

La notation par "prime" remplace la notation par "barre" de Chomsky. Les X_i sont des variables facultatives; les H sont obligatoires. Je ne peux pas entrer dans le détail, - je renvoie au texte d'Enonchs - mais il me semble important d'indiquer cette convergence d'intérêts à partir de problèmes très différents : il est fort probable que la distinction entre les transformations radicales, possibles uniquement dans les phrases-racines, et les transformations conservatrices de structure, qui sont les seules possibles dans les phrases enchâssées, ne soit qu'un cas particulier de la théorie des échelles.

En effet, comme je l'indique au Chapitre 2, il semble exister une échelle dans les phrases, aux propriétés transformationnelles ou syntaxiques croissantes. Si l'on admet que les transformations appartiennent aux phrases et si l'on prouve que les phrases enchâssées ont des propriétés qui les placent à un échelon inférieur à celui des phrases indépendantes, il serait normal de trouver que celles-ci sont susceptibles de subir des transformations impossibles dans celles-là.

La notion de tête de syntagme est également mise à l'honneur dans les grammaires de dépendance de Hays (1964). C'est dans ce cadre que J.J. Robinson (1970) se réfère à juste titre à l'utilisation inavouée de cette notion par les linguistes générativistes, par exemple dans la contrainte de Ross (1967) sur les NP complexes.

La grammaire de dépendance est un modèle génératif correspondant à l'analyse en noyaux et en adjoints de Harris. (cf. 1962) ; ce modèle permet de distinguer les constructions endocentriques des constructions exocentriques. Jane Robinson, dans une étude formelle très précise, compare les grammaires de constituants et les grammaires de dépendance. Toutefois, elle n'apporte aucune preuve empirique montrant que les grammaires de dépendance expliquent davantage de faits, ou parviennent à des généralisations plus significatives, que les grammaires de constituants. Elle conserve le binarisme syntagme / catégorie ; elle n'envisage pas d'échelons.

Enfin, une analyse de la syntaxe des adverbes français en -ment a été proposée par Suzanne Schlyter (1972). Rejoignant aussi Williams (1971), Suzanne Schlyter découvre une hiérarchie d'adverbes à quatre niveaux d'enchâssement. Des études de ce type ne peuvent que renforcer les principes d'analyse esquissés dans ce travail.

Ainsi un modèle linguistique ayant recours à la concaténation propre aux grammaires indépendantes du contexte ne suffirait pas pour décrire les langues naturelles. Il serait nécessaire de faire appel à la hiérarchisation des éléments dans la concaténation³. L'originalité peut-être

de la démarche proposée dans cette thèse par rapport à d'autres possibles, ce n'est pas tant de déterminer des classes lexicales à partir de propriétés syntaxiques, que de les distinguer sur la base de ce que ces propriétés syntaxiques disent ou font postuler de leur dérivation en structure profonde.

*

*

*

J'ai été amenée ensuite à étudier les relations de la sémantique et de la syntaxe, plus exactement des sémantiques liées étroitement à la forme des phrases. J'ai montré par ailleurs qu'une "Sémantique Générative", qui confond la représentation sémantique et la structure profonde, et qui relie cette "structure profonde" par des pseudo-transformations⁴ à une structure superficielle "phonique", commet les erreurs des fonctionnalistes (Cf. Ronat (1972.a) et (1972.b)) : ce serait une régression que de postuler la proposition logique comme structure profonde.

Mon approche des problèmes sémantiques est très différente. Je ne cherche pas à expliquer (i.e., à réduire) le sens total des phrases, comme le font Fodor et Katz (1963) en divisant à l'infini le sens des mots et en cherchant à établir des règles combinatoires. Je m'occuperai plutôt de ce que Jacques Roubaud appelle le sens instrumental, de ces zones très limitées de sémantique, qui sont si intimement liées à la syntaxe qu'elles ne sont pas traduisibles par des "paraphrases", qu'elles disparaissent ou qu'elles se

transforment sitôt qu'on touche aux constructions syntaxiques. J'ai suivi en partie les travaux de Jackendoff (1972), et principalement son explication des phénomènes de coréférence et des relations thématiques, qui s'appliquent aisément au français. Son abandon des théories de Katz, l'idée selon laquelle les transformations ne doivent pas inclure dans leur formulation de contrainte sémantique, l'hypothèse de multiples règles sémantiques s'appliquant à n'importe quel niveau de la dérivation, la diversité des formalismes, tout cela fondé sur des preuves empiriques, ouvre des perspectives passionnantes. D'une part, les règles qui donnent une interprétation sémantique aux structures rappellent les exigences des premières études génératives : les engendrement des structures syntaxiques se développaient indépendamment de la signification de la phrase, l'interprétation sémantique n'étant pas alors spécifiée dans la grammaire, ni par conséquent attribuée au seul niveau de la structure profonde.

D'autre part, elles permettent d'intégrer dans un même système conceptuel le modèle de compétence linguistique et les modèles de la métrique générative, qui ont leurs structures profondes, leurs transformations et leurs règles d'application ou d'interprétation. Les règles d'interprétation sémantique filtrent les suites grammaticales d'une manière analogue à celles de la métrique.

La distinction de la syntaxe et de la signification des phrases est fondamentale si l'on veut dire quoi que ce soit de pertinent sur leurs relations.

Un autre aspect de la recherche concerne le sens produit par la forme, le sens qui lui est inhérent. Il est lié directement aux échelons que j'ai déterminés syntaxiquement. Il se trouve qu'un environnement syntaxique produit un effet sémantique spécifique sur l'item lexical qui y est inséré. Ainsi, les traits sémantiques utilisés traditionnellement, comme les traits (+ Abstrait) ou (+ Humain) seraient le résultat d'une description lexicale en termes syntaxiques. La nouveauté serait de lier des éléments qui étaient auparavant juxtaposés dans l'entrée lexicale, à l'aide des notations [sous-catégorisation] et (sélection).

Ces notions sémantiques très simples et utilisées quasi automatiquement par tous les linguistes correspondraient à des faits formels jusqu'ici (à ma connaissance) très imparfaitement explicités, et en tous cas de manière non systématique. Que la forme engendre un sens expliquerait les effets rhétoriques de métaphore, ou les effets comiques: j'en rends compte en faisant passer un item d'une catégorie à une autre, d'un échelon à un autre, par une règle de MUTATION. Aussi, lorsque je noterai par un astérisque une phrase agrammaticale, mais qui pourrait être interprétée de manière métaphorique ou burlesque, il ne faudra pas me le reprocher. Mon système doit en principe fournir une explication des phrases agrammaticales, des phrases grammaticales, et des phrases nutées. Je refuse le qualificatif déviantes, pour les phrases "poétiques". A mon avis, une grammaire qui dans son principe accepte l'idée de phrases déviantes ou celle que ses règles sont violées, n'est pas une grammaire

adéquate. Mais une grammaire qui ne décrit pas la différence d'intuition que font les sujets parlants entre les phrases "poétiques" et les phrases grammaticales est également inadéquate. Cette difficulté est résolue à l'aide des échelles dans le Chapitre 5.

Je pense rejoindre J.-P. Boons (1974) dans ses conclusions. Il distingue "la connaissance (ou l'ignorance) par le sujet de notions élémentaires caractérisant l'univers du discours induit par les exemples" et "l'attribution à l'exemple par le sujet d'une intention de description d'un effet esthétique". Ainsi : Pierre a planté son jardin d'un sapin n'est pas acceptable dans la mesure où cette construction N P V NP-loc. de N P subit des contraintes sur la taille relative du NP - loc. et du de NP. Le de NP doit "occuper" le NP-loc. Mais cet exemple devient acceptable par effet "esthétique", à savoir si l'on interprète la phrase ainsi : "le talentueux architecte a littéralement planté la propriété d'un seul sapin". L'occupation correspondrait au "sens instrumental", et non au sens de la phrase. La fonction esthétique correspond à la mutation. Fodor et Katz cherchaient à décrire le "sens de la phrase", c'est-à-dire à rendre compte de sa signification. Ils tombaient dans l'écueil de l'atomisation des sens, et de la définition infinie des concepts. Le "sens de la syntaxe" est au contraire supposé présenter un nombre limité de relations et de concepts, qui pourraient être universels, et se réaliseraient différemment selon les langues. En principe, il existe des tests pour le "sens de la syntaxe" ; par exemple insérer un mot inventé dans une structure déterminée et demander au

sujet dans quelle classe il range ce mot, ou bien quel mot de la langue il mettrait à sa place. Il est très probable que pour la phrase : Pierre a stroumpfé son jardin de sapins, le sujet penserait à un verbe d'"occupation d'espace" comme planter. C'est même ce "sens de la syntaxe" qui était utilisé dans les bandes dessinées de Spirou pour faire parler le petit peuple Stroumpf. Adjectifs, noms ou verbes étaient remplacés par stroumpf sous des formes variables, et il était impossible de se tromper dans l'interprétation globale du terme, dont l'image précisait la signification.

C'est ce que Maurice Gross (1969) faisait lorsqu'il parlait d'un sens fondamental dire pour les verbes de communication :

"Il est même possible d'interpréter une phrase comprenant un verbe inconnu, à condition que la totalité de la structure soit présente ; la phrase :

'Pierre grantule à Jean y être allé'
s'interprète facilement ; seule la modalité ajoutée à dire n'est pas claire". (J'ai souligné).

Le "sens instrumental", par conséquent, renvoie à une intuition linguistique. Comme le dit J.-P. Boons, très souvent "l'extra-linguistique va faire écran à la découverte de la linguistique". L'étude du "sens de la phrase" n'aurait guère avancé depuis les polémiques qui opposaient Chomsky (1954) et Bar-Hillel : on ne connaît aucun test scientifique opératoire de la synonymie qui serait censé restituer ce sens-là.

Pratiquement, ces distinctions ne contraignent à utiliser trois notations pour définir mes exemples. Les exemples grammaticaux ne seront précédés d'aucuns signes typographiques. Les exemples syntaxiquement agrammaticaux sont précédés par le conventionnel astérisque "*". Les exemples sémantiquement agrammaticaux sont notés du signe "β". Enfin les phrases nutées sont signalées par le signe "%".

La thèse se compose de deux parties et d'annexes :

La première partie comporte trois chapitres qui traitent du syntagme adjectival, des complétives et du syntagme verbal, du syntagme nominal, et de l'établissement d'une échelle pour chacun d'eux.

Le chapitre I est divisé en trois sections. La première section critique les analyses transformationnelles que Postal (1969) et Lees (1970) proposent pour expliquer la dérivation des adjectifs non prédicatifs comme solitaire ou postal ; l'hypothèse lexicaliste y est adoptée. La seconde section interroge l'hypothèse de Carlota Smith (1961) selon laquelle tous les adjectifs sont dérivés au moyen d'une réduction de proposition relative. Il faudrait distinguer au contraire au moins deux types d'adjectifs, les adjectifs simples comme grand, rouge, qui seraient dérivés directement dans le NP, et les adjectifs complexes comme susceptible de... ; capable de. La troisième section interprète en termes d'échelle les résultats précédents.

Le Chapitre II est divisé en deux sections. L'étude du syntagme verbal est limitée aux structures à complétives compléments directs. La première section met en cause l'idée que les complétives sont des NP, ce que proposait Maurice Gross (1968). La seconde montre que si l'on abandonne cette idée, on peut expliquer l'existence de trois types de complétives introduites par trois classes de verbes : les verbes "émotifs - volitifs", les verbes "cognitifs-perceptifs" et les verbes "de communication".

Dans le Chapitre III j'avance une analyse du syntagme nominal qui ne s'oppose à aucune alternative connue puisque ce syntagme a fait l'objet de peu de publications en langue française. Le français standard contiendrait six échelons de noms. Ces derniers qui correspondraient à ce que l'on appelle traditionnellement les noms propres, les humains, les animés, les concrets, les abstraits, les "nominalisations". L'alternative rejetée est, par conséquent, l'hypothèse standard qui ne comporte pas d'échelle.

SEMANTIQUE.

La seconde partie comporte deux chapitres, de type différent . L'un étudie les constructions infinitives, l'autre pose le principe des règles de mutation.

Le Chapitre IV a trois sections. La première rejette l'hypothèse selon laquelle les infinitives sont des NP (conséquence de l'hypothèse selon laquelle les complétives sont des NP). La seconde avance que la transformation connue sous le nom de EQUI - NP - DELETION n'existe pas en français;

en revanche une règle interprétative serait nécessaire pour attribuer à un infinitif son sujet.

La troisième section traite du problème de la transformation PASSIF, qui fournit un argument important en faveur de EQUI ; une nouvelle analyse de la transformation PASSIF y est donnée, qui ne retient - en gros - qu'OBJECT-PREPOSING.

Le Chapitre V est consacré à la poétique. L'analyse par échelle procure un moyen formel à la description de certaines productions poétiques auparavant expliquées par les théories de l'écart.

On trouvera en annexe l'étude d'un millier d'adjectifs non prédicatifs (ou dérivés). Certaines considérations issues de ce travail m'ont aidée à choisir l'hypothèse lexicaliste dans la Section 1 du Chapitre I.

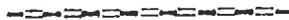
Sont adjointes également quelques pages concernant certaines expériences psycho-linguistiques sur la paraphrase des mots composés, dont les caractéristiques sont semblables à celles des adjectifs non prédicatifs.

Je me suis rendue compte, au cours de ce travail, que je soulevais malheureusement autant de problèmes que j'en résolvais. Sans doute parce que l'étude touche un champ trop vaste pour les dimensions d'un troisième cycle. En revanche, cette tentative de systématisation des rapports du lexique et de la syntaxe devait porter au moins sur trois types de syntagmes pour commencer à avoir un sens. Je ne peux qu'espérer que des études ultérieures, parviendront à élaborer un système pour les faits que je présente et ceux que j'ai laissés dans l'ombre.

NOTES DE L'INTRODUCTION

- 1 p.6 CHOMSKY (1965) appelle catégories maj (a) et (b).
- 2 Si j'utilise encore les termes "syntagme nominal",
(p.11) "syntagme verbal" etc..., c'est dans une acception
générique, pour la commodité de l'exposé, et lors-
qu'il n'y a aucun risque d'ambiguïté.
- 3 Ainsi qu'à l'inbrication formalisée par Jacques Rou-
(p.14) baud (1967). Ce dernier point sera l'objet de recher-
ches futures.

A partir des modèles à "peignes" de Benzécri, cor-
respondant aux algèbres non-associatives, J. Roubaud
offre un modèle qui traite dans la grammaire de base,
par exemple, les morphèmes discontinus.
- 4 Morris Halle, au colloque de Cerisy sur le Changement
(p.15) de forme (Juillet 1973) disait que la Sémantique
Générative avait ôté toute scientificité au concept
de "transformation", confondu avec le passage arbi-
traire d'un diagramme à un autre.



Ière P A R T I E

S Y N T A X E

Soit par exemple la distinction des parties du discours : sur quoi repose la classification en substantifs, adjectifs, etc. ? Se fait-elle au nom d'un principe purement logique, extra-linguistique, appliqué du dehors sur la grammaire comme les degrés de longitude et de latitude sur le globe terrestre ? ...

Ainsi la linguistique travaille sans cesse sur des concepts forgés par les grammairiens, et dont on ne sait s'ils correspondent réellement à des facteurs constitutifs de la langue.

SAUSSURE.

C H A P I T R E Ier.

LE SYNTAGME ADJECTIVAL.

Le syntagme adjectival a fait l'objet d'une vaste littérature, tant traditionnelle que moderne. Dans la mesure où mon hypothèse d'échelle implique une dérivation dans la base de nombreux adjectifs, il convient d'examiner d'abord les hypothèses classiques et transformationnelles les concernant.

Section 1 : Les pseudo-adjectifs.

A. - Si l'on se fie aux descriptions des grammaires normatives, les adjectifs forment un tout homogène muni de quelques propriétés syntaxiques. La différence principale se situe entre les "déterminants", : les adjectifs numériques, possessifs, ou démonstratifs, qui sont en nombre limité et subissent des flexions, et les "qualificatifs", en nombre quasi illimité et soumis uniquement aux règles de l'accord en genre et en nombre.

Pour ne prendre qu'un exemple, Grevisse (1964, pp.277-278) définit l'adjectif de la manière suivante :

"Définition : L'adjectif est un mot que l'on joint au nom pour exprimer une qualité de l'être ou de l'objet nommé ou pour introduire ce nom dans le discours ..."

Sans s'attarder à la philosophie sous-jacente, on voit immédiatement que cette définition est fonctionnelle et sémantique. Il en résulte une description inadéquate, car à ne faire aucune distinction syntaxique, les "règles" énoncées par Grevisse engendrent des phrases agrammaticales. Par exemple, il distingue les adjectifs dits "dérivés de nom" : solaire, postal, psychologique, des autres adjectifs : gigantesque, blond, vert, seulement par leur fonction sémantique. Il en désigne l'emploi :

"Les adjectifs qualificatifs, tout en qualifiant, peuvent souvent déterminer. Ainsi dans Il a écrit des romans historiques, le qualificatif historiques distingue, parmi toutes les espèces de romans, une espèce particulière, à l'exclusion des autres espèces. Mais jamais le qualificatif ne sert à introduire le nom ; bien qu'il puisse accessoirement déterminer, sa fonction essentielle est de qualifier."

Par la suite, Grevisse attribue des propriétés syntaxiques à tous les adjectifs qualificatifs ; or il est évident que ces propriétés n'appartiennent qu'aux adjectifs du type "vert", et non aux adjectifs du type "postal".

Ce sont ces différences de propriétés syntaxiques qui m'engagent à postuler une classe particulière que j'appellerai provisoirement, avec Paul M. Postal (1969), les pseudo-adjectifs.

"Les adjectifs qualificatifs peuvent être épithètes ou attributs",

dit Grevisse. Non : les pseudo-adjectifs sont non-prédicatifs - c'est leur plus grande particularité. Nous avons le paradigme :

- (1) l'oiseau est gigantesque
*les cartes sont postales

"Ils sont, en principe, susceptibles d'être modifiés par un adverbe dans les degrés de comparaison (plus savant, moins savant)."

Cela n'est vrai que pour les "autres" adjectifs :

- (2) Pierre est plus grand que Paul
*cette période est plus glaciaire que cette époque.

"Ils peuvent être deux ou plusieurs, soit juxtaposés, soit coordonnés à qualifier un même nom."

Avec cette trop imprécise description, on peut produire d'autres suites agrammaticales. Dans la plupart des cas - bien que toute la lumière n'ait pas encore été faite sur ce sujet - l'ordre des adjectifs est extrêmement contraint. D'après ce qui précède, rien ne permet de distinguer les suites grammaticales des suites agrammaticales dans le paradigme suivant :

- (3) un danseur acrobatique remarquable
le mouvement ouvrier polonais
*un danseur remarquable acrobatique
?le mouvement polonais ouvrier

De même, on ne peut pas coordonner les pseudo-adjectifs avec les autres :

- (4) *une dysenterie amibienne et douloureuse
*un syntagme long et nominal

Si, comme l'indique Chomsky (1957, Chap. 5), la coordination est un test pour les constituants, le fait que les pseudo-adjectifs et les autres ne puissent pas être coordonnés fournit un argument supplémentaire en faveur de leur distinction en deux classes.

"Ils peuvent, pour des raisons de style, être détachés du nom (Immobile, le condamné attendait. Le condamné restait là, immobile)."

Grevisse indique comme propriété des adjectifs leur aptitude à occuper des fonctions adverbiales détachées. Son affirmation n'est pas valable pour les pseudo-adjectifs :

- (5) *Solaire, le système fut étudié par Galilée
*Le système est très complexe, solaire

Les différences syntaxiques mentionnées à l'instant posent la question de la dérivation des pseudo-adjectifs. La solution consistant à dériver les adjectifs au moyen

d'une réduction de proposition relative

(Det N qui être Adj \longrightarrow Det N Adj)

n'est pas pertinente dans ce cas, de toute façon, puisque les pseudo-adjectifs ne sont pas prédicatifs. Il reste une alternative entre une hypothèse transformationnelle qui dériverait le pseudo-adjectif à partir d'un syntagme prépositionnel contenant le nom auquel il s'apparente

(le système du soleil \longrightarrow le système solaire)

et l'hypothèse lexicaliste où l'adjectif serait dérivé dans la base à la droite du nom ; dans ce cas les règles du lexique prendraient en charge les relations entre l'adjectif et le nom dont il était dit dérivé.

Postal (1969) et Lees (1970) ont proposé, pour des faits anglais, des hypothèses transformationnelles qui concernent le problème des pseudo-adjectifs en français. Je vais les étudier séparément, puis les comparer avant de choisir l'hypothèse lexicaliste.

B. - Postal (1969) utilise son analyse des pseudo-adjectifs, en développant l'idée que les transformations peuvent créer des "ilots anaphoriques, dans le but de conserver la théorie qu'il soutient, la sémantique générative. Un ilot anaphorique est un item qui ne peut pas "contenir d'antécédents pour d'autres ilots anaphoriques, ni contenir d'éléments anaphoriques eux-mêmes."

Les pseudo-adjectifs anglais sont comparables aux nôtres ; il est nécessaire d'examiner son analyse, afin de voir si elle permet de rendre compte des problèmes que nous avons posés précédemment, et si les faits rendent possible un choix entre sa théorie et la théorie standard étendue de Chomsky (1970b).

La sémantique générative suppose, contrairement à la théorie standard, que des items lexicaux peuvent être introduits par transformation après l'application de transformations grammaticales, et que la structure profonde est l'interprétation sémantique de la phrase. Par exemple, la structure profonde de "orphelin" serait "personne qui a perdu ses parents", c'est-à-dire sa définition, sa paraphrase ou son synonyme ; de la même façon, "remind" aurait comme structure profonde "strike-like", et "kill", "cause-to-die". Postal se trouvait devant le problème suivant : si "orphelin" est dérivé de "personne qui a perdu ses parents", comment explique-t-il que (6) soit impossible, dans le sens où "ils" renvoie à "parents" :

(6) *Jean est orphelin, et ils lui manquent beaucoup".

La seule explication proposée par Postal, c'est que les transformations créent des séquences appelées "ilots anaphoriques".

Cela signifie que l'une des composantes d'un mot dérivé ne peut pas être le coréférent de quelque chose d'autre¹:

(7) *beaucoup d'Ital₁ens y₁ vivent

(8) "la frontière son₁oise avec la Russie est une cause d'anxiété pour la Chine₁

- (9) * le premier ministre français a déclaré qu'elle_i
avait le droit d'avoir des troupes au Tchad.

A comparer à :

- (10) le premier ministre de la France_i a déclaré qu'elle_i
avait le droit d'avoir des troupes au Tchad.

Postal indique ensuite que cette contrainte est trop forte : il existe des cas où la coréférence est possible. Par exemple, dans le cas des antonomases. Je traduis ci-dessous quelques-uns de ses exemples :

- (11) le gouvernement $\left. \begin{array}{l} \text{(de Paragrafnia)} \\ \text{(paragrafnien)} \end{array} \right\}$ est tombé, mais ce
pays est encore un allié important du Botswana_iland.
- (12) Le safari $\left. \begin{array}{l} \text{(en Afrique)} \\ \text{(africain)} \end{array} \right\}$ de Harry fut un succès, bien que
ce continent ne soit pas un bon endroit pour acheter
de la bière diététique,
- (13) Max a dénoncé un raid $\left. \begin{array}{l} \text{(venant de Syrie)} \\ \text{(syrien)} \end{array} \right\}$ et Pete a
dénoncé un autre raid venant du même pays_i

Dans (14), le sujet supprimé de "bombarder" et de "torturer"
peut, selon Postal, être interprété comme le coréférent
d'"américaine" :

- (14) la déclaration américaine selon laquelle bombarder
des villages sans défense n'était pas différent de
torturer des prisonniers sans défense

De même, "américaine" semble un antécédent possible pour le sujet supprimé de la complétive :

- (15) la promesse $\left\{ \begin{array}{l} \text{de l'Amérique}_i \\ \text{américaine}_i \end{array} \right\}$ au président Thieu de
(NP_i \longrightarrow \emptyset) toujours le soutenir

Enfin, les restrictions portant sur la coréférence entre un NP d'une part et un PP ou un PPA d'autre part semblent les mêmes :

- (16)
(16)*ce pays_i est important, mais le gouvernement $\left\{ \begin{array}{l} \text{de l'Inde}_i \\ \text{indien}_i \end{array} \right\}$
est tombé.

*le gouvernement $\left\{ \begin{array}{l} \text{de l'Inde}_i \\ \text{indien}_i \end{array} \right\}$ prétend que ce pays_i
est important.

- (17) OK : Le gouvernement $\left\{ \begin{array}{l} \text{de l'Inde}_i \\ \text{indien}_i \end{array} \right\}$ fait tout ce pays_i

Pour expliquer ces faits, Postal affirme que si l'on ne dérive pas les pseudot-adjectifs, à partir des syntagmes nominaux correspondants, on manque une généralisation importante dans la grammaire, à savoir une identité de comportement vis-à-vis de certaines contraintes de coréférence. La contrainte sur les "îlots anaphoriques" énoncée plus haut ne s'étendrait alors qu'aux pronoms présents en structure superficielle (Cf. (7) - (9)).

Postal ajoute un argument fondé sur les propriétés distributionnelles des syntagmes contenant nom - pseudo-
-adjectif ; on ne pourrait pas avoir, par exemple :

- (18) *American attacks by Canada on Cuba²
*anti-lexicalist talk against lexicalism.

L'adjectif et le syntagme prépositionnel seraient en distribution complémentaire et s'exclueraient l'un l'autre, car l'interprétation sémantique de l'adjectif serait donnée par ce même syntagme prépositionnel : "American attacks = attacks by America".

Ces faits seraient expliqués par l'hypothèse d'une dérivation nominale des pseudo-adjectifs. Enfin, la similitude des relations logiques entre "The American Lunar expedition" et "the expedition by America to Luna" serait également une conséquence de la dérivation nominale et infirmerait l'hypothèse lexicaliste :

"Ces occurrences multiples fournissent un nouvel argument solide pour la dérivation nominale. Ou plutôt elles révèlent ce qui est en tous cas un argument sous-jacent, à savoir que les pseudo-adjectifs entretiennent ce qui a été appelé des relations logiques grammaticales avec le nom qu'ils modifient, relations identiques à celles portées par des noms. Ces dernières doivent être traitées indépendamment du traitement des pseudo-adjectifs. Si les pseudo-adjectifs sont dérivés dans la base, il faudra inventer des techniques ad hoc pour le traitement des relations. Remarquons pour le moins que de telles relations ne peuvent peut-être pas être

traitées en termes d'approche configurationnelle des relations grammaticales. Et en effet il est évident qu'il n'y a pas de propriétés formelles significatives dans les arbres sous-jacents qui pourraient fournir directement l'information relationnelle pour les pseudo-adjectifs... Je pense que l'on peut conclure à l'évidence : les pseudo-adjectifs sont dérivés nominalement. Et l'incompatibilité d'une telle dérivation avec la philosophie générale du lexicalisme nous dit alors, je pense, beaucoup sur la valeur de vérité dernière de cette approche de la grammaire."

L'argumentation de Postal rejoint l'analyse signalée par Dubois (1969) : le fait que les alternances "les sciences naturelles / les sciences de la nature", "la nature humaine / la nature de l'homme" fournissent des corrélations sémantiques relativement satisfaisantes, semble appuyer, pour le français aussi, une telle hypothèse. En effet, la sémantique générative, comme la théorie standard, admet que les transformations ne changent pas le sens. En fait, cela dépend des expressions. Chomsky (1970.b) signale que :

"The phrase "the Markovian solution" does not mean "Markov's solution ". If I say that this problem has no Markovian solution, I mean that it has no solution along Markovian lines, not that it has no solution by Markov".

En français, pour des exemples analogues, les sujets ont la même réaction. Si l'on parle d'un dilemme cornélien, on parle

d'un dilemme semblable à celui qui structure les pièces de Corneille, et non d'un dilemme créé par Corneille. Il est vrai que dans ce cas, et cela doit être la même chose en anglais, l'acception de l'adjectif est une acception "générique" (Cf. annexe 1). On peut dire ce dilemme est très cornélien. On peut également l'envisager sous l'angle de la mutation (Cf. Chap. 5). De plus, la présence de l'article défini ou indéfini intervient dans l'interprétation : le style balzacien peut être interprété comme le style de Balzac, tandis que un style balzacien renvoie à "un style semblable à celui de Balzac". L'hypothèse de Postal ne peut pas rendre compte des cas où une interprétation générique est donnée à l'adjectif.

Chomsky relève, de son côté d'autres ambiguïtés : "sociological studies" signifie soit "studies by sociologists", soit "studies of sociology". Préférer la première interprétation serait exclure la phrase parfaitement grammaticale : "the best sociological studies are by anthropologists". En français, les ambiguïtés sont les mêmes : "de profondes recherches sociologiques ont enfin abouti" / "les meilleures recherches sociologiques ont été faites par des anthropologues".

La sémantique générative pourrait sans doute expliquer ces faits en construisant des conditions qui tiendraient compte de la "généricité", par exemple avec une contrainte sur les "ensembles" sémantiques nécessaires à la généricité (cf. Annexe I), ou bien en postulant plusieurs structures

profondes pour une même structure superficielle. Mais il existe une grande quantité de cas où l'interprétation sémantique ne peut plus se fonder sur une alternance avec le nominal, même promu au rang de générique ; ils se trouvent dans la Table I de l'Annexe I : une "pension alimentaire" n'est pas une pension d'aliments, un "cas instrumental" n'est pas un cas d'instrument, un "chauffage central" n'est pas un chauffage du centre, etc... Chomsky signale enfin que les interprétations sémantiques des expressions "nom + pseudo-adjectif" sont très différentes les unes des autres. Ainsi, "the Anglo-American refusal to aid Biafra" correspondrait à "the agreement by England and America that each refuse to aid Biafra", ce qui n'est pas représentable par une structure prépositionnelle comportant de ou of/by.

Ce qui embarrasserait une hypothèse transformationnelle dans le cadre de la théorie standard, ne gêne apparemment pas la sémantique générative (cf. paragr. C). En effet, Postal traduit "oral examination" par "examination of (the) mouth" : l'alternance morpho-lexicale entre oral et mouth (cf. table 5) est dans ce cas minime si on la compare à l'alternance "orphelin / qui a perdu ses parents" ; pour lui, la forme est déduite directement du sens. Postal ne verrait sans doute pas d'objections à dériver "concours hippique" de "concours de chevaux".

En ce qui concerne la "distribution complémentaire" des adjectifs et des syntagmes prépositionnels correspondants, les faits ne semblent pas aussi clairs en français. Nicolas Ruwet me signale l'ambiguïté du syntagme en "par NP", qui rend acceptable :

(19) l'attaque américaine de Cuba par le Canada

(à comparer à (18)), dans la mesure où "par" signifie "en passant par". En outre, à mon avis :

(20) la discussion anti-lexicaliste contre le lexicalisme est parfaitement acceptable avec la connotation de généralité. De la même façon, on peut dire "une lutte anti-impérialiste contre les impérialistes" sans redondance : on insiste sur le caractère démocratique ou révolutionnaire de la lutte, pour l'opposer à la lutte de ceux qui seraient tentés d'utiliser les mêmes moyens que leurs adversaires contre leurs adversaires. On pourrait aussi dire sans contradiction "une lutte impérialiste contre les impérialistes". L'argument fondé sur les distributions complémentaires, s'il reste intéressant, ne peut pas être décisif, car Postal ne propose pas d'analyse pour rendre compte de ces différences "sémantiques" capitales.

Revenons maintenant à l'affirmation de Postal selon laquelle ces phénomènes sont incompatibles avec la "philosophie lexicaliste" de Chomsky (1970a).

Rien ne semble a priori insoluble ici : au contraire, les idiosyncrasies que nous venons de remarquer, les différences de sens entre le nom et l'adjectif, seraient plutôt un argument en faveur de l'hypothèse lexicaliste, - puisque dans la théorie standard étendue les phénomènes idiosyncratiques³ sont décrits dans le lexique. Que les dérivés soient des "îlots anaphoriques", c'est-à-dire qu'il leur soit interdit d'entrer en relation de coréférence avec un pronom, ce

serait une conséquence logique de l'insertion lexicale des adjectifs dans la base, si toutefois l'on admettait avec Chomsky (1970b) que :

"La généralisation correcte semble être que les items ayant une entrée lexicale sont des "îlots anaphoriques". Ainsi les noms, les verbes, les adjectifs et les expressions idiomatiques sont des îlots anaphoriques. Il n'y a pas de processus anaphorique "interne" à des expressions comme "orphelin, livre, américain, chef de gare, casser sa pipe-."

Ainsi l'existence des îlots anaphoriques permet de choisir l'hypothèse lexicaliste contre l'hypothèse de la sémantique générative, car la sémantique générative devient plus "compliquée" par l'adjonction de cette contrainte, dont l'hypothèse lexicaliste n'a pas besoin.

Quant aux relations logiques ou "significatives", grammaticalement, il est évident que la théorie standard de Chomsky (1965), qui les décrivait en termes de configuration structurale, ne peut pas décrire celles qu'entretiennent le PPA et le nom. En n'appuyant sur les travaux de Jackendoff (1972), j'esquisserai dans la Section 3 de ce chapitre une analyse tendant à combler cette lacune de la théorie standard.

0. - Robert B. Lees (1970) s'intéresse à un problème voisin par son aspect idiomatique, celui des mots composés.

J'exposerai d'abord ses propositions avant de les comparer aux précédentes hypothèses. Les essaie de faire une classification et une description en termes de structure profonde et de structure superficielle des mots composés anglais : par exemple : "eating apple", "clotting agent", "redskin", "pronghorn", "stearboat", "hay fever", "file engine", "bedbug". Il propose, pour chaque cas, une phrase sous-jacente, dont la structure se ramènerait en gros à l'une des sept structures "modèles" provisoires. Cette étude ne paraît intéressante dans la mesure où en français, on trouve des mots composés dans des situations comparables à celles des pseudo-adjectifs : wagon-lit, wagon-restaurant wagon postal.

La formation des mots composés semble plus productive en anglais qu'en français. Cependant des analogies sont perceptibles.

Les se situe dans la lignée harrissienne. La structure profonde qu'il suggère est construite :

"directement en termes de syntagmes nominaux remplissant certaines fonctions sémantiques universelles, comme agent (humain), patient (humain), instrument (non-humain), lieu, temps, propos, ou plus généralement participant non spécifié".

Voici ses cadres :

(V = verbe ; O = objet ; A = agent ; N = nom ;
I = instrument ; L = locatif).

$$a) V - O(N_1) - A(N_2) \longrightarrow \acute{N}_1 + \grave{N}_2$$

Ex. : car thief (voleur de voiture)

$$b) V - O(N_1) - I(N_2) \longrightarrow \acute{N}_2 + \grave{N}_1$$

V = 1) propel

2) cause ...

Ex. : 1) steamboat (bateau à vapeur)

2) hay fever (rhume des foins)

$$c) V - O(N_1) - A - I(N_2) \longrightarrow \acute{N}_1 + \grave{N}_2$$

Ex. : 1) gas mask (masque à gaz) V = 1) suppress...

2) chastity belt (ceinture de chasteté) 2) preserve ...

3) water pistol (pistolet à eau) 3) provide...

4) hour glass (sablier) 4) measure...

5) flowchart (schéma de transformation) 5) exhibit...

$$d) V - O(N_1) - L(N_2) \longrightarrow \acute{N}_2 + \grave{N}_1$$

Ex. : bedbug (punaise des lits)

V = live,
inhabit...

$$e) \quad V - O(N_1) - A - L(N_2) \longrightarrow \overset{\prime}{N}_1 + \overset{\grave{}}{N}_2$$

Ex.: 1) ashtray (cendrier) V = 1) keep ...

2) fruit market (marché
aux fruits) 2) sell

$$f) \quad V - O(N_1) - A - L(N_2) \longrightarrow \overset{\prime}{N}_2 + \overset{\grave{}}{N}_1$$

Ex. : pocket book (livre de poche) V = put ...

$$g) \quad V - O(N_1) - A - Ab(N_2) \longrightarrow \overset{\prime}{N}_1 + \overset{\grave{}}{N}_2^4$$

Ex. : 1) silkworm (ver à soie) V = 1) obtain...

2) rootbeer (bière de racine?!) 2) make ...

Les ajouts qu'il existe d'autres relations : les relations prédicatives, possessives ou rhétoriques, qui ne sont pas décrites dans ses cadres.

Les traductions françaises des mots composés anglais forment le plus souvent des expressions idiomatiques de forme

Non + Syntagme Prépositionnel ;

La préposition en est soit de soit à ; c'est-à-dire les prépositions les plus "vides" sémantiquement, celles qui apparaissent pour éviter une succession impossible de syntagmes nominaux. Généralement, le nom dans ce syntagme prépositionnel n'est pas précédé d'article, du moins au singulier. Cela donne un aspect idiomatique aux expressions, qui est renforcé par l'impossibilité d'extraire le syntagme prépositionnel :

"j'ai acheté un livre de poche / *j'en ai acheté un livre / *c'est de poche que j'ai acheté un livre".

Pour ces expressions, on pourrait proposer des structures sous-jacentes semblables à celles que Lees propose, par exemple : "bateau qui est propulsé à (par) la vapeur", "rhume qui est causé par les foies", "masque qui fait obstacle au gaz", "marché où l'on vend des fruits", "ver dont on obtient la soie" etc.. Ensuite, des transformations de suppression donneraient l'expression voulue. Un problème se pose immédiatement : les critères sémantiques de cette classification, aussi bien en français qu'en anglais, semblent assez vagues. Cela ne constitue pas toutefois un obstacle majeur, car on pourrait répondre qu'il suffit d'affiner l'analyse, en imaginant des structures profondes plus complexes. Lees veut tracer des limites à des champs sémantiques qui se recouvrent en fait assez souvent. Je ne pouvais pas rapporter ici, pour les sept cadres, tous ses exemples, verbes et mots composés.

Mais si nous regardons de près deux catégories particulières, nous constatons qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre elles. Prenons c.1) et c.2). Le champ sémantique de c.1) selon Lees est recouvert par les verbes "repel, prevent, reject, forestall, suppress, remove..." ; celui de c.2) par "preserve, ensure, protect, retain, foster, secure". Dans le résumé que j'ai donné, j'ai choisi le verbe qui ne paraissait donner le sens "central" de ces champs. Ce choix est sans doute contestable, mais tout choix de cette sorte le serait également. La réduction de la classe à un seul verbe montre qu'il serait aussi juste de classer gas mask

dans c.2) et chastity belt dans c.1) car on peut interpréter le premier comme : "masque qui protège contre les gaz", et le second comme "ceinture qui supprime la chasteté ...!" On pourrait objecter encore à l'analyse de Lees la minuscule différence qui existe entre les classes c.3) et g.1). Water pistol, classé dans c.3) peut être classé dans g.1) : "pistolet dont on obtient de l'eau" ; et silkworm, dans c.3) : "vers qui fournit la soie". Le problème est de savoir si ce sont là des critiques de détails ou si c'est la méthode même qui est en cause.

Passons à d'autres mots composés. Ils peuvent comporter ou non, dans l'écriture orthographique, un trait d'union. Sans prétendre fournir une liste exhaustive de modèles possibles, je vais en proposer quelques-uns. Les relations entre les deux noms sont assez souvent de type rhétorique ("comme ...") ou prédicatif ("être + Préposition + nom").

N₁ est comme N₂ : homme-grenouille, homme-sandwich,
fourni-lion, amanite panthère, chou-fleur,
chapeau melon, oiseau-lyre.

N₁ a la couleur de N₂ : robe marron, foulard puce, gants
citron, sabots lilas, peinture paille.

N₁ est Prep N₂ : frère portier (pour la porte), bas nylon (en), papier cadeau (pour envelopper...), papier journal (pour), chêne-liège (avec), complet veston (avec), senelle crêpe (en), poche revolver (pour), wagon-lit (avec), assurance-maladie (contre).

N₁, qui est en même temps N₂ : chirurgien dentiste, boulanger pâtissier, chemise-classeur, jupe-culotte, salon-salle à manger.

N₁ contenant (de) N₂ : armoire pharmacie, bateau hôpital

N₁ est en forme de N₂ : jupe cloche

N₁ comportant N₂ : maillot deux pièces

N₁ nommé N₂ : le musée Rodin, l'usine Renault, la rue Saint Jacques, les éditions Gallimard, Jean le Bon

N₂ membre de la classe N₁ : le phonème "b", l'adjectif "grand", le citoyen "Danton", la note "ré".

N₁ dû à N₂ : le fusil Lebel, procédé Thomas, le plan Marshall, la loi Neuwirth, les machines IBM.

N₁ concernant N₂ : l'affaire Dreyfus.

On pourrait m'adresser la même critique au sujet de la justification de cette classification : un bateau hôpital peut être dit "bateau et en même temps hôpital", le musée Rodin est aussi une musée consacré à Rodin, les éditions Gallimard sont les éditions fondées par Gallimard, etc... La distinction des classes nommé et dû à paraît arbitraire, etc...

Il existe d'autres composés, qui ne comportent pas seulement des noms, mais des ensembles verbe-nom, ou adjectif-nom.

(Homme +) V + N : porte-parole, garde-barrière, porte-drapeau

(Chose +) V + N : garde-boue, taille-crayon, tire-bouchon, cache-nez, porte-plume, porte-manteau

(X+) V + N : trouble-fête, porte-bonheur

Adj. + N : vert bouteille, rouge cerise, vert pomme, bleu outremer, noir geai, blanc coquille d'oeuf, etc...

Ces dernières catégories font problème.

Certains cas V + N créent une véritable expression idiomatique, dont le sens n'est pas "récupérable" à partir des composantes : un "passe-montagne" ne fait pas passer les montagnes, c'est un bonnet recouvrant la tête entière à l'exception des yeux ; un "perce-oreille" ne sert pas à percer les oreilles, comme un tire-bouchon à tirer les bouchons ; c'est une petite bête se nourrissant de fruits. Quant aux expressions Adj + N, elles ne sont pas paraphrasables par

Adj comme D et N, mais plutôt par Adj_i comme D et N Adj_i.

En effet, "vert bouteille" ne signifie pas "vert comme une bouteille", puisque les bouteilles peuvent être de toutes les couleurs. La couleur renvoie à un sous-ensemble de l'ensemble des "référents possibles" qui se rapportent au nom. Il faudrait poser en structure profonde "vert comme certaines bouteilles", ou "vert comme les bouteilles vertes".

Cela dit, le fait que les relations entre les deux noms des mots composés soient semblables à celles que nous avons trouvées entre les noms et les pseudo-adjectifs, nous permet de postuler que leur structure profonde est une phrase sous -jacente comportant un verbe opérateur (cf. Harris, 1970). Cette hypothèse serait préférable à celle de Postal, car au lieu de postuler une structure profonde NP de NP, elle décrirait les différentes relations sémantiques entre les syntagmes nominaux. Une règle morpho-phonologique convertirait le nom en adjectif.

Cette solution n'est pourtant pas satisfaisante. Pas plus que la précédente, elle ne peut rendre compte d'expressions comme "pension alimentaire", "cas instrumental", ou "chauffage central". Il faudrait ajouter des phrases entières pour les définir : "une pension, c'est-à-dire une somme d'argent donnée régulièrement à une personne afin qu'elle puisse subvenir à tout ou partie de ses besoins vitaux, à savoir l'alimentation, le logement, le chauffage, ...". Enfin, l'hypothèse de Lees, contrairement à celle de Postal, rendrait tout à fait impossible la dérivation des adjectifs

de la Table 5 en annexe, qui ne comportent pas d'équivalent morphologique chez les nominaux : aquatique, buccal, rural, etc... En effet, l'hypothèse de Lees exige que la structure profonde comporte les items de la structure superficielle. S'il n'y a pas de nom à l'entrée de la règle qui transformerait le nom en adjectif, la dérivation est impossible. Une hypothèse semblable à celle de Lees comporte d'autres inconvénients. Elle échappe au critère de "récupérabilité" que Chomsky impose aux transformations de suppression⁵. Le "verbe" ou les constructions prépositionnelles que l'on suppose sous-jacents aux mots composés et aux syntagmes nominaux comportant un adjectif non prédicatif, ne font pas l'unanimité des locuteurs. Les réponses sont trop variables pour servir de tests sûrs. Je renvoie à l'annexe 2 pour une discussion de ces tests en psycho-linguistique.

D. - Ces résultats ne doivent pas nous surprendre. D'une certaine façon, les hypothèses de Lees et de Postal sont des variantes notationnelles. Lees l'indique en écrivant :

"Des analyses plus poussées dans l'étude de la formation des composés fournissent des preuves en faveur de l'idée selon laquelle la structure syntaxique la plus profonde des expressions est-elle-même un portrait plus ou moins direct de leurs descriptions sémantiques !" (J'ai souligné).

Le défaut majeur des propositions de Postal et de Lees, dans ce cas, c'est d'isoler les descriptions sémantiques, de leur attribuer le rôle principal, sans tenir compte des incidences

de leurs résultats sur l'ensemble de la grammaire. Par exemple, ils n'expliquent pas pourquoi "le système récemment découvert du soleil" est possible et non "*le système récemment découvert solaire".

Nous devons envisager ce que de telles hypothèses disent du langage, et de l'acquisition du langage dans le cadre qu'elles se donnent, les grammaires génératives.

D'après Chomsky, l'enfant qui apprend à parler maîtrise les règles de la langue en construisant sa grammaire à partir des données accidentelles fournies par son expérience linguistique. On suppose qu'il procède comme un linguiste, qu'il confronte les faits empiriques avec les différentes hypothèses à sa disposition, hypothèses soumises à des contraintes universelles faisant partie de son hérité d'être humain. Les mentionne l'alternative suivante, ou bien :

"nous devons supposer que l'auditeur-locuteur comprend chacun de ces composés comme étant ambigus de bien des façons, puisqu'il existe différents verbes pouvant être utilisés de façon correcte dans les structures profondes appropriées"

ou bien

"nous devons supposer que la grammaire associe explicitement quelque part à chaque couple Objet / Sujet précisément les bons verbes qui peuvent être supprimés dans la formation des mots composés autorisés."

La première branche de l'alternative renvoie à la "connaissance du monde" pour différencier les différentes relations puisque le critère de "récupérabilité" de l'élément supprimé n'est pas satisfait. A moins de supposer que le noeud V domine un élément vide, supprimé ensuite ; mais dans ce cas on ne voit pas ce que cette solution apporte d'éclairant au problème des mots composés. La seconde branche de l'alternative est celle, nous l'avons vu, que Lees a finalement choisie.

Une fois de plus, comment peut-on être sûr de l'interprétation sémantique commune des mots composés ? Selon le degré culturel, un bateau à vapeur peut être un bateau d'où l'on voit s'échapper de la vapeur, ou un bateau appartenant à Vapeur. En admettant qu'une croyance "enfantine" de ce genre précédant l'apprentissage du fonctionnement des moteurs persiste après l'adolescence, faut-il conclure que le locuteur n'a pas encore fini de construire sa grammaire ?⁶ Sans doute serait-il bon de rappeler que le "génial linguiste" Raymond Roussel s'est servi de cette règle du langage pour créer ses ambiguïtés "génératrices de récits" : il s'agit du procédé généralisé (cf. : Comment j'ai écrit certains de mes livres) qui, en reliant deux noms à l'aide de la préposition à, provoque des chocs nouveaux aux nombreux rebondissements. (Ex. : palmier à restauration, duel à accolade, étalon à platine, marquise à illusion, baleine à ilote).

Nous sommes donc obligés de rejeter toute hypothèse transformationnelle pour les P.P.A. Les pseudo-adjectifs se comportent vis-à-vis des noms comme les "nominalisations" vis-à-vis des verbes. Les relations n'ont pas la prédictibilité

typique des hypothèses transformationnelles. L'hypothèse lexicaliste est à première vue moins tentante qu'une hypothèse transformationnelle ; elle semble moins "formelle", dans la mesure où les descriptions lexicales sont plus difficiles à formuler que les indicateurs syntagmatiques.

Le choix de cette hypothèse dit simplement que le locuteur natif mémorise les adjectifs et les noms, et que des règles morpho-phonologiques traitent de leurs relations tout en permettant au besoin de créer de nouveaux adjectifs.

Les pseudo-adjectifs seront dérivés par les règles de réécriture immédiatement à la droite du nom.

Section 2 : Adjectifs simples et adjectifs complexes.

A. - Jusqu'à présent, à partir des analyses traditionnelles, structuralistes ou génératives, je n'ai distingué que deux classes : les adjectifs non prédicatifs et les adjectifs prédicatifs, c'est-à-dire les pseudo-adjectifs et les autres. Mais est-il justifié de faire des prédicatifs une classe unique et homogène ? C'est ce qui est présupposé dans toutes les analyses connues sur la dérivation des adjectifs. En général, on suppose que les adjectifs épithètes sont dérivés des attributs ; on reprend l'analyse logique, selon laquelle "Dieu invisible a créé le monde visible" provient de "Dieu est invisible", "Dieu a créé le monde", "le monde est visible".

Chomsky (1957, paragr. 7.3) utilise cette analyse en y ajoutant un argument syntaxique. Il dérive les adjectifs épithètes à partir de la position prédicative :

Art-N-is-Adj \longrightarrow Art-Adj-N

the child is tall \longrightarrow the tall child

Cette dérivation lui permet de distinguer "the interesting book" et "the sleeping child"⁷ dont les différences structurales apparaissent dans les constructions : "the book is very interesting" / "*the child is very sleeping".

Carlota Smith (1961) préfère réduire les relatives. Il lui faut trois opérations.

- Relative Clause -

C'est une transformation généralisée qui combine deux indicateurs syntagmatiques différents, avec la condition:

$$\underline{N_1} = N_2 \quad \text{dans} \quad S_1(\dots N_1 \dots) / S_2 (N_2 \text{ is Adj}).$$

Par exemple : "She has a hat, the hat is green" \longrightarrow "She has a hat which is green".

- Deletion.

Le pronom relatif est supprimé, ainsi que la copule. Cette opération place dans leur position définitive les adjectifs suivis d'un complément, par exemple : "a book yellow with age". Les autres doivent subir obligatoirement la transformation:

- Order Change -

Il s'agit d'une inversion du nom et de l'adjectif, aboutissant à l'ordre grammatical de l'anglais "the green hat".

Cette analyse est une analyse, dont le principal argument est d'ordre distributionnel et sémantique. Elle se fonde sur la synonymie de "la rose qui est rouge" / "la rose rouge" et les restrictions de sélection apparaissant dans les deux constructions : "β la rose est ventriloque" / " la rose ventriloque".

Vendler (1968) ne propose pas autre chose. Il fait une classification de tous les adjectifs et leur suppose, quels qu'ils soient, des sources dans des propositions

relatives. "The snakes which are poisonous" devient "the poisonous snakes", "a dancer who dances slowly" devient "a slow dancer", et même "a scientist who (studies) nuclear (phenomena)" devient "a nuclear scientist". Cela fait penser aux analyses de Lees et Postal mentionnées dans la première section. On sait que cette position n'est guère tenable en français. "Un gros mangeur" n'est pas quelqu'un qui mange gros ou grossement, etc...

Les analyses du français, à ma connaissance, n'ont jamais mis en cause des hypothèses. Ursula Stephany (1970), par exemple, considère la proposition relative comme la structure profonde des adjectifs prédicatifs. Mais aucun argument syntaxique n'est donné en faveur de cette analyse.

Personnellement, les relations de synonymie ne suffisent pas à me convaincre. Dans cette section, je vais m'efforcer de montrer :

- 1) que les adjectifs prédicatifs ne forment pas une classe homogène, mais plusieurs classes bien distinctes ; je distinguerai d'abord les adjectifs simples du type grand, vert, carré, et les adjectifs complexes du type capable de, susceptible de, content de, qui peuvent être suivis par un PP déterminatif.
- 2) que les adjectifs simples devraient être dérivés directement dans le syntagme nominal par les règles de la base, tandis que les adjectifs complexes feraient l'objet d'une dérivation transformationnelle par réduction de relatives.

La distinction entre adjectifs simples et adjectifs complexes ne couvre pas le lexique des adjectifs. J'étudierai dans la partie E une autre classe d'adjectifs comprenant intéressant, inexplicable, indestructible : j'indiquerai ses particularités et ses rapports avec les deux classes précédentes.

Je n'étudierai pas les adjectifs décrits par Lélia Picabia (1970), du type il est sordide de la part de NP de faire ça. Ceux-ci ne peuvent pas se trouver dans le NP : *un type sordide (de la part de NP) de faire ça. J'examinerai en revanche un contre-exemple fourni par des adjectifs complexes suivis d'une autre préposition que la préposition de.

En français comme en anglais, la distinction entre emplois restrictifs et emplois non restrictifs des adjectifs et des relatives compliquent les faits. Ces emplois sont accompagnés de différences syntaxiques précises. Je n'ai pas l'intention de traiter cette question en profondeur, car les emplois restrictifs m'intéressent plus particulièrement. Toutefois, j'ouvre une parenthèse sur l'engendrement des non restrictifs.

B. - Les non-restrictifs

Tout d'abord, je rappellerai les propriétés de ces constructions. Alors que les restrictives excluent certains déterminants, comme les démonstratifs, les non-restrictives n'imposent aucune contrainte de ce genre ; elles sont séparées du reste de la phrase par des pauses d'intonation qui sont

représentées dans l'écriture par des virgules. Pour renforcer l'intuition "non restrictive", on peut insérer certaines locutions comme d'ailleurs, en fait, qui accentuent l'aspect descriptif.

Ces locutions servent de test :

(21) (ces ()
)les ()
 (des (enfants, ()
)deux () qui sont () d'ailleurs très
 (quelques () \emptyset () beaux, ...
)mes ()

Les constructions non restrictives ont une relative liberté d'insertion. (Comparer (22) à (49-) - (51) ci-dessous). Elles peuvent se trouver au milieu ou à la fin du syntagme nominal, ou rejetées après le syntagme verbal :

(22) les enfants, ((qui) entre nous (sont)) vraiment beaux,
 \emptyset
 de la personne que tu vois là -bas...
 les toits de Paris, ((qui) sont () tous gris, ...
 \emptyset
 un livre a été publié, ((qui) est () d'ailleurs formidable
 \emptyset

... Il demande pourquoi ... la bille point ne fraye avec lui, qui de rouge s'habille. (R. Roussel).

Les constructions non restrictives se comportent comme des incisives ; il ne serait pas étonnant qu'au lieu d'être dérivées dans la base par une règle comportant un S récursif,

elles soient insérées au moyen d'une transformation généralisée, c'est-à-dire sous des conditions précises d'identité des NP, etc...

Dans ce cas, il est tout à fait concevable que les adjectifs non restrictifs mis entre des "pauses" soient dérivés au moyen d'une réduction de relative. Quelques faits viennent en renforcer l'idée. Nicolas Ruwet n'a signalé que la présence du mot tous près d'un adjectif isolé est un argument en faveur d'une relative profonde. En effet, selon Kayne (1969), la source de tous est dans le déterminant du NP. Nous aurions la structure profonde :

(23) \lceil_S tous les toits sont gris $\rfloor \dots$

La transformation TOUS-A-DROITE s'appliquerait :

(24) \lceil_S les toits sont tous gris \rfloor

Puis la transformation généralisée :

(25) \lceil_{NP} les toits \lceil_S les toits sont tous gris $\rfloor \rfloor$

qui donne une relative :

(26) les toits, qui sont tous gris, ...

finalement réduite en :

les toits, tous gris ...

D'autres faits, sur l'analyse desquels je ne me prononce pas, donnent des indications dans ce sens. L'analyse ci-dessus explique pourquoi deux tous peuvent se rapporter au même NP dans la "même" phrase complexe :

- (27) tous les toits de Paris, d'ailleurs tous couverts de suie, ...

ce qui est impossible dans les phrases simples ou dans les constructions restrictives :

- (28)) * tous les toits de Paris sont tous gris
* tous les toits tous gris sont à Paris

L'expression tout en V-ant a la particularité de renvoyer à un sujet superficiel qui a été un sujet profond, comme le montre le paradigme suivant (le second exemple a subi une transformation passive) :

- (29) Marie a joué magnifiquement Ophélie, tout en restant immobile
* Ophélie a été jouée magnifiquement par Marie, tout en restant immobile
* ceci impressionne Marie, tout en restant muette.

L'exemple suivant, dans lequel le nom déterminé par l'adjectif n'est pas un sujet, montre que la référence de l'expression tout en V-ant s'est faite avec le sujet de la relative, ayant sa réduction :

- (30) Marie a été choquée par ces Parisiens, apparemment aimables tout en étant profondément xénophobes

Il semble exister une autre catégorie de non restrictifs. Jusqu'à présent, on a toujours considéré les "descriptifs sans pause" à l'égal des "descriptifs avec pause". On trouve les descriptifs sans pause dans des expressions figées ou pléonastiques : les rouges cerises, les vertes feuilles, les impénétrables chinois, les flegnatiques anglais.

(Il est à noter que les emplois pléonastiques sont plus naturels lorsque l'adjectif est avant le nom, bien qu'ils soient compatibles avec la position post-nominale : le ciel bleu, les cygnes blancs, la plume légère, etc...).

Il serait ennuyeux de dériver ces derniers comme des adjectifs mis en incise, car la fonction des incisives paraît être d'apporter un supplément d'information, ce qui n'est pas le cas pour les rouges cerises.

C.L. Baker, dans sa communication au Colloque de Amherst (1972), prouvait cela grâce (approximativement) au contexte suivant :

"Depuis toujours, la passion qui domine la vie des Waldoniens, c'est la dévotion au travail. Sans exception, chaque Waldonien donne instinctivement son temps et son énergie au Produit National Brut. Aucun Waldonien, du plus petit enfant jusqu'à l'ancêtre le plus chevronné, ne peut être surpris au repos. Cette histoire de milliers d'années de labeur incessant a atteint sa plus étonnante apogée au vingtième siècle : les industriels Waldoniens dominant maintenant l'économie internationale."

β... les Waldoniens, qui sont industriels, dominant maintenant l'économie internationale.

On voit immédiatement qu'après un tel contexte, la relative non restrictive paraît très bizarre, pléonastique, contrairement à l'adjectif. Baker proposait de dériver les adjectifs descriptifs dans la base : seule une règle interprétative, disait-il, peut distinguer les interprétations restrictives des interprétations non restrictives.

La question reste ouverte de savoir si les non-restrictifs sans pause doivent être dérivés différemment des non restrictifs avec pause. Car on pourrait dire que les non-restrictifs qui n'apportent pas un supplément d'information sont dérivés directement dans la base (puisque cette interprétation ne peut pas accompagner les relatives), tandis que les autres sont dérivés au moyen d'une réduction de relative.

Le choix d'un adjectif complexe produit le même effet de redondance que la relative. Il me semble que la phrase suivante serait aussi mal venue après le contexte noté ci-dessus :

(31) ?... les Waldonniens, capables de beaucoup travailler, dominant maintenant l'économie internationale.

Si l'interprétation pléonastique est davantage liée à la position prénominale, il faut constater que les adjectifs complexes ne peuvent pas s'y trouver :

*les capables Waldoniens (de travailler) ...

Ces différences de distribution distinguent déjà les adjectifs simples et les adjectifs complexes. Les adjectifs complexes, même sans pause, semblent toujours apporter un

un supplément d'information ; ils ne se prêtent pas aux expressions figées ou redondantes comme "cerises rouges".

Pour fermer la parenthèse sur les non-restrictifs, je dirai que la grammaire du français possède sans doute une règle transformationnelle insérant les relatives non restrictives, et qu'une règle facultative, tardive, supprime le pronom et la copule si l'ensemble se trouve entre des pauses ; ceci serait valable pour les adjectifs simples et les adjectifs complexes⁸.

La base engendrerait des adjectifs simples dans le syntagme nominal, directement, pour produire la valeur "pléonastique" de l'adjectif.

C. - Les restrictifs.

Les restrictifs offrent un certain nombre de cadres syntaxiques dans lesquels les adjectifs simples et les adjectifs complexes entrent pratiquement en distribution complémentaire. Par ailleurs, les adjectifs complexes se comportent généralement comme les relatives restrictives. Ces différences indiquent qu'une grammaire adéquate devrait leur donner des dérivations distinctes.

Tout d'abord, en position épithète, on ne peut pas extraire de complément de l'adjectif complexe, qu'il soit ou non enchâssé dans une proposition relative :

- (32) Pierre a engagé les personnes capables de tout faire
- * Pierre en a engagé les personnes capables
 - * Pierre en a engagé les personnes qui sont capables
 - * De quoi Pierre a-t-il engagé les personnes capables ?
 - * De quoi Pierre a-t-il engagé les personnes qui sont capables ?

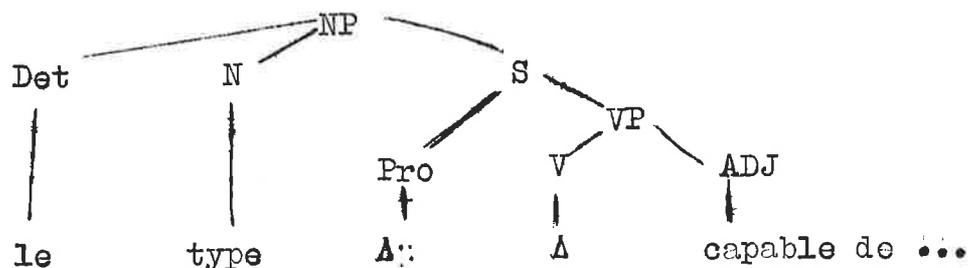
Or cette extraction est possible dans les phrases simples :

- (33) Ces personnes sont capables de tout
Ces personnes en sont capables
De quoi sont-elles capables ?

Pour expliquer le blocage de l'extraction dans (32), il faudrait savoir dans quel ordre s'appliquent CLITIC-PLACEMENT et la réduction de la relative. On sait (cf. Kayne (1969)) que GAPPING par exemple s'applique après CL-PL pour former la phrase : Pierre en a peint les portes, et Paul, les fenêtres.

L'ordre semble être inverse dans les constructions de (32) ; si l'on prend un adjectif comme quitte de pour lequel dans le NP le complément est obligatoire, en évitant ainsi les ambiguïtés des adjectifs comme capable / capable de , on s'aperçoit que l'application de CL-PL avant REL-RED produit une agrammaticalité : les contribuables qui sont quittes d'impôts seront taxés quand même / les contribuables qui en sont quittes seront taxés quand même / *les contribuables quittes seront taxés quand même.⁹

Si on suppose que le noeud S domine toujours l'adjectif complexe malgré la disparition superficielle du pronom relatif et de la copule, on peut expliquer - à l'aide de la contrainte de Chomsky (1971) qui bloque l'extraction quand l'élément doit sauter plus d'un noeud cyclique, ou celle de Ross (1967) sur les NP complexes, qui a le même effet -, que l'extraction est impossible dans (32) mais possible dans (33). Cela implique aussi que la convention PRUNING de Ross, qui élague les noeuds qui ne branchent plus après des transformations de suppression, ne s'applique pas, et cela suppose qu'il reste après la réduction de la relative une structure :



ce qui expliquerait que la coordination et la coréférence des adjectifs complexes avec l'expression tout en étant est possible, comme je l'indiquerai plus bas à propos de l'exemple (46). De même, comme ne le signale Nicolas Ruwet, on doit supposer qu'un S domine toujours les structures ayant subi GAPPING : Pierre plait plus à Julie que Jacques à Marie.

On pourrait objecter que certains adjectifs simples sont employés parfois avec des compléments prépositionnels. Ce sont des expressions idiomatiques : aveugle de naissance, jaune d'or ou semi-idiomatiques : court de jambes, haut de trois mètres ; ce sont aussi les constructions de "causalité" : vert de peur, vert d'usure, ? lourd d'avoir mangé de la

choucroute, plein d'idées, etc... A mon avis, il existe une très nette différence d'intuition quant aux liens qui unissent l'adjectif et son complément dans le cas des adjectifs simples et des adjectifs complexes. Les distinctions syntaxiques qui vont opposer les adjectifs simples (isolés, ou suivis de PP idiomatique ou causal) et les adjectifs complexes (toujours suivis d'un complément prépositionnel) sont accompagnées d'une variation "sémantique" de l'emploi du PP : le PP qui suit l'adjectif simple le qualifie, lui apporte un surcroît d'information : jaune d'or, ? lourd d'avoir trop mangé, tandis que le PP qui suit l'adjectif complexe le détermine, à la manière d'un génitif dans le NP, et restreint son champ.

Cette différence d'intuition est corroborée par des contraintes sur l'extraction. On ne peut rien extraire des idiomés, même dans une phrase simple :

- (34) cette robe est jaune d'or
*cette robe en est jaune (, d'or)
ce type est aveugle de naissance
*ce type en est aveugle (, de naissance).
ce sapin est haut de trois mètres
*ce sapin en est haut (, de trois mètres)
ce livre est lourd de trois kilos
*ce livre en est lourd (, de trois kilos).

La relation de causalité permet l'extraction dans les phrases simples et aussi, contrairement aux adjectifs complexes, lorsque les adjectifs simples sont en position épithète.¹⁰

(35) ce type est { plein d'idées }
{ vert de peur }

ce type en est { vert(, de peur) }
{)plein(, d'idées) }

j'ai vu ces types { verts de peur }
{ pleins d'idées }

j'en ai vu ces types { verts, de peur }
{ pleins, d'idées }

? ces types sont lourds d'avoir trop mangé de choucroute

? ces types en sont lourds

? j'ai vu ces types lourds d'avoir trop mangé de
choucroute

? j'en ai vu ces types (drôlement) lourds, d'avoir
trop mangé de choucroute.

(35) renvoie aux interprétations du pronom en comme de ce fait, que l'on prend soin de distinguer des interprétations se référant à des NP compléments directs de noms ou de verbes. Ces exemples ne sont pas isolés, même s'ils semblent peu naturels, comme d'ailleurs beaucoup d'exemples concernant le pronom en ; personnellement j'accepte avec une intonation appropriée il a recousu des culottes transparentes d'usure / il en a recousu des culottes transparentes, d'usure, etc.¹¹

De plus, le complément de l'adjectif complexe ne semble pas être soumis à des contraintes de longueur, contrairement à celui de l'adjectif simple :

(36) un type capable de partir à la campagne par un temps pareil avec un transistor et un vélo qui ...

? % une culotte verte de l'usure du temps qui passait très vite à cette époque ...¹²

L'important, c'est que les distinctions mises à jour par les possibilités d'extraction vont être corroborées par d'autres faits indiquant la dérivation des adjectifs complexes au moyen de la réduction de relative. Mais cela ne nous dit rien encore sur la dérivation des adjectifs simples.

Les arguments suivants vont dans cette direction.

En français, le déterminant les seuls garantit une interprétation restrictive ; il exige qu'une relative restrictive, ou un équivalent fonctionnel comme un adverbe et un PP, suive le nom qu'il détermine. Bien que ce déterminant n'ait pas fait l'objet d'études approfondies, il ne servira de test.

Il ne s'agit pas de l'emploi un peu archaïque de les seuls qui signifie "uniquement" : "j'aime les seules tartes aux fraises" peut signifier "j'aime uniquement les tartes aux fraises". Dans l'acception restrictive qui m'occupe, l'absence de la relative conduit à une agrammaticalité. Le locuteur natif sent que quelque chose manque.¹³

(37) les seuls livres { de Balzac de cette bibliothèque } (sont
 { que je connaisse })là

Or ce sentiment de manque subsiste si le nom est accompagné d'un adjectif simple, et disparaît s'il est accompagné d'un adjectif complexe :

- (38) *les seuls livres rouges sont là
les seuls livres susceptibles de te plaire sont là
*j'ai photographié les seuls enfants blonds
j'ai ramassé les seules pierres susceptibles de
former un collier pour toi

(Les exemples agrammaicaux de (38) ne doivent pas être interprétés comme des reprises ou des échos de phrase pré-supposée).

Il ne s'agit pas d'un problème stylistique de longueur ou de "poids" syntagmatique. Les adjectifs simples munis de compléments fournissent les mêmes agrammaticalités :

- (39) *Jules a raccomodé les seules culottes vertes d'usure
*les seuls aveugles de naissance arrivent.

Des contraintes du même genre se rencontrent avec les pronoms possessifs. Ceux-ci sont incompatibles avec les relatives restrictives et les adjectifs complexes, mais compatibles avec les adjectifs simples :

- (40) je te donnerai mes livres rouges
*je te donnerai mes livres qui sont rouges
*je te donnerai mes livres capables de te plaire

Avec l'adjectif simple, le non peut être supprimé. Cela n'est pas possible avec l'adjectif complexe ou la relative restrictive :

- (41) Montrez-moi les rouges
* Montrez-moi les capables de me plaire
*Montrez-moi les qui sont rouges.

Une différence de niveau de discours apparaît lors de l'extraction du pronom en hors de NP indéfinis. Le français standard n'accepte cette extraction qu'avec les adjectifs simples. Le français familier l'accepte dans les autres cas.

(42) j'ai { des crayons rouges } (Français standard,
(du vin rouge) écrit)

j'en ai { des rouges }
(du rouge)

*Des concepts, Marx en avait des (qui étaient) capables de faire la révolution.

(43) j'en ai { du qui est bien rouge } (Français familier,
(des qui sont rouges) parlé)

j'en ai { du capable de te plaire }
(des capables de sauter au plafond)

Une fois de plus, les adjectifs complexes se comportent comme les relatives. Nicolas Ruwet m'a communiqué que les pronoms démonstratifs provoquent la même distinction entre simples et complexes. Celui, celle ou ceux doivent être suivis dans le français standard par une proposition relative : celui que je préfère, ceux que j'ai vus, ou un PP : celle de la cuisine. Le français familier accepte les adjectifs complexes dans cette position, mais refuse les adjectifs simples : je t'ai envoyé rien que ceux capables de te plaire/ /*je t'ai envoyé rien que ceux rouges.

Le test de la coordination indique que les adjectifs complexes se lient plus facilement aux relatives que les adjectifs simples :

- (44) *les seuls livres rouges et qui se trouvent sur le dernier rayon ...

les seuls oiseaux capables de voler 3.000 kms et qui soient aussi des animaux domestiques ...

Ces faits sont encore plus nets en anglais, sans doute à cause de la place de l'adjectif. Cette langue posséderait-elle des classes différentes d'adjectifs à déterminer par des échelles..?

- (45) *the only migratory birds and that are also domestic animals

the only birds capable of flying 3.000 kms and that are also domestic animals

Ces faits confirmeraient l'idée que les adjectifs complexes, contrairement aux adjectifs simples, sont dérivés de relatives. Cette idée est renforcée par l'argument tout en V-ant. Je l'ai indiqué à propos de (29), ^{un sujet profond, peut être} seul un sujet superficiel qui a été/interprété comme le sujet de cette expression.

En français, cette expression n'est pas liable à un adjectif simple, mais l'est à un adjectif complexe :

- (46) a.*les seuls enfants beaux tout en étant petits sont là
b. les seuls enfants capables de sauter le mur tout en étant parfaitement incapables de courir sont là.
c.*je cherche les seuls fruits frais tout en étant mûrs

- d. je cherche les seuls fruits susceptibles de me rafraîchir tout en étant mûrs
- e. je cherche les seuls fruits qui soient frais tout en étant mûrs
- f. je cherche les seuls fruits qui soient susceptibles de me rafraîchir tout en étant mûrs.

Même chose en anglais :

- (47) *I am looking for the only fresh fruits while being
ripe
I am looking for the only fruits likely to cool me
off while being ripe

Dans ces dernières phrases, l'agrammaticalité est due au fait que l'adjectif mûrs ou ripe doit se rapporter au sujet de la phrase je ou I. Cette relation est interdite à cause du pluriel dans (46) et dans (47), à cause de l'impossibilité pour ripe de se rapporter à un humain. On pourrait se demander si l'expression tout en V-ant n'est pas attachée, dans les exemples grammaticaux, au VP contenant l'infinitif plutôt qu'à la relative contenant le syntagme adjectival. Dans (46.d) le sujet de l'expression renverrait au sujet de l'infinitif, et non au mot fruits lui-même et directement. Cela semble improbable, si l'on regarde (46.b) où capables et incapables sont nettement sentis comme des adjectifs coordonnés et contrastifs. Mais surtout, dans (48), le sujet de l'expression doit être le NP sujet de la phrase, et non le NP complément, comme on aurait pu s'y attendre par parallélisme avec (46.d) si l'expression tout en V-ant était attachée au VP infinitif:

- (48) Marie a permis à Pierre de partir tout en étant $\left. \begin{array}{l} (*\text{certain} \\ \text{certaine} \end{array} \right\}$
qu'il n'en ferait rien.

Dans (48) l'expression tout en V-ant renvoie à Marie et non à Pierre. Tous les points qui précèdent seraient expliqués si les adjectifs complexes étaient dérivés au moyen d'une réduction de relative.

L'argument tout en étant indique que les adjectifs simples doivent être dérivés par les règles de la base directement dans le syntagme nominal : la grammaticalité de (46.e) contraste avec l'agrammaticalité de (46.c.), alors que (46.d) et (46.f) sont tous deux grammaticaux. Si la structure tout en étant doit obligatoirement être ordonnée à un noeud S, et au noeud S représenté dans l'indicateur syntagmatique de la page 64, et si les adjectifs simples n'étaient pas dérivés au moyen de la réduction de relative mais directement dans la base, on expliquerait le contraste (46.c) / (46.d).

Ces arguments syntaxiques sont corroborés par des propriétés distributionnelles. Dans le syntagme nominal, les adjectifs complexes se comportent encore comme les relatives:

- (49)a. le seul toit $\left. \begin{array}{l} \text{gris} \\ ?\text{qui soit gris} \\ (? \text{susceptible d'être repeint}) \end{array} \right\} \text{ de Paris...}$
- b. la seule porte de Paris $\left. \begin{array}{l} * \text{grise} \\ \text{qui soit grise} \\ (\text{susceptible d'être repeinte}) \end{array} \right\} \dots$

Si l'on allonge le PP de (49.a), il se produit une nette amélioration : le seul toit (qui soit) susceptible d'être repeint de cette vieille ville ... ; tandis que si l'on allonge l'adjectif simple, aucune amélioration n'apparaît : *le seul type de Paris aveugle de naissance ... Les faits sont plus nets quand l'adjectif simple suit ou précède l'adjectif complexe ou la relative :

(50) les seuls juges intègres $\left\{ \begin{array}{l} \text{qui soient} \\ \emptyset \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{susceptibles de relâ-} \\ \text{cher l'accusée} \end{array} \right\}$

*les seuls juges $\left\{ \begin{array}{l} \text{qui soient} \\ \emptyset \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{susceptibles de relâcher} \\ \text{l'accusée intègres} \end{array} \right\}$

Enfin, le français supporte l'accumulation de deux relatives restrictives de suite, mais jamais de trois ; les adjectifs complexes se comportent comme les relatives :

(51) les seules fleurs jaunes $\left\{ \begin{array}{l} \text{qui soient} \\ \emptyset \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{susceptibles de te plaire} \\ \text{dont je t'avais parlé ...} \end{array} \right\}$

*les seules fleurs capables de fleurir susceptibles de te plaire dont je t'avais parlé ...

En résumé, les adjectifs complexes et les adjectifs simples appartiennent à des classes différentes, et doivent avoir des dérivations différentes. Les adjectifs, simples doivent être dérivés directement dans le NP, à la droite et près de la tête du syntagme. Ils sont dérivés à la droite des pseudo-adjectifs pour éviter l'agrammaticalité de

"*la carte magnifique postale". Les adjectifs complexes, comme les relatives, doivent être engendrées à la droite du NP. Les arguments portant sur l'extraction (cf. (32) -(35)), les possibilités de coordination et la coréférence de l'expression tout en V-ant suggèrent que les adjectifs complexes proviennent d'une phrase enchâssée.

Avec mon hypothèse, les adjectifs simples auraient deux dérivations possibles : l'une dans le prédicat, l'autre directement dans le NP. La transformation de réduction de relative devrait alors être formulée de telle sorte qu'elle ne puisse pas s'appliquer en présence d'un adjectif simple et seul dans le prédicat. Sinon elle produirait des phrases agrammaticales de (49) ou de (44). Cette contrainte est formulable à l'aide des échelles, puisque l'avantage de cette notation est précisément de rendre possible des opérations morphologiques, syntagmatiques ou transformationnelles tenant compte des échelons du syntagme et non seulement du syntagme adjectival, considéré comme un tout homogène. Il suffirait de proposer la formule (en anticipant un peu le formalisme) :

$$(52) \quad \text{Qui être} \Rightarrow \emptyset \quad / \quad \text{---} \quad A_2 \quad \neq \quad \dots$$

pour obtenir le bon résultat.

On pourrait imaginer les choses autrement. Joe Emonds m'a suggéré un principe selon lequel, lorsqu'il y aurait plusieurs dérivations possibles dans la grammaire pour la même relation grammaticale, on devrait choisir le chemin le plus court.

Ce principe a le même effet que la contrainte imposée à la règle (52), à savoir : donner la préférence à la dérivation dans la base des adjectifs simples, puisque le chemin passant par la réduction des relatives est "plus long". Qu'une construction ait deux dérivations possibles n'est pas incompatible avec une grammaire générative.

D. - Les différences syntaxiques distinguant les adjectifs simples et les adjectifs complexes sont souvent accompagnées d'une différence sémantique. L'exemple le plus frappant est sans doute celui de susceptible, qui, en simple, signifie "facile à vexer", et en complexe, "capable de", "dont il est vraisemblable que". De même, une "personne capable" est une "personne compétente", tandis que l'on peut être "capable de tout" ou "capable de rien", sans faire référence à aucun type de savoir. On peut aussi être "fier de quelque chose" sans être "fier" pour autant, c'est-à-dire "vaniteux", etc...

E. - Une classe d'adjectifs semble échapper à la distinction simple / complexe, et doit par conséquent être séparée des deux premières. Il s'agit d'adjectifs comme intéressant, inexplicable, indestructible. Dans un certain nombre de cas, ils se comportent comme les adjectifs complexes ; ils peuvent se trouver après les seuls : ? j'ai acheté les seuls livres indestructibles / ? les seuls livres intéressants sont là (Cf. (38)) ; ils sont incompatibles avec les possessifs (à moins d'une interprétation écho) : ? je te prêterai mes livres intéressants (Cf. (40)). Toujours sans interprétation écho, l'omission du nom est douteuse : ? prête-moi l'inexplicable,

? donne-moi plutôt l'intéressant (Cf. (41)), etc... En revanche, dans le NP, leur position ressemble à celle des adjectifs simples : ? les seuls livres de Marie intéressants... (Cf. (49)) ; la coordination avec l'expression tout en étant est douteuse : ? les seuls livres indestructibles tout en étant lisibles sont là ? j'ai acheté les seuls livres indestructibles tout en étant lisibles (Cf. (46)) ; la co-occurrence avec ceux ... est également très douteuse, contrairement aux adjectifs complexes : ? rien que ceux intéressants, ? celle indestructible .. Par ailleurs, ils apparaissent en structure superficielle entre les adjectifs simples et les adjectifs complexes : *un livre intéressant rouge, *un livre capable de te plaire intéressant, un livre rouge intéressant capable de te plaire. Enfin, certains adjectifs ont une ambiguïté qui suggère la nécessité d'une distinction de classe (Cf. Ch. 5 pour les rapports de la théorie et de ses ambiguïtés). Par exemple épouvantable, adjectif simple signifiant approximativement "horrible", a aussi l'emploi "susceptible d'être épouvanté" etc... Je laisserai ouverte la question de la dérivation de ces adjectifs. J'indiquerai seulement qu'ils ont en commun une présupposition que n'ont pas les autres, celle d'avoir un "sujet" qui n'est pas le nom de tête du syntagme, et qui est présent dans un PP en par ou pour : intéressant pour tout le monde, inexplicable par la théorie d'Einstein.

Avec les adjectifs complexes, c'est le nom "tête de syntagme" qui est le sujet de l'infinitive complément s'il y a lieu : un type₁ capable de mentir₁.

c. (Cf. (40))
je t'enverrai) mes tech- (spécialisés)
) niciens (compétents)
) (*coupables envers la loi)
) (*experts en zoologie)
) (*allergiques au foin)

) mes ingréd- (*solubles dans l'eau)
) ients (*bons pour la cuisine)
) (salés)
) (contrôlés)

) mes plans (*faciles à faire)
) (*compatibles avec le)
) (sol)
) (ardents)
) (phantasmatiques)

d. (Cf. (42)) français standard, écrit

j'en ai des (bons)
 (faciles)
) *bons)
 (fantastiques)
) *chantés aux chinois par Aznavour)
) *experts en zoologie)
) (*solubles dans l'eau)
) *bons pour tous)

e. ceux (présentés à la reine)
) abîmés par la pluie)
) faciles à faire)

rien que celles (expertes en la matière)
) compatibles avec ta théorie)
) solubles dans l'eau)
) *saines)
) *bonnes)
) (*gentilles)

A côté de ces paradigmes, il existe une construction qui semble fournir un contre-exemple à l'homogénéité de la classe des adjectifs complexes. Elle n'a été indiquée par Nicolas Ruwet. Il s'agit des expressions quelque chose de Adj. quelqu'un de Adj. Il y a aussi rien de Adj. Ces expressions distinguent bien les adjectifs simples des adjectifs complexes comportant la préposition de, mais les intuitions sont nettement meilleures si l'adjectif est suivi d'une autre préposition ; comme le montre le cas des adjectifs simples suivis de PP, il semble que ce soit la succession des deux PP en de qui exclue les séquences.

Voici le paradigme :

- (54) quelque chose de { hon
 } gai
 } sain
 } gentil
 } **capable de te plaire
 } *susceptible de te plaire }
- quelqu'un { d' { agréable à voir
 } { agressif envers Chomsky
 } { expert en zoologie
 } }
 { de bon pour les animaux }
- quelque chose de { 1? * vert d'usure
 } * jaune d'or
 } ? * lourd de trois kilos }
- quelqu'un { d'?*aveugle de naissance
 } de *plein de soupe }

Avant d'en savoir plus sur ces constructions, je laisserai ouverte la question de savoir s'ils offrent un réel contre-exemple à la distinction entre simples et complexes.

Pour conclure, je rappellerai que la classification ainsi proposée est faite en termes de structure profonde, puisqu'elle repose sur des arguments concernant leur dérivation. Si les items lexicaux sont véritablement insérés dans la structure profonde, cette classification aura plus de chance d'expliquer l'acquisition du langage par l'enfant qu'une classification faite par exemple uniquement en termes de structure superficielle.

Section 3 : Une échelle d'adjectif.

A. - Nous avons vu que les pseudo-adjectifs ne présentent aucune propriété syntaxique particulière. Ils sont définis négativement : ils ne sont pas prédicatifs, ils ne prennent pas de modifieurs comme très, plus... que, etc., ils ne peuvent être suivis d'aucun complément prépositionnel. Ils doivent être insérés tout de suite à droite du non-tête de syntagme. A cause de cela, ils seront au plus bas échelon de l'échelle, soit A_1 . Les adjectifs simples sont prédicables, et spécifiés par un adverbe de degré. Ils doivent se trouver relativement près de la tête du syntagme, mais néanmoins à la droite des A_1 . Je les appellerai A_2 .¹⁴

Les adjectifs complexes sont prédicables, spécifiés et suivis d'un syntagme prépositionnel déterminatif. Les adjectifs complexes se situent à la fin du syntagme nominal et par conséquent sont les plus éloignés de la tête. Je les appellerai A_3 .

Dans ces classifications, je m'éloigne un peu de la grammaire de base traditionnelle. Si l'on voit apparaître une organisation hiérarchique entre les échelons de l'échelle, puisque les A_3 ont des propriétés que les A_2 n'ont pas, et ainsi de suite, il n'en résulte pas que dans les règles de réécriture A_3 se réécrit A_2 , et A_2 se réécrit A_1 . Les trois classes sont dérivées parallèlement. Chomsky (1970.a) indiquait les liens de la notation par "barres" au système harrissien :

"Une structure de ce genre est une réminiscence du système de structure syntagmatique développé par Harris dans les années 1940. Dans le système de Harris, des considérations s'appliquant aux catégories représentées par la forme X^n (n étant un numéral) s'appliquent aussi à des catégories représentées dans la forme X^m ($m < n$) ..."

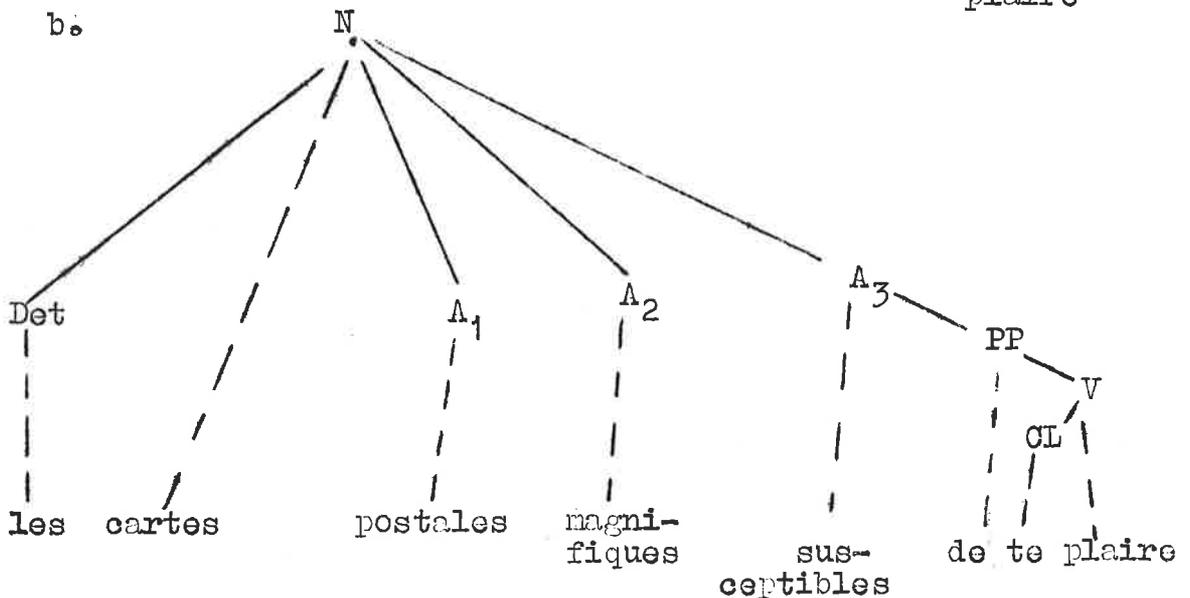
Cette manière de considérer les règles de réécriture réduit le nombre de catégories non terminales, c'est-à-dire intermédiaires entre le symbole majeur et l'item lexical. On rejoint ici certaines intuitions de Tesnière (1953), formalisées par Hays (1964), pour les grammaires de dépendance. Je cite Jane Robinson (1970) :

"Contrairement à la relation "est un" des grammaires de constituants, la relation de "dépendance" est définie directement en termes d'éléments terminaux d'une suite, si bien que la grammaire de dépendance utilise uniquement des catégories terminales, et il ne survient aucune occasion d'élaguer des noeuds non terminaux d'indicateurs de dépendance. En même temps, la GD conserve la notion de SYNTAGME, en y ajoutant la notion de GOUVERNEUR. Un syntagme consiste en un élément plus tous ses dépendants directs et indirects. Par exemple, dans une GD, un NP signifie "un syntagme gouverné par un N", et dans un indicateur-D, le N gouvernant est explicitement distingué pour chaque NP. Cet élément explicitement distingué remplit le rôle de TETE. Si l'élément ne gouverne aucun dépendant,

alors la tête et le syntagme sont co-extensifs. Par exemple, les noms propres peuvent être, et sont typiquement, à la fois N et NP."

Je représenterai l'exemple (55.a) par l'arbre (55.b) :

(55) a. les cartes postales magnifiques susceptibles de te plaire



Mon analyse est proche de celle de Williams (1971) sur les phrases gérondives. Ce dernier est conduit à supposer une hiérarchie à quatre degrés dans le syntagme verbal, qu'il note en multipliant le nombre de barres de la notation chomskienne. Après avoir délimité trois classes de compléments du verbe, comme (i) les compléments directs et indirects, (ii) les compléments gérondifs, et (iii) les compléments de "phrase", il montre que ces compléments doivent se présenter dans l'ordre (i) - (ii) - (iii), et que toute permutation produit une agrammaticalité, d'importance croissante, selon la perturbation apportée par rapport à l'ordre initial :

- (56) John hasn't offended Bill; by telling jokes since returning home
- | | | | | |
|-------|---|---|---|--|
| * | " | " | " | Bill since returning home by telling jokes |
| ** | " | " | " | by telling jokes Bill since returning home |
| *** | " | " | " | by telling jokes since returning home Bill |
| **** | " | " | " | since returning home Bill by telling jokes |
| ***** | " | " | " | since returning home by telling jokes Bill |

William's remarque que les nombres de la classe (i) sont "hautement catégorisés" vis-à-vis du verbe, que ceux de la classe (ii) le sont moins, mais le sont plus que ceux de la classe (iii). C'est ce que nous avons vu avec les adjectifs. Les expressions notées dans la table 1 de l'Annexe I montrent à quel point les noms et les A_1 sont "hautement catégorisés". Ils le sont de moins en moins avec les A_2 et les A_3 . J'ai déjà dit que l'ordre $N A_1 A_2 A_3$ était impératif. On retrouve la même agrammaticalité croissante si on inverse parallèlement les éléments de la suite :

- (57) la carte postale magnifique susceptible de te plaire
- | | | | |
|-------|---|---|---|
| * | " | " | postale susceptible de te plaire magnifique |
| ** | " | " | magnifique postale susceptible de te plaire |
| *** | " | " | magnifique susceptible de te plaire postale |
| **** | " | " | susceptible de te plaire postale magnifique |
| ***** | " | " | susceptible de te plaire magnifique postale |

Ces paradigmes renforcent l'idée que la distance à la tête possède un rôle théorique important.

B. - La structure (55) ne résout pas un problème que les dérivations transformationnelles des A_1 tentaient de résoudre : la description des fonctions grammaticales dont le locuteur natif a l'intuition dans les exemples de (58) :

- (58) a. le voyage présidentiel
- b. les élections présidentielles
- c. la réorganisation ministérielle du code de la route
- d. la réorganisation ministérielle du président
- e. la réorganisation ministérielle du gouvernement

Je reviendrai sur ce qui distingue ces NP dans le chapitre III. Pour le moment, je m'intéresse au fait que dans (58.a) le A_1 est senti comme le "sujet" du nom ; dans (58.b) comme l'"objet" ; dans (58.c) comme le sujet, dans (58.d) comme l'objet ; dans (58.e) il y a ambiguïté : le A_1 peut être interprété comme sujet ou objet.

Dans la théorie standard, les fonctions grammaticales sont indiquées par les configurations d'arbre. Une hypothèse transformationnelle permet de poser en structure profonde une structure ayant les configurations requises pour exprimer la fonction objet ou sujet, par exemple. L'engendrement direct dans la base n'offre pas cette possibilité.

Cette fonction doit pourtant être exprimée dans la grammaire.

Jackendoff (1972) a étudié en détail des fonctions impossibles à représenter, selon lui, par des configurations d'arbre ; il s'oppose en cela en s'appuyant sur Gruber (1965), à Fillmore (1968) qui s'était penché sur le même problème. Ces fonctions sont appelées relations thématiques. Il montre en particulier qu'une analyse tendant à représenter chaque fonction thématique par un syntagme nominal ou prépositionnel distinct est inadéquate, puisque très souvent les mêmes éléments portent plusieurs fonctions thématiques. En outre, il considère que les adjectifs sont porteurs des mêmes fonctions thématiques que les noms. Par exemple, le PP de (59.a) et l'adjectif de (59.b) sont avec le verbe dans la relation thématique "locatif" :

- (59) a. John stayed in the room.
b. John stayed angry.

En général, les adjectifs portant les relations thématiques, chez Jackendoff, appartiennent à ma classe A_2 , et se situent au degré 2 de sa hiérarchie thématique ; ils sont lieu, source ou but.

Si ce genre d'hypothèse devait être retenu pour exprimer les relations entre le nom et le A_1 , il s'agirait plutôt des fonctions thème et agent, correspondant respectivement aux interprétations objet et sujet. Par exemple, dans (58.a) le A_1 est agent, puisqu'il peut correspondre à la structure "le président voyage délibérément" ; dans (58.b) le A_1 est thème puisqu'il peut correspondre à la structure "les élections qui portent le président au pouvoir." Dans (58.c), le A_1 est agent puisqu'il peut correspondre à la

structure "la réorganisation par le Ministère du code de la route", et dans (58.d), le A_1 est thème, puisque le "ministère" est l'élément qui fait l'objet du changement, etc...

Les noms du lexique seraient donc catégorisés, comme les verbes, en fonction des relations thématiques dans lesquelles ils peuvent entrer. Ceci est particulièrement important; car les fonctions thématiques appartiennent à la syntaxe et sont distinctes de la description sémantique particulière à l'item lexical, c'est-à-dire de sa "définition".

Si une phrase comme (58.e) est ambiguë, c'est parce que rien dans le contexte ne nous permet de décider qui est l'agent et qui est le thème. Seule la connaissance du monde, ou une information sur la Constitution du pays, peut indiquer cela. Ce que sait le locuteur natif, toutefois, c'est qu'il y a là un thème et un agent, de toute façon. La jonction du thématique et de la sémantique s'obtient dans la détermination de ce qui peut être agent et thème, et de ce qui ne peut pas l'être. Dans (58.d) par exemple, ce sont ces "indications" sémantiques qui font choisir plutôt l'interprétation "le président réorganise le ministère" que l'interprétation "le ministère réorganise le président". J'y reviendrai dans le Chapitre III.

Chomsky (communication personnelle) m'a suggéré de rapprocher ces constructions ^{des constructions} ergatives. Bien que le français ne présente pas a priori des différences de cas, cette idée ne paraît féconde sur le point suivant : on sait que les langues à ergatif traitent les sujets des verbes intransitifs

avec les mêmes désinences que les objets des verbes transitifs ; en français, il s'agirait d'une réalisation thématique d'un phénomène morphologique reconnaissable dans des langues comme le basque, l'esquimo, le chinook, les langues caucasiennes ou australiennes, etc..., c'est-à-dire un grand nombre de langues.

Alice Harris (communication personnelle) m'a signalé également que dans beaucoup de langues, le cas ergatif est l'homophone du cas possessif. Cela serait corrélatif au fait qu'en français les adjectifs possessifs, les syntagmes prépositionnels en de, et les A₁ aient aussi cette ambiguïté fonctionnelle. Dans la voiture présidentielle / du président, sa voiture, l'adjectif A₁, le PP et l'adjectif sa peuvent exprimer la relation possessive. Dans sa réorganisation ministérielle, l'adjectif sa porte la fonction thématique agent, obligatoirement : alors que dans (58.e) seul le contexte peut désambiguïer l'exemple, l'exemple précédent n'est pas ambigu. Ce fait infirme une hypothèse de Ruwet (1972, ch. 6), sur laquelle je reviendrai dans le Chapitre III.

Des faits de ce genre mériteraient une analyse beaucoup plus approfondie, si j'en avais la place et le temps.

C. - Je dirai un mot des adjectifs que Milnor (1967) appelle les modaux. Le français met souvent des adjectifs simples avant le nom : le vieil homme, le bel oiseau, le gigantesque avion, ou la petite fille, les jeunes mariés, etc... Les uns produisent des effets stylistiques, les autres sont presque

des expressions idiomatiques. Mais ils appartiennent aux A_2 , car ils peuvent être modifiés : un très vieil homme, de très jeunes mariés.

Les modaux se trouvent obligatoirement devant le nom¹⁵, et directement à sa gauche. J'en rappelle quelques uns :

- (60) un simple soldat \neq un soldat simple
un ancien professeur \neq un professeur ancien
un sacré farceur \neq un farceur sacré
un grand homme \neq un homme grand,
etc...

Ces modaux ne sont pas modifiables : *un très simple soldat, *un très sacré farceur, ou bien la modification produit un changement de classe : un très grand homme. Cette classe de modaux ne semble pas vraiment homogène. En particulier, lorsque l'ambiguïté est possible, les adjectifs peuvent être modifiés. Un très bon docteur, par exemple, est une expression ambiguë. Il peut s'agir d'un docteur très bon de caractère ou très bon comme docteur. Cette modification n'est pas possible si l'expression n'est pas ambiguë : *un très simple soldat, *un très sacré farceur. Est-ce à dire que les adjectifs du type bon appartiennent à la même catégorie, et présentent simplement une ambiguïté sémantique à l'intérieur de cette catégorie, contrairement aux adjectifs du type simple ? Le critère de distance des éléments par rapport à la tête va permettre de donner une réponse.

Le modal ne peut être séparé du nom que par un autre modal¹⁶ :

(61)	un grand simple soldat	M M N
	un parfait vrai poète	M M N
	un gentil simple soldat	A ₂ ^M N
	un sympathique ancien profes- seur	A ₂ ^M N
	* un bon vieux docteur (si <u>bon</u> = comme docteur)	M A ₂ N
	* un sacré gentil farceur	M A ₂ N

Il semble que les modaux et les adjectifs simples s'organisent en image miroir autour du non-tête, le modal correspondant à l'A₁. Je ne vois aucun argument syntaxique, pour le moment, permettant de choisir entre une analyse qui engendre directement les modaux dans la base à la gauche du non, et une analyse qui les dérive transformationnellement, par inversion, à partir d'une structure profonde N A₁. La première solution paraît souhaitable, car elle rendrait les "inversions" mallarméennes (Cf. Ch. 5 : mentales denrées, spirituel zodiaque) conservatrices de structure au sens de Emonds (1970). Les A₂ seraient aussi dérivés directement en position prénominale, par une règle de base appartenant à la grammaire de l'ancien français, et conservée dans la grammaire du français moderne: cela rendrait compte de l'intuition d'archaïcité qui accompagne ces constructions, ou de l'aspect "figé" de la plupart des expressions : petite fille, vieille dame, etc... L'inversion stylistique des A₂ serait également conservatrice de structure.

D. - En principe, n'importe quelle règle de la grammaire choisit de faire appel ou de ne pas faire appel aux échelons dans sa formulation. En morpho-phonologie, il semble qu'il soit avantageux d'utiliser les échelons. En étudiant les dérivations lexicales, Dell (1970) remarque sans pouvoir l'expliquer que sa règle de transposition $(\text{in}_A (X))$ ne peut pas s'appliquer aux adjectifs imprédicables. On a bien un héros est immortel, ces pratiques sont inhumaines, mais on n'a pas *les élections imprésidentielles, *la lumière insolaire.

Dans la théorie standard, faudrait-il dire que les adjectifs sont spécifiés positivement ou négativement pour cette règle, ce qui serait ad-hoc ? Il faudrait alors admettre qu'il y a deux adjectifs populaire, par exemple, puisque dans une acception la transposition est possible : un tyran est impopulaire, et pas dans l'autre : *les démocraties impopulaires. Cela revient à admettre la distinction de deux classes d'adjectifs: Stephany (1970) propose une règle de redondance spécifiant que les adjectifs munis du trait (- Prédicable) reçoivent aussi le trait (- Modifiable). On pourrait proposer une règle de redondance du même type, qui indiquerait que les adjectifs notés du trait (- Prédicable) seraient spécifiés (- Règle de transposition_A (in_A (A))).

Dans le système échelonné, il ne serait pas nécessaire de construire des implications entre les propriétés, ce qui est obligatoire avec les règles de redondance. Qu'est-ce qui prouve, en effet, que l'implication ne va pas dans l'autre sens ? De plus, il existe des adjectifs prédicables qui ne prennent pas ce préfixe : *une maison inpetite.

Il est plus simple de formuler une règle négative (comme est négative la règle de "stress maximum" de la théorie de Halle-Keyser sur le mètre iambique anglais) : la règle de transposition ne s'applique pas aux A_1 . Cela laisse à d'autres contraintes (comme dans la théorie de Halle-Keyser) le soin de déterminer ce à quoi elle peut s'appliquer.

Il serait intéressant de savoir pourquoi cette règle ne s'applique pas aux A_1 , alors que ces derniers comportent très souvent d'autres préfixes : post-, supra-, inter-, pré-, etc... (Cf. Anne Zribi (1973)). En termes traditionnels, on pourrait dire que les adjectifs non prédicatifs, à cause des relations qu'ils entretiennent dans le lexique avec les noms, ne se prêtent pas à la négation, contrairement aux adjectifs liés aux verbes, comme inexplicable. Les préfixes post-, supra-, sont plus proches des prépositions. Je laisse cette question ouverte.

Il serait également intéressant de lier la théorie des échelles à l'application des règles phonologiques de l'accentuation : Morris Halle (1973) signale que pour des "raisons obscures", des mots anglais comme exaltation, relaxation se comportent différemment, pour l'accent et la réduction de la voyelle prétonique, des mots comme consultation, information. On reconnaît aux premiers la forme d'une "structure interne de constituant" et aux seconds une "concaténation linéaire de morphèmes". Si l'anglais possédait une échelle nominale dans laquelle ces deux classes de mots occupaient deux échelons distincts, la discrimination faite par la règle phonologique trouverait une formulation simple (Cf. Chap. III).

Une dernière indication : Les A_1 ne peuvent être suivis (ne peuvent dominer) (d')aucuns compléments : *une carte (postale de partir à la campagne), *un système (solaire de peur), etc. Pour ces derniers exemples, Richie Kayne m'avait suggéré, à un moment où j'utilisais la notation par "barre" un principe général ou universel, selon lequel un symbole \bar{X} ne devait pas se réécrire en un symbole \bar{Y} . Un principe de ce genre réduirait le nombre des dérivations possibles de la grammaire.

Mais ce principe exige l'abandon de la notation $\bar{X} \longrightarrow X$ (Comp....) qui n'était que la traduction de l'ancienne distinction syntagme / catégorie lexicale (Cf. Introduction). En effet, avec cette notation, le Comp peut contenir un élément "double-barre", par exemple.

Transposé dans une grammaire contenant des échelles, ce principe devient plus précis et encore plus restrictif. Il serait de la forme :

$$X^m = \neq \Rightarrow Y^n$$

(où $n > m$), \underline{n} , \underline{m} renvoyant aux échelons, X, Y aux catégories. Il faudrait connaître l'échelle du syntagme prépositionnel, pour confirmer ce principe. Mais on peut voir déjà qu'il explique les mots composés : on a vert foncé, chou-fleur et non *vert-capable de foncer, *maison-construction par l'architecte.

Je préfère laisser cette recherche en suspens, car elle implique une connaissance plus approfondie de la grammaire. C'est aussi pourquoi je n'ai pas annoncé le principe dans l'introduction. De toutes façons, il est évident qu'il existe une contrainte de ce genre sur les dérivations, qu'une grammaire doit expliquer. (Cf. Chap. III).

TABLEAU RECAPITULATIF

	A ₁	A ₂	A ₃	(Relative restrictive)
Modifieur	-	+	+	0
Complément Prépositionnel déterminatif	-	-	+	0
Les seuls N...	-	-	+	+
Poss. N	+	+	-	-
Article défini Ø ...	+	+	-	-
Article indé- fini... (<u>standard</u>)	0	+	-	-
Démonstratif...	0	-	+	+
Coordination avec les Relatives	0	-	+	+
Coordination avec <u>tout en V-ant</u>	0	-	+	+
? Quelque chose de ...	0	+	?-	0

NOTES DU CHAPITRE I.

¹
(p.32) L'exemple (7) est une transposition des exemples de

Postal :

* most Itali_jans live there_j

* the her_iese border with Russia is a cause of anxiety to
China_i

* the French_i premier claimed it_i had the right to have troops
in Chad

²
(p.35) De toute façon, l'interprétation "l'attaque de type
américain par le Canada sur Cuba" semble également possible,
en anglais comme en français. Cf. ci-dessous.

³
(p.39) Jean-Paul Boons critique cette utilisation du terme
"idiosyncrasie" par les transformationnalistes chaque fois
qu'une relation ou une propriété n'a pas encore trouvé
d'explication. Il insiste sur le caractère relatif d'une
telle notion.

4 (p.43.) Il y a là deux agents : A obtient $O(N_1)$ de $AG(N_2)$.

5 (p.49) Gapping, par exemple, supprime des éléments que tous
les locuteurs s'accordent à retrouver. Dans :

Pierre a mangé une tarte, et Paul, un baba

La séquence a mangé est récupérable.

- 6 (p.51) Les "fausses" interprétations peuvent se faire à tous les niveaux du découpage des phrases. Les souvenirs d'enfance et la littérature renvoient très souvent à des faits de ce genre.

Dans Biffures, Leiris raconte sa méprise enfantine sur l'expression "à Billancourt", qui signifiait pour lui "habillé en court". Chacun a vécu de telles expériences. Je me souviens d'une institutrice qui incitait ses élèves au travail par l'expression "prenez votre courage à deux mains", expression que j'interprétais comme "prenez votre courage à demain", ce qui est le contraire, et qui ne manquait pas d'être troublant. Dernièrement, le gardien de mon immeuble, à mon avis un sous-officier retraité habitué à recevoir des ordres et des circulaires, avait affiché dans la cour un texte prévenant les locataires qu'il sévirait si certains de ceux-ci continuaient à déposer leurs détritrus à côté des poubelles, qui restaient aux trois quarts vides. Après avoir exposé la situation, il avait écrit que si "avis favorable n'était pas donné", il prendrait "des dispositions pour". Or, ce que ce gardien désirait, ce n'était pas l'accord des locataires, leur "avis favorable", mais bien des actes précis non verbaux, mettre les détritrus dans les poubelles.

De même, au lieu de dire "remettre le courrier en main propre", il dit "en bonne et due forme". Cela signifie que ces expressions sont reçues globalement comme idiomatiques, et sont interprétées comme des marques d'obéissance et de correction. C'est ce qui permet leur compréhension, bien que leur apparition soit "anormale" dans un tel contexte.

Le linguiste aurait sans doute classé ces idiomes parmi ceux dont on peut déduire le sens à partir des éléments qui les constituent. C'est dire qu'en ce qui concerne l'acquisition du sens, on peut difficilement faire abstraction de l'histoire personnelle du sujet, prise dans l'Histoire générale.

7 (p.53) La dérivation de "the child is sleeping" a comme structure profonde :

((the) (child)) ((C + be + (ing)) (sleep)) ;
NP Det N VP Aux Aff V

la transformation Affixe attache la particule ing au verbe sleep, et le temps au verbe be. L'important est que sleep est dérivé sous le noeud V, ce qui empêche la dérivation de *very sleeping, puisque very est dérivé sous Adj :

Adj → very + adj (Règle (76) dans S.S.).

8 (p.62) En fait, la situation des descriptifs semble encore plus compliquée. Il faudrait une grammaire de l'apposition pour en décider. La réduction de la relative ne pourrait pas expliquer des appositions comme : Jules, lui, a mangé son gâteau (/* Jules, qui était lui, a mangé son gâteau) ;

certains adjectifs, possibles en apposition, le sont difficilement dans une relative. En anglais : the weary king came home / the king, tired and weary, came home / ? the king, who was weary, came home. (Ex. signalés à Ruwet par Baker).

9 (p.63) Quitte est possible sans complément en position prédicative seulement : nous sommes quittes (Cf. Le Robert).

10 (p.65) La transformation EN-AVANT proposée par Ruwet (1972) n'a pas le même domaine que EN-ARRIERE ; par exemple :

j'ai reçu une lettre de l'Université, Paul en a reçu une aussi est agrammatical, tandis que :

*une lettre de l'Université a été trouvée ; une autre
en a été perdue
est agrammaticale.

(Cf. OK : une porte de la cathédrale a été détruite, une autre
en a été endommagée).

EN-AVANT ne peut pas non plus cliticiser les PP suivant les
adjectifs simples ou complexes :

les types verts de peur sont arrivés

*les types verts en sont arrivés

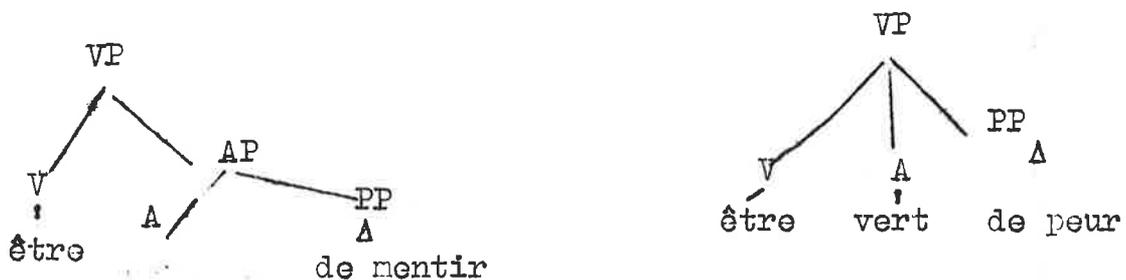
les types capables de mentir sont arrivés

*les types capables en sont arrivés

Ceci donnerait à penser que, comme le montre Ruwet (1972),
EN-AVANT et EN-ARRIERE sont bien des transformations distinctes.
(cf. Chap. IV, note 14).

- 11 (p.66) Il ne serait pas étonnant que les sujets dont les dia-
lectes n'acceptent pas ces exemples, trouvent au contraire
grammaticaux les exemples que j'exclus plus bas dans (39) :
*Jules a racconodé les seules culottes vertes d'usure, etc...

A mon avis, cela signifie que dans leur grammaire, ces con-
structions d'adjectifs sont dérivées au moyen d'une réduction
de relative. La présence de la phrase enchâssée, comme dans
le cas des adjectifs complexes, empêcherait alors l'extraction.
La différence d'intuition entre les adjectifs simples et les
adjectifs complexes serait donnée par la structure du VP :



12 (p.67) On obtient là un effet stylistique. N. Ruwet ne signale :
? ... vert d'une peur abjecte. Je rangerais ce genre d'expression dans les phénomènes de mutation (Cf. Chap. V), qui force en quelque sorte la catégorie à laquelle on s'attend après un adjectif simple.

13 (p.67) Pour des raisons encore obscures, la construction comportant le seul ... peut ne pas comporter de relative restrictive, mais à la condition d'avoir dans le prédicat une construction qui détermine et précise l'extension de la restriction :

les seules femmes chastes sont celles qui sont laides
(Ex. de N. Ruwet)

les seules pages abîmées sont celles du début
les seuls fruits frais se trouvent au marché du coin
les seuls livres rouges sont ceux qui sont là
les seuls amis véritables, ce sont ceux qui se lèvent à
5 heures du matin pour vous conduire à l'aéroport.

L'analyse de ces constructions reste à faire. Ce qui m'intéresse ici, c'est l'agrammaticalité produite par l'insertion d'une construction comportant le seul ... lorsque rien dans le prédicat ne peut remplacer la fonction de la relative restrictive :

* Pierre a acheté les seuls livres rouges

(seul ≠ uniquement)

* les quelques fruits frais se vendent bien au marché du coin.

14 (p.81) Mon étude n'a pas la prétention d'être exhaustive.

Aussi je ne limiterai dans cette section à la dérivation des pseudo-adjectifs, des adjectifs simples et des adjectifs complexes distingués dans les sections précédentes, laissant pour plus tard celle des adjectifs comme intéressant.

15 (p.89) A l'exception de apparent : une apparence folie / une folie apparente. L'ambiguïté subsiste.

16 (p.90) Sacré, comme foutu, peut aussi modifier un adjectif, comme le ferait un adverbe : une sacrée longue guerre (= une guerre sacrament longue), une foutue bête histoire (= une histoire foutument bête).

Quel est l'objet à la fois intégral
et concret de la linguistique ?

La question est particulièrement difficile ... dans notre domaine, bien loin que l'objet précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet, et d'ailleurs rien ne nous dit d'avance que l'une de ces manières de considérer le fait en question soit antérieure ou supérieure aux autres.

Saussure.

C H A P I T R E I I .

LES COMPLETIVES, LE SYNTAGME VERBAL.

Section 1 : Les complétives ne sont pas des NP.

A. - Mon étude du VP est très limitée. Elle porte uniquement sur la syntaxe des complétives objets directs. Il faudrait la relier plus tard à l'étude générale des verbes transitifs et intransitifs. Au moment où j'ai fait ce travail, je n'avais à ma disposition que les textes de Gross (1968) et (1969) sur ce sujet. Je n'ai donc pas pu tenir compte des modifications apportées dans son manuscrit : Méthodes en Syntaxe (à paraître) . L'hypothèse de Gross (1968) est comparable à celle de Rosenbaum (1965) ; pour eux, les complétives sont des NP. Gross leur suppose une structure profonde comportant un déterminant (ce), un pronom (lui) et un modifieur (que S). L'existence du déterminant ce en structure profonde est justifiée principalement par son occurrence, après les prépositions, dans les syntagmes prépositionnels : je m'attends à ce que S. L'existence du pronom lui est justifiée par son apparition "ailleurs" dans la grammaire, et surtout "à l'intérieur" du pronom démonstratif celui , qui est obligatoirement suivi d'une relative (modifieur). Le déterminant serait supprimé par une transformation obligatoire, sauf en présence de certaines prépositions à sa gauche comme à ou de ; le pronom lui de cette construction serait supprimé dans tous les cas. L'"analogie"

ou la synonymie des constructions Que S avec les constructions Le fait que S fournit, selon Maurice Gross, un argument supplémentaire. Le principal avantage de cette hypothèse est de réduire à un même schéma des structures aux apparences aussi différentes que les complétives et les syntagmes nominaux. Si cela était vrai, la grammaire serait simplifiée par cette généralisation : tous les compléments verbaux auraient des structures comportant des Déterminants, des (Pro)-noms et des propositions relatives. Mais on aurait pu poser la question d'une autre manière : est-il justifié de dire que les constructions Prep ce que S sont dérivées de la même façon que les constructions (V) que S ? M. Gross distingue les relatives "vraies" de ces constructions-là ; l'ambiguïté de (1) en témoigne :

- (1) je suis content de ce qu'elle mange
= du fait qu'elle mange
= des choses qu'elle mange

On pourrait proposer en alternative qu'il s'agit dans les deux cas de propositions relatives, rentrant dans une échelle syntaxique. Cette hypothèse, que je ne vais pas approfondir ici, ressemblerait à celle qui est soutenue, dans la seconde section, par les arguments selon lesquels les complétives se partagent en trois structures échelonnées différentes (cf. également Chap. IV, note (12)).

Si les deux interprétations de (1) correspondent à des propositions relatives d'un type différent, cela signifie que ce est un pronom, qui se retrouve ailleurs :

(2) ce que tu vois, ce n'est pas le soleil

et que dans ce cas on n'ait pas besoin du pronom lui.

Gross répond à cet argument :

"Cependant, si nous considérons ce comme un substantif, il se pose alors le problème de lui attribuer un déterminant qui aurait été effacé. On pourrait encore dire que ce est du type non propre (c'est-à-dire qu'il "incorpore" un déterminant) mais d'autres problèmes se posent (nature déterminative du modifieur)."

Il en conclut qu'il faut supposer un pronom lui pour donner à la construction l'allure d'un "vrai" syntagme nominal.

Cet argument repose explicitement sur une certaine idée du NP qui, selon Gross, doit comporter un déterminant. Il élimine les noms propres, contre-exemples à cette proposition, en s'appuyant sur certaines idées des logiciens, selon lesquelles le nom propre est une classe définie à un seul élément : en fait, rien dans la syntaxe ne nous dit comment les noms propres "incorporent" le déterminant. Par ailleurs, les pronoms personnels de forme forte, qui sont des NP, ne sont pas non plus précédés de déterminant. Dans le Chapitre III, on verra qu'une règle :

NP \longrightarrow Det N ...

est inadéquate pour la description du NP. Avec les échelons, il se dégagera que le déterminant n'est pas indispensable au syntagme nominal. Seule la tête est obligatoire. En ce sens, ce peut très bien être considéré comme la tête du syntagme.

La pronominalisation des complétives renforçait l'assimilation des complétives aux NP. Sans entrer dans le détail de l'analyse de la transformation "pronominalisation" elle-même, je dirai que les faits de pronominalisation des complétives sont au contraire exceptionnels. Il est exact qu'il y a un pronom le ou ce pour correspondre au Que S dans (3) :

(3) je veux que tu partes et Pierre le veut aussi
ce que je veux, c'est que tu partes

mais c'est tout ; le fait que les adjectifs ou les participes passés puissent également correspondre à un le, affaiblit cet argument :

(4) Marie est intelligente et Pierre l'est aussi
Jean a été battu par Pierre et Paul l'a été aussi

Cela/^{ne}nous conduit pas à supposer que les adjectifs ou les participes sont des NP, mais que le est un pro-AP ; en effet, le pronom ne peut pas s'accorder en français moderne :

* Les singes sont imitateurs, mais certains hommes les sont aussi,

* Marie est très intelligente et Julie la devient encore plus qu'elle.

L'exemple (3) est le seul cas où l'on peut parler d'un pronom renvoyant à une complétive. Toutes sortes de restrictions apparaissent. Au sujet d'un paradigme semblable à (5)¹ :

(5) Pierre croit ce départ indispensable, mais Paul le trouve inutile

*Pierre croit important que tu partes, mais Paul le trouve inutile.

Gross affirme (V.3.3.2) :

"Les constructions devront donc comporter une marque signalant ces interdictions, et cette marque doit être associée au pronom lui, puisque, lorsque les mêmes verbes ont des substantifs définis pour compléments directs, ceux-ci peuvent être sources de le, la, les ..."

La solution est à mon avis ad hoc.

Les constructions à ce que S et de ce que S peuvent correspondre aux pronoms y et en, respectivement. Mais, si l'on suit Richie Kayne (1969), ces pronoms sont des pro-PP : la relation ne dit rien sur la "nominalité" des complétives :

(6) Julie s'attend à ce que tu partes, et Auguste s'y attend aussi

Balthazar s'est aperçu de ce que Titus était là, mais Cléopâtre ne s'en est pas aperçue du tout

Contrairement aux syntagmes nominaux, les complétives ne peuvent pas être les antécédents des pronoms personnels sujets :

Contrairement aux complétives, ceci et cela sont compatibles avec les suites comme trouver Adj, croire Adj :

(11) Suzanne trouve cela intéressant

à comparer à :

(12) *Suzanne trouve qu'il chante intéressant

Ces faits montrent que les différentes pronominalisations ne tendent pas à une assimilation des complétives aux NP .

B. -- Il est certain que les complétives occupent les places privilégiées du syntagme nominal. On les trouve en position sujet, objet direct, objet indirect, dans les syntagmes prépositionnels et avec les mêmes verbes que les NP. Cependant, si l'on adopte l'assimilation complétive-NP, la grammaire engendre des suites agrammaticales.

L'exemple (12) nous en a déjà fourni un exemple : le syntagme nominal peut, contrairement à la complétive, se trouver entre le verbe et l'adjectif. Si l'on voulait conserver l'analyse en NP, il faudrait ajouter à la grammaire une règle spéciale qui inverserait obligatoirement le "NP" contenant la complétive et l'adjectif, avant que les règles de suppression de ce lui aient opéré, -- car (13) est grammatical:

(13) Je trouve le fait qu'il soit parti plutôt intéressant

Le français, tout comme l'anglais, n'accepte pas de complétive en position sujet d'une phrase enchâssée (cf. note (1)):

(14) * il est important que que tu partes ait été remarqué
par tout le monde

* Jacques croit que que tu partes semble bizarre

(Il ne s'agit pas d'une cacophonie, puisque des relatives "nutées" en NP peuvent être sujets de phrases enchâssées : tu sais que qui s'y frotte s'y pique, il a dit que "que t'en semble" paraît meilleur). Quelle que soit l'analyse de ces dérivations, il faudrait imposer une condition ad hoc sur la transformation de réduction disant que ce lui (le fait que ...) ne doit pas s'effacer dans le contexte / que ___ , etc... Il serait plus simple de supposer, comme le fait Emonds (1970), que les complétives ne sont pas des syntagmes nominaux, et qu'elles sont dérivées dans la base à la fin du syntagme verbal. Cela expliquerait déjà l'ordre grammatical : Pierre croit important que tu partes et l'agrammaticalité de (12).

La contrainte de Emonds selon laquelle les structures enchâssées ne peuvent pas subir de transformations "radicales" comme les transformations d'INTRAPOSITION et d'ANTEPOSITION de la complétive dans PASSIF, expliquerait de manière indépendante les agrammaticalités de (14) : la contrainte "conservatrice de structure" empêche en effet tout mouvement de constituant "vers une position, dans un indicateur syntagmatique, où les règles grammaticales de la langue ne les engendrent pas indépendamment". Ce serait le cas si les complétives n'étaient pas des NP et si elles étaient engendrées à la fin du syntagme verbal (Cf. note (1)).

- (16) Henri est étonné de ce que tu partes
*Henri est étonné par ce que tu partes
*Henri est étonné par que tu partes
Henri est étonné par ton départ

La dérivation qui assimile les complétives aux NP mène à ces aggrammaticalités.

L'inversion stylistique de Kayne (1972), qui opère sur des NP, est impossible avec les complétives. Mais si la forme impersonnelle existe et si l'élément introducteur est approprié, l'INVERSION-DE-CLITIQUE-SUJET est possible :

- (17) { ce film }
 { que tu partes } plait à Jean

à qui plait { ?*que tu partes ? } (≠ ECHO)
 { ce film ? }

à qui plait-il que tu partes ?

{ que tu partes }
{ ton attitude } étonne Pierre

Pierre, qu'étonne { *que tu partes }
 { ton attitude }

Aussi { est très { importante l'idée que Marie soit rentrée.. }
 { *important que Marie soit rentrée }
 } est-il très important que Marie soit rentrée }

Ici { sont impolies les oeillades }
 { *est impoli que tu parles }
 { il est impoli que tu parles }

Ces faits seraient expliqués si les complétives étaient engendrées dans le VP, et si elles n'étaient pas des NP.

Les agrammaticalités de (17) seraient dues à l'absence d'un sujet superficiel.

Nicolas Ruwet ne signale encore deux arguments. L'un renforce l'idée que les complétives ne sont pas des NP. Il s'agit de l'extraposition du de NP hors du syntagme combien de NP, dans les questions. Cette extraposition est possible si le verbe principal est suivi d'une complétive ou d'un complément à l'infinitif ; mais elle est impossible après un NP :

(18) à combien as-tu dit de types { que Jules était là }
 { de partir à la cam- }
 { pagne }
 (* de sottises)

La contrainte interdisant la succession de deux NP indiquerait cette fois-ci une différence de structure entre le NP et la complétive, contrairement à la construction archaïque ? il amuse Pierre que S de la note (†).

L'autre fait appelle aux règles transformationnelles des constructions faire V à NP ... étudiées par Kayne (1969). Kayne énonce une règle d'insertion obligatoire de la préposition à devant tout sujet inversé de l'infinitive enchâssée, si un objet direct est présent : j'ai fait manger Paul / j'ai fait manger une tarte à Paul, pour éviter précisément le choc de deux NP consécutifs. Si les complétives étaient des NP, on prédirait l'insertion obligatoire du à dans : j'ai fait dire à Paul que Jules est là. Je n'ai pas l'intention de faire une analyse complète de ces constructions. (Remarquons tout d'abord que à n'est pas obligatoire dans : j'ai fait répondre Jules à Jean que ...)

J'indiquerai seulement quelques faits montrant que le à apparaît obligatoirement dans d'autres contextes que celui d'un NP objet. Tout d'abord, en présence de certains PP : Pierre a fait apprendre à Jules à se servir de la voiture, cette affiche a fait parler du film à toute la presse bien pensante ;

en présence des "PP partitifs" : Jules a fait boire de la bière à Julie (le caractère prépositionnel du partitif se manifeste entre autres par la pronominalisation : Jules en a fait boire à Julie) ; en présence de certains adverbes : Cette révélation a fait voir clair à toute la famille (mais également , dans le sens "littéral" : cet opticien a fait voir clair toute la famille) ; en présence d'un groupe Adj + Que S que l'on peut définir soit comme AP, soit comme VP, soit comme Prédicat, mais pas comme NP : le président a fait croire important qu'il reste au pouvoir à tous les français qui regardaient la télé ; enfin, en présence du discours direct : Pierre a fait dire à Jules : "viens ici". Ce dernier exemple pourrait renforcer l'hypothèse de Partee (1971.a), selon laquelle le discours direct serait composé de phrases indépendantes, la phrase introductrice comportant un "ceci" objet effacé : Pierre a fait dire à Jules ceci. Viens ici. Mais cela n'implique rien pour le discours indirect, comme le montre Benfield (1973.b) en prouvant que les deux discours doivent être dérivés indépendamment. Tous ces faits signalent que la règle d'insertion de à doit tenir compte de divers compléments, dont les NP objets, les complétives, etc., et que le fait initial : Pierre a fait dire à Paul que S ne prouve forcément pas que les complétives sont des NP .

The fact that I cite counter~~examples~~ to my grammar, which I explicitly point out are counter~~examples~~, in the very last paragraph of my article - where I am discussing counter~~examples~~ to my grammar - does not discredit my work in the least. This is fully in accord with the theory comparison logic of research. In fact, to my mind, to call counter~~examples~~ by their real name counterexamples seems to be the only coherent research strategy. In the last section of my paper, I give many examples which violate my condition and my grammar - and I hope they encourage further research in what I consider to be an interesting area.

Dougherty

Section 2 - Trois structures profondes pour les complétives
françaises.

L'hypothèse selon laquelle des complétives sont des NP conduit à supposer que toutes les complétives ont la même structure interne. En particulier, elle fait du subjonctif un adjoint à la phrase imbriquée (Cf. Gross (1968, pp. 64-65)). Les arguments que je vais présenter dans cette section vont indiquer qu'il existe au moins trois types de complétives. Les premières, au subjonctif, sont introduites par les verbes dits "émotifs" : aimer, craindre, appréhender, déplorer, regretter, désirer, redouter, etc..., et "volitifs" : vouloir, ordonner, exiger, défendre, etc.²; les secondes, à l'indicatif, suivent les verbes "cognitifs" : penser, savoir, juger, estimer, trouver, oublier, etc., et "perceptifs" : voir, entendre, percevoir, etc. ; les troisièmes, également à l'indicatif, sont introduites par les verbes "de communication" : raconter, colporter, répondre, promettre, etc.³

A. - Tout d'abord, les subjonctives se distinguent des indicatives par le type d'opérations qu'elles permettent et celles qu'elles interdisent. L'EXTRACTION⁴ dans les phrases clivées est possible hors des subjonctives, et impossible hors des indicatives. Pour être sûre que l'intuition ne confondra pas les clefts et les moitiés de pseudo-clefts⁵, j'utiliserai un nom propre ou un pronom dans les constructions à extraire, et, dans l'enchâssée, des verbes dont la forme subjonctive est visible morphologiquement :

(19) C'est Jules que tu veux que j'attende
c'est ça que tu désires que je fasse
c'est lui que Paul regrette que je déçoive
c'est à Marie que Jules déplore que j'écrive
c'est elle que je crains que tu vendes
c'est Paul que Marie appréhende que tu aperçoives
c'est Julie que je préfère que tu grossisses (en photo)
c'est Pierre qu'il ordonne que j'étende (argot)
c'est Julie qu'il exige qu'on perde etc.

(20) *C'est lui que tu sais que je vois
*c'est Marie que Pierre constate que Paul déçoit
*c'est ça qu'il réalise que je fais
*c'est Paul que Pierre juge que Marie voit trop
*c'est à Marie que Pierre oublie que j'écris
*c'est Julie que tu postules que Marie aperçoit
*c'est de Julie que Pierre comprend que je ne souviens
*c'est elle que Pierre voit qu'on perd, etc.

(21) *c'est Pierre que je dis que Marie attend
*c'est Pierre que Paul raconte que Jules déçoit
*c'est ça que tu colportes que je fais
*c'est Paul qu'il répond que j'attends
*c'est de Julie qu'il marnonne qu'il se souvient
*c'est elle que Jean s'écrie qu'il reçoit, etc.

C'est seulement l'enchâssement sous un verbe introduisant une subordonnée à l'indicatif qui bloque l'extraction du syntagme hors de l'enchâssée, sinon la cleft est partout possible :

- (23) c'est lui que je vois
c'est ça que je fais
c'est Pierre que Jules déçoit
c'est de Julie qu'il se souvient
 (ou : c'est Julie dont il se souvient)
c'est à Marie que j'écris
c'est Paul que j'attends, etc.

Etant donné que le sujet est présent dans l'enchâssée, et que la seule différence superficielle que nous avons pour le moment soit celle de la présence du subjonctif ou de l'indicatif, on pourrait expliquer ces différences dans l'extractibilité en étendant la contrainte de Chomsky (1971) sur le temps spécifié. En anglais, Chomsky remarque que l'extraction est possible hors des complétives à l'infinitif, et impossible pour des phrases "temporelles". On pourrait rapprocher l'infinitif du subjonctif pour le distinguer nettement de l'indicatif, qui comporterait, lui, les temps marqués de temporalité (cf. note (4)). La ressemblance de l'infinitive et de la subordonnée au subjonctif serait renforcée par l'argument bien connu qui était utilisé en faveur d'une transformation EQUI-NP -DELETION : il est interdit à toute subordonnée au subjonctif de contenir un sujet identique au sujet de la principale ; dans la plupart des cas, c'est l'infinitif qui est employé, et le sujet de l'infinitif est obligatoirement celui de la principale (Cf. Chap. IV) :

../...

- (24) * je veux que je vienne / ✓ je veux venir
* tu aimes que tu sois là / ✓ tu aimes être là
* nous préférons que nous
partions / ✓ nous préférons partir
* ils_i adorent qu'ils_i boivent / ✓ ils adorent boire, etc...

Cette contrainte n'existe pas avec les autres verbes :

- (25) je pense que je viens
tu vois que tu es bête
ils_i oublie qu'ils_i boivent
nous racontons que nous partons à la campagne
vous colportez que vous êtes brave, etc.

Si l'attribution d'un trait $\left[+ \text{EQUI OBLIG.} \right]$ à ces verbes émotifs décrivait l'alternance de (24), elle n'expliquait pourquoi ce sont spécialement ces verbes qui étaient affectés de ce trait. Si l'on trouvait au contraire une différence structurale précise entre les subjunctives et les indicatives, on commencerait à l'expliquer.

Des contraintes de ce genre montrent déjà que d'une certaine façon, les subjunctives sont plus liées aux verbes de la matrice que les autres⁶. La différence de mode semble liée à la nature du "complémentiser".

Comme le fait remarquer Kayne (1972), le "complémentiser" que n'est pas marqué du trait $\left[+ \text{WH} \right]$ contrairement aux pronoms relatifs et aux pronoms interrogatifs. Ainsi, dit-il, l'INVERSION-STYLISTIQUE, déclenchée par la présence de ce trait, n'est pas possible dans :

(26) *on sait qu'a pleuré Jean

*le fait que t'a parlé cette fille ne nous intéresse pas

J'ajouterai à ces exemples :

(27) *Pierre constate que pleurent ces enfants

*Julie voit qu'arrivent ses parents

*Jules raconte que pleurent les enfants

*Tu colportes que t'a parlé cette fille hier soir

Or l'INVERSION-STYLISTIQUE est possible dans les
subjonctives :

(28) Je veux que pleurent ces enfants

il faut que t'ait parlé cette fille avant ce soir

il aime que s'émeuve la jeune fille

il préfère que se souviennent de lui les plus chevronnés
des chercheurs

j'ordonne que boive l'assemblée

Joe Emonds m'a suggéré que cette transformation
aurait avantage à être formulée en termes d'un trait
[+ Affectif] attribué au "complementizer", à la manière
de Klima (1964), en plus ou à la place du trait [+ WH].⁷
Ce trait distinguerait le que introduisant la subordonnée
au subjonctif, du que suivi de l'indicatif.

J'ai indiqué ici une différence, mais l'étude des
"complementizers" français reste à faire.

Les subjonctives ne permettent pas l'extraposition des relatives restrictives hors du NP sujet, contrairement aux autres :

- (29) des livres, qui sont d'ailleurs très intéressants, se sont vendus
des livres se sont vendus, qui sont d'ailleurs très intéressants

{ je veux
} je préfère
{ j'aime } que des livres, qui sont d'ailleurs très intéressants, se soient vendus

*{ je veux
} je préfère
{ j'aime } que des livres se soient vendus, qui sont d'ailleurs très intéressants

des amis, qui sont d'ailleurs très sympathiques, sont là
des amis sont là, qui sont d'ailleurs très sympathiques
j'exige que des amis, qui sont d'ailleurs très sympathiques, soient là
*j'exige que des amis soient là, qui sont d'ailleurs très sympathiques.

- (30) je {sais
} pense
{ constate
} vois } que des livres se sont vendus, qui sont d'ailleurs très intéressants

Pierre {raconte
} répond
{ colporte } que des amis sont là, qui sont d'ailleurs très sympathiques.

Je n'ai pas pour le moment d'explication pour les agrammaticalités de (29) ; ce paradigme distingue les subordonnées subjonctives des indicatives.

Curieusement, les particules oui et non sont possibles après les verbes cognitifs / perceptifs, et les verbes de communication, mais impossibles avec les émotifs / volitifs:

(31) * il { veut }
{ déteste } que { oui }
{ déplore } { non }
{ aine }
{ appréhende }
{ ordonne }
{ exige }
{ regrette }

il { voit } que { oui }
{ sait } { non }
{ croit }
{ réalise }
{ trouve }
{ postule }
{ comprend }
{ constate }
{ perçoit }

il { répond } que { oui }
{ dit } { non }
{ ?colporte }
{ balbutie }
{ crie }
{ s'écrie }
{ raconte }
{ marmonne }

Le seul contre-exemple que j'ai trouvé à cela, dans les Tables 6 et 9 de Gross (1969), c'est le verbe craindre, un émotif : je crains que oui / non. Je le donne pour tel. En général, on dit les particules oui et non représentent des phrases complètes. Elles seraient engendrées sous le noeud S. Le

fait que ces particules soient impossibles après les verbes émotifs/volitifs, qui sont sous-catégorisés pour être suivis par des subordinées au subjonctif, indique que ces complétives ne sont pas assimilables aux complétives à l'indicatif. Peut-être également, y a-t-il là une incompatibilité avec le "complementizer" lié aux verbes émotifs/volitifs.

Enfin, certaines opérations de détachement, possibles dans les complétives à l'indicatif, sont impossibles dans les phrases au subjonctif :

(32) ce type-là, Marie, elle va l'épouser

?* je {veux (ce type-là, Marie, elle aille l'épouser
{préfère)
{crains (

je {sais (que ce type-là, Marie, elle va l'épouser
{pense ()
{crois ()
{constate ()
{suppose ()
{
{dis ()
{raconte ()
{réponds ()
{ragotte ((

B. -- Si les subjonctives se comportent différemment des indicatives, cela ne veut pas dire que toutes les indicatives enchâssées ont la même structure. Au début de cette section, j'ai commencé par distinguer trois grandes classes de verbes,

deux d'entre elles comportant des classes sémantiquement hétérogènes : émotif / volitif et cognitif/perceptif. Cette présentation de classes a priori ne correspond pas à l'ordre de leur détermination dans mon travail : ce sont les propriétés syntaxiques que j'avance ici comme arguments qui m'ont permis de les distinguer. Je reviendrai plus tard sur cette question.

Ainsi, la distinction des indicatives introduites par les verbes de communication et des indicatives introduites par les verbes cognitifs / perceptifs ne fut donnée par le fait que dans les premières beaucoup de constructions typiques de phrase indépendante étaient possibles, et dans les secondes, impossibles.

Tout d'abord, seuls les verbes de communication peuvent introduire des adverbes de phrase dans leur complétive (les Aph de Suzanne Schlyter (1972)). Ceux-ci sont des modalités pour la phrase indépendante.⁸

(33) Jean dit qu'apparemment Paul est parti tout de suite
Julie a répondu qu'évidemment Auguste était là
Léon protesta que probablement quelqu'un l'avait trahi
Clovis raconte que vraisemblablement Attila est mort

*Jean sait qu'apparemment Paul est parti tout de suite

*Julie croit qu'évidemment Auguste était là

?*Léon constatait que probablement quelqu'un l'avait trahi

*Clovis voit que vraisemblablement Attila est mort.

(Cf. *je veux qu'évidemment Marie soit là).

Les modalités enchâssées sont incompatibles avec les verbes cognitifs et perceptifs.

D'autres constructions, tout à fait correctes dans les phrases indépendantes, le sont également dans les enchâssées introduites par les verbes de communication, mais ne le sont pas dans les autres. Par exemple, l'insertion des incises :

(34) Pierre (raconte) que Jean, (disait Jules,) (il) va épouser
)rapporte ({à son avis { Marie
 { je crois }

*Pierre (sait) que Jean, (disait Jules) (il) va épouser
)réalise ({à son avis { Marie
 {comprend } { je crois }
)voit (

(cf. ** Pierre (veut) que Jean, (disait-il) (il) aille
)regrette ({ je crois { épouser Marie
 {à son avis {

Ces premiers types de faits, la présence ou non des adverbes et des incises, indiquent que les complétives introduites par les verbes cognitifs / perceptifs sont moins "libres" que celles qui sont introduites par les verbes de communication : les types de constructions pouvant se trouver dans les premières sont moins nombreux que dans les secondes. Voici encore d'autres exemples. Les interjections, liées aux "sentiments" du sujet de la phrase, et non à ceux

du sujet de l'énonciation, sont possibles dans les complétives introduites par les verbes de communication et impossibles dans les autres :

(35) il racontait que bon sang ! ce type l'avait foutu en rogne.

Marie répondit que Dieu du Ciel ! elle avait bien gardé son
secret

*il savait que bon sang ! ce type l'avait foutu en rogne

*Marie comprenait que Dieu du ciel ! elle avait bien gardé
son secret

(Cf. **Jules veut que bon sang ! ce type le foute en rogne).

Les phrases comportant des infinitifs de "narration", favorites de La Fontaine, peuvent s'enchâsser seulement sous un verbe de verbe de communication :

(36) il dit qu'un pâtre ainsi parler, c'est une honte

Pierre répond qu'un ami ainsi se trahir, ce serait insup-
portable

*il sait qu'un pâtre ainsi parler, c'est une honte

*Pierre comprend qu'un ami ainsi se trahir, ce serait insup-
portable.

(Cf. ** il veut qu'un pâtre ainsi parler, ce soit une honte).

Même chose avec l'expression ce n'est pas que S Subj :

(37)il {dit
{répond
{grommelle
{rapporte (} que ce n'est pas que tu sois bête, mais ...

*il {croit
{constate
{voit
{espère
{trouve
{comprend
{réalise (} que ce n'est pas que tu sois bête, mais ...

(Cf. ** il veut que ça ne soit pas que tu sois bête, mais ...).

Ou encore, avec la construction c'est Adj, ce que S :⁹

(38)il {répondit
{dit
{grommela) (} que c'était fou ce qu'il avait aimé ce film

*il {voyait
{savait
{croyait
{constatait (} que c'était fou ce qu'il avait aimé ce film

(Cf. ** il veut que ce soit fou ce qu'il aime ce film).

Ou, enfin, avec la construction "extraposée" Adj que NP être
de ... :

(39) accablé qu'il était de fatigue, il ne répondait rien

Pierre {dit
{raconte
{répond (} qu'accablé qu'il était de fatigue,
il ne répondait rien

*Pierre {sait
{croit
{réalise
{estime
{voit (} qu'accablé qu'il était de fatigue,
il ne répondait rien

(Cf. *Pierre { veut { qu'accablé qu'il soit de fatigue,
 } exige { il ne réponde rien).
 } ordonne {

Toutes ces constructions, et peut-être d'autres encore, montrent que la structure de la phrase potentielle introduite par les verbes de communication n'est pas la même que celle des complétives introduites par les verbes cognitifs/perceptifs. Il semble que les seules structures qui ne soient pas engendrables sous les verbes de communication sont des "phrases incomplètes", qui, elles, restent possibles en structure indépendante :

(40) il répondit : là. Dans la chambre.

*il répondit que là, que dans la chambre.

il cria : va-z-y Marseille

*il cria que va-z-y Marseille

il dit : sus au taureau

*il dit que sus au taureau.

La syntaxe du français sur ce point est très différente de celle de l'anglais, d'après les travaux de Emonds (1970) et de Banfield (1973.b)¹⁰. Par exemple, l'anglais n'accepte aucun détachement dans l'enchâssée; la "thématisation", transformation stylistique qui prend le complément direct du verbe pour le placer au début de la phrase, n'est pas possible dans une enchâssée, même après un verbe de communication (cette transformation n'existe pas en français) :

(41) *Richard said that why these people stood that darnod
 insolence he could not conceive.

Les exemples français sont-ils des contre-exemples à la théorie de Emonds, comme on pourrait le croire à première vue ? En effet, des transformations que l'on pourrait définir comme radicales s'appliquent dans des structures enchâssées sous des verbes de communication. L'allemand et l'arabe classique possèdent également de telles séquences, qui violent la contrainte conservatrice de structure. Je ne pense pas que la théorie d'Emonds soit mise en cause ici : une étude plus approfondie du système transformationnel du français, dans cette perspective, serait nécessaire. Je crois seulement que la distinction binaire indépendante/enchâssée n'est pas suffisante pour décrire correctement les faits du français.

Banfield (1973.b) proposait déjà de scinder le noeud S, qui jusqu'à présent était la source unique de toute phrase, en deux : S (phrase) et E (expression) ; les E produisent les phrases incomplètes (Cf. (40)), et sont des symboles initiaux non récursifs. Implicitement, Banfield introduit une sorte d'échelle dans les phrases indépendantes. Je proposerai pour ma part trois types de complétives, dont les propriétés vont en nombre croissant : les S_1 correspondent aux complétives au subjonctif, les S_2 correspondent aux complétives introduites par les verbes cognitifs et perceptifs, et les S_3 , aux complétives introduites par les verbes de communication.

Un dernier argument, d'ordre sémantique, vient renforcer la distinction entre S_2 et S_3 . Les contraintes sur la coréférence des pronoms sont différentes dans les deux cas.

Par exemple dans :

(42) Oedipe_i pense que sa_i mère est belle

deux interprétations sont possibles. Ou bien Oedipe sait qu'il s'agit de sa mère, c'est l'interprétation de re ; ou bien il ne le sait pas, c'est l'interprétation de dicto (cf. Partee (1971.b)). Mais dans le discours indirect, seule l'interprétation de re est possible :

(43) Oedipe_i { rétorqua (que sa_i mère était belle
 } cria }
 } répondit (}
 } gronnela }
 } raconta }

tout comme le discours direct :

(44) Oedipe { cria (: "Ma mère est belle".
 } répondit }
 } gronnela }
 } raconta }
 } rétorqua (

Ces faits différencient le français de l'anglais, où l'ambiguïté reste la même quel que soit le verbe introducteur.

Les verbes introducteurs présentent des caractéristiques faisant penser qu'ils entrent dans une échelle. Tous les verbes des tables 6 et 9 de Gross (1969) pour lesquels la complétive est tout à fait naturelle peuvent être suivis d'un PP en de ou d'un PP en à ; l'intuition concernant le PP en de varie toutefois : elle peut renvoyer souvent à une locution signifiant approximativement de la part de ou bien à propos de, au sujet de : exiger (de la part) de NP que S

croire (à propos) de NP que S, dire (à propos) de NP que S, etc.

Le NP contenu dans le PP en de est étroitement lié au NP sujet(et au contenu)de la complétive, tout comme le NP contenu dans le PP en à qui suit certains verbes volitifs : ordonner à NP que S ; les verbes de communication sont suivis également d'un PP en à (Cf. Gross (1969)), mais aucune contrainte particulière ne lie ce PP et la complétive.

Les volitifs et les émotifs peuvent être séparés de leur complétive par un seul de ces PP ; les perceptifs et les cognitifs par deux ; les verbes de communication, par trois. Les constructions que je note comme grammaticales sont parfois lourdes stylistiquement, mais elles sont acceptables, contrairement aux autres qui sont franchement impossibles. Voici quelques exemples à titre indicatif :

(44) Pierre { veut (de Jules_i qu'il_i parte
 } craint }
 } exige (

*Pierre { veut (de Jules_i (à Jean (qu'il_i (parte)
 } craint } (à propos de } qu'il_i) écrive ()
 } exige ((sa_i thèse (

Pierre { ordonne (à Jules_i que sa_i fille vienne
 } balbutie }
 } crie (

*Pierre { ordonne (à Jules_i (de Paul (que sa_i fille
 } balbutie } (à propos de } vienne
 } crie ((sa_i thèse (

Pierre { croit (de Jules_i à propos de sa_i thèse qu'il_i
 } sait (écrit
 } constate)
 } oublie)
 } (? réalise)
 } voit (

* Pierre {croit (de Jules_i à propos de sa_i thèse
)sait }
 {constate (
)oublie }
)réalise (

 {de la part de Paul } qu'il_i écrit
)à Paul (

Pierre {dit) (à Paul) de Jules_i
)répond ()de la part de Paul ()
 {raconte }
)affirme (à propos de sa_i thèse qu'il_i écrit

La cooccurrence avec les compléments de temps, de lieu et certaines phrases gérondives, par exemple, présentent des contrastes curieux. Si l'on distingue les acceptions génériques des temps des verbes, qui sont accompagnées d'un en général ou d'un toujours, etc., explicite ou sous-entendu, et dont la syntaxe reste à étudier (Cf. note (5)), et si l'on considère les emplois "ponctuels" de ces temps, on s'aperçoit qu'il est impossible ou très difficile d'insérer ces syntagmes et expressions entre les verbes émotifs/volitifs, cognitifs, /perceptifs, et leur complétive, tandis que ces restrictions ne touchent pas les verbes de communication. Il y a entre ces classes une gradation. Il semble qu'il y ait un conflit syntactico-sémantique entre les classes des verbes et les types de PP et expressions, bien que dans la "réalité du monde", la situation à laquelle renvoie les phrases soit tout à fait possible. Au présent, les émotifs/volitifs présentent le paradigme :

(46)*Marie aime aujourd'hui que tu chantes

?* Paul veut à midi que tu partes

? * Julie exige cette année que tu travailles

? * Jules appréhende chez lui que Paul se tue

? * Clovis regrette dans sa chambre que Marie parte

? * Louis ordonne dans son palais que Damien soit tué

? * Marie aime tout en se reposant que tu chantes

? * Paul veut tout en rentrant chez lui que tu partes

? * Julie exige tout en criant que tu travailles

? * Jules appréhende tout en écrivant que Paul se tue

? * Clovis regrette tout en lisant que Marie parte

? * Louis ordonne tout en regardant la télé que Damien soit
tué.

Ce paradigme suscite déjà quelques commentaires. D'une part, une certaine interprétation de ces phrases pourrait attribuer le PP ou l'expression à la phrase enchâssée, comme dans la construction je veux tous qu'ils partent (Cf. note (6)). On pourrait à la limite accepter :

??Paul exige cette année que tu travailles comme une transformation de Paul exige que tu travailles cette année, ainsi que ??Marie aime tout en te reposant que tu chantes, où le te inclus dans l'expression indique une coordination avec l'enchâssée. D'autre part, il n'y a pas dans ces exemples d'incompatibilité "physique" entre les syntagmes et expressions, et les verbes. On peut imaginer une situation dans laquelle Jules, une fois rentré chez lui, se souvenant des dernières phrases de son ami Paul qui n'avait pas bonne mine, se souvient également qu'il est dépressif : toutes ces réflexions lui font appréhender que Paul se tue. Il n'y a pas

d'incompatibilité objective entre les sentiments d'angoisse (exprimés ici par le verbe) et les lieux où on peut les éprouver, mais la (sémantique de la) syntaxe semble refuser qu'on puisse appréhender dans un lieu que S. De même, Louis peut très bien donner ses ordres, négligemment, tout en regardant la télé, dans le "réel", mais la (sémantique de la) syntaxe semble interdire qu'on ordonne tout en V-ant que S.¹¹

Au passé et au futur, les contraintes sont les mêmes entre les émotifs/volitifs, les PP de lieu et l'expression tout en V -ant. Les PP de temps deviennent acceptables à la condition qu'il y ait une présupposition supplémentaire : à un autre moment, NP ne le V pas.

(47) Marie voulait hier à 5 heures que tu partes (mais ce matin, elle ne le voulait plus)

Marie regrettera demain que tu partes (mais elle ne regrette pas aujourd'hui), etc...

Comme je l'indiquai dans la note (4), la syntaxe des rapports des temps et des présuppositions est encore en grande partie à étudier. Ce n'est pas mon propos ici : je tiens seulement à signaler quelques faits qui me font penser à une classification échelonnée des verbes introducteurs. Les cognitifs / perceptifs se comportent comme les émotifs / volitifs vis-à-vis des PP de lieu et des expressions gérondives :

(48)*?Jules (croit (dans sa chambre que Marie travaille
)croyait)

?* Il (pense) dans ce chapitre que les complétives sont
)pensait (des NP

?* Marie (constate) dans la forêt que Jules (est (intel-
)constatait ()était) ligent

?* Je trouve) dans cette maison que Jules (est) beau
 J'ai trouvé ()était(

?* Je vois (dans la cathédrale que Jules)arrive
 J'ai vu) (arrivait

?* Jules croit tout en marchant que Marie travaille

? Il (pense) tout en montant l'escalier que les verbes
)pensa (sont des noms

?* Marie constate tout en s'habillant que Jules est caché
 derrière le rideau

?* J'ai trouvé tout en peignant la chambre que Jules était
 maladroit

?* J'ai vu tout en me reposant que Jules arrivait

Ici, comme avant, il n'y a pas d'incompatibilité "objective" entre les termes cooccurrents. D'autres formes, voisines dans la "signification", sont possibles : au moment même où je me reposais, j'ai vu que Jules arrivait, pendant que je peignais la chambre, j'ai trouvé que Jules était maladroit, j'étais dans cette maison quand j'ai trouvé que Jules était beau. Syntactiquement les deux types de constructions diffèrent par le fait que dans les premières, les PP et

L'introduction des PP ou adverbes de temps n'implique aucune présupposition quant à ce que le NP sujet a dit avant ou dira plus tard. Les contraintes sémantiques sont celles que l'on retrouverait dans d'autres expressions :

? β Jules balbutie tout en se réunissant que S,

? β au moment où il se réunit, Jules balbutie que S...

Des faits présentés dans cette section, on peut déduire que les liens syntaxiques et sémantiques entre le verbe introducteur et sa complétive sont très forts pour les émotifs/volitifs, moins forts pour les cognitifs/perceptifs, moins forts encore pour les verbes de communication. La force de ces liens ne se manifeste pas seulement par le type de constructions possibles dans la complétive, mais aussi, comme nous venons de le voir, par le nombre d'éléments pouvant s'insérer entre le verbe et la complétive. Nous retrouvons ici la notion de longueur et de distance à la tête dont il a déjà été question dans le Chapitre I.

D'après les distinctions précédentes (voir aussi le tableau récapitulatif), j'appellerai les émotifs/volitifs les V_1 , les cognitifs/perceptifs les V_2 , et les verbes de communication les V_3 . Cette classification est toute provisoire, car elle ne tient pas compte des relations des verbes suivis de complétives avec les autres verbes. J'espère que des critiques et des études ultérieures, ainsi que des comparaisons avec certains travaux en cours, ne permettront de raffiner et de consolider ces distinctions.

Si c'était le cas, le principe que j'ai énoncé à la fin du premier chapitre expliquerait que ce n'est pas par hasard que telle ou telle complétive soit introduite par tel ou tel verbe.

Le principe $X^n \rightarrow Y^n$

(où $n > n$), prédit: que les V_1 ne peuvent pas introduire des S_2 , ni des S_3 , et que les V_2 ne peuvent pas introduire les S_3 , etc...

TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPLETIVES.

	S ₁ subjonc- tif	S ₂ indi- catif	S ₃ indi- catif
Extraction	+	-	-
Contrainte sur le sujet enchâssé	+	-	-
Inversion-Stylistique	+	-	-
Extrapolation des relatives	-	+	+
Oui / non	-	+	+
Détachement	-	+	+
Adverbes de phrase	-	-	+
Incises	-	-	+
Interjections	-	-	+
Infinitif de narration	-	-	+
<u>Ce n'est pas que S subj.</u>	-	-	+
<u>C'est Adj. ce que S</u>	-	-	+
<u>Adj. que N P être de ...</u>	-	-	+
<u>De dicto</u>	+	+	-
<u>De re</u>	+	+	+

NOTES DU CHAPITRE II.

†
(p.106) L'argumentation de cette section dépend cruciallement de la position que l'on adopte vis-à-vis de la transformation EXTRAPOSITION. J'adopte ici la position d'Emonds (1970), c'est-à-dire l'idée que les complétives sont engendrées à la fin du VP et sont placées en position sujet par une transformation INTRAPOSITION, qui a l'effet inverse d'EXTRAPOSITION. Si INTRAPOSITION ne s'applique pas, le pronom il est inséré en position sujet.

Je rappelle que pour Emonds, INTRAPOSITION est une transformation radicale, et par conséquent qu'elle ne s'applique pas dans les propositions enchâssées. Cette dérivation évite *je crois que que tu partes est important, contrairement à la dérivation engendrant la complétive en position sujet, à partir de laquelle s'applique EXTRAPOSITION.

De toutes façons, INTRAPOSITION et EXTRAPOSITION posent des problèmes à cause des restrictions bizarres que l'on doit leur imposer. Leur solution dépasse le cadre de cette étude.

Nicolas Ruwet ne signale que l'agrammaticalité (plus exactement : l'archaïcité) de la construction ?* il amuse Pierre que tu partes constitue un argument en faveur d'EXTRAPOSITION et de l'idée que les complétives sont des NP. En effet, que tu partes amuse Pierre est correct : l'extraposition serait alors bloquée par la contrainte générale du français, selon laquelle deux NP ne doivent pas se suivre. Cette contrainte a pour contre-exemples connus les

suites du type : j'ai nommé le vieil homme barbu/président.
Seulement il s'agit là d'une structure superficielle, et on ne peut pronominaliser que le NP objet : je l'ai nommé président / *je l'ai nommé le vieil homme.

J.-P. Boons ne signale qu'il croit à une dérivation transformationnelle de ces suites à partir d'une structure V NP PP, puisque dans chaque cas on peut trouver un équivalent prépositionnel comme au titre de, dans la fonction de, du nom de. L'archaïcité de l'extraposition concerne toute la classe des verbes psychologiques : impressionner, gêner, révolter, flatter, ennuyer, etc. (Cf. la table 4 de Gross (1969)). Au contraire, l'EXTRAPOSITION est possible si le VP comporte un PP, même avec un verbe psychologique : ..
il plait à Paul que tu partes...

J.-P. Boons ne signale encore que certains emplois métaphoriques présentent des paradigmes différents du paradigme ci-dessus amuser / plaire. Un verbe suivi d'un PP peut toujours être suivi soit d'un NP, soit d'une complétive : Il trotta dans sa cervelle une curieuse idée / que Julie était à côté. Mais contrairement à amuser, la construction traverser NP peut être suivie d'une complétive, et non d'un NP : Il traversa sa cervelle que Marie était là ...
/* Il traversa sa cervelle une curieuse idée.

En fait, les choses sont plus compliquées. Gross (1968) signale un certain nombre de restrictions encore inexplicables. Par exemple, le fait que de nombreuses formes il V Qu S n'ont pas de correspondant Qu S V : il faut, il semble (sans

adjectif), il se peut, il s'agit, il prend à NP, il advient à NP, il est loisible à NP, il arrive à NP, etc... Ce sont les constructions impersonnelles intrinsèques. Dans ces cas, EXTRAPOSITION devrait être dite obligatoire, ou INTRAPOSITION, interdite.

Egalement, le fait que les NP sont interdits là où sont admises les complétives, reste problématique :

- * il va sans dire un refus
- * il appartient à Pierre cet événement
- * il convient à Jules les meilleures places
- * il déplait à Paul ce chien, etc.

Pourtant, les formes simples sont possibles : ce chien déplait à Paul, les meilleures places conviennent à Jules, mais parfois un changement de sens survient : cet événement appartient à Pierre.

Ces faits renforceraient l'idée selon laquelle les verbes et locutions sont catégorisés dans le lexique indépendamment pour les NP ou les complétives.

Enfin, certaines formes n'ont pas de correspondants cliticisés :

- il le semble
- * il l'est probable
- * il le plait à Paul
- * il le se peut
- * il le va sans dire, etc.

3
(p.116) Disons tout de suite que de nombreux verbes sont ambigus, c'est-à-dire appartiennent à plusieurs de ces classes. Dire est sans doute le plus immédiat : il peut être verbe de communication, verbe volitif : je dis qu'il part / je dis qu'il parte ; comprendre est un émotif dans je comprends qu'il parte ; (sous-entendu, il y a de quoi) et un cognitif dans : je comprends qu'il part (: "je réalise qu'il part"). Concevoir a la même ambiguïté que comprendre. Admettre est un volitif dans j'admets qu'il parte (: "j'accepte qu'il parte") et un cognitif dans j'admets qu'il est parti ("je reconnais qu'il est parti") etc...

L'alternance la plus productive est sans doute celle des verbes de communication, qui introduisent les discours direct et indirect, et des verbes volitifs, dans la mesure où la plupart des ordres se donnent par l'intermédiaire du langage. La description des "manières de parler" qui distingue les verbes de communication crier, balbutier, grommeler, etc., se retrouve aussi bien dans les volitifs : il cria qu'il partait / il cria qu'il parte. L'important pour moi, comme je le rappellerai au Chapitre V, c'est que certains verbes soient ambigus ; mais il ne faut pas que tous le soient, sinon les classes se confondraient avec les emplois. Les exemples du texte ne sont pas ambigus dans ce sens.

(p.116) Dans des précédentes versions de ce travail, dont Ronat (1973.b), j'avais présenté parallèlement aux contraintes sur l'extraction des clefts, des contraintes sur les questions. Les multiples attaques et critiques de mes amis linguistes (français) sur ce point m'ont amenée à modifier le texte et à présenter cette question en note. J'avais commencé par

vérifier des faits auprès de locuteurs natifs non linguistes, ces derniers acceptaient les questions faites sur des syntagmes appartenant à des subjonctives : où veux-tu que j'aille et refusaient comme du charabia les questions portant sur des syntagmes appartenant à des indicatives : *où sais-tu que je vais ? *que réponds-tu que Marie est ? ..., tout comme ils refusaient d'interpréter à qui as-tu fait porter ce message à Paul : infailliblement, ils ne répondaient par qui,

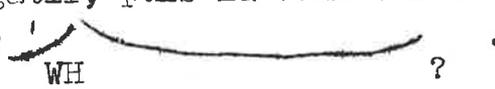
Les linguistes ne furent pas de cet avis, car en faisant varier les verbes et les temps pour l'indicatif, on obtiendrait de meilleures acceptabilités. Là se jouaient également un problème souvent évoqué dans les querelles de la sémantique générative, à savoir le problème du désir et de la demande dans la théorie. Comme on dit, la psychanalyse éclaircirait bien des choses.

Il est bien possible qu'en toute bonne foi, le linguiste qui construit une hypothèse en subisse l'influence au point d'accepter ou refuser telle suite de mots pour se faire plaisir. A cela, personne n'échapperait. De même que l'enfant qui apprend sa langue peut intérioriser les règles linguistiques afin de mieux séduire son entourage, le linguiste, qui d'après Chomsky, fait le même travail que l'enfant, peut se construire des règles pour les mêmes raisons. Il y aurait une schizophrénisation de l'activité linguistique, une construction d'un idiolecte ad hoc. Dans les deux cas, l'idiolecte prendrait cet aspect protecteur du moi. (Cf. Wolfson, Le Schizo et les Langues, Gallimard, 1970). On a parfois condamné le recours de Chomsky à l'intuition sur cette base. Je crois qu'au contraire l'étude de ces

infléchissements apporterait de l'"eau au moulin" de ceux qui lient les structures du langage et celle de l'inconscient. Ceci rend parfois difficile l'obéissance à la morale scientifique énoncée par Dougherty dans la phrase que j'ai mise en exergue à cette section.

Je signale à tout hasard maintenant les faits litigieux, dans l'espoir qu'on les expliquera un jour. De multiples paramètres semblent intervenir.

Tout d'abord, il faudra distinguer la syntaxe des questions échos et celle des questions normales. La question écho a pour présupposition qu'une phrase (ou un mot) a été prononcée, et n'a pas été comprise, ou entendue. La question écho porte sur la phrase en question. La question normale n'a pas cette présupposition. Par exemple, la séquence De quoi la solution a-t-elle été trouvée ? n'est possible qu'en présupposant une phrase la solution de mmmm a été trouvée. La question "normale" serait a-t-on trouvé la solution de quelque chose ? L'intonation est différente dans les deux cas.

Dans la question écho, on accentue fortement d'abord le pronom interrogatif, puis la voix tombe un peu avant de se relever à la fin :  ?

Dans la question normale, l'intonation peut remonter en fin de phrase, ou rester suspendue à ton égal, mais il n'y a pas d'accentuation spéciale sur le pronom interrogatif. Dans non "idiolecte" et celui de quelques informateurs non linguistes, les syntagmes appartenant à une subordonnée au subjonctif peuvent être questionnés sans difficulté, avec l'intuition

d'une question "normale", c'est-à-dire d'une recherche d'information sans présupposition d'un contexte préalable mal ou non entendu. Mieux, il ne paraît très difficile d'accentuer le pronom interrogatif pour en faire une question écho :

(a) Où veux-tu que j'aïlle ?

que (désire (-t-elle que je fasse ?
) souhaite)
 (déplore ()
) regrette)
 (mérite ()
) redoute)

qu'a-t-il (ordonné () que je vende ?
) envisagé ()
 (craint ()
) dans l'idée ()
 (aîné ()
) fait en sorte ()

*? Où veux-tu que j'aïlle ?

*? Quand désires-tu que je parte ?

Pour non idiolecte toujours, si le verbe est un verbe cognitif.../perceptif, ou de communication au présent, toute question est exclue :

(b) *où sais-tu que je vais ?

* que comprend-il que je sais ?

* qui réalise-t-il que je déçois ?

* qu'oublies-tu que je suis ?

? * comment trouve-t-il que j'écris (= emploi générique ?)

* que répond-il qu'elle commet ?

* que colporte-t-il que je fais ?

* de qui balbutie-t-il que tu parles ?

Seul le verbe dire, qui porte en lui la question écho, paraît possible au présent :

- (c) de quoi dit-il qu'il se plaint ?
où dis-tu que tu as mal ?

Cependant, dès que l'on fait varier les temps, que l'on utilise le passé composé, l'imparfait ou le conditionnel, les questions deviennent acceptables, avec une interprétation écho :

- (d) où savais-tu que j'irai ?
qu'avait-il compris que je savais ?
?qui avait-il réalisé que je décevais ?
qu'a-t-il oublié que je serais ?
?comment a-t-il trouvé que j'écris ?
qu'a-t-il répondu qu'elle avait commis ?
que colportait-il que je faisais ?
de qui balbutiait-il que tu parlais ?

Les paradigmes (b) et (d) soulèvent un certain nombre de problèmes. Il semble que les changements de temps donnent une plausibilité à la question écho : autrement dit, le fait d'être au passé (ou au futur , qui pourrait tout aussi bien figurer dans les verbes introducteurs de (d)) permet la pré-supposition d'un contexte de discours. Cela indique d'abord qu'il y aurait une syntaxe particulière avec différentes classes de temps, contrairement à ce qui est généralement supposé dans la dérivation du temps sous le noeud AUX, dont le contenu paraît peu important dans la structure de la phrase. Ensuite, cela témoigne de la sensibilité d'une règle transformationnelle telle que WH-FRONTING à des contraintes sémantiques telles que les présuppositions. Je ne crois pas

toutefois, comme on pourrait le suggérer, à une sensibilité de la transformation au sens du verbe lui-même. Pour rendre compte du contraste entre (b) et (d), il faudrait connaître les relations des temps et de la présupposition "écho", et imposer une contrainte sur la transformation : "il faut que les conditions de la présupposition "écho" soient remplies". A mon avis, ces variations d'intuition témoignent simplement de faits intéressants à expliquer.

Pour revenir à mon propos, qui est de distinguer les subordonnées subjonctives des indicatives, je pense que les données précédentes n'infirmement pas mon hypothèse : si les règles de présupposition appartiennent à la grammaire dans sa composante sémantique, l'impossibilité d'une interprétation écho dans le cas des subjonctives, et la nécessité d'une interprétation écho dans le cas des indicatives, suffisent pour distinguer deux types de subordonnées.

5
(p.116) Cf. Moreau (1970). La cleft est la construction c'est ... que dans laquelle on a introduit un syntagme précis : j'ai vu Jean / c'est Jean que j'ai vu. La seconde partie de la pseudo-cleft peut avoir la même structure superficielle que la cleft : ce type là-bas, c'est l'homme que j'ai vu hier soir. Dans ce cas, il s'agit d'une relative restrictive. Les noms propres n'acceptent pas les relatives restrictives :

* ce type là-bas, c'est Pierre que j'ai vu hier soir.
Mais : ce type là-bas, c'est Pierre, que j'ai vu hier soir.
En remplaçant c'est par voilà, on obtient un paradigme

similaire : *voilà Pierre que j'ai vu hier soir / voilà Pierre, que j'ai vu hier soir.

Encore : *Voilà Pierre que tu veux que j'enbrasse / voilà Pierre, que tu veux que j'enbrasse.

J'éviterai également l'emploi générique du présent, qui comporte semble-t-il encore d'autres propriétés.

6
(p. 119) Ainsi ce ne serait pas par hasard que le mot tous peut exceptionnellement "sauter" le "complémentiser" s'il s'agit d'une subjonctive (Cf. Kayne (1969)) : il faut tous qu'ils partent, je veux tous qu'ils partent. (Cf. plus bas (46)).

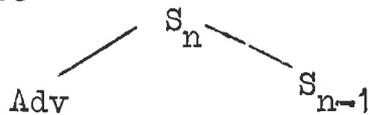
7
(p. 120) C'est l'adjonction de ce trait $\lceil + \text{Affectif} \rceil$ qui rendrait compte dans certains cas de ce que Gross (1969) appelle l'induction du subjonctif dans certaines interrogatives et dans les négatives : je n'espère pas qu'il vienne / crois-tu qu'il vienne ?

Cette étude reste à faire ; on note traditionnellement à ce sujet également une différence de présupposition dans la réponse attendue (Oui ou non). Croire est d'ailleurs un verbe bizarre : j'accepte où crois-tu qu'il va ? sans présupposition d'écho (Cf. note (4)).

8
(p. 124) Contrairement aux adverbes de manière qui portent sur le sujet ou le verbe, les adverbes de modalité bloquent l'extraction hors des phrases indépendantes :

- * c'est Pierre qu'évidemment Marie a vu
- * c'est demain qu'heureusement Marie voit Pierre

Une structure



expliquerait ce blocage, mais supposerait une échelle dans les phrases indépendantes. (Cf. plus loin).

9
(p.127)

Construction à distinguer encore de la pseudo-cleft :
c'est idiot ce que tu dis là

où ce que est objet direct de dire.

10
(p.127)

Ce sont les nombreux problèmes que m'a posés la traduction de cet article, qui en quelque sorte ont engendré cette section.

11
(p. 134)

En contre-exemple à ceci, peut-être la construction insérée entre des pauses (l'intonation n'est pas la même), dans laquelle est reprise par pronominalisation la complétive objet dans :

Marie appréhende, tout en l'espérant, que Paul vienne

Mais ces constructions ne sont pas toujours acceptables (sans pauses) :

?? Marie aime tout en détestant qu'il chante que Paul parle

?* Marie aime tout en le détestant que Paul chante.



La linguistique,
C'est imaginer le réel
du symbolique.

Jacques Lacan.

CHAPITRE III.

SYNTAGME NOMINAL

Contrairement au syntagme adjectival et au syntagme verbal, le syntagme nominal, en français, n'a pas encore été soumis à différentes hypothèses. On sait seulement que les arguments de Chomsky (1970:a) sont transposables : parce qu'elles ne présentent pas les régularités typiques des analyses transformationnelles, les "nominalisations" doivent être dérivées directement dans la base.

Dans ce chapitre, je m'attacherai à définir les échelons de l'échelle nominale. En raison de la spécificité du NP, il est difficile de trouver des arguments syntaxiques ou transformationnels semblables à ceux qui ont été proposés pour le syntagme verbal ou le syntagme adjectival. Pour la plupart, les arguments seront d'ordre distributionnel. J'aborderai également le problème des relations thématiques dans le syntagme nominal.

A. - Le principe est le suivant : Les traits sémantiques utilisés depuis toujours par les grammairiens ou les logiciens, comme "abstrait", "concret"¹, ou "humain", seraient en fait des effets de forme. Chomsky (1965) utilise ces traits dans ses règles de sous-catégorisation et de sélection, sans préciser pourquoi ces traits sémantiques paraissent plus importants que la "rondeur" ou la "transparence", par exemple.

Et ils le sont effectivement. Il y a une différence d'intuition entre β le garçon effraie la sincérité et la lune est rectangulaire. Que ces traits sémantiques influent directement sur la syntaxe a déjà été remarqué ; en particulier, certains pronoms ne peuvent renvoyer qu'à des humains ou des animés :

* la chaise sur qui je suis assise, j'ai cassé son pied.

En dehors de ces faits, à ma connaissance, aucune recherche n'a lié systématiquement ces traits à la forme syntaxique. J'essaierai de montrer que le français standard possède au moins six échelons correspondant à six cadres syntaxiques munis de propriétés différentes. Ce serait, dans le lexique, la description des itens en fonction de ces cadres, qui déterminerait leur appartenance à une catégorie sémantique "abstrait", "concret" etc... Avec cette hypothèse, le cadre syntaxique produirait l'effet sémantique. Nous verrons au Chapitre V qu'inversement, si un iten quelconque est inséré dans une structure syntaxique X correspondant au cadre X, il reçoit l'interprétation sémantique de X indépendamment de sa catégorie d'origine.

Les noms propres², qui n'ont en général pas de déterminants et en tous cas pas de compléments, constituent la catégorie la plus "simple" ; le syntagme nominal est identifié avec sa tête, soit N_1 :

- (1) *Sartre de papa
*Jonas de cette baleine
*les deux Julie par le vent
*Suzanne capable de mentir

des itens dont
A l'autre bout de l'échelle se trouvent/la plupart, mais pas tous, ont été appelés "nominalisation".

Curieusement, ces noms ne sont jamais mentionnés dans les grammaires-logiques, qui parlent abondamment des substantifs et des abstraits ; ce n'est pas sans raison : les éléments de cette catégorie sont des monstres logiques, à la fois sujet et prédicat. Où trouver l'être et où trouver le mode (l'attribut) ? Ils sont caractérisés par leur co-occurrence avec des syntagmes prépositionnels de toutes sortes dont les PP de Lieu et de Temps, et surtout avec le PP en par + Agent :

(2) la construction de la ville l'année dernière dans
cette vallée par l'architecte le plus brillant...

la réorganisation de l'université en 1968 par la révolution prolétarienne ...

l'abolissement du décret par la rumeur publique

le portrait d'Aristote du Louvre par Rembrandt

Ces constructions seront nommées les N_6 .

Les "abstraites" correspondront aux N_5 , dans une large acception. S'ils peuvent apparaître avec des PP de Lieux et Temps, et des PP en de interprétés comme leur sujet, le PP par + Agent est impossible :

.../...

On voit que, contrairement aux N₅, les concrets n'acceptent pas de PP de Lieu et de Temps déterminatifs, à savoir contrastifs et restrictifs. Pour avoir en français standard une forme correcte, il faut la présence de la relative :

les fleurs qui sont sur la table sont plus jolies que les fleurs qui sont sur le guéridon, etc...

De même, si on met le PP entre des pauses, le rendant ainsi non restrictif, on obtient la phrase grammaticale :

les maisons, dans le bois de Boulogne, sont très jolies.

J'ai utilisé dans (4) des phrases comparatives pour éviter les constructions non restrictives puisque le comparatif entraîne un contraste. Les contre-exemples que m'ont opposés Nicolas Ruwet et Jean-Paul Boons à ce sujet ne paraissent être plutôt de l'ordre de l'expression idiomatique, où le PP est descriptif, c'est-à-dire non contrastif et non restrictif : il n'est difficile d'accepter un contraste comme

?? son appartement en ville est plus beau que sa maison à la campagne ;

sans penser que le contraste ne s'établit pas entre la ville et la campagne, mais entre l'appartement et la maison. En tous cas, dès que l'on précise les lieux, pour échapper au caractère idiomatique, le contraste devient agrammatical :

?* ses appartements dans Paris sont plus beaux que ses appartements dans les Pyrénées.

L'expression châteaux en Espagne, par exemple, est idiomatique ; elle signifie "imagination, espérances irréalisables". Quant à l'expression ma cabane au Canada, issue d'une chanson populaire, j'ai de la peine à la considérer comme contrastive ; plutôt, je la vois avec une pause : ma cabane, au Canada ... J'ai mis intentionnellement les NP de (4) en position sujet ou attribut, car certains verbes acceptent comme compléments des successions de NP et de PP dont la forme superficielle pourrait être confondue avec celle du NP. Par exemple : Pierre a imaginé les maisons dans les bois. Cette phrase est ambiguë, elle peut d'abord signifier : "quand Pierre était dans les bois, il a imaginé les maisons", mais également "Pierre a imaginé que les maisons étaient dans les bois" (approximativement). Il s'agit de la même construction dans Pierre imagine sa voiture rouge, c'est-à-dire "Pierre imagine que sa voiture est / sera rouge".

Enfin, comme nous allons le voir, beaucoup d'items sont ambigus, et peuvent fournir de faux contre-exemples. On sait que livre peut être envisagé sous l'angle de celui qui l'a écrit, ou dans sa matérialité de papier : le livre de Pierre sur Mao est très difficile (livre = N₅), Pierre est le "sujet" de livre) et le livre de Pierre est très épais (livre = N₄).

Nous verrons dans le Chapitre V que tomber sur et faire tomber sur n'ont pas les mêmes restrictions quant à leur complément : ce dernier doit être obligatoirement suivi d'un concret, et renvoie à une chute réelle, tandis que le premier renvoie à une chute réelle ou à une rencontre fortuite. Dans Jules m'a fait tomber sur le livre de Pierre, il s'agit du N₄, du livre matériel.

On peut faire suivre la phrase d'une relative : qui était très épais. Mais si l'on ajoutait à la place, qui était très difficile, on sentirait un effet de plaisanterie, ou plus exactement une syllèpse, l'utilisation du même mot dans deux sens différents.

Les procès rhétoriques, comme nous le verrons dans le Chapitre V, sont précisément ceux que la théorie des échelons cherchent à expliciter. De même, les contraintes imposées par faire tomber sur rejettent :

?* Jules m'a fait tomber sur un article de Pierre sur Mao, qui était très difficile (à moins d'interpréter tomber comme "recaler à un examen"). Je reviendrai sur ces faits plus loin.

Les échelons correspondant aux animés et aux humains sont plus difficiles à saisir en français contemporain qu'en français classique, peut-être. Ces distinctions sont à mon avis en train de disparaître, ou de prendre une autre forme ; seuls quelques critères syntaxiques subsistent, comme vestiges. J'indiquerai dans le Chapitre V les conséquences de cet estompage de la métaphore dans la poésie moderne.

Au XVIIIe siècle, Mar... signalait comme une figure de rhétorique l'opération poétique qui consistait à faire coréférer un adjectif possessif et un concret :

../...

"... dans le poème des Jardins :

Ici j'aime sa grâce, et là sa majesté ...
En prose on dirait : Si la mollesse est douce,
la suite en est cruelle. En vers on dit :

Mais la mollesse est douce, et sa suite est
cruelle;

Je vois autour de moi cent rois vaincus par
elle. (Voltaire)

Et par la même raison qu'on ne dit point, il
connaît ma maladie, il a fait un livre sur elle;
on ne dit pas non plus, il a fait un livre sur
cette maladie, il connaît sa nature ; mais il en
connaît la nature ... Telle est la différence du
propre et du figuré."

Ces contraintes sur la coréférence des pronoms ont été
souvent remarquées, jamais vraiment décrites. Il était diffi-
cile, avec les analyses transformationnelles, d'ajouter aux
conditions structurales une condition écrite en termes de trait
sémantique. Une distinction échelonnée permettrait au contraire
de formuler ces contraintes en termes syntaxiques. Il suffirait
décrire quelque chose comme :

de N₄ \implies en
et de N₃ / N₂ / N₁ \implies Adj. Poss.

Les tables de coréférence des pronoms personnels pourraient
spécifier l'échelon. Il n'y a pas de contraintes sur les cli-
tiques sujets :

(5) (le livre) est là. Il est très grand.
(le rat)
) Jules)

(la table) est là. Elle est très grande.
(la perdrix)
) Julie)

Les contraintes apparaissent avec les formes fortes de pronoms, dans les constructions contrastives :

(6) *Le livre de Jules est rangé avec les autres. Lui est plus intéressant que les autres

? *le rat de la cave a rongé la tarte. Lui perfore même le chêne.

Jules est assis avec les autres. Lui pense bien.

Les clitiques objets, comme les sujets, ne sont pas restreints, mais à nouveau, en position emphatique, la forme forte n'est possible qu'avec les humains :

(7) (le livre) est là. Je le vois
(le rat)
) Jules)

(le table) est là. Je la vois
(la cave)
(Julie)

* ce livre, je ne lis que lui

?? ce rat, je ne nourris que lui

Jules, je n'aime que lui

(Ces faits demandent sans doute une nouvelle formulation de l'analyse de Kayne (1972), selon laquelle la source de tous les clitiques comporte une forme forte du pronom). On ne peut

accepter les phrases agrammaticales de (7) qu'en procédant à une personnification, et encore, si le verbe le permet. Par exemple ,

% ce livre, je ne vois que lui

est beaucoup plus acceptable que :

* ce livre, je ne lis que lui,

car le verbe voir est moins limité que lire dans le choix de ses compléments. Par ailleurs, il est parfois difficile de tracer une frontière entre ce qu'on considère comme humain et comme animé ; des animaux domestiques (chats et chiens) ont souvent la même syntaxe que les humains, car dans les villes, d'après la publicité des produits alimentaires, "a cat is a person". Selon les dialectes, par conséquent, l'effet de personnification des animaux est variable.

Dans ces cas-là, au lieu du pronom personnel de forme forte lui, etc., le français utilise pour les "concrets" le pronom ça :

(8) On ne voit que ça sur l'étagère
ça, c'est intéressant.

Même chose avec les syntagmes prépositionnels auxquels ne correspondent ni en ni y :

(9) Jules, amuse-toi avec lui si tu veux
*ce livre, écris sur lui si tu veux
?*ce rat, tire sur lui si tu veux

Comme on sait, on utilise dans ces cas-là un adverbe intransitif :

- (10) ce livre, écris dessus si tu veux
ce rat, tire dessus si tu veux
*Jules, amuse-toi avec si tu veux

Les règles de mutation du Chapitre V expliqueront pourquoi une phrase comme ce rat, tire sur lui est acceptable :

par personnification, le rat est assimilé à un humain. Inversement, Jules, tire dessus si tu veux est nettement péjoratif, l'homme est assimilé à une bête ou à une chose. Jules, amuse-toi avec si tu veux, fait de Jules un objet (sexuel).

En français familier ces différences semblent moins nettes. Certains locuteurs interrogés ne sentaient pas l'effet métaphorique de :

ce toit, je ne vois que lui.

Mais les poètes m'ont dit en sentir le burlesque (P.-L. Rossi).

L'adjectif possessif a également un statut ambigu. Dans un NP sujet où les transformations EN-AVANT et EN-ARRIERE de Ruwet (1972) sont impossibles, l'adjectif possessif est acceptable, contrairement à ce qu'en disait Marmontel ; sinon, la pronominalisation en est préférable :

- (11) l'usine est visible de loin, sa cheminée fume /
*la cheminée en fume

la ville sera splendide ; sa construction par Le Corbusier aura duré trois ans / *la construction par Le Corbusier en aura duré trois ans

as-tu vu la table ? j'en ai brisé le pied hier /

?* j'ai brisé son pied hier

as-tu vu le salon ? j'en ai retiré tous les tableaux /

?* j'ai retiré tous ses tableaux.

Ce problème, Pierre en a trouvé la solution hier /
?? Pierre a trouvé sa solution hier.

Les professeurs de français qui enseignent à des étudiants de langue anglaise connaissent bien ces faits, puisque ceux-ci commettent toujours des erreurs en traduisant les its anglais. Dans le syntagme prépositionnel, on retrouve les mêmes contraintes :

(12) *Qu'est-il arrivé à la table ? Jules a frappé Julie avec son pied.

Qu'est-il arrivé à Jules ? Il a voulu frapper Julie avec son pied.

Pierre a parlé du livre, mais moi je n'ai rien dit

à (* son) sujet.
) ce (

Julie a parlé de Pierre, mais moi je n'ai rien dit à son sujet.

Enfin, je rappelle les contraintes sur les pronoms relatifs et interrogatifs :

(13) Qui est-ce ?

- c'est l'homme de qui j'ai reçu bien des lettres ...

-*c'est le rat par qui j'ai été mordue ...

-*c'est le lycée de qui je disais du mal...

Les contraintes imposées aux pronoms personnels de forme forte et sur les pronoms interrogatif et relatif qui séparent les humains des animés et des concrets ; les contraintes imposées

aux adjectifs possessifs distinguent les animés des concrets, puisque (14) est grammatical (à comparer à (11)) :

- (14) le rat est là. As-tu vu sa proie ? /
*en as-tu vu la proie ?

Tout cela n'est pas nouveau ; mais aucune description n'en a été proposée.

Ces distinctions infirmeraient l'hypothèse transformationnelle pour la dérivation des possessifs. Kayne (1969) et Ruwet signalaient déjà que les arguments tendant à dériver les possessifs d'un PP = à Pro, n'étaient pas valables pour les nominalisations :

- (15) *sa destruction, à la ville⁴

Les concrets sont soumis à des contraintes du même genre :

- (16) { ? * j'ai repeint son toit, à cette maison }
{ j'(en) ai repeint le toit (, de cette maison) }

- { ?* je préfère ses pieds, à cette table }
{ {j'en } préfère les pieds (, de cette table) }
{ je (

Mais, contrairement à ce que montre (14), et conformément à ce qu'indique (6) et (7), seuls les humains peuvent être suivis d'un pronom de forme forte dans la construction Adj. Poss. + N + à NP :

- (17) Georges est malade, Juliette aussi. Sa santé à elle ne préoccupe davantage.

la table et le bureau sont abîmés.

*Son pied à elle est sérieusement endormagé.

le rat et la souris ont fait des ravages.

?*Ses dégâts à lui sont plus importants.

ce troupeau de bisons est pacifique.

?*Leurs ancêtres à eux étaient sauvages.

Pour les locuteurs qui personnifient les animaux domestiques, l'exemple suivant paraîtra meilleur :

(18) Le chien est malade. La chatte aussi.

Sa santé à elle ne préoccupe davantage.

Ces distinctions, humain/animé/concret, se réaliseraient différemment selon les langues. Le russe, par exemple, donne la même désinence à l'accusatif et au génétif s'il s'agit d'animé, et la même désinence à l'accusatif et au nominatif s'il s'agit d'inanimé. Il existe beaucoup de controverses, paraît-il, sur ce qu'on désigne par ces deux catégories. Pour certains, la souris serait inanimée, etc...

Pour déterminer les échelons, entre les concrets, les animés et les humains, les critères de complexité syntaxique, de distance des éléments par rapport à la tête, et de différence de longueur de syntagme n'interviennent pas, comme ils interviennent pour distinguer les N_6 , les N_5 , les N_4 et les N_1 . On pourrait concevoir une alternative disant que les concrets, animés et humains ne forment qu'une seule classe ou un seul échelon, puisque les contraintes portant sur les pronoms et les adjectifs possessifs, semblent, pour certains locuteurs, en voie de disparition. Ces locuteurs jugeraient sans doute parfaitement grammaticales les phrases :

(19) ce chat n'a parlé de son existence parallèle
les tables dorment comme des chaises

Je reviendrai sur le
dans le Chapitre V.

Le français ne comporterait alors que quatre échelons, définis syntaxiquement, dans l'échelle nominale. Le nombre des échelons n'est pas a priori crucial pour la justification de l'existence d'une échelle.

L'adoption d'une échelle à six échelons semble toutefois préférable à cause de certains faits qu'une échelle à quatre échelons n'expliquerait pas.

Le principe $X^n \not\rightarrow Y^n$, si $n > n$ semble s'appliquer dans le syntagme nominal, où X et Y seraient des N séparés ou non par des prépositions. Ce principe, esquissé à la fin des deux premiers chapitres, nous donnerait une indication précieuse pour l'échelonnage des humains/animés/concrets. Dans la relation possessive NP de NP, les concrets doivent "dominer" les animés, et les animés, les humains. A fortiori, les concrets doivent "dominer" les humains. Dans ces cas-là, l'interprétation est immédiate. Si ce n'est pas le cas, si l'on fait "dominer" un concret par un animé, un animé par un humain, etc., l'interprétation est "médiatisée", et on assiste à une chosification, une animation ou une personnification du NP contenu dans le syntagme prépositionnel :

- (20) le chat du soldat (N_3 domine N_2)
le collier du chat (N_4 domine N_3)
la maison du soldat (N_4 domine N_2)
% le soldat du chat (où soldat = soldat de plomb,
ou chat = surnom d'une personne
qui ressemble à un chat)
% le chat du collier (chat = petit objet en forme de
chat accroché au collier)
% le soldat de la maison (maison = foyer, famille)

La différence d'intuition est très nette entre les deux types d'exemples. On ne peut pas, dans le second type, faire d'interprétation possessive sans procéder à ces opérations rhétoriques de personnification, chosification, etc.

Certaines ambiguïtés proviennent des autres emplois de la préposition de, qui peut marquer toutes sortes de relations. Si l'on met de côté les PP de provenance géographique (un type de Paris, un oncle d'Amérique), cette préposition peut marquer un lien dont le contenu est impliqué par une présupposition que le contexte doit déterminer. Alors que dans : le sac du philosophe, le steak du monsieur, le livre du linguiste, la paupière du chat, l'assiette du chien, le piano du pianiste, la cervelle de ce type, etc..., la relation d'appartenance est immédiate, (même si l'appartenance est seulement momentanée, comme dans : prête-moi ton couteau, (au restaurant)), il faut imaginer tout un scénario pour interpréter : ? le philosophe du sac , ? le monsieur du steak , ? le linguiste du livre , ? le chat de la paupière,

?le chien de l'assiette, ? le pianiste du piano, ? le type de la cervelle, etc... Dans chaque cas, il faut supposer, par exemple, que le sac, le steack, le livre, etc., sont d'une importance capitale pour distinguer l'être humain ou l'animal en question, et que ces noms servent en quelque sorte d'emblème supposé connu de tous les interlocuteurs. Il n'est pas nécessaire alors de personnifier, de chosifier ou d'animer les NP enchâssés pour accepter la phrase dans une relation de possession. De ce principe on pourrait déduire la nature animée des anges (donc : non humaine), qui apparaîtrait dans les constructions [l'ange (gardien) de ce type / ? le type de cet ange (gardien) !

D'autres relations, qui n'impliquent pas de relation possessive, se trouvent dans des expressions quasi idiomatiques comme : le charcutier du coin, l'angliciste de service, etc., ou encore : le type du garage, les messieurs de bas étage, la petite fille du sept. Dans ces cas-là, il est impossible de pronominaliser le PP par en ou par le possessif :
*j'en ai vu le charcutier / *j'ai vu son charcutier,
*j'en ai vu l'angliciste, *j'ai vu son angliciste,
*j'en ai vu le type / *j'ai vu son type,
*j'en ai vu les messieurs / *j'ai vu ses messieurs,
*j'en ai vu la petite fille,/*j'ai vu sa petite fille, etc...

Il existe une autre catégorie de noms pour laquelle la hiérarchisation semble indifférente. Ce sont les noms suivis de "compléments d'objet direct", que l'on disait "dérivés" de verbes (même s'il n'existe aucun verbe correspondant) ; ou certains mots de relation : le gardien de l'immeuble, le propriétaire de la maison, l'éditeur de ces livres, l'auteur de cet article, le bénéficiaire de ce don, l'auditeur de France-Musique, le maître de ces lieux, etc...

A première vue, toutes ces expressions contiennent un humain dominant un concret ; elles peuvent aussi dominer un animé ou un abstrait : le gardien de l'éléphant / le gardien de la paix. Le caractère absolu de l'"humanité" me semble suspect dans ces expressions, qui contrastent avec philosophe, soldat, prêtre, pianiste, linguiste, etc... Cela se manifeste dans des paradigmes comme :

(21) (le gardien de (cet éléphant ()
)cet immeuble) () c'est { un scarabée . géant ()
(la paix) () { l'idéologie }
(? de soldat)

(le propriétaire de cette maison), c'est le vent du désert
)?ce linguiste (

(le bénéficiaire de ce don) , c'est le Musée d'Art Moderne
)?? ce prêtre (

(les meilleurs auditeurs de France-Musique (,ce sont les
)?les meilleurs pianistes) rossignols

(le maître de ces lieux), c'est le Veau d'Or
)? ce philosophe (

Le paradigme (21) signifie que les expressions contenant des mots comme gardien, maître, etc., ne sont pas restreintes, contrairement aux humains, par rapport à l'humain, l'animé, le concret ou l'abstrait, dans une relation sujet/attribut. Les restrictions sont les mêmes que celles que l'on retrouve dans la construction contenant un verbe :

ce (lui) qui garde l'éléphant, c'est ...

Ces constructions doivent-elles entrer dans l'échelle en tant que substantifs, entre ce que j'appelle les N_5 et les N_6 , ou bien doit-on les classer dans une échelle de Prédicats, classe que je n'ai pas étudiée ? Je laisse cette question ouverte.

Nous avons vu que dans un cas, la domination d'un nom par un autre nom d'échelon moins élevé provoquait soit une interprétation rhétorique (% le soldat de ce chat), soit une interprétation impliquant une présupposition (? le philosophe du sac). Le principe s'applique de manière encore plus frappante si l'on mêle les autres échelons :

(22) l'expulsion des éniérés par le gouvernement
 N_6 N_2 N_2

la construction de la ville par l'architecte
 N_6 N_4 N_2

la sincérité du type dans cette affaire
 N_5 N_2 N_4

l'ampleur du désastre dans la vallée
 N_5 N_4 N_4

- * les émigrés de l'expulsion par le gouvernement
- * la ville de la construction par l'architecte
- * l'architecte de la construction par la ville
- * le type de la sincérité dans cette affaire
- * l'affaire du type dans la sincérité
- * le désastre de l'ampleur dans la vallée

Au sujet de (22) on peut noter que les exemples agrammaticaux ne sont pas interprétables métaphoriquement. La présence des syntagmes par — ou dans —, qui fonctionnent comme des témoins de l'échelon du syntagme, est sans doute fondamentale pour l'agrammaticalité : elle empêche l'interprétation du nom dans un autre cadre, à un autre échelon. Comparer les deux exemples du paradigme (23) :

- (23) %le flambeau de la sincérité
*le flambeau de la sincérité du type dans cette affaire

Le flambeau de la sincérité est une expression prudhommesque, mais acceptable dans une acception métaphorique, où la sincérité est personnifiée. De même, comparer à (24) les exemples agrammaticaux de (22) :

- (24) ? le type de la réorganisation
? le gouvernement de l'expulsion
la brosse à dents du voyage de Nixon

Les exemples de (24) sont semblables aux constructions :

? le monsieur du steack, ? le philosophe du sac, que nous avons vues plus haut. On pourrait les traduire par :

le type qui s'est fait connaître par la réorganisation qu'il a faite de ..." et par : "le gouvernement qui a permis les expulsions de ..." ; il y a une présupposition de contexte connu. L'analyse de ces constructions, et des présuppositions qu'elles entraînent, reste à faire. Je m'attacherai ici d'abord aux phrases qui ne sont pourvues ni d'interprétation métaphorique, ni de présupposition de ce genre. Il est évident que les règles de réécriture classiques permettent d'engendrer tous les exemples grammaticaux de (20) et (22), mais elles permettent d'engendrer aussi les exemples agrammaticaux de (22) et (23) ; ces règles engendrent les constructions métaphoriques de (20) et de (23) sans les distinguer de celles qui ne le sont pas. En effet, les règles

NP \longrightarrow (Det) N (PP) (PP) (Lieu) (Temps) (par NP)

PP \longrightarrow Prep NP

N \longrightarrow homme, construction, sincérité, ville, etc...

à cause de la récursivité du NP, n'empêchent pas la dérivation des exemples grammaticaux, tout comme les règles

AP \longrightarrow (Deg) A (PP) n'empêchent pas l'engendrement de

*très solaire de partir. Au lieu d'imposer des restrictions ad hoc sur les règles d'insertion lexicale, qui seraient très nombreuses et inorganisées, un principe fondé sur les échelons, et qui bloquerait la récursivité, aurait une valeur explicative et générale non négligeable. La dérivation des expressions métaphoriques sera traitée dans le Chapitre V.

B. -- J'ai fait appel, dans le Chapitre Ier, aux relations thématiques. Ces dernières rendaient compte de l'ambiguïté de la réorganisation ministérielle du gouvernement. Ruwet (1972) propose un autre système pour rendre compte du problème posé par la suite : la critique de Harris de Chomsky. Dans ce cas, l'attribution de la fonction grammaticale, qui ne peut pas être formulée en termes de description structurale, puisque les deux PP sont semblables en structure superficielle et "soeurs" en structure profonde, est fournie par des stratégies de perception. Grosso modo, je le rappelle, une stratégie de perception opère sur des structures superficielles, et les lit de gauche à droite. La grammaire engendre normalement les phrases, et la stratégie de perception donne sa lecture (ou la refuse) si ses critères sont (ou ne sont pas) respectés. La stratégie en question attribue la fonction objet au de NP qui suit immédiatement le nom dans le portrait d'Aristote de Rembrandt. Rembrandt est donc interprété comme le sujet.

Cette stratégie permet d'expliquer pourquoi la construction : son portrait de Rembrandt est agrammaticale si son renvoie à Aristote (dont Rembrandt a fait le portrait). La grammaire engendrerait la suite à partir d'une structure profonde Net N de NP de NP, une transformation POSSESSIF transformerait le de NP de droite en pronom possessif (son), mais la stratégie lirait le de NP restant comme un objet : l'interprétation sujet est par ce moyen exclue.

Dans ces hypothèses, le fait qu'il s'agisse de deux syntagmes identiques est fondamental, car la construction le portrait d'Aristote par Rembrandt peut correspondre à son portrait par Rembrandt (son renvoyant à Aristote et compris comme l'objet) sans difficultés.

Malheureusement, j'appartiens au dialecte dans lequel sont parfaitement ambiguës les constructions Det N de NP de NP. Dans les exemples de Nicolas Ruwet, seule la connaissance du monde ne dit qu'Aristote est le modèle et Rembrandt le peintre. Si aucun indice ne n'est donné, la construction est ambiguë :

(25) le portrait de Dupont de Durand.

Mais dans :

(26) son portrait de Dupont

son a la fonction "sujet" et Dupont, la fonction "objet". De plus, nous avons vu que ces contraintes existaient aussi avec les A_1 ; l'exemple (27) :

(27) la réorganisation ministérielle du gouvernement est ambigu, tandis que (28) ne l'est pas :

(28) sa réorganisation ministérielle

Cet exemple infirme l'hypothèse selon laquelle les syntagmes en de NP peuvent être déplacés par la transformation POSS et convertis en adjectifs possessifs "dans tous les cas, sauf si le de NP correspond à un O (Objet) et est suivi d'un autre de NP correspondant à un S" (sujet).

Ce n'est pas la ressemblance des structures superficielles, par conséquent, qui oblige le locuteur à interpréter l'élément qui suit le nom comme un objet.

On pourrait proposer une alternative qui conserverait son statut transformationnel à la formation du possessif, qui n'utiliserait pas de stratégie de perception, et qui expliquerait les contraintes portant à la fois sur les constructions Poss N A₁ et Poss N de NP. Dans la mesure où la "transformation" POSS est impossible avec les relatives restrictives (Cf. Chapitre I) : *ses portraits que je préfère, on pourrait étendre la condition de Chomsky (1971) qui interdit une extraction en présence d'un sujet spécifié, en une contrainte sur le spécifieur spécifié : la transformation possessive serait bloquée en présence d'un élément interprété comme sujet, ou d'une relative.

Une hypothèse thématique, qui prévoit que certains items lexicaux sont décrits en termes des relations thématiques dans le lexique, n'offrirait pas les inconvénients d'une hypothèse "perceptive". Ce n'est pas la ressemblance en structure superficielle qui importe : les relations thématiques peuvent porter aussi bien sur des syntagmes nominaux que sur des adjectifs. Deux choses semblent compter : d'une part, le fait que les items soient catégorisés en fonction d'une relation thématique thème et d'une relation thématique agent. Dans une structure Det N de NP de NP ou une structure Det N A₁ de NP, rien de syntaxique ne peut déterminer lequel des éléments suivant la tête du NP est le thème ou l'agent. La connaissance du monde désambiguë le plus souvent la construction, ainsi que certaines indications "sémantiques" décrites traditionnellement par les restrictions de sélection : dans la réorganisation ministérielle du code de la route, l'agent est intuitivement ministérielle.

L'important est que les locuteurs sachent que l'un des PP ou des A . suivant le nom doit porter la fonction thème et que l'autre doit porter la fonction agent.

D'autre part, la grammaire possède des contraintes générales. Par exemple, si le lexique dit qu'un item doit être suivi d'un élément porteur de la relation thématique agent, et si cet item est suivi dans la phrase par un PP en par ---, c'est ce dernier qui porte la relation thématique agent. Le NP dominé par ce PP en par--- doit également satisfaire aux conditions générales qui déterminent les agents possibles (Cf. Ruwet (1972), Chap. 4, paragr. 4) ; sinon les agents, les locatifs (par la route) et les instrumentaux (par les nouvelles méthodes) seraient confondus.

- (29) le portrait d'Aristote par Rembrandt
son portrait par Rembrandt } Rembrandt = agent

D'autres contraintes sont imaginables, qui rendraient compte des autres cas. On pourrait supposer qu'en l'absence d'un PP en par ---, s'il existe un "sujet structural" et un "objet structural" dans le NP, dans les termes d'une hypothèse lexicaliste, c'est le "sujet structural" (ici, l'adjectif possessif) qui porte la relation thématique agent :

- (30) son portrait d'Aristote, sa réorganisation présidentielle.

Dans les autres cas, l'ambiguïté des attributions de thème et d'agent est totale.

- (31) son portrait, sa réorganisation, le portrait de Dupont de Durand, la réorganisation ministérielle du gouvernement, le portrait de Dupont, la réorganisation ministérielle, la réorganisation du gouvernement.

Les relations thématiques offrent par conséquent une alternative aux stratégies de perception, et expliquent davantage de faits, sans recourir à des contraintes extralinguistiques.

TABLEAU RECAPITULATIF DU NP

	N ₁ pro- pre	N ₂ hu- main	N ₃ ani- mé	N ₄ con- cret	N ₅ ab- strait	N ₆ nome.
Det	-	+	+	+	+	+
PP <u>de</u> (génitif) (accusatif)	-	+	+	+	+	+
PP <u>de</u> (nominatif)	-	-	-	-	+	+
PP (lieu) (temps)	-	-	-	-	+	+
PP par (Agent)	-	-	-	-	-	+
Lui / Qui	+	+	-?	-	-	-
Possessif	+	+	+	?-	?+	+
En	-	-	-	+	-	?-

TABLEAU SYNOPTIQUE

	N ₁	N ₂	N ₃	N ₄	N ₅	N ₆
N ₁	Jean de Lille	*	*	*	*	*
N ₂	la fille de Jules	la fille de ce type	%l'homme de ce chat	? le philosophe du sac	*l'homme de la sincérité dans cette affaire	* l'homme de la construction l'architecte
N ₃	le chat de Jules	le chat de ce type	le chat de cette chatte	%le chat du collier	?le chat de la sincérité	*le chat de la construction par Jules
N ₄	le sac de Jules	le sac de ce type	le collier du chat	la paupière de l'oeil	%le flambeau de la sincérité	?*la ville de la construction par Jules
N ₅	la joie de Jean	la joie de ce type	la colère du chat	la beauté de la ville	la sincérité de Jules	?* les constructions par Jules
N ₆	la construction par / de Jean de la ville	l'organisation par ce type du code pénal	la destruction par le chat du vase de Giens	la destruction de la ville	la destruction de la beauté de la ville	le démantèlement de la réorganisation par le ministre des finances du système des impôts

NOTES DU CHAPITRE III.

*1 (p.153) Du Marsais distingue le sens abstrait du terme abstrait.

• "N'importe quel substantif pris isolément, on "fait abstraction" du réel par la pensée. Si l'objet est accompagné d'un mode (c'est-à-dire d'une propriété) dans la proposition, il s'agit d'un sens concret. Les termes abstraits sont "les mots qui ne marquent aucun objet qui existe hors de notre imagination."

"Par exemple, dit-il, nous avons vu plusieurs objets blancs ; ensuite pour exprimer l'impression uniforme que ces différents objets nous ont causée, et pour marquer le point dans lequel ils se ressemblent, nous nous servons du mot de blancheur."

Dans les conceptions logiciennes, apparemment, l'origine du langage n'était que dénomination de choses, et l'expérience inductive avait créé les mots abstraits, secondairement. Rien n'est dit de la possibilité grammaticale de ces créations : l'idée de l'antériorité historique d'une classe de mots est contestable.

2 (p.154) Il faudrait étudier aussi la syntaxe des noms de la géographie qui semble particulière; la présence de l'article est d'ordre idionatique : la France, la Nouvelle Guinée, Cuba, Bornéo, Israël. Une opération rhétorique peut les animer. (Cf. les articles de presse) : Cuba refuse le compromis. Je laisse cette question ouverte.

3 (p.156) J.-P. Boons me signale que les livres en 1973 serait possible pour un titre. Mais la syntaxe particulière des titres n'a pas été étudiée à ma connaissance, en français, dans une perspective générative.

4 (p.165) Cette intuition est également la mienne ; mais N. Ruwet me signale qu'il n'est plus très sûr.

IIème P A R T I E

SEMANTIQUE

Faire comme si rien n'arrivait, je
ravale salive et sueur - - . cache
mes yeux, atténue - - se contraindre
à ne pas transpercer, étouffer le
regard ...

On espère passer par l'oubli ...

Danielle Collobert.

C H A P I T R E I V .

LES CONSTRUCTIONS INFINITIVES

Section 1 : Infinitifs vs. NP vs. Complétives.

Les constructions infinitives, en français, sont dérivées par Gross (1968) à partir des complétives au subjonctif ou à l'indicatif. Dans son analyse, les complétives étaient des NP.

La Section 1 du Chapitre II présente des arguments contre cette dernière hypothèse. Avant de considérer l'opération transformationnelle elle-même (celle qui doit effacer le sujet d'une phrase enchâssée, le "complementizer" et le "temps fini" du verbe), j'aimerais parler de la distribution des infinitives. Cette distribution montre qu'une hypothèse assimilant les infinitives aux complétives et aux NP conduit à la dérivation des suites agrammaticales ; pour ne pas engendrer ces suites, il faudrait imposer dans chaque cas des restrictions ou des contraintes ad hoc sur chaque dérivation ou sur chaque transformation.

Emonds (1970) distingue deux classes de constructions en anglais. D'un côté, les phrases et les infinitives, de l'autre les NP et les gérondifs. Il constate que les deux éléments de chaque classe partagent un certain nombre d'environnements ; mais il n'en déduit pas que les infinitives sont dérivées des complétives.

Le français diffère de l'anglais sur ce point, une fois de plus. En gros, les infinitifs français correspondent aux gérondifs anglais, mais certains infinitifs français se trouvent dans des positions semblables à celles des infinitifs anglais ; l'analyse devra en tenir compte.

Tout d'abord, contrairement aux NP mais comme les complétives, les infinitives ne peuvent pas subir L'INVERSION STYLISTIQUE (Cf. (II.17)) :

(1) { (jouer aux cartes) plait à Jean }
{)cette fille { }
{ }
{ } à qui plait (*jouer aux cartes ?) }
{ }) cette fille ? { }
{ }
{ } à qui plait-il de jouer aux cartes ? { }
{ }
{ (sauter trois mètres { ennuie Jean }) }
{)cette fille { } }
{ }
{ } Jean, qu'ennuie (*sauter trois mètres,...) { }
{ } { cette fille } { }

Aussi { est très { importante l'idée que Marie } }
{ } { soit rentrée } }
{ } { (*important rentrer la nuit.... } }
{ } { } }
{ } (est-il très important de rentrer la nuit ... { }

Ici { sont impolies les oeillades { }
{ *est impoli chanter } }
{ } il est impoli de chanter { }
{ } (ici, chanter est impoli)

Contrairement aux NP, et comme les complétives, les infinitives complément direct se laissent difficilement cliver (cf. Moreau (1970)) :

(2) C'est { sa leçon { que Paul sait
 } ?*nager }
 (?*que tu pars (

C'est { ce livre { que Marie veut
 } ?* partir à la campagne {
 } ?* que tu partes (

C'est { une bêtise { que Jules a dit
 } ?*avoir oublié }
 } ?* que tu pars (

Contrairement aux NP et comme les complétives, les infinitives ne peuvent pas se trouver dans l'agent (alors que la forme active correspondante est correcte) (Cf. (II.16))¹ :

- (3) *Paul a été amusé par jouer aux cartes
 *Julie a été déçue par faire de la linguistique
 *Clovis est ennuyé par travailler

Mais, comme les NP et contrairement aux complétives, les infinitives peuvent apparaître en apposition (Cf. (II.15))² :

- (4) Ces activités, faire le ménage et la vaisselle, abrutiraient quiconque

Sa grande passion, peindre des natures mortes, rend Samuel très heureux

Comme les NP et contrairement aux complétives, les infinitives peuvent se trouver en position sujet d'une phrase enchâssée (Cf. (II.14)) :

Mais les pronoms sujets ou relatifs ne peuvent pas renvoyer à un infinitif, comme pour les complétives (Cf. (II.7-9)) :

- (9) *manger_i des tartes aux fraises, il_i l'intéresse beaucoup
*manger_i des tartes, qui_i plaisait beaucoup à Joseph etc...

Contrairement aux complétives, les infinitives ne peuvent pas comporter d'adverbes de sujet de phrase (les Asp de Schlyter (1972), à ne pas confondre avec les adverbes de phrase Aph).

- (10) Jean_i croit que gentinent, { il_i } n'a pas tapé sur la
le CRS(
- tête des vieilles dames
- *Jean croit gentinent ne pas taper sur la tête des vieilles dames
- Marie_i espère qu'intelligemment { elle_i } partira à temps
{ Jules(
- *Marie espère intelligemment partir à temps
- Titus_i s'attend à ce que gentinent { il_i } (reste
)Bérénice) avec Jules
- *Titus s'attend à gentinent rester avec Jules

Les phrases agrammaticales de (10) deviennent grammaticales si les adverbes sont interprétés comme des adverbes de manière :

Marie espère partir intelligemment, c'est-à-dire de manière intelligente (et non il est intelligent de la part de Marie de ...)

Les arguments qui précèdent montrent deux choses : d'une part, que les infinitives ne sont pas des NP et, d'autre part, qu'elles ne sont pas dérivées des complétives comportant un "complementizer" et un temps fini. Si l'on maintenait que les infinitives sont des NP, il faudrait dire :

- 1) que la transformation INVERSION-STYLISTIQUE s'applique dans tous les cas, sauf si le NP domine une infinitive (ou une complétive);
- 2) que CLEFT s'applique aux NP sauf quand le NP domine une infinitive (ou une complétive);
- 3) que le PP agent ne peut pas dominer un NP qui domine lui-même une infinitive (ou une complétive).

Si l'on maintenait que l'infinitive est obtenue à l'aide d'une réduction de complétive, il faudrait dire :

- 4) que la construction appositive exige la réduction de l'infinitive ;
- 5) qu'il en est de même pour la position sujet de phrase enchâssée ;
- 6) que l'extraction n'est possible qu'après la réduction de la complétive en infinitive (ce qui est concevable);
- 7) que la transformation OBJECT-PREPOSING est possible si la complétive n'a pas été réduite : condition très bizarre dans le cadre théorique actuel;

- 8) que le NP objet se cliticise dans tous les cas, sauf si la complétive a été réduite ; même remarque que précédemment ;
- 9) que la réduction de la complétive est bloquée par la présence d'un adverbe de sujet de phrase.

Toutes ces conditions seraient parfaitement ad hoc.

Une analyse dérivant les infinitives dans la base, dans la même position que les NP , mais indépendamment, n'aurait pas ces inconvénients. Dans la mesure où la description structurale de l'INVERSION-STYLISTIQUE, AGENT-POSTPOSING, OBJECT--PREPOSING, CLITIC-PLACEMENT est faite en termes de NP, le fait que les infinitives ne soient pas des NP bloquerait l'application de ces transformations ; même chose pour CLITIC-PLACEMENT et pour CLEFT, formulées en termes de NP, PP, etc... Il ne serait pas étonnant, de plus, de voir apparaître les infinitives en apposition et en position sujet d'une enchâssée. L'impossibilité des adverbes de sujet de phrase dans les infinitives dépend de leur structure^{ce} dont je parlerai plus loin.

Pourquoi les infinitives, les complétives, les NP se comportent-ils différemment, et pourquoi ce sont ceux-ci plutôt que ceux-là qui se trouvent dans telle ou telle situation ? La réponse se situe à un autre niveau d'analyse et d'explication, qu'il m'est difficile d'offrir maintenant, à ce stade descriptif.

Il en est de même pour les contraintes lexicales qui s'ajoutent aux contraintes syntaxiques que je viens de mentionner. L'alternative que j' mentionne est que dans le

lexique les items sont sous-catégorisés indépendamment par les traits (\pm / $\underline{\quad}$ Complétive), et (\pm / $\underline{\quad}$ Infinitive), alors que la solution transformationnelle implique que les items soient sous-catégorisés par rapport aux complétives, uniquement, l'infinitive étant prédite par la transformation. Pour le moment, je ne suis pas en mesure d'expliquer pourquoi tel est item plutôt que tel autre est sous-catégorisé par rapport aux complétives ou/et aux infinitives, etc. Car il se trouve que de nombreux verbes sont sous-catégorisés positivement par rapport aux complétives et négativement par rapport aux infinitives, et inversement. Ce sont, dans le premier cas, (Cf. les tables 6 et 9 de Gross (1969)) : démentir, considérer, condamner, s'écrier, s'exclamer, commenter, etc.. D'autres réclament une préposition qui n'existe pas avec la complétive : décider de, éviter de, décréter de, affectionner de, accepter de, craindre de, etc... Dans le second cas, on trouve des exemples connus : les verbes de mouvement aller, monter, etc., et les verbes comme oser, daigner, faire bien de, faire mieux,^{de} etc...; il existe aussi des verbes pour lesquels la construction infinitive diffère sémantiquement de la construction complétive : je sais nager / je sais que je nage, je pense partir / je pense que je pars, etc... Je sais nager, c'est "je sais comment nager", et je sais que je nage, c'est "je suis consciente que je nage" ; je pense partir, c'est "j'ai l'intention de partir", et je pense que je pars, c'est "j'ai l'intention de partir" ou "je réfléchis au fait que je suis en train de partir".

Le même genre de contraintes se présente avec les prépositions. Certaines d'entre elles peuvent être suivies d'une construction Prep + ce + que S, par exemple à et de, qui précèdent aussi des infinitives. Mais d'autres n'acceptent pas les complétives : loin de, à force de, au lieu de, faute de, par, etc...

- (11) à force de manger, il a grossi de 10 kilos
*à force qu'il mange, il a grossi de 10 kilos
*à force de ce que Marie l'ennuie, Pierre est parti
- il a commencé par manger
*il a commencé par qu'il mange

Enfin, il en est de même avec les complétives et les infinitives apparaissant dans les NP ou dans les AP. Certains adjectifs acceptent les deux, certains n'acceptent que les complétives, certains n'acceptent que les infinitives. (Cf. Picabia (1970)). Même chose pour les noms :

- (12) il est bon de partir
il est bon qu'il parte
- Pierre est capable de partir
*Pierre est capable que Paul parte
- il est douteux qu'il parte
*il est douteux de partir
- l'idée de partir
l'idée qu'il parte
- la capacité de mentir
*la capacité qu'il mente, etc...

L'avantage d'une analyse transformationnelle est en général de prédire certaines relations de manière systématique, et indépendamment en quelque sorte des items lexicaux rentrant dans la structure d'entrée.

La réduction de la complétive serait soumise à beaucoup de restrictions.⁴ Il faudrait ajouter, pour chaque verbe, nom, adjectif, préposition sous-catégorisé par rapport aux complétives, un trait disant que la réduction de la complétive est facultative, obligatoire ou interdite. Cette adjonction de trait ne serait pas très économique, elle équivaudrait en tous cas du point de vue descriptif à une sous-catégorisation des items par rapport aux complétives et/ou aux infinitives, indépendamment.

Les arguments syntaxiques présentés précédemment indiquent que, pour le moment, une dérivation indépendante des infinitives et des complétives semble meilleure qu'une dérivation des infinitives par la réduction des complétives.

Section 2 : EQUI - NP - DELETION vs. REGLE INTERPRETATIVE.

A. - Que les infinitives ne soient pas engendrées à partir des complétives ne dit rien sur leur structure interne.

Sont-elles des phrases infinitives $\left[\left[\begin{array}{c} \text{PRO} \\ \text{NP} \end{array} \right] \left[\text{VP} \right] \right]$ sans "complementizer" ou des VP ? Il est généralement admis pour l'anglais que les infinitives sont des phrases, et que EQUI-NP-DELETION s'applique s'il y a identité entre le NP contrôleur de la phrase matrice et le sujet de la phrase enchâssée :

- (13) John wants the man to get married
it is pleasant for the rich to do the hard work
for him to leave is surprising

John_i wants { *John_i { to get married
 } *him_i {
 } \emptyset {

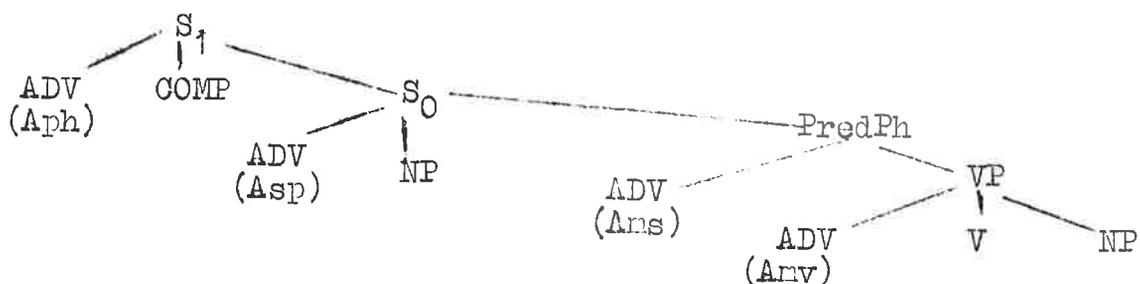
Le français ne possède pas de structures infinitives correspondant à l'anglais, excepté pour une petite classe de verbes (faire, laisser, envoyer, voir, regarder, écouter, entendre, etc..) :

- (14) *je veux Paul partir
*il commence à lui venir
*Marie perd la tête à force de Jean l'embêter
*toi conduire est une catastrophe
*il est préférable de Marie conduire l'auto
*l'impossibilité de Jules conduire est évidente

Pour la quasi-totalité des constructions infinitives, par conséquent, il faudrait postuler une structure phrastique où aucun NP n'apparaît en structure superficielle ; si on veut transposer l'hypothèse anglaise en français, le français n'offre pas pour la renforcer le trou du paradigme (13)⁵. Il existe à mon avis au moins deux arguments contre l'hypothèse d'une structure phrastique pour toutes les infinitives.⁶ Je postulerais d'une part que seules les structures enchâssées sous la petite classe de verbes mentionnée ci-dessus possède un sujet NP et, d'autre part, que les autres sont des VP.

Ces arguments sont fondés sur la cooccurrence des ad-
verbes de sujet de phrase, dont j'ai parlé dans la première
section de ce chapitre (Cf. (10)), et sur la cooccurrence
des infinitives avec l'expression tout en V-ant dont il a été
question dans le premier chapitre (Cf. en particulier p. 64
et l'exemple (I.46)).

D'après Schlyter (1972), les adverbes de sujet de
phrase (Asp) doivent être engendrés sous le noeud S qui
domine le NP sujet. Je rappelle sa hiérarchie :



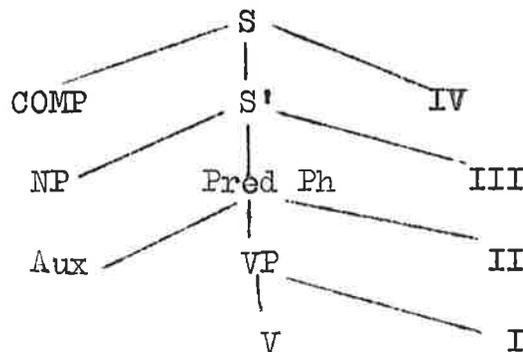
un sujet, on pourrait avoir une coréférence entre le sujet du verbe infinitif et le sujet de l'expression. Ce n'est pas le cas en général, mais c'est possible après entendre, laisser, etc. :

(16) Anne a permis à Marc_i de partir_i tout en étant

(*certain) de son amour
) certaine(

j'ai (entendu) Jean_i chanter tout en se_i lavant les
)laissé (dents

Il faut distinguer la dérivation de tout en V-ant, attaché au noeud S, de la dérivation des expressions en V-ant, pour + Infinitif, qui semblent attachés au VP. Cette distinction ressemble à celle que fait Williams (1971) entre les by & from phrases et les while phrases. Les premiers appartiennent à sa catégorie II, et sont attachés au syntagme prédicatif. Les seconds appartiennent à sa catégorie III, et sont attachés sous S. Je rappelle son schéma :



Il impose ensuite à cette structure la contrainte de coréférence suivante : "le NP contrôleur ne peut pas être plus bas dans la structure matrice que la structure qui contient le NP à supprimer" (dans l'hypothèse de EQUI). Cette contrainte semble être correcte pour le français, d'après les faits de (16), et expliquerait l'ambiguïté possible dans les exemples de (17) :

(17) Anne_j a permis à Marc_i de jouer_i en parlant $\left(\begin{array}{l} i \\ j \end{array} \right)$ tout
bas

L'anglais se comporte comme les phrases contenant laisser, entendre, (à comparer à (16) cet exemple de J. Guéron) :

(18) I $\left(\begin{array}{l} \text{expect} \\ \text{trust} \end{array} \right)$ you_i to be quiet while staying_i home

C'est ce à quoi on s'attendrait si (18) et les exemples français contenant laisser, entendre, etc., comportaient une structure phrastique enchâssée, contrairement aux autres constructions infinitives françaises, si elles étaient engendrées sous VP.

B. - Si les infinitives sont engendrées sous VP, cela signifie qu'en français EQUI n'existe pas. Il resterait néanmoins à expliquer une intuition importante des sujets parlants concernant les infinitives, à savoir l'attribution du sujet de l'infinitif. L'hypothèse comportant EQUI l'expliquait ; dans la théorie standard la fonction sujet était expliquée en termes de configurations structurales : la présence en structure profonde d'un NP identique au NP contrôleur, ou

d'un pronom coréférent du NP contrôleur, dans la position sujet de l'enchâssée, donnait immédiatement cette information.

J'avancerai, pour rendre compte de ces faits, une règle interprétative de la forme :

- (19) Le sujet de l'infinitif doit être interprété comme le NP qui remplit les conditions ...

Ces conditions semblent différentes en anglais et en français. (Cf. Grinder (1970)). Le NP contrôleur doit se trouver dans la même phrase simple, sinon le sujet de l'infinitif est interprété comme indéfini :

- (20) conduire la nuit est dangereux (SUJET : indéfini)
(21) conduire la nuit plait à Jules (SUJET : Jules)
(22) Julie est contente de conduire
la nuit (SUJET : Julie)
(23) Marie dit que conduire est dange-
reux (SUJET : indéfini)
(24) que conduire soit dangereux étonne
Paul (SUJET : indéfini)
(25) que conduire plaise à Jean
étonne Pierre (SUJET : Jean)
(26) Max dit qu'il est dangereux pour
Claude de conduire la nuit (SUJET : Claude)

Contrairement à l'anglais, où :

- (27) Barbara_i explained why it was so natural to enjoy her-
self_i while singing the Gita
that washing herself_i was likely to disturb Pete
irritated Eileen_i

sont possibles, le français présente les contraintes suivantes :

- (28) Barbare expliqua pourquoi il fut facile de
- | | | | | |
|---|---------------------|------------|-----|-----|
| { | *se laver elle-même | { | ... | |
| { | se réunir | (indéfini) | { | ... |
| { | se laver soi-même | " | { | ... |

que { *se laver elle-même_i } soit susceptible d'ennuyer
} se laver lui-même_j {

Pierre_j irrite Hélène_i

Il faut la présence, dans la phrase enchâssée, d'un NP ou d'un pronom adéquat pour que les réflexifs soient possibles :

- (29) Barbara_i expliqua qu'il lui_i serait facile de

{	se laver elle-même	{	...
{	*se réunir	{	...
{	*se laver soi-même	{	...

Il faut toutefois que par "même phrase simple" on comprenne le S₀ de Schlyter (1972) ou le S' de Williams (1971) (cf. ci-dessus), car le NP contrôleur ne peut pas se trouver dans une construction attachée au noeud S qui domine COMP :

- (30) à cause de Jean, conduire la nuit est dangereux
(SUJET : indéfini)

Pour moi (= à non avis), il est dangereux de conduire
(SUJET : indéfini)

De la même façon, cette règle rend compte des interprétations indéfinies des infinitifs dans des phrases simples, lorsque leur structure profonde indique une phrase enchâssée. C'est d'abord le cas des verbes comme sembler, qui selon Ruwet (1972), s'insèrent dans une structure profonde comme :

(31) $\left[\begin{array}{c} \text{S} \\ \Delta \end{array} \right] \text{sembler à Paul} \left[\begin{array}{c} \text{S} \\ \text{conduire être dangereux} \end{array} \right] \left[\right]$

SUBJECT-RAISING pour engendrer :

(32) conduire semble à Paul (être) dangereux
où le sujet de conduire est indéfini.

Même chose avec les verbes laisser, faire, envoyer, regarder, etc...

(33) j'ai (laissé) faire ça
)fait (

j'ai envoyer chercher du lait

j'ai regardé battre l'innocent

où les sujets de faire, chercher, battre, sont indéfinis puisque les infinitifs seraient dominés par un noeud S.

En outre, certains verbes impersonnels sont possibles après ces verbes, alors qu'ils sont impossibles avec les autres :

(34) j'ai regardé pleuvoir
 tu vas faire neiger

*je (veux) pleuvoir
 (dis)

Les faits de (32) sont corroborés par le comportement des réflexifs :

- (35) { *n'évanouir (ne semble idiot
 { s'évanouir (indéf.) }
 } se réunir ici (
- { m'évanouir (ne plait
 { *s'évanouir }
 } *se réunir (
- { se plaire à soi-même { (ne semble agréable)⁷
 } se réunir ici { } *ne plait }

Je renvoie à Kayne (1969) pour l'analyse des réflexifs et des constructions faire, laisser, etc...

La condition portant sur la "même phrase simple" n'est pas suffisante si la phrase contient un N₅ suivi d'un infinitif. Dans ces cas-là, est interprété comme sujet de l'infinitif ce qui est interprété comme sujet du N₅ lui-même. Les mécanismes donnant cette interprétation au N₅ sont encore à étudier ; ils semblent dépendre également du verbe. Par exemple, dans :

- (36) la facilité de parler impressionne Jean / plait à Jean.

Le sujet de parler est indéfini; dans :

- (37) sa capacité de parler impressionne Jules

il y a deux interprétations possibles ; si sa renvoie à Jules, la capacité de parler appartient à Jules, Jules est le sujet de parler ; si sa renvoie à X, le sujet de parler est indéfini.

Dans :

(38) la volonté de Jean de mentir impressionne Jules

le sujet de mentir est Jean. D'ailleurs, s'il n'y a pas d'infinifitif dans le N_5 , les relations restent les mêmes ; dans :

(39) la volonté impressionne Jean

c'est toujours de la volonté des autres qu'il s'agit. Tandis qu'avec un verbe comme hanter, bizarrement, les contraintes sont inversées ; dans :

(40) (la volonté de parler (hante Jean
le désir de parler)

le sujet de parler est Jean ; mais dans :

(41) son désir de parler hante Jean

une ambiguïté semblable à celle de (37) apparaît ; si son renvoie à Jean, c'est Jean le sujet de parler, et si son renvoie à X, dans ce contexte le sujet de parler reste indéfini. Egalement dans :

(42) la volonté de Jean de parler hante Jules

Jean a la priorité sur Jules, et est le sujet de parler.

Sans infinitif, la relation reste la même ; dans :

(43) le désir hante Jules

c'est Jules qui désire. Je dois signaler toutefois que si le "désir" ou "la volonté de parler" sont promus au rang d'objet scientifique, si l'on en fait par exemple le champ d'investigation d'un psychanalyste ou d'un psychologue, le

sujet de l'infinifif reste indéfini, comme le sujet du non.
Dans :

(44) le désir hante Freud

on peut comprendre soit (N_5) que Freud est amoureux, soit (N_4) que ce phénomène est l'objet de ses préoccupations principales. Il en est de même dans les expressions idiomatiques (N_4) comme bon à tirer, prêt-à-porter, etc., où le sujet de l'infinifif reste indéterminé. De cette manière, (40) peut être jugé ambigu.

L'expression en soi semble servir de test pour les N_4 et être incompatible avec une interprétation N_5 :

(45)) le désir en soi { intéresse Freud
{ "le désir de parler" en soi {
(?* le désir de Jean de parler en soi {

(46) ?* { sa_i volonté } de parler_i en soi impressionne Freud_i
{ son_i désir }

Que l'étude des règles interprétatives doive s'appuyer sur des distinctions telles que N_4 et N_5 renforce l'intérêt pour l'hypothèse des échelles présentée dans les trois premiers chapitres. Pour le moment, je suis seulement en mesure de donner quelques indications à ce sujet.

La règle interprétative qui donne son sujet à un infinitif doit être appliquée après l'attribution des relations thématiques : c'est ce à quoi on s'attendrait, dans la mesure où ces relations sont prévues d'abord dans le lexique,

dans la description lexicale de l'item en question. (Cf. la fin du Chapitre III pour le NP). En effet, comme me l'indique Nicolas Ruwet :

(47) le désir de Marie hante Jean

est ambigu. Cela peut signifier soit :

(48) le désir de Jean_i pour Marie (le_i hante)

soit :

(49) le désir de Marie pour X hante Jean.

(On retrouve là le vieux problème du génitif objectif et subjectif).

Que se passe-t-il ici ? Je dirais que si l'on choisit de donner à Marie la fonction thématique agent (ou sujet), alors le désir a pour sujet Marie et cette interprétation empêche la règle interprétative de s'appliquer ; tandis que si l'on donne à Marie la fonction thème (ou objet) alors rien ne bloque la R.I., et Jean doit être le sujet du désir. A moins toujours que ce désir soit objectivé ; dans :

(50) le désir d'Anna O. hante Freud

Il peut s'agir du "désir en soi" d'Anna O., et ce désir-là entre en relation paradigmatique avec d'autres objets de l'investigation scientifique sur l'humain :

(51) le cancer d'Anna O. hante Freud

En résumé, d'après les faits présentés dans cette section⁸, la règle interprétative pour les infinitifs a la formulation suivante :

- (52) R.I. : le sujet d'un infinitif est un N ou un pronom qui le commande dans la même phrase simple ou dans un N₅, à condition^{que} d'autres mécanismes (relations thématiques, etc.) ne soient pas déjà intervenus dans l'interprétation.

Conséquence : si aucun N ne correspond à la condition précédente, le sujet de l'infinitif est indéfini.

Section 3 : le Problème du Passif.

A. - Le fait que des constructions passives soient possibles dans des infinitives a toujours été considéré comme un argument en faveur d'une structure profonde phrastique pour ces constructions.

En anglais, c'est l'intervention cyclique d'EQUI et de PASSIF qui explique, selon Postal (1970), la structure :

(54) Joe was thought by everyone to want to be seen by
Mary trying to kiss Lucille

Il n'existe pas de traduction française littérale :

(55) *Joe a été cru par tout le monde vouloir être vu par
Mary essayant d'embrasser Lucille

et s'il y a deux passifs dans une phrase, le second n'est pas précédé du verbe être:

(56) Cassius a été déclaré par l'arbitre (*être) vaincu
par Tinothée

PASSIF est décomposé généralement en trois opérations. (Cf. Chomsky (1965-70) : AGENT - POSTPOSING, qui prend le sujet de la structure profonde et le met à la place du Δ du PP (manière) par Δ ; OBJECT-PREPOSING, qui place l'objet de la structure profonde en position sujet de la structure dérivée ; Insertion de être et de la marque du participe passé. Ainsi formulée, la transformation passive est un argument en faveur d'EQUI, à cause des phrases du type :

(57) Paul veut être battu par Julie

La dérivation de cette phrase serait :

(58) (Paul₁ veut (que Julie batte Paul₁)) → Passif
(Paul₁ veut (que Paul₁ soit battu
par Julie)) → EQUI = (57).

Je ne reviendrai pas sur les problèmes soulevés par la dérivation des infinitives à partir des complétives. L'autre hypothèse, qui suppose une structure profonde

$$\left(\begin{array}{c} \text{NP} \\ S_1 \end{array} - V - \begin{array}{c} (\text{NP} - \text{V P inf}) \\ S_2 \end{array} \right),$$

c'est-à-dire sans "complementizer", et l'application obligatoire de EQUI, permettrait d'expliquer la construction passive dans (57). On aurait :

(59) (Paul veut (Julie battre Paul)) → Passif

(Paul veut (Paul être battu par Julie)) → Equi
= (57).

On a vu que cette hypothèse était elle-même très contestable (Cf. Section 2). Par ailleurs, les quelques verbes introduisant des phrases infinitives dont la structure ressemblerait à celle des infinitives anglaises, ne peuvent justement pas accepter les constructions passives⁹ :

(60) *Jacques laisse ce livre être acheté par Pierre
*Sophie voit Cadichon être battu par son frère
*Hubert fait être aimée Gisèle par son mari.

Néanmoins, la présence du PASSIF dans (57) est un argument contre la dérivation des infinitives dans un VP, si l'on conserve l'analyse traditionnelle de cette transformation, qui s'applique à une phrase simple contenant un NP sujet, EQUI s'appliquant ensuite.

Dans la théorie actuelle, on sait que le meilleur moyen de déterminer l'existence d'une transformation, c'est de prouver qu'une autre transformation s'applique avant elle ; il n'y a pas d'insertion lexicale après la première transformation grammaticale.

Il convient donc d'examiner les arguments en faveur du PASSIF, en français, et de voir si les faits que cette transformation explique sont compatibles avec l'hypothèse interprétative exposée dans la Section 2.

Les arguments cruciaux en faveur du PASSIF sont, à part les contraintes sélectionnelles, des arguments sur les expressions idiomatiques brisées par OBJECT-PREPOSING. Mais si l'on a justice a été rendue, monts et merveilles ont été promis, on n'a rien de tel pour AGENT - POST-POSING. Le français n'a d'ailleurs ni le double passif (advantage has been taken of Bill, Bill has been taken advantage of), ni le passif du NP (the city's destruction by the ennemy) pour renforcer l'idée d'une transformation passive. Je ne serai pas toutefois de l'avis de ceux qui pensent que les structures passives sont engendrées directement dans la base.

Les arguments sur les idiomes, combinés avec ceux de Ruwet (1972) à propos de RAISING en position sujet, me semblent très solides. Je pense qu'il faut garder OBJECT-PRE-POSING pour ces raisons-là. AGENT-POSTPOSING n'en a pas d'aussi bonnes.¹⁰ L'agent est facultatif, en français comme en anglais. Cette éventualité est généralement expliquée par une transformation AGENT-DELETION facultative. On pourrait tout aussi bien supposer que le noeud par ... est facultatif dans les règles de réécriture. Cela expliquerait qu'en français on ait un PP par ... (agent) dans le syntagme nominal (les N₆), alors que le déterminant ne peut pas comporter de "nom", contrairement à l'anglais. A ma connaissance, il n'existe aucun argument en faveur d'une structure profonde du type :

((la-architecte) (construction) (de la ville) (par Δ))
NP Det N PP Manière

pour : la construction de la ville par l'architecte.

Si le noeud par ... était facultatif dans les deux cas, on n'aurait pas besoin de supposer une transformation AGENT - DELETION. Par ailleurs, cette transformation ne remplit pas (à mon avis) la condition de "récupérabilité", sémantiquement du moins. Dans :

une vieille dame a été frappée

l'agent est entièrement indéfini. Seul le contexte peut dire si ce sont des voleurs qui voulaient lui prendre son sac parce qu'elle sortait du bureau de poste, ou si ce sont des CRS au cours des manifestations populaires. Les journaux savent utiliser cette construction afin d'éviter les procès en diffamation.

Les contraintes ne sont pas d'ordre hiérarchique, puisque maison, violon, peuvent être considérés comme des Lieux, et sont par conséquent plus haut dans la hiérarchie que le sujet dérivé de la forme passive, famille, sonates, qui sont là les thèmes. La contrainte sémantique porte donc sur ce qui peut être contenu dans ce PP par Bien entendu, (64.b) serait acceptable si l'agent était absent, avec l'interprétation instrumentale : toute la famille a été connue grâce à cette maison. Ces contraintes sont assez difficiles à déterminer ; on ne peut pas les formuler par exemple en termes d'animé ou d'inanimé, puisque (65) est correct :

(65) la chambre a été envahie par le savon

En résumé, alors qu'une transformation doit en principe s'appliquer "aveuglément", comme par exemple OBJECT-PREPOSING (sous réserve d'insertion dans une hiérarchie thématique (Cf. (61)), AGENT-POSTPOSING engendre des suites agrammales. A ce stade des connaissances (ou d'ignorance), une dérivation de l'agent directement dans la base paraît une solution au moins aussi bonne que la transformation, dans la mesure où il n'existe pas d'arguments solides pour soutenir cette dernière (Cf. note (10)), et où les faits indiquent qu'il faudrait lui imposer toutes sortes de conditions sémantiques ad hoc.

Il existe un argument contre AGENT-POSTPOSING en anglais, d'après Bresnan (1972). Selon elle, le by ... doit être dérivé directement, et facultativement, dans la base. Elle tire un argument du fait qu'il n'y a aucune autre source possible pour des constructions comme Mary's records (*which was) by the Yale Quartet ou the soprano's short piece by

Bartok. Elle indique que de toutes façons la grammaire devra fournir des règles interprétatives pour expliquer les restrictions de sélection de β the soprano's short piece by a tomato¹¹. Par conséquent, si le seul argument en faveur d'AGENT-POSTPOSING est constitué par les restrictions de sélection, et par la simplification apportée à la grammaire sur ce point, il est très faible.

Le français n'utilise pas autant le par... dans le NP. Néanmoins, si on ne trouve aucun argument en faveur d'une dérivation transformationnelle de : le portrait d'Aristote par Rembrandt, il faudra bien admettre que ce seront également des règles sémantiques qui exclueront (ou interpréteront) β le portrait d'Aristote par une tomate. Dans ces conditions, l'argument portant sur les restrictions de sélection est également très faible en français.

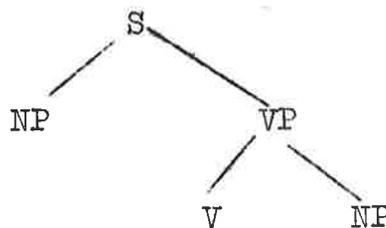
B. - Quelle serait la description de PASSIF si AGENT-POSTPOSING n'existe pas ? J'aimerais d'abord rappeler quelques réflexions de Emonds (1973). J'ai rappelé dans l'introduction certaines contraintes sur les règles de base, dans lesquelles Emonds exprimait que les catégories majeures comportaient une tête obligatoire et des variables (spécifieurs, compléments) facultatives. Emonds est amené à distinguer les phrases (sentences) et les catégories majeures, pour répondre à des hypothèses selon lesquelles le S ne serait qu'un VP. En effet, en anglais et en français, non seulement la tête de la phrase (le temps) est obligatoire, mais aussi le sujet. De plus, le noeud NP sujet, dit-il, est indépendant des règles de sous-catégorisation : nous avons vu qu'il n'y a pas d'idiomes reliant un sujet et le verbe ; ce NP peut dominer un

élément postiche à remplir pendant les dérivations transformationnelles ; il est le seul noeud placé à la gauche de la tête qui présente une récursion libre branchant à droite dans la structure superficielle. Toutes ces différences font dire à Emonds que les S et les autres catégories majeures ne doivent pas être considérées comme des homologues, même s'il existe certaines ressemblances structurales (Cf. Chomsky (1970)).

La situation du sujet de la phrase est donc exceptionnelle. Ruwet (1972) montre qu'il existe une classe de verbes, en français, qui prennent un sujet vide : sembler, commencer, risquer, etc... Ils correspondent aux verbes anglais que Bresnan (1972) appelle les semi-auxiliaires. Je propose d'étendre aux constructions passives cette analyse des semi-auxiliaires ; mes arguments seront un peu différents de ceux de Bresnan.

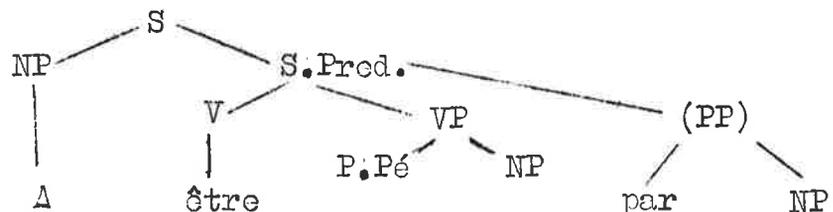
La structure profonde des phrases actives et passives ne serait pas la même. La base dériverait indépendamment les structures :

(66)



et :

(67)



La relation actif/passif serait expliquée uniquement par OBJECT-PREPOSING. Contrairement à l'hypothèse selon laquelle le passif est dérivé directement dans la base, cette solution rendrait compte du comportement des idiomes.

La structure proposée dans (67) introduit le participe passé dans la structure profonde¹², alors que les autres hypothèses y introduisent le radical du verbe, qui est ensuite transformé en participe par la transformation AFFIXE. Je ferai remarquer qu'à ma connaissance du moins, l'insertion de être dans la transformation PASSIF n'a jamais été vraiment justifiée (Cf. Ruwet (1966), Chomsky (1957, 5.4), Gross (1968)). On a supposé cette insertion parce que l'engendrement direct dans la base, sous le constituant AUX, d'un constituant PASSIF était inadéquat, et introduisait un formalisme redondant de règles contextuelles. La transformation passive explique que ce sont les mêmes éléments lexicaux qui d'une part sont des verbes transitifs, et d'autre part se trouvent dans les structures passives. Être était inséré dans le but d'obtenir une structure superficielle correcte.

Pour le moment, je ne vois pas pourquoi une structure comme (67) ne rendrait pas compte des régularités expliquées par la transformation PASSIF traditionnelle. Je suppose que les restrictions de sous-catégorisation, dans le lexique, sont décrites par rapport à la racine du verbe, indépendamment de sa flexion. Ainsi, les verbes transitifs pourraient être engendrés dans les deux structures (66) et (67), contrairement aux verbes intransitifs (si toutefois les règles d'insertion lexicale pour les verbes opèrent comme le dit Chomsky (1965), c'est-à-dire si elles sont dépendantes du contexte) ; dans (66), la racine du verbe se verrait attribuer

une flexion par la transformation AFFIXE, dans (67) cette transformation ne s'appliquerait que pour donner sa forme morphologique (temps, personne, nombre) au verbe être.

OBJECT-PREPOSING serait obligatoire.¹³ Cette condition rendrait compte de faits que l'hypothèse traditionnelle de PASSIF n'expliquait pas.

La dérivation à partir de (67) engendre correctement justice a été rendu par Saint Louis, dont la structure profonde serait :

(68) Δ Aux-être rendu justice par Saint Louis

car le NP sujet est vide, et permet l'application d'OBJECT-PREPOSING. En revanche, si :

(69) *être embrassé Jules par Marylin est un exploit véritable

est agrammatical, c'est parce que l'infinitive est un VP (du moins d'après l'hypothèse défendue dans la section 2), et que la description structurale d'OBJECT-PREPOSING n'est pas remplie : il n'y a pas dans la structure profonde de NP vide susceptible de recevoir le NP objet déplacé par la transformation. En revanche, si l'objet est absent, la phrase est tout à fait possible :

(70) être embrassé par Marylin est un exploit véritable

De même, alors que il a été rendu justice est possible

(Cf. note (13)), *être rendu justice est impossible.

C. - L'hypothèse (67) est corroborée par l'interférence des structures passives et des verbes comme sembler, justement. Mon analyse permet de réduire un apparent contre-exemple à l'hypothèse de Ruwet (1972) concernant la syntaxe du pronom en. Pour expliquer le paradigme :

- (71) la porte de la cathédrale semble être fermée
*la porte en semble être fermée
la porte semble en être fermée

Ruwet propose une dérivation partant de la structure profonde :

- (72) $\left[\Delta \text{sembler} \left[\text{la porte de PRO être fermée} \right] \right]$

puis l'application de la transformation EN-AVANT :

- (73) $\left[\Delta \text{sembler} \left[\text{la porte en +être fermée} \right] \right]$

enfin l'application de RAISING en position sujet :

- (74) la porte semble en être fermée

Des verbes comme daigner, qui n'appartiennent pas à la classe de sembler, se trouvent dans le paradigme :

- (75) le chef de la bande a daigné être magnanime
?le chef en a daigné être magnanime
*le chef a daigné en être magnanime.

Or les constructions passives enchâssées sous un verbe comme sembler montrent des agrammaticalités semblables à celles de (75), et non à celles de (71), comme on pourrait s'y attendre :

- (76) la porte de la cathédrale semble être ouverte par
le curé
?la porte en semble être ouverte par le curé
*la porte semble en être ouverte par le curé ¹⁴
(en ≠ de ce fait).

Rien dans l'hypothèse de Ruwet ne peut bloquer la dérivation de la troisième phrase de (76). En revanche, si l'on pense que le verbe sembler peut introduire soit une phrase (cf. (72)) soit un syntagme prédicatif, on peut conserver sa formulation de EN-AVANT.

On aurait en structure profonde :

- (77) $\int_S \Delta$ sembler $\int_{S.Pred.}$ être ouverte la porte de PRO par
le curé $\int \int$

puis on appliquerait OBJECT-PREPOSING, qui pourrait sauter le verbe et le semi-auxiliaire :

- (78) la porte de PRO semble être ouverte par le curé

puis on appliquerait EN-AVANT :

- (79) ?la porte en semble être ouverte par le curé

La différence entre (71), (75) et (76) serait par conséquent due à trois structures profondes différentes. Pour (71), la structure profonde (72) comporte un sujet vide de sembler et une phrase infinitive enchâssée. Dans (75), la structure profonde est voisine de la structure superficielle, à savoir NP V VP, c'est-à-dire avec un sujet plein.

La structure profonde de (76), à savoir (77), diffère de (72) en ce que le verbe sembler introduit un syntagme prédicatif au lieu d'une phrase, et de la structure profonde de (75) en ce que (77) comporte un sujet vide. Ces trois structures profondes expliqueraient le comportement de en dans des phrases où apparaissent sembler VS. daigner, et dans des phrases où apparaît sembler suivi d'une phrase active VS. structure passive.

La "structure d'accueil" du NP déplacé par OBJECT-PRE-POSING est fondamentale. Elle explique également que la phrase :

(80) *Paul veut être battu Jules par Julie

soit agrammaticale. Comme (70) et contrairement à (77), (80) ne présente aucun élément vide en structure profonde qui soit susceptible d'accueillir le NP objet à déplacer. Tandis que dans (57) reproduit ci-dessous :

(81) Paul veut être battu par Julie

l'absence de l'objet rend la phrase grammaticale. Dans (81), Paul n'est pas senti comme l'objet de battre, mais comme le sujet de vouloir et de être battu.

Richie Kayne m'objectait que la justification de la transformation passive repose sur l'explication des restrictions de sous-catégorisation, et que ma solution m'oblige à dire qu'un verbe comme battre est suivi obligatoirement d'un objet à la forme active, tandis que cet objet est facultatif dans la forme passive.

Je répondrai à cela que de toutes façons, on serait obligés de le faire, indépendamment des structures du type de (81). En effet, certaines participiales ne semblent pas non plus avoir de source phrastique (Cf. note (12)). Le verbe soutenir par exemple exige un objet. Dans une participiale conditionnelle, comme dans les infinitives, l'objet doit être absent :

- (82) Soutenus_i par Marie, ils_i gagneraient
*soutenus eux par Marie, ils gagneraient

Apparemment donc, pour le participe passé (passif) du verbe soutenir, il faudrait dire que l'objet est facultatif, alors qu'il est obligatoire dans les formes actives. Si cette description était nécessaire pour (82), elle serait valable pour (70) et (81).

On a vu que la petite classe de verbes faire, laisser, voir, n'acceptent pas le passif dans la phrase infinitive qu'ils introduisent (Cf. (60)). En revanche, ils acceptent l'infinitif suivi de l'objet et de l'agent :

- (83) Jules { (fait { battre Paul par ses enfants })laisse }
{ }
{ (voit { interpréter la Traviata par le })entend } groupe Mu }

Ces structures sont en quelque sorte particulières à cette classe de verbes, tout comme la possibilité d'avoir un sujet précédé de à (Cf. Kayne (1969)) :

- (84) Jules fait manger des tartes aux fraises aux enfants
Julie laisse voir à Jules sa correspondance avec Freud

Si l'on peut expliquer pourquoi (60) est impossible (Cf.note 9) rien jusqu'à présent n'explique pourquoi (83), sans forme passive pour le verbe, est possible, cette construction étant impossible ailleurs :

- (85) *il semble battre Paul par Pierre
*Paul semble battre par Pierre
(où par Pierre ≠ instrumental)

Avec l'hypothèse traditionnelle de PASSIF, il faudrait spécifier que l'insertion de être ne se fait pas dans les infinitives introduites par cette classe de verbes. Cette solution est malheureusement aussi ad hoc que celle qui consisterait à dire, avec ma solution, qu'exceptionnellement, la structure passive peut comporter un infinitif suivi du complément d'objet. Remarquons d'ailleurs qu'OBJECT-PREPOSING est interdit dans ce cas ; on a :

- * Jules laisse Paul battre par ses enfants,
*Jules voit la vie faire par le groupe Mu, etc...

NOTES DU CHAPITRE IV.

¹
(p.186) On pourrait se demander, comme me l'indique Nicolas Ruwet, s'il ne s'agit pas là de contraintes liées au principe Cross-Over, c'est-à-dire d'un blocage de la permutation opérée par PASSIF, dû à l'identité de coréférence de l'objet en structure profonde et du sujet de l'infinitive. Bien que la question soit encore à étudier, je répondrai seulement que dans des phrases comme son_i propre désir d'embrasser_i Marie hante Jean_i / Jean_i est hanté par son_i propre désir d'embrasser_i Marie, on est obligé de croiser des éléments coréférents (dans la même hypothèse de PASSIF).

²
(p.186) Cet argument est affaibli par le fait que je ne peux me référer à aucune analyse de l'apposition. A première vue, il n'y a pas de restrictions (sinon sémantique) entre deux noms. Mais, si le nom peut être suivi d'une complétive, l'apposition est possible :

l'idée que tu partes m'ennuie

cette idée, que tu partes, m'ennuie

tandis que *la passion qu'elle peigne ... est de toute façon agrammatical. La différence se situerait alors au niveau des restrictions de sélection entre les noms, et à celui des restrictions de sous-catégorisation entre les noms et les complétives/infinitives (dans la terminologie standard).

³
(p.187) Je renvoie à la note (4) du Chap. II pour les problèmes de l'extraction et des questions échos.

⁴
(p.193) Sans pouvoir encore l'expliquer, je signale que certains prédicats peuvent prendre des sujets infinitifs là où les complétives sont difficilement acceptables :

manger des bonbons est une habitude d'enfant

*qu'il mange des bonbons est une habitude d'enfant

⁵
(p.195) Le trou dans le paradigme (qui est considéré comme un argument en faveur d'EQUI) existe en français dans :

(a) je veux que { Paul } parte
 { *je } (

Cet argument dépend toutefois cruciallement de la dérivation des infinitives au moyen d'une réduction de complétive, hypothèse contre laquelle j'ai avancé un certain nombre d'arguments dans la Section 1 de ce Chapitre. Ce fait mérite qu'on s'y arrête. D'une part, cette contrainte ne s'applique qu'aux S_1 (cf. Chapitre II), comme le montrent (b) et (c) :

(b) je crois que je vais mourir

(c) je dis que je suis là

Dans le Chapitre II, j'ai montré que les S_1 étaient intimement liés à la phrase matrice ; en quelque sorte, le "complementizer" possède des qualités de transparence (selon la terminologie de Bresnan (1972)). Je me demande dans ces conditions si la contrainte visible dans (a) n'est pas la même que celle qui joue dans les phrases simples :

(d) *je préfère je/je ne préfère que je

*il_i aime il_i / il_i n'aime que il_i

est un argument en faveur de la structure $\left[\underset{S}{\left[\underset{NP}{\text{PRO}} \right]} \text{VP} \right]$ pour les infinitives, dans la mesure où l'hypothèse selon laquelle ces quantifieurs ont leur source dans le NP est très solidement fondée. Ce fait entre en contradiction avec les arguments que je présente dans la Section . Je laisse cette question ouverte. En revanche, l'absence de sujet profond pour les infinitives est renforcée par la théorie des "traces" élaborée par Lisa Selkirk (1972, 257-258). Dans les faits de liaison, elle remarque que les transformations de suppression, ou de mouvement, laissent une trace à la place de l'élément supprimé ou déplacé, à savoir les frontières de phrases $\neq \neq$. Par exemple, il y a une liaison dans Il faut y aller, il fallait appeler les pompiers ; mais il n'y en a pas si CLITIC-PLACEMENT a eu lieu : il vous faut/y aller, il te fallait/appeler les pompiers. Lisa Selkirk en conclut que si sa théorie est correcte, EQUI comme transformation de suppression n'existe pas. Cela constitue un argument en faveur d'une théorie interprétative. (Cf. Section 2 de ce Chapitre).

⁷
(p.202) Les contraintes sur les 1^o et 2^o personnes semblent différentes de celles portant sur la troisième il / elle, ils / elles (Cf. (28)). En effet,

? ne peigner moi-même est plus agréable que d'attendre est relativement acceptable, comme l'est :

? ne plaire à moi-même ne semble plus agréable que ...

(g) Jules a osé { de grandes actions (
) se faire battre par Clovis }
 (β être battu par Clovis (

AGENT THEME

(Oser, d'après Le Robert, est synonyme d'entreprendre, qui exige un agent dans son sujet).

(h) Jules invite Julie à { se faire battre (
 (β être battue par Gudule }

AGENT THEME BUT

(i) Julie force Jules à { se faire battre par Gudule (
) être battu par Gudule }

AGENT THEME BUT

(j) Julie promet à Jules d'être battue par Gudule
 SOURCE BUT THEME

(k) Jules veut être battu
 LIEU THEME

Je n'en dirai pas plus dans cette note. La généralisation semble être que le NP qui est interprété comme le sujet de l'infinitif passif ne doit être ni un THEME, ni un AGENT.

10
(p.210) Ruwet (1972, p. 117) et Chomsky (1971, note 49) regardent comme un argument en faveur d'AGENT-POSTPOSING le fait que l'interprétation de coréférence avec les adverbiaux serait faite avec le sujet de structure profonde, car l'interprétation ne varie pas après la "postposition" du nom dans le PP en par -- :

(a) 1. les policiers_i ont dispersé les étu-
diants { avec enthousiasme_i }
{ à regret_i }

2. les étudiants ont été dispersés par les policiers_i
{ avec enthousiasme_i }
{ à regret_i }

(b) John_i received the offer with great glee_i
the offer was sent by John_i with great glee_i
*John_i was sent the offer with great glee_i

L'abandon d'AGENT-POSTPOSING n'obligerait à relier les adverbiaux à des items en position d'agent. Il me semble d'une part que l'affirmation selon laquelle les adverbiaux ne peuvent renvoyer qu'à des items qui ont été des sujets profonds n'est pas tout à fait exacte, et d'autre part qu'il est possible de proposer une solution pour rendre compte des liens entre les adverbiaux et les agents, sans postuler AGENT-POSTPOSING.

Tout d'abord, comme le signale N. Ruwet (1972, p. 139) à propos d'autres faits, il semble que la position en structure superficielle de l'adverbial (qui doit correspondre à un attachement sous un autre noeud ?) est très importante. Par exemple, dans :

(c) ont été dispersés par les poli-
ciers

l'adverbial est lié à étudiants. Mais une p_i et cela n'est pas très probant. D'autres exemples sont plus troublants.

Avec certains verbes, la présence de l'adverbial rend le passif douteux :

- (d) ??Jules a été violé par Julie (avec enthousiasme)
(à regret)

?? Jules a été effrayé par Julie avec joie

Je n'ai pas d'explication pour cela.

Mais plus grave, dans :

- (e) les étudiants ont été dispersés à regret par la pluie

l'adverbial est lié à étudiants. Encore dans :

- (f) Jules a été détourné à regret de ses bonnes résolutions
par la lecture de Saint Augustin

Jules a été emballé à regret par le film de Jean

Orgon a été convaincu à regret de la trahison de
Tartuffe par la déclaration amoureuse de ce
dernier

Orgon et Jules, sujets superficiels dérivés de la position objet par OBJECT-PREPOSING, sont ceux qui regrettent. Apparemment, il est très important que l'antécédent de l'adverbial soit au moins Animé. En revanche, si ni le sujet, ni le NP contenus dans le PP en par, n'est un animé (susceptible de sentiments ?), ou bien l'adverbial renvoie à un agent indéterminé X, absent de la phrase (si le PP contient un instrumental) :

- (g) la ville a été détruite à regret par le feu ...

ou bien la phrase est inacceptable :

- (h) β la ville a été inondée à regret par la pluie

La différence entre (g) et (h) empêche de considérer par la pluie comme un instrumental dans (e).

Si la phrase comporte un sujet sentimental et un PP instrumental, sans agent présent, on a, d'après mon intuition, ambiguïté :

- (i) Jules a été séduit à regret avec de nouvelles méthodes
Jules a été élevé avec joie d'après les théories reichiennes

L'adverbial peut se rapporter au sujet ou à l'agent X absent.

Des faits qui précèdent on peut conclure que les phénomènes d'interprétation des adverbiaux sont liés à plusieurs facteurs :

- 1) à la position structurale de l'antécédent, qui doit être un sujet ou un NP contenu dans un PP en par — (le caractère profond ou dérivé ne serait pas pertinent, puisque par exemple étudiants dans (e) et Jules dans (f) sont dérivés) : les adverbiaux ne sont pas liés, du moins à ma connaissance, aux objets directs et indirects.
- 2) au caractère "sentimental" du NP en question.
- 3) à une priorité donnée au NP porteur d'une fonction thématique agent, s'il y a conflit entre deux "sentimentaux".

Bien entendu, nous retrouvons là le problème de la détermination de l'agent (Cf. Ruwet (1972, pp. 77-80, note 11; pp. 98-99, note 6 ; pp. 147-152, 186, 210-211)).

Ces conditions semblent ainsi ordonnées. Ainsi dans la phrase active :

(k) { Jules { a subi (un interrogatoire) à regret
 }*ce sac } { Julie }

Julie et interrogatoire sont exclus par la condition structurale (I) comme référents possibles pour l'adverbial. Jules, sujet (I) et sentimental (2) est élu ; sac, sujet (I) mais non sentimental (2) est exclu.

Dans (a.1), policiers, à la fois sujet (I), sentimental (2) et agent (3), est élu (avec redondance).

Dans (a.2), il y a conflit entre deux NP qui sont dans les positions structurales correctes, sujet ou par---, et qui sont tous les deux sentimentaux. La condition (3) donne la préférence à policiers, comme agent.

Dans (e), deux NP sont structurellement éligibles, étudiants et pluie ; mais pluie ne satisfait pas la condition (2) de sentimentalité, contrairement à étudiants, qui est donc élu. Le fait que pluie soit interprété ensuite comme agent n'a plus d'importance. Même raisonnement pour (f).

Les exemples (g) et (h) sont intéressants d'une autre manière. Ils indiquent qu'une interprétation quelle qu'elle soit doit être donnée aux adverbiaux. Dans (g), aucun N ne satisfait aux conditions (I) et (2), mais la position structurale par-- (agent) n'a pas été occupée, puisque feu est instrumental. Cela permet aux conditions, qui rejettent le sujet ville pour sa non-sentimentalité dans cet emploi (avec détruire), d'attribuer la liaison à un N potentiel sentimental. (Cela serait différent dans une phrase comme Paris voit partir à regret son étoile préférée, B .B., qui serait ambiguë).

Tandis que dans (h), les deux positions sujet et par-- agent sont occupées, et aucun N n'est sentimental. La phrase est exclue.

Pour (i) mes intuitions ne sont pas très sûres. Hors de tout contexte, il me semble que l'adverbial renvoie en priorité au sujet. En revanche, si un contexte quelconque venait à spécifier un agent de séduction, d'éducation, etc., la "pression" de l'agent absent ou supprimé, sous-entendu, deviendrait plus forte, et comme cet agent cumulerait les trois conditions, structurale, sentimentale, agent, il serait élu. On aurait en quelque sorte besoin d'une présupposition pour la seconde interprétation qui n'existe pas dans la première.

Je ne prétends pas avoir fait le tour du problème : (d) montre que le choix du verbe est très important, et pourra encore amener des variations d'intuition, qui restent à étudier. L'important pour moi, c'est que les verbes des exemples présentés subissent les contraintes exprimées ci-dessus, et infirment l'idée que tous les adverbiaux sont obligatoirement liés à un sujet profond.

J'ai dit au commencement qu'il était possible de traiter les liaisons des adverbiaux avec les agents. Je reprendrai ici le schéma de Williams (1971) dont j'ai parlé à la page 197 de la section 2.

La condition de Williams était que l'antécédent d'un élément ne devait pas être plus bas que cet élément dans la hiérarchie établie. Si le par-- agent et les adverbiaux étaient rattachés au noeud Prédicat, on expliquerait pourquoi la relation entre le sujet ou l'agent est possible avec

l'adverbial. La condition exclut l'objet comme antécédent.
Les conditions (I) - (3) prédisent le reste.

Si l'on attachait le par-agent au Prédicat et non au VP, on aurait de plus un moyen de le distinguer de l'instrumental, qui serait attaché au VP. Ainsi quand par hasard un humain se trouve dans un instrumental, la relation avec l'adverbial n'est pas possible :

- (1) cette maladie est transmise avec enthousiasme
(* par les hommes (instrumental))
(par les hommes (agent))

Notons que maladie, n'étant pas sentimental, n'est pas éligible par les conditions (I) - (2).

Les adverbes de sujet de phrase posent des problèmes légèrement différents de ceux des adverbiaux. Leur fréquente ambiguïté avec les adverbes de manière sujet (selon la terminologie de Schlyter (1972)) fait qu'il est difficile parfois de décider des faits.

Les phrases passives ne semblent impossibles, contrairement aux intuitions données par Schlyter (1972, p. 144) :

- (n) * Intelligemment, la voiture a été chargée par Pierre
? * Méchamment, le chien a été battu par Jules
* Gentiment, les étudiants n'ont pas été dispersés
par les policiers

Ces intuitions pourtant seraient expliquées par la hiérarchie qu'elle propose, jointe au principe de Williams rappelé ci-dessus : les adverbes de sujet de phrase, attachés au noeud S, ne peuvent pas être liés à un N inférieur, comme l'est le par-agent, attaché sous le Prédicat. En revanche, les

adverbes de manière sujet, que Schlytor² attache au Prédicat, sont apparemment soumis aux mêmes contraintes que les adverbiaux :

(n) les étudiants ont été joyusement_i dispersés par les [^]policiers_i

Jules_i a été élevé joyusement_i

Une dernière remarque à propos d'un problème soulevé par Ruwet (1972, p. 120). Les gérondives, comme je l'ai déjà indiqué dans la seconde Section, semblent entrer dans un système échelonné. Si certaines étaient attachées au nœud S, et certaines autres ^{au}/S.PRED, on expliquerait les faits suivants :

(o) j'ai été convaincue en lisant Chomsky (= par la lecture de Chomsky)

?* Jules a été violé (en prenant son bain) (= pendant
(en hurlant (que
tandis que
tout en..))

En effet, alors que les "by & from phrases" semblent soumis aux mêmes contraintes que les adverbiaux, les "while phrases" semblent exiger la coréférence avec un sujet superficiel qui a été un sujet profond. Mais certainement bien d'autres problèmes ne sont pas expliqués par cette analyse.

Cette longue note, je le rappelle, a pour but d'indiquer que l'on n'a pas forcément besoin d'AGENT-POSTPOSING pour expliquer les relations du N contenu dans le par-agent aux adverbiaux.

11
(p.213) Il faudrait de toute façon des règles de ce genre pour décrire :

le désir { de Jean (pour ...
 { β d'une tomate })

12
(p.215) Cette hypothèse ne me semble pas si farfelue. Elle offrirait également un moyen de traiter l'accord du participe passé de manière unifiée, du moins en ce qui concerne les formes passives et actives (il faudrait reconsidérer la structure des verbes intransitifs prenant être comme auxiliaire : tomber, etc., et celle des verbes à la forme pronominale). Dans les deux cas, l'accord se ferait avec un objet antéposé :

(a) tout le monde a dit des bêtises
 des bêtises ont été dites par tout le monde
 les bêtises que Jules a dites etc...

On sait que l'accord ne se fait pas dans les constructions impersonnelles (Cf. note (13)) :

(b) il a été (dit) beaucoup de bêtises
)*dites (

On sait également que le participe passé partage des propriétés des verbes et des adjectifs. Le russe ^{pour exprimer le passé} utilise aussi des formes adjectivales qui ne s'accordent qu'en genre et en nombre (pas en personne), comme les participes passés français. D'une certaine façon, la dérivation traditionnelle de PASSIF met l'accent sur l'aspect verbal du participe, et rend difficile d'expliquer son aspect adjectival :

j'ai été très étonnée par ce que tu m'as dit, etc...

Par ailleurs, il semble que l'on ait besoin d'un VP constitué uniquement d'un participe passé et de compléments indirects (dont par-- agent) pour d'autres constructions. Par exemple,

certaines participiales n'ont pas de sources dans des phrases complètes :

- (c) Pressé par ses amis, Jules aurait fini par publier son livre
Présentés par leurs parents, ils n'auraient aucune chance
*qui avait été pressé par ses amis, Jules aurait fini par
publier son livre
*qui étaient présentés par leurs parents, ils n'auraient
aucune chance.

Il faudrait, si l'on voulait proposer une structure profonde (synonymique) à ces participiales, quelque chose comme :

- (d) s'il avait été pressé par ses amis, Jules ...
s'ils étaient présentés par leurs parents, ils...

Or, pour le moment du moins, il n'y a pas d'analyse postulant une suppression de si. D'ailleurs, l'hypothèse de la réduction de la subordonnée rencontre immédiatement des obstacles, car il existe des constructions dans la subordonnée conditionnelle qui sont impossibles dans la participiale ; les locuteurs disent qu'il manque quelque chose si la conjonction et le verbe n'y sont pas, et cela rend la phrase ininterprétable :

- (e) (Contexte de petite annonce. On demande un
comédien qui soit plus grand que Marylin (n'est belle))
s'il était plus grand que Marylin (n'est belle), il
serait là
?*plus grand que Marylin (n'est belle), il serait là
s'il était vraiment aussi grand que Marylin (est belle),
il serait embauché
?* vraiment aussi grand que Marylin (est belle), il
serait embauché

s'il était plus excité par les difficultés qu'encouragé
par les louanges, il n'en serait pas là

* plus excité par les difficultés qu'encouragé par
les louanges, il n'en serait pas là

On pourrait se demander si, au lieu d'être dérivés à partir
d'une subordonnée conditionnelle, les participes passés de (c)
sont dérivés à partir de participiales comportant étant. Or,
ajouter étant aux phrases agrammaticales de (e) ne change rien.
La construction comportant étant est possible si l'on inter-
prète la participiale comme une causale, c'est-à-dire si la
principale est à l'indicatif :

(f) étant plus grand que Marylin (n'est belle),
(il est là)
(*il serait là (

étant vraiment aussi grand que Marylin (est belle),
(il est là ()
) *il serait là)

étant plus excité par les difficultés qu'encouragé par
les louanges, (il n'en est pas (encore) là)
(*il n'en serait pas là (

(Bien entendu, si l'on ajoute une vraie conditionnelle, les
phrases agrammaticales de (f) deviennent acceptables :

étant plus grand que Marylin (n'est belle), il serait là si on
l'avait prévenu).

Comme le signale Williams (1971), certaines construc-
tions sont possibles dans les relatives, et impossibles dans
les participiales :

- (g) Je connaissais ^{cet} l'homme, qui avait été si impressionné
par Marie qu'il en est mort
?*Je connaissais ^{cet} l'homme si impressionné par Marie
qu'il en en est mort (≠ ECHO)

(Il faudrait peut-être revoir, à la lumière de ces faits, si la réduction de la relative est toujours valable pour les adjectifs complexes du Chap. I, Section 2. Sinon, ces adjectifs seraient dérivés dans le NP parallèlement à la relative.
Remarquons toutefois que les restrictives n'acceptent pas les constructions :

- (h) *les seuls types qui aient été si impressionnés par
Marie qu'ils en sont morts ...
*les seuls types qui aient été évidemment présentés
à Marie par Jules ...

On voit se profiler encore une échelle de relatives...).

Il y a aussi des différences sémantiques. Dans :

- (i) Marie croit que Jean, découragé par tant d'obstacles,
va abandonner

la participiale appartient à la croyance de Marie, ce qui n'est pas forcément le cas dans :

- (j) Marie croit que Jean, qui a été découragé par tant
d'obstacles, va abandonner

Enfin, dans les fameuses constructions croire NP Pred, si RAISING en position objet n'existait pas, il faudrait dériver:

- (k) ??Pierre croit Paul (amusé par tes gamineries
)découragé par tant d'obstacles).

Cela reste une question ouverte...

13
(p.216)

Dans certains cas, mais pas pour tous les verbes ni pour tous les objets (cela dépend beaucoup du déterminant), une construction impersonnelle est possible ; cela veut dire qu'OBJECT-PREPOSING ne s'est pas appliquée, et qu'il y a eu un remplacement du symbole postiche par il, le même il qui apparaît dans il faut, il pleut, ou il est bon de savoir...

La présence de l'agent est gênante, à mon avis. Ces formes sont senties comme stylistique et un peu archaïque, contrairement aux formes impersonnelles que je viens de citer :

il a été mangé { beaucoup de } steacks
 * ce {

?? il a été mangé beaucoup de steacks par les Caucasiens

il a été rendu justice à son mérite { ∅ }
 *avant midi {
 {?*par tout le }
 monde{

il a beaucoup été réfléchi sur cette
 question ... { ∅ }
 *par Jules {

Je n'étudierai pas ici les raisons de ces différences.

14
(p.218)

Nicolas Ruwet accepte cette construction si on met l'enchâssée au passé :

la porte semble en avoir été ouverte par le curé

Il faudrait savoir pourquoi une différence de temps produit une différence d'acceptabilité (Cf. Chap. II, note 4). Au présent, je suis sûr de cet exemple, du moins dans la mesure où il ne servait entre autres à expliquer à des étudiants (débutants) de langue française les subtilités de l'intuition linguistique : tous faisaient une nette différence entre la porte semble en être fermée et

*la porte semble en être fermée par le curé.

Pout-être est-ce plus clair encore avec d'autres verbes de la classe de sembler, pour lesquels la différence de temps n'améliore rien (toujours si en ≠ de ce fait) :

La lecture de ce livre risque d'être réprouvée par le
curé

*la lecture risque d'en être réprouvée par le curé

les conditions de ce traité menacent d'être désap-
prouvées par l'O.N.U.

*les conditions menacent d'en être désapprouvées par
l'O.N.U.

l'auteur de ce livre mérite d'être loué par la critique

*l'auteur mérite d'en être loué par la critique

la solution de ce problème est susceptible d'être révi-
sée par l'Oulipo

*la solution est susceptible d'en être révisée par
l'Oulipo

En outre, Nicolas Ruwet ne signale qu'il avait discuté avec Richie Kayne, dès le début, d'une autre solution : EN-AVANT n'existerait pas ; il y aurait d'abord une extraposition du de NP / en : la solution a été trouvée de ce problème, puis l'application de EN-ARRIERE (CLITIC-PLACEMENT). Cette alternative rencontre certaines difficultés, comme l'agrammaticalité de :

*l'auteur est content de partir de ce livre, etc...

De plus il ne semble que le domaine de EN-AVANT est moins étendu que celui de EN-ARRIERE : une lettre (de l'Université/ / *en) a été reçue par Paul, le courage de partir manque à Jules / ?*le courage en manque à Jules VS Paul en a reçu une lettre, Jules n'en a pas le courage. (cf. ch. I Note 10)

La syntaxe usuelle lui paraissait
n'exploitant qu'une partie des
combinaisons compatibles avec les
règles ...

Valéry, à propos de Mallarmé.

C H A P I T R E V.

REGLES DE MUTATION

Je me suis attachée, dans les trois premiers chapitres, à déterminer des échelons pour les syntagmes adjectivaux, verbaux, nominaux, c'est-à-dire des classes hiérarchisées d'éléments lexicaux. A chaque échelon correspondaient des cadres et des dérivations syntaxiques précis. Je l'ai dit, cette étude ne se prétend pas exhaustive. J'y ai simplement émis l'hypothèse que si d'autres classes sont découvertes par la suite, ou si ces analyses doivent subir encore des modifications, l'idée fondamentale d'un lexique dont les échelles prédisent le comportement syntaxique resterait valable.

J'aimerais aborder ici un autre aspect du même problème, qui à mon avis renforce la théorie des échelles : il s'agit de la langue vue sous l'angle de la poésie. Si, comme le rappelle Morris Halle (1972, p. 58), les poètes et les linguistes doivent se sentir concernés les uns par les autres puisqu'ils s'adressent au même "matériau", on devrait s'attendre à ce que toute nouvelle tentative poétique révèle une loi du langage encore inexplorée, et à ce que toute nouvelle analyse linguistique explique des effets sentis comme "poétiques" par les locuteurs natifs. Je pense que les échelles apportent un éclaircissement de cette sorte. Dans l'introduction, j'ai signalé l'utilisation du signe "% " pour les phrases burlesques ou senties comme métaphoriques. Ce signe caractérise des phrases comme :

(1) % il a envoyé une carte tout à fait postale !

% d'incolores idées vertes dorment furieusement.

Echelles et règles de mutation doivent rendre compte de ces phrases. Avant d'entrer dans le détail de cette proposition, j'aimerais rappeler quelques positions concernant le statut des phrases "poétiques" dans la théorie linguistique actuelle.

Les "incolores idées vertes..." ont fait couler beaucoup d'encre depuis Syntactic Structures¹. Ce n'est pas le lieu de faire un exposé exhaustif des propos tenus à ce sujet. Je retiendrai les deux positions qui se dessinent très nettement : d'un côté on affirme que les phrases "poétiques" sont grammaticales, et sont par conséquent engendrées directement par la grammaire ; de l'autre, on les déclare "déviantes" ou "anormales", et on suppose que certaines règles de la grammaire ont été violées : l'interprétation de ces phrases est donnée par une analogie avec les phrases "normales". La première position est soutenue par Jakobson (1959, p. 144) et Jackendoff (1972, p. 18) par exemple. La seconde par Fodor et Katz (1963) et Katz et Postal (1964), dans leurs théories sémantiques. La première estime qu'il n'y a pas de différence théorique entre la phrase poétique et la phrase prosaïque, que la distinction n'a pas de "sens" ; la seconde détermine ses anomalies en fonction de la "vérité" de la proposition, de la contradiction, etc...

Chomsky a adopté lui-même successivement ces deux positions. En 1957, il affirmait que "d'incolores idées vertes..." était grammatical pour illustrer la différence des intuitions entre une phrase grammaticale mais dénudée de "sens", et une suite agrammaticale d'items lexicaux..

Comme on lui a immédiatement opposé que l'on pour~~rait~~ toujours donner une interprétation à ces phrases dans un poème, il fut conclu que la phrase poétique appartenait à la grammaire. Chomsky introduisit par la suite la notion de degré de grammaticalité (Cf. Chomsky (1964) (1965)). Il distinguait alors les niveaux de la grammaire qui peuvent être violés ; les suites violant les règles de base et les transformations sont franchement agrammaticales ; les suites violant les règles de sous-catégorisation stricte le sont un peu moins ; les suites violant les restrictions de sélection le sont encore moins. Respectivement :

*le et vert furieusement idée dormir / *? il finit à partir /
/ ? le garçon effraye la sincérité.

Chomsky ne cherche pas à faire définir par la grammaire l'anomalie sémantique des phrases si l'on entend par là leur rapport de vérité au monde. Explicitement, il indique qu'une grammaire est inadéquate si elle ne rend pas compte des différentes intuitions des locuteurs natifs. C'est sur cette base qu'il propose les degrés de grammaticalité. Effectivement, cette intuition existe. La première position, qui ne tient pas compte du fait que les locuteurs natifs ont tous l'intuition d'une "différence" pour les phrases poétiques, est en ce sens inadéquate. Mais la seconde ne propose rien de mieux : une grammaire qui suppose, que ses propres lois peuvent être violées systématiquement, affaiblit sa crédibilité, et n'a aucun moyen d'expliquer le procès même de la "déviance".

Le mot déviance a été utilisé très souvent avec des connotations différentes. Pour ne pas faire de cette discussion une querelle terminologique, je réserverai ce mot

pour la conception selon laquelle les phrases poétiques enfreignent les lois du langage. Si un processus régulier parvient à transformer des structures en structures que les sujets parlants sentent comme "poétiques" alors la déviante n'est plus une infraction, et perd son sens. Certains théoriciens structuralistes ont cru que Chomsky abandonnait son hypothèse sur la grammaticalité en concédant des degrés de grammaticalité, mais il ne s'agissait que d'une tentative de classification des différentes opérations utilisées par le style. Les poéticiens structuralistes rejoignent dans leurs pré-supposés les rhétoriciens classiques : la tradition rhétorique jusqu'à Du Marsais et Fontanier parle des tropes, des sens propres et des sens figurés. Les métaphores sont aussi des déviations par rapport à la norme du sens commun. En France, certains théoriciens structuralistes ont redécouvert cette tradition, oubliée depuis Jules Ferry, et dirai-je, "ce n'est pas par hasard" : elle renforçait leur croyance en une théorie de l'écart, la poésie ou la littérature se définissant dans un en-dehors du langage, ou dans la transgression des lois du langage. La poétique structurale n'est pas d'ailleurs sans avoir été soutenue par des héritiers du surréalisme, ou par les surréalistes eux-mêmes, comme Georges Bataille², et par un grand nombre d'écoles philosophiques, de l'existentialisme au logicisme.

Excepté les travaux de métrique générative par Halle-Keyser, J. Roubaud, J. Guéron, J. Maling, ou de stylistique générative par A. Banfield, qui ont leur domaine particulier, les mètres et les transformations stylistiques, il existe, à ma connaissance du moins, peu d'approches de la rhétorique qui n'envisagent les figures sous la forme d'une déviation vis-à-vis de la norme ; contrairement aux travaux cités à l'instant, qui cherchent à déterminer les règles et les con-

traintes supplémentaires que la poétique impose et ajoute aux règles de la langue, les néo-rhétteurs structuraux sont obligés, même s'ils prennent beaucoup de précautions oratoires, de recourir à la notion d'écart.

Ainsi le groupe μ de Belgique (1970, p. 16), qui consacre un livre entier à une nouvelle classification des figures selon les niveaux de l'analyse structuraliste, conclut l'introduction théorique par ces énoncés :

"Notre thèse est donc que les particularités du langage poétique sont telles qu'elles aboutissent à disqualifier la poésie comme langage. Mais c'est bien la mise à jour de ces particularités qui manifeste l'essence non linguistique de la littérature."

Reconnaissant que pour eux la définition de la norme est loin d'être claire, et la "puérilité" de l'écart, ils n'ont cependant rien d'autre à offrir que la citation de Todorov (1965) :

"Encore une fois, c'est à titre provisoire seulement qu'on peut retenir une définition telle que celle-ci : "La langue poétique est non seulement étrangère au bon usage, elle en est l'antithèse. Son essence consiste dans la violation des normes du langage"."

C'est dans cette alternative : ne pas expliquer l'intuition poétique, ou l'expliquer par la transgression, que nous sommes confrontés. Double impasse ? J'aimerais proposer une solution qui rende compte de l'intuition poétique sans postuler de théorie de l'écart.

Bien entendu, je ne pense pas avoir trouvé la solution de tous les problèmes rhétoriques, d'une part parce qu'il faudrait connaître toute la grammaire, ce qui est loin d'être le cas, et d'autre part parce que bien des questions posées dans les traités de rhétorique n'ont pas de solution grammaticale à proprement parler : l'agencement des discours, etc...

Je parlerai ici des quelques opérations qu'une analyse en échelle permet d'expliquer.

D'après l'hypothèse générale, la forme syntaxique détermine le sens "instrumental". Le sens instrumental n'est pas la signification particulière des phrases, ni leur dénotation, qui faisait l'objet de la description sémantique de Fodor et Katz, par exemple. Ces derniers proposaient de décrire chaque élément du lexique au moyen d'un certain nombre de traits distinctifs (les atomes de sens) ; leurs règles de projection testent la compatibilité des items entre eux. "Briser l'eau" serait anormal parce que l'eau serait "non-dénombrable", "non-solide", etc., et que briser exigerait un objet solide, dénombrable, etc. Contrairement à cet éparpillement de traits, la forme de la syntaxe établit un nombre limité de classes "sémantiques" distinguées par leur dérivation en structure profonde. C'est du moins le but qu'on se propose, et qui n'est pas sans rappeler dans son principe les classes déterminées par les relations thématiques de Jackendoff (1972). Le "sens de la syntaxe" n'est pas a priori un champ sémantique ; il n'existe que dans la phrase, comme une propriété de sa structure. (La description de Fodor et Katz concernait les items isolés, mis en liste dans le lexique). De même, les contraintes sur la coréférence des NP et des pronoms ne portent pas sur des items isolés, mais sur des

ou
items insérés dans une / des structures syntaxiques.

Le lexique posséderait des cadres abstraits par rapport auxquels chaque item lexical de la langue ^{serait} catégorisé :

raconter : V_3 (c'est-à-dire ... verbe de communication) ;
sincérité : N_5 ..., (abstrait) ; rouge, A_2 ... (intrinsèque) ;
etc. Inversement, tout item inséré dans un environnement syntaxique adéquat reçoit le sens instrumental correspondant. Que se passe-t-il lors d'une plaisanterie ou d'une métaphore par exemple ? On attribue à un item lexical connu pour appartenir à une classe X_n l'appartenance à une classe X_n . Dans % une carte très postale, on attribue à postal, défini comme A_1 , les caractéristiques des A_2 , ce qui est corroboré par la possibilité de son insertion en position prédicative :

% ces cartes sont très postales,
% ce timbre ne paraît plus philatélique que postal.

On peut dire la même chose des opérations de personification, de chosification, ou d'abstraction dans le syntagme nominal. Dans le Chapitre III, j'ai déjà mentionné des faits de cet ordre ; l'expression l'homme de cette chatte, par exemple, est très ambiguë. Par exemple, chatte est personnifié, et l'expression signifie approximativement : "le "jules" ou le mari de cette femme qui ressemble à une chatte" ; ou bien homme est animalisé en compagnon félin d'une féline, etc. Avec l'homme de cette maison, on assiste à une humanisation de la maison, vers une interprétation voisine de famille ou foyer. Dans le Chapitre IV, j'ai présenté un autre exemple d'environnement, la construction agent, qui humanise également ses contenus : % toutes ces sonates ont été jouées par ce violon, dans lequel violon renvoie à violoniste, etc.

Dans le syntagme verbal on peut trouver aisément le même type de processus. Les exemples utilisant le verbe favori de J.-P. Boons : ¶ Pierre goudronna à Marie que Phrase... participent du même phénomène ; on a simplement pris un verbe transitif et on l'a promu à la catégorie de verbe de communication, comme le prouve le test :

¶ Pierre goudronna à Marie à 5 heures tout en chantonnant que Paul, à mon avis, Julie allait l'épouser.

La phrase indique que Pierre est ou se prend pour un cantonnier narrateur.

J'ai appelé MUTATIONS ces "promotions". Pour expliquer toutes les phrases qui ne sont pas refusées comme agrammaticales par les locuteurs natifs mais qui sont perçues néanmoins comme différentes des autres (cartes postales, la maison de cet homme, Pierre dit à Marie que Phrase), je postule que

la grammaire possède des règles de MUTATION ; ces règles insèrent des items lexicaux déjà décrits dans le lexique, dans des environnements syntaxiques qui ne correspondent pas à leur description lexicale. De ce fait, l'effet sémantique produit par la structure syntaxique s'ajoute à la description déjà connue (mémorisée) de l'item, et crée cet effet de poésie ou de plaisanterie. Ces règles de mutations permettent d'expliquer l'effet sans avoir recours à la violation de la langue. Les cadres syntaxiques préexistent à l'opération.

On pourrait objecter que l'adjonction des règles de mutation à la grammaire constitue une variante notatiennelle des degrés de grammaticalité. La distinction est pour moi fondamentale. Pour prendre une comparaison, les inversions

des PP dans l'alexandrin classique de vous faire aucun mal je n'eus jamais dessein seraient sans doute considérées comme "agrammaticales" en prose, puisque le sujet ne peut pas contenir de PP complément du verbe. (Cependant, la pression de la métrique classique est si forte que l'on pourra accepter cet énoncé en prose en le marquant d'un "effet de style", mais pas d'agrammaticalité.) Ces inversions stylistiques sont des règles supplémentaires, ajoutées à la grammaire par la ~~littérature~~ littérature qui ont des "entrées" et des "sorties" précises. Par exemple, d'autres inversions imaginables sont impossibles dans le cadre classique :

*je n'eus jamais de vous faire aucun mal dessein.

Ces règles d'inversion, dont le formalisme reste à étudier, ne produisent pas de phrases déviantes, dans ma terminologie, parce que grâce à elles, le "style" est potentiellement prédictible. De même, les mutations ne sont pas équivalentes aux degrés d'agrammaticalité. La déviance est binaire dans sa formulation : norme / infraction. Mais on ne peut pas dire davantage de l'infraction. La mutation est plutôt analogue à la quatrième proportionnelle de Saussure, ou aux règles de transposition de François Dell (1970). Trois éléments sont connus, le quatrième est déduit des rapports des trois premiers. Saussure donnait la proportion réaction/réactionnaire = répression / x ; x = répressionnaire. Ici, l'on aurait par exemple, sur le modèle $A_1 / A_2 = \text{populaire}_1$ (démocratie) ... / populaire_2 (président...) (Cf. tables 1 et 3) : $\underline{A}_1 / \underline{A}_2 = \text{nautique}_1 / \underline{x}_2 ; \underline{x}_2 = \text{nautique}_2$, ton ski est très nautique.

Je reviendrai plus loin sur l'aspect "néologique" de la mutation. Les règles de mutation sont simples ; elles créent

une ambiguïté imprévue de langue. En ce sens, les règles de mutation offrent un moyen de rendre explicite une idée bien connue selon laquelle la poésie ou le mot d'esprit ajoute de l'ambiguïté au langage. La différence entre le mot d'esprit et la poésie réside sans doute dans l'"intention".

Les règles de mutation ne permettent pas de dire pourquoi une lumière très solaire a plutôt un caractère poétique, tandis qu'une carte très postale produit un effet comique.

L'hypothèse des échelles complétée des règles de mutation apporte une aide méthodologique utile dans la classification des items lexicaux. Le désir d'être exhaustif conduit très souvent les linguistes à classer dans un certain cadre syntaxique un item que les locuteurs natifs n'acceptent en fait que dans une interprétation nutée. Gross (1969) met dans sa table 7 le verbe s'époumoner, montrant qu'il confond provisoirement le statut des phrases :

Pierre s'attend à ce que Bill parte

et

‡ Pierre s'époumone à ce que Bille parte.

De même, cette hypothèse aiderait le travail de ceux qui cherchent à arrêter la liste des verbes entrant dans telle ou telle construction de manière immédiate, afin de les séparer des verbes que l'on peut y muter.

Les échelles sont encore à considérer d'un autre point de vue, celui de la théorie décrite dans Syntactic Structures. Chomsky y condamne la circularité de la théorie des niveaux structuralistes, et énonce les principes de la théorie des niveaux en grammaire générative. Dans le Chapitre 8 de son livre, Chomsky parle de la nécessité théorique des niveaux

morpho-phonologique, syntagmatique et transformationnel. Un des principaux critères retenus pour la détermination des niveaux, c'est leur aptitude à rendre compte des ambiguïtés du langage. A chaque niveau doit correspondre l'explication d'ambiguïtés structurales, et inversement, chaque ambiguïté structurale doit être expliquée par la détermination des niveaux.

Cette aptitude devient le test de l'adéquation d'une grammaire :

"Nous avons un cas d'homonymie de construction quand une suite de phonèmes a une représentation ambiguë ..."

"Nous pouvons tester l'adéquation d'une grammaire donnée en nous demandant si chaque cas d'homonymie de construction est ou n'est pas un cas réel d'ambiguïté, et si chaque cas d'ambiguïté proprement dite est vraiment un cas d'homonymie de construction..."

Or ces ambiguïtés existent, elles ont d'ailleurs été remarquées depuis toujours. L'hypothèse des échelles non seulement explique ces ambiguïtés en proposant l'existence d'un certain nombre de niveaux dans le lexique, mais encore prédit que de telles ambiguïtés, qui embarrassaient avant les analyses linguistiques, sont précisément ce à quoi l'on s'attendrait si ces classes échelonnées faisaient partie intégrante de la grammaire.

Par exemple, les adjectifs de la table 3 de l'annexe I appartiennent aux A_2 , et sont morphologiquement identiques aux A_1 :

- (2) les démocraties populaires A_1
un président populaire A_2
un chanteur populaire ambigu

Ambiguïté aussi entre les A_2 et les A_3 : capable/capable de, susceptible / susceptible de, etc., comme je le faisais remarquer dans le Chapitre I .

Les verbes s'inscrivent également dans plusieurs classes ; comme les adjectifs, ils diffèrent alors sémantiquement selon la classe :

- (3) Pierre a (dit) que Paul parte V_1
(décrété)
Pierre a décrété que Paul était parti V_2
Pierre a dit que Paul était parti V_3

Le syntagme nominal comporte également des ambiguïtés à tous les niveaux³ :

- (4) Jules a photographié une belle construction N_4
la construction de la ville par Le Corbusier N_6
j'aime le sourire de Marie N_4
les sourires de Marie à Jules déplaisent
à Paul N_5
le livre de Pierre sur Mao est intéressant N_5
le livre de Pierre est lourd N_4
l'abasourdissement des citadins par le bruit N_6
Jules montrait un abasourdissement total N_5
le changement des dollars par la Banque
de France N_6

à Montparnasse, les changements sont très longs N₄
la félicité de Julie était évidente N₅
Félicité entra dans la pièce N₁
toute la promotion fêtait la fin de l'année N₂
la promotion de Jules au titre d'administrateur.. N₆

S. Schlytor (1972) remarquait également que beaucoup d'adverbes de sa hiérarchie à quatre niveaux étaient ambigus :

- (5) intelligemment, il est resté chez lui toute la journée (Asp)
il a passé ses vacances intelligemment (AMs)
il marche lourdement (AMs)
il a chargé lourdement la voiture (AMv)

(Les Asp sont les adverbes de phrases, paraphrasables par : il est Adj. de sa part de ... ; les AmS sont les adverbes de manière qui se rapportent au comportement du sujet ; les AMv sont les adverbes de manière qui modifient le verbe).

Ces ambiguïtés concernent un très grand nombre d'éléments dans chaque cas. Je pense qu'au départ ce sont elles qui empêchaient les linguistes de distinguer des classes à l'intérieur des catégories majeures N, V, A, Adv, etc..., parce qu'elles affaiblissaient, en embrouillant les intuitions, les arguments syntaxiques qu'on pouvait présenter : c'est-à-dire que, dans chaque cas, il faut s'assurer de l'emploi de l'item en question, au moyen de tests.

Mais une fois conçue l'idée des échelles qui rendent compte de l'ambiguïté lexicale (et d'une ambiguïté non fortuite mais se produisant de manière "productive"⁴) on peut affiner les analyses et éclairer un certain nombre de questions : les échelons ont un statut théorique explicatif, dans le cadre des grammaires génératives.

Le procès rhétorique ne serait par conséquent qu'une création d'ambiguïtés homologues à des ambiguïtés existant déjà dans la langue. Il n'y aurait là aucune violation. L'hypothèse des échelles expliquerait aussi la "mort" des métaphores. Lorsqu'une création métaphorique est renouvelée très souvent, elle passe dans la mémoire sous la forme quasi-figée des ambiguïtés lexicales existantes, et les locuteurs natifs n'en sentent plus le caractère muté. En ce sens, la création rhétorique ressemble à la création de nouveaux mots. On sait que la morpho-phonologie distingue les suites agrammaticales de phonèmes, les suites grammaticales mais non attestées et les suites grammaticales et attestées. Respectivement (en transcription orthographique) :

- a) ditbzrhlzfkjpa, itgodjsavckb ;
- b) miroufle, blassande ; c) langue, langage.

La créativité rendue possible par les règles de mutation engendre un item lexical dans une classe grammaticale où il n'avait pas été attesté auparavant. Petit à petit, le mot devient attesté dans cet emploi, si la métaphore est retenue. La comparaison avec la création de mots nouveaux montre l'aspect lexical de la règle ; la condition de l'insertion lexicale montre l'aspect syntaxique de la règle ; la règle de mutation elle-même montre les liens indissolubles des différents niveaux distingués par la théorie.

Les remarques précédentes peuvent éclairer et rejoindre certaines analyses offertes par Ruwet (1972) et Boons (1971) au sujet respectivement des verbes physiques/psychologiques (frapper, impressionner, etc.) et des utilisations métaphoriques des verbes comme farcir (farcir une dinde / farcir un texte de citations) qui présentent des contraintes syntaxiques liées à leur classe "sémantique".

Les premiers par exemple offrent le contraste :

Pierre a frappé Paul avec (/ *par) un couteau / cette idée
a frappé Paul par (/ *avec) son importance théorique,

tandis que les seconds prennent un complément obligatoire dans leur emploi métaphorique : ?* farcir un texte. Il semble toutefois qu'il s'agisse d'entrées lexicales doubles, plutôt que de mutations proprement dites, du moins en français moderne, car elles sont notées dans les dictionnaires, et ne sont senties comme telles qu'au moment où l'on y réfléchit. L'expression cela m'a frappée n'est pas sentie au premier abord comme une expression métaphorique au même titre que la sincérité dort. Néanmoins, les corrélations syntaxiques des procès rhétoriques marquent l'intérêt de distinguer des classes d'items, dans la mesure où il semble s'agir d'un phénomène extrêmement général, concernant la langue pour toutes ses catégories.

J'ai signalé au Chapitre III que le français contemporain ne marquait pas de manière très nette dans sa syntaxe les différences entre les humains, les animés et les concrets. Aussi voit-on que la poésie contemporaine d'avant-garde évite explicitement, ou implicitement, dans sa pratique, l'utilisation des personnifications, chosifications, etc. Ces comparaisons deviennent fades, vieilles. J'avancerai ici que ces intuitions "poétiques" correspondent à quelque chose de l'histoire de la langue. Contrairement au 18^e siècle où l'on sentait encore la mutation dans ces classes, au 20^e siècle les distinctions ne seraient plus senties avec la même vigueur. La poésie surréaliste en ce sens marque la fin du jeu. Se moquant du critère logique (ou raisonnable) de Malherbe, qui exigeait un maximum de propriétés communes

(prédicats communs) aux deux éléments mentalement comparés, ceux-ci juxtaposaient des éléments pour lesquels on ne pouvait précisément pas trouver de trait sémantique commun justifiant la métaphore ; ils démontraient ainsi d'ailleurs qu'il peut y avoir métaphore sans qu'aucune contrainte d'ordre logique ne soit perçue : la métaphore est produite par la syntaxe, la connexion sémantique se fait ensuite si elle existe⁵. Curieusement, le groupe μ reprend les définitions logiques de la métaphore. En résumé, ils affirment qu'il y a métaphore lorsqu'il y a intersection des deux ensembles de traits sémantiques décrivant les deux concepts mis en relation. Malherbe annonçait Port-Royal, et sa poétique prophétisait la révolution cartésienne. Avec ce groupe, il semble que les théoriciens soient en retard sur les poètes.

Je proposerai l'idée que l'écriture automatique a été également rendue possible par un état de langue qui ne fixait plus de contraintes sévères au sujet de certaines restrictions de sélection, c'est-à-dire en termes d'échelles, au sujet de la distinction en échelon et des relations hiérarchiques entretenues dans la phrase par les échelons des différents items co-occurents. Cette proposition, que des études ultérieures devront bien entendu tester, confirmer ou infirmer, serait une conséquence possible d'une thèse de J. Roubaud (1970) :

"Toute littérature est mémoire, et code, d'une langue, et du langage".

Cela signifie entre autres choses que les poètes sont "sensibles" aux changements historiques de la langue, comme à l'utilisation et à la saturation des formes poétiques :

"Certains poètes ne deviennent contemporains qu'au moment où la mémoire de la langue les rejoint ; alors on parle comme eux puisque la même chose qu'eux."
(ibid.)

J'aimerais signaler quelques remarques issues d'un travail entrepris par ailleurs sur Mallarmé. On sait que l'un des traits typiques de sa syntaxe est l'inversion systématique des adjectifs. Cet héritage de la tradition symboliste intéresse les distinctions du Chapitre I. Sans entrer dans le détail, je dirai qu'en général Mallarmé inverse les A_2 , même lorsque les effets de "longueur" semblent l'interdire : sonnantes plis, récente foule, irrénissable lassitude, vigoureux carton, indéchiffrable visage, perpétuel suspens, universel reportage, etc... Pour des raisons qui restent à déterminer, Mallarmé inverse les A_1 lorsque ceux-ci renvoient à une donnée théorique importante de son système littéraire : "le mental instrument, la mentale opération, ton poétique instinct, une spirituelle acrobatie, l'initiale syllabe, spirituel zodiaque," etc... Il s'agit d'une vraie mutation de A_1 à A_2 . En effet, excepté les modaux (et les modificateurs numéraux, etc.) qui forment une classe non productive et qui se placent en position prénominale, seuls les A_2 peuvent se trouver normalement avant le nom :

une vieille dame, une fantastique aventure,
un joli garçon, etc.

Pour être sûr de l'interprétation initiale A_1 de ces derniers adjectifs de Mallarmé, j'ai demandé à l'écrivain Jean-Pierre Faye, à mon avis l'un de ses héritiers les plus directs dans l'histoire littéraire, de m'interpréter ces opérations. Dans

le spirituel zodiaque, pour ne prendre qu'un exemple, il faut interpréter spirituel comme un A₁ muté : cet adjectif correspond à "de l'esprit" et non à "humoristique". Car, ne disait Jean-Pierre Faye : "en déplaçant l'adjectif on déplace le lieu même du substantif ; le spirituel zodiaque renvoie à l'espace intérieur de la pensée (j'ai souligné, M.R.), au temps d'un vers dans les cieux étoilés du coup de dés".

Pourquoi dire "muté" plutôt qu'inversé, tout simplement ? C'est parce qu'en toute autre occasion, toujours d'après l'intuition de J. P. Faye, cette opération n'est possible que si l'adjectif est susceptible de recevoir, par les contraintes socio-culturelles dont je parle dans l'Annexe I, une interprétation "générique" ou descriptive qui lui est donnée par son statut "A₂" ; ainsi il refuse *la solaire ombre, * les horaires fuseaux, etc., comme expressions non mallarnéennes, et accepte en revanche la cornélienne tragédie, l'américaine attaque, à condition que cornélien ne renvoie pas à "de Corneille", et que américain renvoie à "typique des américains". On voit que l'antéposition des A₁ produit le même effet que son engendrement en position prédicative : soit, si c'est possible, on donne l'interprétation générique à l'adjectif, soit on ressent la mutation comme un effet stylistique ou poétique.

La syntaxe des adjectifs chez Mallarmé ne constitue qu'un exemple limité de l'explication linguistique d'un style à partir de l'hypothèse des échelles. Elle rejoint cependant certaines découvertes faites par Ann Banfield (1973a) au sujet des transformations stylistiques chez Milton. Une des contraintes imposées aux transformations d'inversion fait appel aux restrictions de sélection. En gros, on peut en anglais

faire des inversions du type : un dessert mange le chat, puisque les restrictions de sélection rétablissent la distribution des fonctions, mais on ne peut pas inverser de la même façon : Pierre bat Paul, puisque l'inversion produirait une toute autre interprétation, sans réversibilité. Ann Banfield fait appel dans ce cas à la contrainte "up to ambiguity" proposée dans Chomsky (1965), qui caractériserait les transformations stylistiques.

Les restrictions de sélection auxquelles Ann Banfield s'adresse sont exprimables en termes d'échelle, puisqu'il s'agit d'humain, d'animé ou de concret, etc. Il ne semble que la crédibilité de sa contrainte ne pourrait être qu'accrue si c'était le cas : on imposerait une contrainte syntaxique à une transformation stylistique. Or les règles de la syntaxe et les transformations stylistiques, s'il faut les distinguer formellement comme le fait A. Banfield, appartiennent au même formalisme et font appel aux mêmes concepts fondamentaux. Si l'on n'envisage pas les restrictions de sélection sous l'angle de la syntaxe, il faut admettre que la connaissance du monde doit être incluse dans la grammaire, ce qui reste problématique :

De même qu'il existe des contraintes sur la forme des transformations stylistiques possibles, il semble qu'il y ait des contraintes sur les règles de mutation possibles. Par exemple, on pourrait suggérer que les plaisanteries ou les métaphores usuelles ne sautent jamais plus de deux échelons :

$$X_i \longrightarrow X_{i+2} \quad (\text{Cf. Chap. III, exemple (22)}).$$

C'est ce qui apparaît dans le tableau synoptique, à la fin du Chapitre III.

- (6) ? % la ville de la construction par
l'architecte ($N_4 \xrightarrow{\quad} N_6$)
- ? % Jules de la sincérité dans cette af-
faire ($N_1 \xrightarrow{\quad} N_5$)
- ? % la carte postale de partir à la can-
pagne ($A_1 \xrightarrow{\quad} A_3$)
- ? % l'ambre solaire de faire bronzer !..... ($A_1 \xrightarrow{\quad} A_3$)
- ? % Pierre dort que Jules part ($V_0 \xrightarrow{\quad} V_2/V_3$)
- ? % Julie veut qu'évidemment Jules part ($V_1 \xrightarrow{\quad} V_3$)

Bien entendu, il est prématuré d'affirmer l'existence d'un tel principe, avant que l'étude des échelons, dans le VP et dans d'autres syntagmes, ne soit beaucoup plus avancée.

On doit distinguer de cela l'opération qui consiste à faire de n'importe quel mot un nom : le "et" de l'affiche, je préfère un "amicalement", "Loucher" est un drôle de non pour un oculiste, etc... Cette opération ressemblerait davantage à ce que Tesnière appelait les translations, qui prennent des constructions d'une catégorie pour leur donner la fonction d'une autre catégorie : la proposition relative est une phrase qui devient adjectif, le bleu de Prusse présente un adjectif substantivé, etc... Ainsi pour Tesnière la translation joue pour deux types de faits : les explicites (le manger, le boire) et les implicites (par exemple, dans le livre de Pierre, de Pierre est un adjectif d'appartenance). En ce sens, les règles de mutation sont un sous-ensemble des règles de translation explicites de Tesnière : je n'ai parlé jusqu'à présent que des mutations faites à l'intérieur de la même catégorie. Les translations s'accompagnent de changements morphologiques : tu moissonnes toujours présente un

non transformé en verbe par les affixes de temps-personne, la nonobstantité présente un adverbe transformé en N₅ par le suffixe -ité. L'explication des néologismes se fait également par ce moyen.

L'hypothèse des échelles permettrait de distinguer les contraintes qui sont dues à la grammaire, des contraintes dues à l'idéologie d'une époque, par exemple au sujet de la beauté ou du bon goût d'une mutation ou d'une figure. Les contraintes de la grammaire ne figureraient jamais dans les traités de rhétorique, parce que personne ne serait tenté de faire les fautes en question : de même qu'il est très difficile d'inventer spontanément une phrase agrammaticale, une expression comme * Jules de la sincérité dans cette affaire ne vient pas à l'esprit pour produire un effet stylistique ; de plus, elle n'est quasiment pas interprétable. Les contraintes du bon goût sont variables ; par exemple, tous les traités dénoncent l'abus des tropes, et en particulier la co-occurrence de plusieurs mutations à l'intérieur de la même phrase. On^{en} trouve des exemples chez les "mauvais" écrivains, mais les meilleurs ne trouvent sûrement chez de merveilleux auteurs qui cherchent à ridiculiser un personnage ou une classe sociale. C'est ce qui arrive quand Molière fait dire aux Précieuses Ridicules :

"Voiturez-nous ici les commodités de la conversation", pour "apportez des fauteuils"; quand Flaubert ironise aux Comices Agricoles :

"... ce roi bien aimé ... qui dirige... le char de l'état parmi les périls incessants d'une mer orageuse..."

quand Marivaux déguise Arlequin en homme de condition :

"Votre bonté m'éblouit et je ne prosterne devant elle...

ou encore quand Maupassant se moque des Goncourt :

"... ceux qui font tomber la grêle et la pluie sur la la propreté des vitres peuvent aussi jeter des pierres à la simplicité de leurs confrères..." .

Dans ces exemples, on ne sent aucune agrammaticalité du type de (6). Seul le sentiment du ridicule apparaît. Car les triples mutations (état / char / mer) ou les mutations "sautées" ont besoin d'un effort de compréhension supplémentaire, qui n'existe pas dans la réaction immédiate produite par une mutation simple (le rire ou l'effet esthétique). L'effort de compréhension correspondrait à un effort de "production", décrit en termes naïfs par un manque de "naturel", l'affectation ou la pédanterie.

Dans l'exemple de Maupassant, la présence de faire est très importante. C'est elle qui restreint le champ du verbe tomber sur : isolé, ce verbe se trouve dans différentes expressions : je suis tombé sur ce trottoir (chute sur un concret), je suis tombé sur ce problème / sur Marie (j'ai rencontré ce problème / Marie par hasard). La construction faire tomber sur exige un concret dans le PP : Pierre m'a fait tomber sur ce trottoir / ce problème / Marie ; dans ce dernier cas il s'agit toujours d'une chute, et ce problème doit être compris comme un manuscrit ou un livre concret qui se trouvait dans le chemin, tandis que Marie est envisagée comme corps. Dans ce PP, c'est la mutation d'un abstrait au concret qui paraît ridicule.

Ce chapitre est de toute évidence encore programmatique, mais il réduit l'impact des théories de l'écart en littérature ; l'existence de règles de mutation expliquerait des faits que l'on ne traitait auparavant qu'en termes de "transgression". Dans ce cadre théorique, la transgression n'est pas un concept sur lequel on peut fonder une théorie "scientifique" de la littérature ; on ne sait rien de plus sur la littérature lorsqu'on a parlé de transgression. Au contraire, si l'on trouve les mécanismes qui expliquent les intuitions poétiques, la "différence" d'intuition, que ce soit l'intuition d'un mètre comme le pentamètre iambique anglais ou l'intuition d'une métaphore, il semble que l'on fait avancer la connaissance des lois du langage et des lois littéraires. De plus, comme je l'ai signalé, on peut considérer toute création littéraire comme une tentative d'élaboration de "théorie" du langage, plus ou moins consciente, et les linguistes ont à s'interroger sur la question que les poètes font subir à la langue pour transformer les formes poétiques.

NOTES DU CHAPITRE V.

¹
(p.245) Voir en particulier les actes de la IIIe Conférence du Texas, 1958. Ce genre de phrase serait produite par l'Oulipo, ou sa sous-section : le P.A.L.F. (Production Automatique de Littérature Française). La production des textes utilise d'une part la syntaxe de la langue et d'autre part une règle convenue à l'avance pour choisir et prélever les mots dans un dictionnaire. La règle la plus connue est celle qui consiste à remplacer chacun des mots d'une phrase par celui qui le suit dans le dictionnaire. On peut également remplacer les mots par leur définition. Ainsi à partir de "Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !" on obtient d'abord "vous pour qui l'abondance de productions naturelles réside dans le composé de vos parties et qui faites votre demeure ordinaire des réunions mondaines aux apparences changeantes se tenant aux alentours de corps ronds ou sphériques, mettez en crédit des jaunes d'oeufs délayés ajoutés à la sauce au moment de servir pour l'épaissir un peu." (Marcel Benabou et Georges Pérec, Change, 14, p. 126).

²
(p.247) Voir Ronat (1973 B).

³
(p.255) Les noms propres sont un peu particuliers, puisque, en principe, tout mot peut devenir nom propre. La culture en consacre quelques-uns : Ainé, Désiré, etc. Les étymologistes se chargent de retrouver la "source" des autres. Les écrivains ne se privent pas d'utiliser ce procédé : monsieur Tiroir (Roussel), Bon-Accueil (Rhétoriciens), etc. On pourrait aussi bien nommer des personnages par des prépositions : De rencontra Pour par un matin de Juin.

Par ailleurs, certains retournements rhétoriques, qui provoquent en général un effet démonstratif et dialectique, sont possibles uniquement si les items lexicaux sont ambigus. Les énoncés de l'économie vs. l'économie des énoncés (Cf. Faye (1972)) annonce une problématique théorique nouvelle. Mais ce retournement est possible seulement parce que économie et énoncés sont ambigus, à la fois des N₄ et des N₅. Comparaer à l'économie du pétrole vs. ? le pétrole de l'économie, où pétrole n'est pas ambigu lexicalement.

4
(p.256) Elles sont généralement notées dans les dictionnaires:
Ex. : construction = action de construire, résultat de cette action.

5
(p.259) Le Manifeste du Surréalisme de 1924 est très explicite sur ce sujet : "... Il en va des images surréalistes comme de ces images de l'opium que l'homme n'évoque plus, mais qui "s'offrent à lui spontanément, despotiquement. Il ne peut pas les congédier ; car la volonté n'a plus de force et ne gouverne plus les facultés." (Baudelaire). Reste à savoir si l'on a jamais "évoqué" les images. Si l'on s'en tient, comme je le fais, à la définition de Reverdy, il ne semble pas possible de rapprocher volontairement ce qu'il appelle "deux réalités distantes". Le rapprochement se fait ou ne se fait pas, voilà tout. Je nie, pour ma part, de la façon la plus formelle, que chez Reverdy des images telles que :

Dans le ruisseau il y a une chanson qui coule ou :

Le jour s'est déplié comme une nappe blanche ou :

Le monde rentre dans un sac

offrent le moindre degré de préméditation. Il est faux, selon moi, de prétendre que "l'esprit a saisi les rapports" de deux réalités en présence. Il n'a pour commencer rien saisi consciemment. C'est du rapprochement en quelque sorte fortuit des deux termes qu'il a jailli une lumière particulière, lumière de l'image, à laquelle nous nous montrons infiniment sensibles!.." (Ed. Pauvert, pp. 51-52).

D'où une prédilection pour les collages :

"une paire / de bas de soie / n'est pas / Un saut dans le vide".

Les surréalistes font tout à la fois une critique de la poésie classique qui exige que les métaphores soient "claires", et une critique de la philosophie de la conscience qui la sous-tendait. (Serait-ce donner raison à Breton contre Bataille?)

Voir également Les 365 exils du lac Corrib, d'Alain Jouffroy (1973) :

- "26 Translucidité des capitaines du côté des borgnes...
 - 63 La tasse de thé exilée au puits de l'expérience ...
 - 289 L'existence est un pli dans un drapeau de bronze..."
- etc.



ANNEXE N° 1 - LES PSEUDO-ADJECTIFS

PRESENTATION

=====

A) Méthodologie et concepts

Je commencerai par une restriction. On ne trouvera pas, dans les listes des tables 1 à 5, d'adjectifs appelés traditionnellement "dérivés" de verbe, à l'aide des suffixes ant (ver luisant), able ou ible (voie carrossable, homme incorruptible : ceux-ci sont prédicatifs), (t)eur (ticket modérateur, poule pondeuse), oire (sens giratoire), if (tissu conjonctif), é, issu du participe passé (travaux forcés) etc. Cette classe comprend environ 400 éléments, dont beaucoup sont des PPA, par exemple :

- * (I) ? ce ver est luisant
- * ? ce ticket est modérateur
- * ? ces travaux sont forcés.

Plus précisément, les phrases de (I) sont possibles, mais dans une interprétation mutée. De la même façon, je laisserai de côté provisoirement les expressions "idiomatiques" comme crème fraîche, (crème extraite du lait), forêt vierge (tropicale), guerre froide (lutte économique, diplomatique, d'espionnage entre des pays qui justement ne recourent pas aux armes, spécifiques de la notion de guerre), etc. Dans ces cas-là également, la mise en position prédicative change totalement l'expression : si la forêt est "vierge", cela ne signifie pas qu'elle est tropicale, mais seulement qu'elle n'a pas encore été pénétrée par "l'homme"; en outre, une "forêt vierge" garde son nom même si elle est traversée par des routes ou des voies ferrées. De même, on peut risquer "La crème fraîche est-elle fraîche ?", puisque l'expression "crème fraîche" n'implique rien sur la "jeunesse" du produit en question (contrairement à l'astuce présente dans la devinette enfantine "De quelle couleur est le cheval blanc d'Henri IV ?")

.../...

Ces deux restrictions faites, il reste les PPA que l'on peut dire, toujours en conservant la terminologie traditionnelle, dérivés de nom. La section (I) du chapitre I en offre quelques uns. Les grammaires disent qu'ils sont obtenus à l'aide des suffixes al (préfectoral), ial (matrimonial), el (actuel), iel (ministériel), aire (alimentaire), ique (algébrique), eux (sulfureux), in (canin), ier (betteravier), er (fourrager), ien (ami-bien), ain (forain), é (braisé), être, estre (champêtre, rupestre) este (céleste), esque (rocambolesque), éen (cyclopéen), ile (juvénile), ogène (lacrymogène), etc. Les plus fréquemment employés sont les suffixes ique, al, aire, el, ien. D'autres sont quasiment monopolisés (diurne) et correspondent à des résurgences latines. Il est sans aucun doute intéressant, pour un linguiste ou un philologue, de savoir quelle est l'origine de ces suffixes, et quel a été leur rôle dans la langue. Nyrop (1936), par exemple, nous apprend la double origine des adjectifs en -ain, qui sont soit dérivés directement du latin (Ex : humanum/humain), soit dérivés a posteriori de façon savante, sur le modèle précédent (Ex.: certus/^{*}certain/ certanus). Le problème des "formations savantes", dues au Moyen Age, aura des implications dans cette étude (cf. la table n°5 et son commentaire, ci-dessous); en effet, elles ont supplanté des expressions existantes dérivées "simplement" des noms (Ex.: oeil/oculaire -pour:oeillier; île/insulaire -pour: isleux; moine/monacal -pour: moinal; évêque/épiscopal -pour: évescal; noce/nuptial -pour: nocier, etc.)

Cela dit, les informations historiques n'intéressent pas de la même façon la linguistique générative, puisqu'elle se "met à la place" de l'enfant qui apprend à parler, qui doit construire la grammaire de sa langue à partir des données que lui offrent les performances des personnes qui l'entourent, c'est-à-dire bien avant de connaître l'Histoire de France (pour ce qui nous concerne).

Ces informations ont parfois influencé le choix d'une hypothèse, sans pouvoir toutefois servir d'argument (Cf. les travaux de S.Schane (1967)).

Les suffixes ont comme particularité de ne posséder aucun "sens" spécifique ou vague, certains sont même parfaitement interchangeables. Ils semblent être plutôt conditionnés par la silhouette phonologique et accentuelle du mot auquel ils sont attachés. En ce sens, ils sont très différents des affixes flexionnels (temps des verbes, genre et nombre des noms).

Avant d'aborder le commentaire des tables 1 à 5, j'aimerais discuter de deux problèmes qui touchent à la méthode d'investigation elle-même, à savoir celui de l'exhaustivité, et celui de l'intuition.

L'EXHAUSTIVITE

J'ai recensé 979 adjectifs, que j'ai répartis dans cinq listes. En général, le but de ce genre d'entreprise est d'embrasser la totalité des phénomènes, pour ne rien laisser au hasard dans les futures hypothèses. Cela mérite cependant d'être interrogé, dans la mesure où cette manière de procéder, la réunion d'un corpus, entre en contradiction avec la méthodologie chomskienne.

Ces adjectifs ont été prélevés¹ au Dictionnaire du Français Contemporain, (Larousse), cette liste a été vérifiée dans le Dictionnaire Usuel (Quillet-Flammarion). Ces choix ont été motivés par le désir de réunir ce qui peut être dit le vocabulaire commun du locuteur français moyen. Nous pouvons remarquer que dans cette liste sont majoritaires les exemples appartenant à des domaines "techniques" spécifiques : philosophie, médecine, chimie, anatomie, industrie, géographie, etc.. Il faut donc supposer que dans chaque catégorie professionnelle, le nombre de ces adjectifs sera plus important, ou que certains adjectifs "courants" seront

définis et utilisés différemment; la linguistique a les siens; on a "transformation locale", "syntagme nominal", "indicateur syntagmatique", et l'on sait tous les malentendus qui ont été provoqués par l'ambiguïté (vocabulaire technique VS. vocabulaire usuel) de "grammaire générationnelle et transformationnelle". Cela signifie que nous retrouvons la question du Corpus, avec cette différence que l'arbitraire de la délimitation a été confié à un constructeur de dictionnaire, qui n'avait pas en vue l'étude de linguistique proprement dite, comme c'en était le cas pour les linguistes structuralistes préparant leurs corpus "représentatifs". Les résultats sont-ils moins sujets à caution. Si on se réfère à l'intuition linguistique, cela reste douteux; personnellement, je ne connaissais pas "zygomatique" et "zymotique". Pourquoi n'avoir pas fait une sélection dans le Robert en 7 volumes ? En ce sens, le Petit Robert est un corpus représentatif du grand. Le risque est de confondre arbitraire et abstraction. Etablir une liste d'après un dictionnaire usuel n'est pas se mettre dans la situation du chimiste ou du physicien dans son laboratoire, qui pourra prédire les phénomènes à partir d'hypothèses et d'expériences ne se produisant jamais (du moins de cette façon) dans la "nature". Ce n'est pas non plus isoler un objet théorique, que la théorie dans sa confrontation empirique a pour but de définir, semblable à la compétence linguistique découverte par Chomsky.

Pratiquement, de telles investigations permettent le plus souvent de fournir très rapidement des contre-exemples à des hypothèses parfois hasardeuses, ou au contraire de renforcer des principes par ailleurs établis. Elles permettent aussi de distinguer l'importance des opérations, par exemple, une transformation passive d'une transformation MONTEE DE SUJET, la première s'appli-

quant à un grand nombre de verbes du lexique, contrairement à la seconde. Ainsi, il peut n'être pas contradictoire dans une recherche générative d'établir des corpus, dans la mesure où cette entreprise est conçue comme une action correctrice, ainsi que le remarque Chomsky au sujet de la problématique en suspens de l'épistémologie :

"Il me semble que les questions fondamentales, et restées sans réponses, sont celles, par exemple, qui ont été soulevées par Charles Sanders Peirce, lorsqu'il a cherché à esquisser une théorie de l'"abduction" : l'"abduction" étant le procès par quoi la pensée, travaillant à l'intérieur de ses limites natives, formule des "hypothèses admissibles" à l'aide d'une sorte d'"instinct divinatoire", ou devinant ("guessing instinct"), qui n'use de l'"induction" que pour exercer une "action correctrice". Mais il fut incapable de formuler les règles de l'abduction qui déterminent notre "aptitude naturelle à imaginer des théories correctes". Nous ne le sommes pas davantage aujourd'hui. En fait l'intérêt philosophique de la grammaire générative me semble résider dans ce champ-là. Les thèses empiriques qu'elle formule par référence à l'idée de "grammaire universelle" peuvent, je crois, être considérées comme des principes d'"abduction" à l'intérieur d'un domaine spécifique dans l'acquisition de la connaissance humaine : celui du langage. Manifestement, de pareilles conclusions, fussent-elles correctes, ne font pas l'inventaire exhaustif des principes propres à l'intelligence humaine, mais elles suggèrent un modèle susceptible d'être utile à d'autres investigations de la capacité intellectuelle qui appartient à l'homme : un modèle de type assez kantien." 2

Quant aux modèles statistiques appliqués à la linguistique, ils ne peuvent expliquer le caractère novateur et poétique de la création linguistique, et ne semblent être, du moins pour le moment, qu'une version formalisée de la grammaire de bon usage; ³ lorsque Chomsky (1957, p. 18 (Tr.fr.)) rappelait que la notion de "grammatical"

"ne peut être assimilée à celle "d'ordre élevé d'approximation statistique"

cela signifiait aussi que la prédictibilité que l'on attend d'une théorie linguistique ne doit pas se limiter aux possibilités de l'observation, sous peine de placer Joyce ou Rabelais parmi les monstres.

Pour revenir aux PPA, cette étude permet de constater la proportionnalité entre le nombre des adjectifs dérivés "prédicables" ("historique"), ambigus ("particulier"), savants ("oculaire"), passifs ("braisé"), et PPA normaux ("solaire"); soit respectivement, 169, 82, 166, 48, 762.

Pour les PPA, l'étude est assez différente de celle de Gross (1968) ou de Picabia (1970), concernant respectivement les verbes et les adjectifs "opérateurs". En effet, il s'agit d'une classe productive : le discours quotidien est le lieu d'apparitions éphémères ou durables de nouveaux éléments, dues à des noms propres (la république pompidolienne, le livre blanchotien) ou à des noms communs, créés pour la situation ou non, néologismes barbares ou non (la chaleur radiateurienne, une manie cigarettale.).

Cela dit, admettons la clôture de la liste, provisoirement.

L'INTUITION

Je parle ici de l'intuition grammaticale, de l'intuition de la forme, telle que l'a définie Chomsky (1957), qui s'oppose à l'intuition sémantique. Je renvoie au chapitre V pour une discussion générale.

J'ai signalé dans les chapitres I et V l'utilisation de la prédication des PPA par les professionnels de la plaisanterie (ainsi que par les amateurs...). Si tout lapsus est un signifiant du désir inconscient, on peut dire que tout jeu de mot est le symptôme d'une règle linguistique inconsciente. Je rappelle qu'on peut donner une interprétation à

(2) cette carte est tout à fait postale

qui la rendrait acceptable en admettant par exemple que le style habituel de la carte postale est celui de la plus grande concision (Meilleurs souvenirs de..., Bons baisers de...); (2) serait alors la constatation de l'adéquation du spécimen à l'espèce - avec le sous-entendu supplémentaire, qui provoque le rire ou la nostalgie, selon lequel on est déçu ou amusé de la brièveté du message. Ainsi, en étudiant la liste de la Table 1, j'ai constaté que la majeure partie d'entre les PPA pouvaient être mutée en position prédicative, à la seule condition toutefois, très importante, de renvoyer aux propriétés générales d'une classe désignée par eux, c'est-à-dire de prendre une valeur "générique". Ce caractère "générique" les rend en tous points semblables, formellement, aux adjectifs ordinaires vis-à-vis de la modification, des questions, etc.. : les A₁ deviennent des A₂. A cet effet, j'ai noté dans la première colonne à gauche de la table 1, et juste à droite de l'adjectif, la notation T, qui signifie que cet adjectif admet d'être "paraphrasé", si on le place en position prédicative, par typique de N, ou plutôt de type Adj : "cette sauce est bien anglaise/cette sauce est typique de l'Angleterre/ cette sauce est de type anglais". Assez souvent, le signe T est accompagné, ou remplacé, par le signe E qui signifie ici l'appartenance à une classe spécifiée par l'item : "sécrétion glandulaire/ sécrétion appartenant aux glandes", etc. Il ne serait pas étonnant de voir qu'un certain nombre de personnes, ayant comme moi appris le français

pendant leur enfance, ne partagent pas les mêmes jugements au sujet de ces "types" ou de ces "appartenances". J'y reviendrai tout à l'heure. Mais ce genre de problème est sans doute inhérent au sujet traité, et ces désaccords se répèteront, heureusement ou malheureusement, dans les autres jugements que j'ai consignés dans ces tables. En effet, si dans les travaux strictement syntaxiques (Ruwet (1972)), (Kayne (1969),(1972)), la grammaticalité peut être rendue relativement claire, ou si dans les travaux sur les listes de verbes (Gross (1968)), l'on peut obtenir un accord relativement général sur le fait que tel élément peut prendre pour sujet ou pour objet une proposition complétive, il semble difficile d'affirmer que chacun pourra accorder la vertu nécessaire à tel PPA pour s'élever au rang de "générique". Parce que l'enjeu est culturel, idéologique et historique. Seule la distinction + ou - générique (et ses conséquences syntaxiques) semble appartenir à la compétence, alors que le "pourquoi" de la généricité devrait être analysé par la critique historique.

-Que l'on prenne l'exemple : "cette décision est gouvernementale", et que l'on en mesure l'impact selon que cette proposition s'insère dans un discours fasciste, républicain, socialiste ou utopique, par l'intermédiaire d'un opposant ou d'un partisan, lui-même pris dans ce que l'idéologie a fixé pour un moment comme définition spécifique pour chaque espèce d'Etat. Le caractère retenu pour la généricité du PPA, bien qu'indispensable, reste cependant dans l'implicite (décision brutale, autoritaire, ou au contraire populaire, heureuse, etc...), si bien que deux adversaires peuvent se croire un moment d'accord, avant de passer à l'explicite (même problématique).

De la même façon, si Karel Teige ⁴ finit son manifeste poétiste par "L'art nouveau sera prolétarien ou ne sera pas" (plus exactement, si son traducteur s'est senti autorisé par la langue à

proposer cette formule), c'est parce que tout le texte qui le précède a déjà déterminé la spécificité de l'art prolétarien dans son opposition à l'art bourgeois.

Ou encore, (je préfère laisser libre l'interprétation de) "ce circuit est tout à fait téléphonique", dans les deux contextes géographiques France et Etats-Unis.

-Inversement, si je prends un PPA que j'ai noté du signe "-" vis-à-vis de la genericité ou l'appartenance, comme "divisionnaire" de l'inspecteur divisionnaire", et en admettant qu'un spectacle de télévision mette en scène un inspecteur divisionnaire particulièrement redoutable, il est fort possible que le jugement change de signe, et, promulgant en règle générale un fait particulier (le spectacle) mais connu à présent, au moins par ouï-dire, de la majorité des interlocuteurs, donne pour acceptable "cet inspecteur est divisionnaire".

Dans la même perspective, je me suis sentie obligée de mentionner "musclé" dans la liste des PPA, à cause de l'expression due à Mai 68 et/ses rebondissements : "appariteur musclé". Cet appariteur peut être filiforme ou une "armoire à glace", le point important et sous-entendu est "le rapport direct ou indirect avec la police". Cependant, dans ce cas-ci, la prédication n'entraîne pas la genericité, mais au contraire un retour au sens initial (pourvu de muscles puissants) - bien que la notion de "retour" ici soit contestable.

Du terrain idéologique au pays du fantasme, (si toutefois une telle distinction peut se faire) : il serait intéressant de connaître l'implicite mis par chacun dans les expressions "cette cuisine est familiale" ou ce repas est "familial". Bien que l'on puisse trouver, à l'enseigne des auberges, des enluminures arborant ces mots liés à un idéal social de confort sans excès, de nouveau on verrait surgir les divergences, et les souvenirs de silence, de

cris, de douceur, de gavage, de sécheresse, de peur, d'amour, de supplice, de bonheur.

-Le but de ces propos consiste sans doute à montrer que le modèle proposé dans Aspects n'a pas les moyens à lui seul de séparer les suites grammaticales des suites "inacceptables" de ce genre-là. Car si l'on inclut dans la théorie une théorie sémantique fondée sur l'analyse logique, comme celle de Fodor et Katz (1963) et reprise par Chomsky (1965), le sort des PPA mutés reste impénétrable. Si l'on dit "l'homme est un animal narrateur" ⁵, on attribue au sujet "homme" un prédicat qui le situe dans une espèce plus vaste, l'animal, mais immédiatement spécifiée et restreinte par la propriété distinctive "qui est capable de raconter (ce qu'il fait)". Tandis que si l'on dit "ce taux est usuraire" ou "cette période est glaciaire" il ne s'agit pas d'une prédication, mais d'une métaphore, que l'on traduit parfois en termes d'ensemble de prédicats. Cela reviendrait à comparer l'ensemble A des prédicats de la période X à ce que l'on a défini comme "période glaciaire" au moyen d'un ensemble B de prédicats; si les deux ensembles A et B possèdent une intersection, alors la phrase "cette période est glacière" est correcte. (et le groupe μ (1970)) A priori, cela semble simple, mais la détermination des propriétés en général, et par conséquent des propriétés potentiellement communes aux deux ensembles, n'est pas fixée par la langue ou la "nature"; il ne s'agit pas d'expressions comme "tous les corps sont divisibles", ou "le chat est un animal". Fodor et Katz (1963) ont fait de l'analyticité la panacée de l'interprétation sémantique, dans la mesure où ils commençaient par prétendre que la composante sémantique de la grammaire générative devait d'une part fournir un dictionnaire analytique des concepts (Bachelor : + ou - Humain, etc...) et d'autre part présenter des règles de "projection" permettant de déduire la signification du tout (de la phrase)

à partir de la signification des parties (des mots), par une sorte de combinatoire. Or, d'une certaine façon, la métaphore est exclue de ce système sémantique, ou n'est décrite qu'en tant que déviation. (Cf. ch. V)

6

J'avais par ailleurs rencontré un problème voisin: P.M. Postal (1970) avait proposé une analyse du verbe anglais Remind, qui comportait selon lui une structure profonde "Strike-LIKE". Cela signifiait que la structure "Pierre me rappelle Paul" est dérivée à partir de "Pierre me frappe par sa ressemblance avec Paul". Sans parler ici du problème syntaxique posé, on peut voir que ces phrases n'ont pas le même sens, ne sont pas synonymes, puisque, si l'on admet leur critère de non-contradiction, (3.a) n'est pas contradictoire, alors que (3.b) l'est :

- (3) a. Pierre me rappelle Paul, -parce qu'il est tout son contraire; -mais je ne sais pas pourquoi
b. Pierre me frappe par sa ressemblance avec Paul, -parce qu'il est tout son contraire; -mais je ne sais pas pourquoi.

Pire encore :

- (4) Pierre me rappelle Paul, bien qu'il ne me frappe pas du tout par sa ressemblance avec lui.

J'avais signalé alors que la relation entre les deux syntagmes nominaux réalisés ici en "Pierre" et "Paul" établie par le verbe remind (rappeler) pouvait rester non spécifiée -"mais je ne sais pas pourquoi"-sans provoquer aucune perturbation linguistique. Il suffirait de voir là un cas particulier d'un fait très général du langage, à savoir que le sens des phrases est loin d'être réductible à la somme des parties qui les composent, et que certaines "cases" signifiantes peuvent être alternativement vides ou surchargées d'effets de sens, sans que l'on puisse pour autant réussir à figer ce dernier dans une analyse de contenu : il s'agirait du

.../...

sens produit par la syntaxe elle-même.

Les PPA, et leur comportement bizarre, constitueraient d'autres illustrations de ce principe général : la mutation des PPA au rang des A₂ leur donnerait le sens syntaxique de généricité.

B) Tables et Listes

La table 1 fournit la liste des PPA proprement dits; la table 2 est une liste d'adjectifs dont la morphologie est apparemment la même que celle des PPA, mais que l'on trouve couramment en position prédicative; la table 3 comporte une liste d'adjectifs prédicatifs, mais traditionnellement dits "homonymes" d'adjectifs inclus dans la table 1; la table 3 donne une définition approximative de l'interprétation prédicative de ces adjectifs ambigus, tandis que la table 1 les signale au moyen du signe ° placé immédiatement à gauche de l'adjectif. La table 4 mentionne l'ambiguïté des adjectifs en -é, qui ont toujours plus ou moins un sens "passif", et peuvent parfois se trouver après la copule (? la viande est braisée, ? le chocolat est praliné, mais : la boîte est carrée) : on ne sait donc pas toujours s'ils sont dérivés de verbes ou de noms, mais, à cause d'expressions comme "appariteur musclé", où "musclé" est dérivé de nom, il était nécessaire de les réunir, et séparément. La table 5 extrait de la table 1 tous les adjectifs dits "savants", c'est-à-dire sans racines directes dans la langue (buccal-bouche).

Table 1 : Le chapitre I, section 1, traite des problèmes syntaxiques et sémantiques posés par le caractère d'imprédicabilité des PPA; j'ai dit que la "généricité" qui pouvait leur être impartie était notée par T (et l'appartenance par E) dans la première colonne. La seconde colonne marque positivement ou négativement le fait que ces adjectifs correspondent ou non à des adverbes en -ment; il s'agit d'adverbes de "manière" (paraphrasables

approximativement par de manière adj); nous retrouvons là le problème sémantique posé par la généricité, à savoir que pour avoir un tel adverbe il faut qu'il y ait un "consensus" sur les propriétés typiques de l'adjectif. Ainsi on a bien "analogiquement" ou "constitutionnellement", mais on n'a pas "angulairement". On peut remarquer que si à chaque adjectif marqué positivement pour l'adverbe correspond un trait T dans la première colonne, l'inverse n'est pas vrai. Dans la théorie standard, ce fait serait noté par une règle de redondance.

On pourrait toutefois rétorquer que par mutation "angulairement" est tout à fait acceptable. La création d'un adverbe comme "adjectivement" (non attesté), parallèle à "adverbialement" (attesté), serait plus facilement acceptable dans "Il a répondu adjectivement" c'est-à-dire "au moyen d'adjectifs".

Les exceptions à l'affirmation précédente : ([+Adv.] → [+T]) sont les suivantes : 1) lorsqu'il s'agit d'un adjectif ambigu, l'interprétation en position prédicative étant celle de l'adjectif devenu "ordinaire", j'ai marqué du signe "-" la première colonne; toutefois, s'il existe un adverbe en -ment, il correspond presque toujours à l'adjectif ordinaire ("essentiellement", "ponctuellement", "actuellement", etc.).

2) si l'adjectif et l'adverbe n'ont aucuns liens sémantiques immédiats ("foncier"/ "foncièrement").

Ce phénomène est sans doute à relier à l'impossibilité de dériver les PPA au moyen du préfixe négatif in- : on ne peut pas avoir "des démocraties impopulaires" à partir de "des démocraties populaires".

Au centre de la page, on peut voir deux colonnes s'aligner, comportant des figures nominales comme :

(bancaire TE -) chèque-- opération--

Les "--" sont là pour éviter la répétition de l'adjectif. Bien que

la différence entre les deux colonnes soit parfois assez difficile à clarifier, en général la colonne la plus à gauche contient des expressions idiomatiques bien connues, le plus souvent institutionnalisées dans le dictionnaire, tandis que la colonne la plus à droite contient des expressions beaucoup plus libres, que je donne à titre d'illustration.

Les expressions idiomatiques ont été peu étudiées, jusqu'à présent, par les linguistes travaillant dans le cadre des grammaires génératives et transformationnelles. Certaines d'entre elles ("rendre justice", "donner tort", "faire confiance") sont utilisées comme argument majeur en faveur d'une hypothèse transformationnelle pour le Passif, ou la Montée-du-Sujet. Les relations entre le nom et le PPA dans "le chèque bancaire" sont-elles de type idiomatique, comme tout semblerait le suggérer ?

Fraser (1968) a proposé une définition et un test pour reconnaître ces expressions : elles sont globalement identiques à des items lexicaux, c'est-à-dire que leur interprétation sémantique "n'est pas une fonction compositionnelle des formants dont ils sont composés"; on peut les classer selon une hiérarchie établie par rapport aux opérations qu'elles permettent :

- a) aucune opération
- b) adjonction d'un constituant
- c) insertion d'un constituant dans l'idiome
- d) permutation d'un constituant de l'idiome
- e) extraction d'un constituant hors de l'idiome
- f) reconstitution de l'idiome dans une autre organisation de structure de constituant
- g) toute opération sans restriction

Ces opérations ont été proposées pour l'anglais. Il est dit que si un idiome appartient à un niveau donné, il appartient aussi aux niveaux inférieurs à ce dernier. "Prendre garde", en

français, semble être un exemple de (a). Il ne peut subir aucune des opérations citées : "x la prise de garde, " prendre Jean garde", " garde prendre", " c'est garde que Jean a pris", " garde a été prise par Jean", respectivement. Nous pouvons remarquer aussi que cette hiérarchie ne convient pas parfaitement au français; alors que "rendre justice" peut subir la transformation passive "Justice a été rendue", il ne peut pas subir l'adjonction de constituant "la reddition de (la) justice", car le français ne possède pas comme l'anglais de règle de nominalisation utilisant le gérondif "-ing", très productif (cf. Chomsky (1970)), qui permet "kicking the bucket".

Les exemples de Fraser sont largement constitués de locutions de type Verbe + syntagmes nominaux ou syntagmes prépositionnels. En ce qui concerne les PPA, l'opération d'adjonction de constituant n'a pas beaucoup de sens. On ne peut pas transformer "les pâtes alimentaires" comme on transforme "kick the bucket", sans produire un jeu de mot (mutation) =% l'alimentarité des pâtes.... On ne peut pas davantage insérer de constituants : " le gaz meurtrier carbonique"; ni permuter le nom et le PPA. Quant à l'extraction, elle produit la suite agrammaticale (ou mutée) "c'est juvénile qu'est l'acné". Il reste la reconstitution de l'idiome; elle est possible dans certains cas (cf. chapitre III) : "la réorganisation gouvernementale du système fiscal/ le gouvernement réorganise le système fiscal", "le voyage présidentiel/ le président voyage". Ce critère va permettre de distinguer les expressions "libres" des expressions figées comme "ambre solaire", "racine cubique", "sens intentionnel", etc., pour lesquelles la séparation est fatale (cf. l'exemple verbal précédent "prendre garde"). Dans la table 1, les noms formant un bloc avec le PPA sont soulignés. Le modèle que je propose n'a pas les moyens de distinguer par les règles de la syntaxe les expressions "libres" des expressions figées. Pour

le moment, seuls les traits lexicaux de souscatégorisation et de thématisation distinguent "la réorganisation présidentielle" de "l'ambre solaire".

A la droite de la page, se trouve une colonne dans laquelle sont notées des prépositions, ou des locutions introduisant des prépositions. Il est parfois quasiment impossible de trouver une expression brève pour exprimer la relation entre le nom et le PPA. La plupart des relations sémantiques permises par la langue y sont présentes. Je les ai indiquées dans la table non pour dire quelle relation tel adjectif entretenait avec le nom, quel que soit ce nom, mais seulement pour indiquer quel sens approximatif cette relation a dans les expressions que j'ai proposées à titre d'illustration. Cela signifie que le choix d'une autre expression aurait entraîné le choix d'une autre préposition dans la colonne de droite; par exemple, j'ai attribué à "wagon postal" et "chèque postal" la relation portée par la problématique préposition "de"; mais si j'ajoutais à la liste d'expressions illustrant "postal" : "adresse postale", il faudrait ajouter dans la colonne de droite "valable pour", ou quelque chose de cet ordre, car donner à quelqu'un son adresse postale, ce n'est pas lui donner l'adresse de sa poste.

Si la préposition "de" est la plus fréquente, il existe beaucoup de cas où elle est tout à fait impossible. Par exemple, une "particule élémentaire" n'est certes pas une particule des éléments ou d'éléments, un "chasseur alpin", un chasseur des Alpes ou d'Alpes, un "ton mélodique", un ton de mélodie, ni enfin la "langue française", la langue des Français, puisque bien d'autres communautés (Belgique, Canada, pays africains, etc..) parlent cette langue, et qu'inversement certains Français l'ignorent encore - dans certaines régions de Bretagne, d'Alsace, ou du pays basque. (cf. chapitre I, section 1).

Une fois de plus, nous devons remarquer le flou qui entoure une paraphrase de l'expression adjectivale par le syntagme prépositionnel. En outre, il n'existe parfois pas de nominal correspondant morphologiquement à l'adjectif (s'il en existe presque toujours un qui corresponde sémantiquement, par exemple "repos dominical/du seigneur"). Ceux-là sont notés par le signe x dans cette colonne de droite, et sont réunis dans la table 5. Quelquefois, un adjectif survit dans une expression, alors qu'il ne correspond plus à rien dans la vie sociale : on a appelé "plaque" ou "numéro minéralogique" le numéro d'immatriculation de certains véhicules, parce que, jusqu'en 1928, selon Le Quillet, le service des Mines était chargé de cette attribution. Maintenant les "cartes grises" sont distribuées par la Préfecture, mais l'expression est restée. Il serait absurde néanmoins, de la paraphraser : "numéro de minéralogie", car cette expression renverrait plutôt à la représentation de quelqu'un d'habile à classer les minéraux.

Pour conclure, je dirai que la relation sémantique entre le nom et le PPA n'est pas prédictible de façon précise : la seule façon de donner une définition juste du rapport entre le PPA et le nom duquel il est "dérivé", c'est de rester dans le vague des pro-relations : "qui a rapport à" ou "qui concerne" (comme le font d'ailleurs tous les dictionnaires). "Seules ces pro-relations peuvent être dites communes à toutes les expressions. Le Quillet donne, par exemple, la définition suivante à "universitaire" : "qui appartient à l'université". Effectivement, celle-ci convient pour "les locaux universitaires/ les locaux qui appartiennent à l'université", mais elle ne rend pas compte avec précision de : "l'année --, le conseil--, les diplômes--, les grades--, les élections--, les vacances--, l'agitation--, etc. Il faudrait ajouter respectivement : "pendant laquelle fonctionne l'université", "qui dirige--", "qui sont attribués par--", "portés par ceux qui travaillent dans--",

"organisées à--", "pendant laquelle est fermée --", "des étudiants et/ou des enseignants de--", etc. Encore peut-on très bien contester mes définitions, qui tentaient de conserver le mot "université", car dans certains cas c'est le nom lui-même qui doit être redéfini, le PPA ne l'ayant pas simplement spécifié, mais "transformé". Par exemple, une "année" peut être définie comme la durée qui sépare le 1er Janvier du 31 Décembre, ou comme toute succession de 365 jours. En France l'année universitaire est la durée qui sépare la mi-octobre de la mi-juin. Un décret officiel pourrait modifier ces dates, sans changer l'expression. Ce sont là des problèmes que nous avons déjà rencontrés avec les expressions idiomatiques, le statut du "qualificatif", et le rôle de l'idéologique et du culturel dans l'interprétation.

Table 2 : Cette table réunit les adjectifs dont la forme est identique à celle des PPA, mais que l'on trouve aussi en position prédicative. L'intuition est parfois peu précise. La généralité et l'appartenance, bien qu'existant dans ces emplois-là, sont passées dans l'utilisation courante, et ne sont plus marquées de "métaphore voulue" ou de mutation. De même que la phrase "la voiture de Jean tient bien la route" est devenue banale, la phrase "ses éloges étaient dithyrambiques" est souvent conçue par les locuteurs comme un équivalent de "ses éloges étaient exagérés", sans référence au dithyrambe. Il est possible qu'à un moment donné la généralité ait été perçue. Avec l'attribution des nationalités : "Françoise est française", "Bill est américain", l'appartenance pose les mêmes problèmes. Je n'ai pas inscrit ces adjectifs dans la liste, bien qu'ils y aient leur place, parce qu'une exhaustivité y était impossible ou peu intéressante. En revanche, j'en ai donné quelques uns dans la liste 1, dans la mesure où ils pouvaient former des expressions idiomatiques. L'exemple, "une voiture américaine" est ambigu. Cela peut

être une voiture appartenant à l'Amérique (à un Américain) ou une "grosse voiture". Que les Etats-Unis construisent maintenant de petites voitures, et l'Allemagne de grosses voitures, on pourra appeler ces nouveautés "voitures américaines", mais dans le premier cas, ce sera l'appartenance qui sera retenue, et dans le second la genericité. Nous voyons une fois de plus que la grammaticalité de la prédication des PPA est aussi liée à un aspect rhétorique de l'utilisation. En écrivant ce travail, j'ai vu personnellement à quel point l'utilisation générique des PPA était intéressante pour appuyer telle ou telle proposition : cette utilisation est en quelque sorte mécanique, sans recherche consciente d'effets spéciaux.

Il existe d'autres dérivés de noms propres, qui ne sont plus des noms de lieu, mais des noms de personnages célèbres par leurs oeuvres. Ces oeuvres font généralement des adeptes et des partisans, qualifiés alors du nom "adjectivisé" de l'homme en question : "X est épicurien", "Y est althussérien", "Z est chomskien", etc.

Je ne les ai pas notés non plus, car la productivité du phénomène exclut l'idée d'une liste. C'est généralement le suffixe "-ien" qui est retenu pour cet emploi, mais il entre en concurrence avec un autre suffixe, "-iste", qui, lui, n'est jamais utilisé par les PPA. Il est assez difficile de trouver une différence sémantique pour justifier cette distinction morphologique. Par exemple, pourquoi dit-on "léniniste" et "stalinién", et non "léninien" et "stalinién" (quoique les anglais disent "marxian" et "stalinist") ? On pourrait dire que "léniniste" désigne le partisan d'une théorie débouchant sur l'action, tandis que "stalinién" marque plutôt une forme de mentalité. En admettant que cette distinction soit juste, elle est immédiatement contredite par le fait qu'"althussérien" renvoie à une forte théorie, et "chomskien" entraîne une pratique

scientifique spécifique. Nous avons en outre "stalinisme", peut-être "chomskisme" -tout comme nous avons "léninisme". Il est donc difficile à cet état de l'investigation d'expliquer le choix du suffixe.

Tous ces dérivés de noms propres peuvent être "nominalisés" (les épïcuriens, les staliniens, les chomskiens, etc.) comme certains des PPA (prédicatifs ou non) : la circulaire, l'alcoolique, l'antartique, le crucial, le fonctionnel, etc.; contrairement à : ? le concordataire, ? le glaireux, ? le papal.

Table 3 : Cette table comprend les éléments qui sont notés du signe ° à gauche de l'adjectif dans la table 1. Ces adjectifs sont "ambigus", d'une part sémantiquement et d'autre part syntaxiquement, puisque ce sont des A₂. Cette liste est accompagnée d'un synonyme approximatif de chaque adjectif, qui signale l'interprétation sémantique de l'emploi A₂ non générique. Je n'ai pas jugé utile de le faire pour les PPA : donner une définition complète des PPA serait revenu à copier le dictionnaire. En revanche, à propos des adjectifs de la table 3, il était intéressant de noter la différence de sens, à la manière des étymologistes, à cause du glissement "métaphorique". Par exemple, "diplomatique", qui signifie "rusé" peut être attribué à tout homme simplement habile dans les relations sociales par extension des qualités supposées utiles pour les affaires étrangères. Dans certains cas, les "deux" adjectifs sont compatibles avec les mêmes substantifs :

(5) cette maison particulière/ cette maison est particulière

l'huile essentielle/ l'huile est essentielle pour...

ces tableaux originaux/ ces tableaux sont originaux

Dans d'autres cas, les restrictions de sélections sont différentes :

.../...

- (6) ? ce truc catholique / \sqrt ce truc n'est pas catholique
- ? cette lessive économique / \sqrt cette lessive est éco-
 nomique
- ? ce médicament tonique / \sqrt ce médicament est tonique

Des expressions comme "cette maison particulière" ou "ces tableaux originaux", sont ambiguës, contrairement à : "cette maison est particulière", "ces tableaux sont originaux"; une expression comme "une décision gouvernementale " est elle aussi ambiguë, elle peut avoir le sens générique. Mais en engendrant convenablement ces séquences sous A₁ ou sous A₂, ces ambiguïtés ne posent pas de problème spécial. Dans le cas des adjectifs ambigus, la dérivation des adverbes en -ment se fait toujours à partir des A₂. Ces adverbes peuvent être à leur/ambigus, mais ils ne se réfèrent pas aux A₁. L'expression "une enfant naturelle", par exemple, est ambiguë. Le A₁ renvoie à l'"enfant bâtarde", le A₂ à l'enfant non sophistiquée, du moins selon les dictionnaires.

L'adverbe "naturellement" dans "il a fait ceci naturellement" semble dérivé de A₂, et signifie "d'une manière proche de la nature" (si cela a un sens). Mais le "naturellement" de "naturellement qu'il est parti !" renvoie à l'expression "il est naturel que ..." et non au A₁.

Table 4 : Il s'agit d'une liste d'adjectifs terminés par le suffixe -é. Ce sont des PPA, mais ils présentent un autre type d'ambiguïté :

- (7) l'eau oxygénée / ≠ l'eau est oxygénée (par..)
- le papier gommé / ≠ le papier est gommé (par..)

Si la prédication entraîne un changement de sens (passif), ce PPA garde lui aussi un sens passif, mais d'un autre ordre : "le papier qui a été enduit de gomme", etc. Il est donc difficile de dire a priori s'il s'agit du verbe (oxygéner, gommer) ou du nom (oxygène gomme). Le chocolat praliné, est-ce un chocolat avec des pralines,

ou un chocolat que l'on a praliné ? Une colonne galbée, est-ce une colonne qui se distingue par son galbe, ou une colonne qui est sculptée de cette façon ? Doit-on s'arrêter à la phénoménologie, ou chercher l'acte de fabrication ? Je crois que l'ambiguïté n'est levée qu'avec le contexte, naturellement absent de ces listes, ce qui nous laisse dans l'arbitraire. Certains ne semblent pas ambigus (carré, syncopé); mais peut-être pourrait-on les trouver dans des vocabulaires techniques et professionnels avec le sens (pour la maçonnerie ?) "rendre carré" et (pour la musique ?) "opérer une transposition" - récrire des morceaux de musique classique en Jazz. Avec le lexique, nous nous heurtons toujours à la question de savoir ce qui est attesté ou non. C'est ici le cas.

Table 5 : J'ai extrait pour cette liste les adjectifs de formation "savante" se trouvant dans la table 1. Ces adjectifs ont été créés essentiellement à partir de mots grecs et latins, que j'ai notés entre parenthèses et soulignés. J'ai mis ensuite à droite l'équivalent nominal, lorsque c'était possible. Dans les cas bizarres, j'ai placé le signe ° à la gauche de ce nominal (érosion éolienne, maladie vénérienne : renvoi à des personnages mythologiques, etc..) Si l'on voulait être strict, il faudrait sans doute placer dans cette liste certains PPA que j'ai laissés dans la liste 1 parce que leur différence morphologique avec le nominal était minime : angle/angulaire, docteur/doctoral, hiver/hibernal, etc.). Cette position se justifie cependant si l'on pense que ces alternances font partie de la compétence, et que les sujets parlants les reproduisent souvent dans la création de néologismes. Peut-être touchons-nous là à une interférence de la connaissance de l'orthographe et de la dérivation structure profonde/structure superficielle de la phonologie. Et avec l'orthographe, la mémoire des formes anciennes, souvent proche des structures profondes. Par exemple, avec les noms propres, pouvons-nous connaître leur structure pro-

fonde, s'ils ne se déclinent pas ? Contrairement à "petit/petite", on a affaire à un mot "invariable". En ce qui concerne la structure superficielle, on a pour Blanchot [blāšc] et pour Roubaud [rubo]. Or, l'adjectivation donne : blanchotien [blāšosjǰ] et [rubaldjǰ] ce qui est déjà relativement complexe, puisque dans le premier cas on a transformé un "t" en "s" (opération facultative pour certains locuteurs) à un moment de la dérivation qui reste à définir; dans le second cas, appliquant au nom propre l'alternance ancienne "u"/"l", les critiques littéraires qui ont formé ce mot ont utilisé une règle apprise sans doute après l'enfance. De même : rimbaldien, pompidolien, etc. Des faits précédents, je déduis que les relations du type angle/angulaire devraient être expliquées par des règles morphophonologiques, tandis que les relations aviaire/oiseau devraient être consignées dans le lexique comme deux entrées lexicales différentes; proposer une structure profonde identique à "aviaire" et à "oiseau" supposerait que le locuteur doit appliquer une grande quantité de règles voisines des règles de changement historique pour obtenir les deux structures superficielles, ce qui serait, sinon complètement ad hoc, beaucoup plus coûteux pour la simplicité de la grammaire que l'adjonction d'un item à l'ensemble lexical.

Contrairement aux adjectifs non-savants, ceux-ci ne sont pas productifs. Excepté peut-être dans la pharmacologie ou les disciplines médicales, etc. On trouverait farfelu, bien que tout soit toujours possible, d'aller chercher un mot du latin ou du grec ancien, pour des notions aussi courantes que "buccal" ou "juvénile", s'il en existe déjà un en français. Aujourd'hui les emprunts se font davantage à partir du lexique anglo-saxon, au gré des besoins en vocabulaire nouveau de la formation sociale ou industrielle. Je n'ai pas trouvé d'emprunts anglo-saxons chez les PPA attestés.

NOTES DE LA PRESENTATION

- 1) Je remercie particulièrement Lélia Picabia de m'avoir donné accès à ses propres listes d'adjectifs. (p. III)

- 2) Réponse à un Questionnaire, (1972 , p.157). Cette référence à Kant si elle est justifiée dans l'aspect polémique de la réponse, est intéressante dans la mesure où elle nous permet de lier le travail en linguistique générative à la tradition épistémologique européenne. Ce sont certainement ces liens, de Kant à Bachelard en passant par Hegel, qui ont permis, de la critique de la métaphysique à la lutte anti-positiviste (critique de toute tentative de constituer une science des sciences) d'appréhender théoriquement la "dialectique spontanée" du travail scientifique comme "production historique". Dominique Lecourt, dans Pour une critique de l'épistémologie (Maspéro, 1972) écrit que cette pratique est compatible avec le matérialisme dialectique : "...Nous pouvons dire que toutes ces catégories sont ordonnées à une conception inédite de la dialectique. Cette catégorie désigne chez Bachelard la réalité du travail scientifique : le processus d'ajustement réciproque de la théorie et de l'expérience. Or, étant donné qu'on se refuse - par rejet préalable et polémique du couple sujet-objet - tout point fixe, il faut penser cet ajustement non comme adéquation formelle mais comme processus historique. Dans une histoire qui n'implique aucune sécurité, aucun destin qui vouerait la théorie à toujours trouver moyen de se réaliser..... Cette dialectique qui apparaît, c'est la dialectique "spontanée" de la pratique scientifique : elle affirme - contre le scepticisme philosophique - l'existence des objets de la science et procède par réorganisation du savoir du "sommet à la base". Il nous semble que c'est très exactement
.../...

ce que Lénine désignait dans Matérialisme et Empirio-criticisme comme "matérialisme dialectique" spontané des savants. Lénine et Bachelard, sur ce point, se rencontrent même au niveau du vocabulaire : tous deux affirment que la connaissance est "production historique". (p. V)

- 3) Les études statistiques ont dépassé toutefois, à l'heure actuelle, la recherche sur la probabilité d'occurrence des phonèmes ou des morphèmes. Voir à ce sujet "Combattre pour la Linguistique" de J.P. Benzécri (Mathématiques et Sciences Humaines n° 35, 1971), une étude sur le vocabulaire politique, et "Etude comparative d'une classification automatique et d'une analyse factorielle sur un ensemble de propriétés grammaticales du Français" de F. da Costa Nicolau (mimeo.) (1972), étude sur la distance entre les structures (p. VI)
- 4) Dans "Le Nouvel Art Prolétarien", traduit par Henri Deluy dans Change 10, Seghers-Laffont (1972). (p. VIII)
- 5) Proposition que l'on pourrait déduire de la Théorie du récit de J.P. Faye (1972) qui fournit les bases d'une "grammaire de l'idéologie", à partir du concept d'"acceptabilité" des énoncés dans leur circulation. (p. X)
- 6) voir M. Ronat (1972) (p. XI)
- 7) De plus, gomme est ambigu. Ce mot signifie soit "sorte de colle", soit "effaceur". (p. XXI)

Table 1

abdominal	TE	-		muscle --, douleur--	de/dans
académique	T	+	plumes--	oeuvre--	de/selon
acrobatique	T	+	danse--		de/avec
°actuel	-	+		événements--	x?
additionnel	T	-	acte--	centimes--	?/en
adjectival	T	-	syntagme--		contenant
adverbial	T	+	locution--		en forme de
aérien	T	-	<u>compagnie</u> --	transports--	?/dans x
°alcoolique	-	-	liqueur--	fermentation--	avec/? de
algébrique	T	+	calcul--		par
alimentaire	T	-	régimes--, <u>pâtes</u> -- <u>pension</u> --	produits--	?/?de/pour
allégorique	TE	+	figure--	récit--	de/par
alpin	T	-	<u>chasseur</u> --	relief--	?des
américain	TE	-		drapeau--, voiture--	de/venant de
amibien	T	-		dysenterie--,	causé par
anal	T	-	stade--		?de
analogique	TE	+		démonstration--	par
anatomique	TE	+	planche--	beauté--	de
andalou	TE	-	chien--	musique--	de/venant de
anglais	TE	-	<u>sauce</u> --	flegme--	venant de/des
angulaire	-	-	<u>pierre</u> --, <u>distance</u> --	surface--	de/?par/dû à
antartique	T	+	océan--		de ?
antropolo- gique	TE	+		recherches--	en
aphteuse	T	-	<u>fièvre</u> --		avec
apostolique	T	+	<u>Eglise</u> -- <u>mission</u> --	zèle--	des/?comme
aquatique	T	-		plantes--	dans x

arbitral	T	+	jugements--	par/de
archéolo- gique	T	+	fouilles--	de
architec- tural	T	-	oeuvre--	de
argentin	T	-	sonorité--	?de l'
Argentin	TE	-	tango--	venant de
argotique	TE	-	vocabulaire--	d'
aristocra- tique	TE	+	décadence--	de l'
aromatique	T	-	<u>plantes</u> --	avec
artériel	T	-	tension--, sang--	des/dans
articulaire	T	-	rhumatismes--	dans x?
artificiel	T	+	langage-- <u>soie</u> --	créé par
artisanal	T	+	vie-- , création--	des/par
artistique	TE	+	décoration--	avec/par
ascensionnel	-	-	force--	pour
astral	-	-	lampe-- , corps--	comme/?
°astrono- mique	-	+?	lunette--	d'
atmosphé- rique	T	-	pression--	de
atomique	T	-	<u>bombe</u> -- , sens-- , noyau-- , masse--	?
augural	T	-	divinations--	venant des
austral	T	-	hémisphère--	? x
autobiogra- phique	T	-	récit--	de ?
°automati- que	-	+	écriture-- , vitesse--	?comme
aviaire	-	-	peste--	x
bacillaire	T	-	microbes--	en forme de x
balnéaire	T	-	<u>station</u> --	de x

bancaire	TE	-	chèque--	opération--	?de/par
baptismal	-?	-	<u>fonds--</u> , eaux--		pour
barométrique	T?	-		variation--	du
°bâté	-	-	<u>âne--</u>		avec
bestial	T	+	instinct--	appétit--	de/comme
betteravier	-?	-		culture--	de
bibliographique	TE	-		notes--	de
biblique	TE	-		études--, prophétie--	sur/de
biliaire	-	-	<u>vésicule--</u>		contenant
biographique	T	-		parenthèse--	de
biologique	TE	-		expérience--	de
boréal	T	-	aurore --	terres--	x
boulevardier	TE	-	esprit--		de
britannique	TE	-	<u>îles --</u>		de x
buccal	TE?	-	cavité--		de x
budgétaire	TE	-		réforme--	du
bureaucratique	TE	+		répression--, organisation--	de/par/avec
bysantin	T	-	art--		de/comme à
cabalistique	T	-	<u>signes--</u> , sciences--		de
cadastral	-	-	plan--		du
caniculaire	TE	-		température--	de
canine	E	-		race--, exposition--	de/des x
canonique	T	-	<u>âge--</u> , droit--		?du/donné par

capillaire	- -	lotion--	tube--, vaisseaux--		pour/comme x
carbonique	TE?	- gaz--			contenant
cardiaque	TE	- crise--			? du x
cardinal	- -	nombre--			? x
caricatural	T	-? dessin--	description--		en
cartogra- phique	T	- art--			de
cartésien	TE	- <u>produit</u> --	philosophie--		de/dû à
cathodique	- -	rayons--			venant de
° catholique	- +	église--, majesté--			? x
caudal	- -	appendice--			? x
causal	TE	- idée--	événement--		? de
° caustique	- -?	<u>soude</u>			x
céleste	TE	- voûte--, corps--			du
cellulaire	-?	- tissu--, voiture--			de/?
cellulosi- que	- -	peinture--			avec
censitaire	-?	- électeur--			? ayant droit
° central	- +	chauffage--, Ecole--			du/?
cérébral	TE?	-? hémorragie--, amour--			du x/avec
cervical	TE	- vertèbres--			du x
champêtre	T	- <u>garde</u> --	plaisirs--		de/dans
chassieux	T?	- yeux--			avec
chevalin	T	- <u>boucherie</u> --, race--			? où/des
° chevronné	- -	tissu--			portant des
° chimique	TE	+ industrie--			de la
choral	T	- musique--			pour x
chorégra- phique	TE	+ art--			de
° circons- tancier	- -	<u>complément</u> --	événement--		de/dû à

circulaire	T	+	lettre--,	mouvement--, voyage--	?en x
civique	T	+	instruction--, action--	droits--	des x
climatique	T	-?		changement--	de/dû au
colonial	TE	-	casque--, infanterie--		des/pour
comateux	T	-	état--		de
commercial	TE	+	affaires--	études--	de/sur
communautaire	TE	-		travail--, esprit--	en/de
communal	TE	-	chemin--		de
complémentaire	T?	+	heures--, angles--		en
conceptuel	T	+	<u>art</u> --	élaboration--	par
conciliaire	T	-		réunion--	de
conditionnel	T	+		réserves--	sous
confessionnel	E	-		appartenance--	de
conflictuel	T	-		état--	de
° constitutionnel	-	+		défaut--, réforme--	de
contextuel	T	-	règles--		de
contractuel	T	-	fonctionnaire--	politique--	sous/de
coranique	TE	-	lois--		du
cornélien	TE	-	tragédie--		?de
corporel	TE	+	odeur--	aspect--	venant/de
correctionnel	-	+	justice--		?pour
cosmique	TE	-	rayons--		venant du
cosmogonique	TE	-		explication--	de
cosmographique	TE	-		description--	de
côtier	TE	-	fleuve--, pilote--	navigation--	?de/près de

couventuel	TE	-	vie-- , règles--	?du
crépuscu- laire	T	-	animaux--	du
criminel	T	+	incendie--	causé par
cryptogra- phique	TE	-	écriture--	de
cubique	T	-? <u>racine</u> --	boîte--	?/en forme de
culinaire	TE	-	art--	de x
culturel	TE	+	<u>révolution</u> -- , attaché--	héritage-- de?
cunéiforme	-	-	écriture--	? *
cutané	TE	-	éruption--	sur x
cyclopéen	TE	-	oeil--	de
cyrillique	TE	-	écriture--	due à
dactylo- graphique	TE	-	exercice--	de
°démocra- tique	-	+	république-- , mouvement--	de/pour
démogra- phique	T	+	poussée--	de
dentaire	T	-	chirurgie--	hygiène-- pour/des
départe- mental	TE	-	route--	de
dermique	TE?	-	tissu --	du
désertique	TE	-	flore--	du
despotique	T	+	pouvoir--	de
désoxyribo- nucléique	-	-	<u>acide</u> --	? x
dictatorial	T	+	pouvoir--	de
différentiel	T	-? <u>calcul</u> -- , espace-- <u>tarif</u> -- , éléments--		?/de
digital	T	-	<u>empreintes</u> --	des x
diluvien	TE	-	pluie--	de x
diocésain	-?	-	évêque--	du

diphthérique	TE	-	laryngite-- , membrane--	due à
°diploma- tique	-	+	serviette-- , agent-- , <u>corps</u> -- , maladie--	des/de
discipli- naire	T	-?	mesure-- , bataillon--	de
diurne	TE	-	animaux-- , rêve-- , fleurs-- mouvement--	de/pendant x
divisionnaire-?	-	-	inspecteur-- , général-- , monnaie--	?de
doctoral	TE	+	robe--	de
documen- taire	T	-	film--	de/avec?
domanial	E	-	forêt--	du
dominical	TE	-	repos-- , oraison--	du x
dorsal	E	-	<u>épine</u> -- , douleur-- , <u>parachute</u> --	du/sur/dans
dotal	T	-	régime--	de
°dramatique	-	+	comédie-- , genre--	du
°économique	-	+	crise-- (classer--), mesures--	de/pour
écossais	TE	-	tissu-- avarice--	fait en/de
électrique	TE	+	<u>courant</u> -- , lampe-- , fil--	de x
°élémentaire	-	-?	<u>molécule</u> -- , <u>particule</u> -- , connaissance--	?
emblématique	T	-	figures--	avec
émérite	-	-	professeur--	?
endémique	T	+	maladie--	?
énergéti- que	T?	-	bilan-- transformation--	de
enfantin	TE	-	chanson--	pour/d'
éolien	TE	-	peuple--	d'
éolien	T	-	érosion-- , harpe--	par x
épidermi- que	TE	+?	excroissance--	de
épigraphi- que	T	-	phrase--	pour

épique	TE	-	vers-- , poésie--		de l'
épiscopal	TE?	-	crosse-- , culte--		de? x
épistémolo- gique	TE	+	structure-- , texte--		?de
épistolaire	T	-	art-- , relation-- , style--		de/par
équatorial	TE	-	coordonnées-- , climat--		de
équestre	-?	-	sport-- , statue--		à x
érémétique	T	+	vie--		d'
ésotérique	TE	+?	écrits-- , enseignement--		de ?
°essentiel	-	+	<u>huile</u> --		d'
étatique	E	-?	décision--		de
ethnique	TE	-	particularité--		de
ethnologi- que	TE	-	mission--		d'
éthiopien	TE	-	race-- , café--		venant de
étymologi- que	TE	+	<u>racine</u> -- , <u>source</u> --		?venant de
eucharis- tique	-?	-	congrès--		?où
°évangéli- que	TE	-?	culte--		selon
événement- iel	TE	-	conception-- de l'Histoire		?par
°exentri- que	-	+	quartier-- , cercles-- mouvement--		?hors du
excrémén- tal	TE	-	déchets--		?d'
exégétique	-?	-	méthode--		par
existen- tiel	TE	-	désespoir-- mode--		?de
°exotique	-	+?	plantes--		?x
expérimen- tal	TE	+	sciences--		avec?
extatique	TE	+	contemplation--		avec/propres à

facial	E	-	<u>angle</u> --	massage--	de
faisane	-	-	<u>poule</u> --		-
familial	TE	+	allocations--	repas-- , climat--	pour/de
faubourien	TE	-	accent--		du
fécal	TE	-	matières--		?
fémoral	E?	-	artère--		de x
féodal	TE	+	gouvernement--		par x?
°ferré	-	-	souliers--		avec
ferrugineux	T	-	<u>eau</u> --		contenant
ferroviaire	-	-	réseau--		?
°feuilleté	-	-	<u>pâte</u> --		en
°filé	-	-	coton-- , corde--	son--	?en(forme)
filial	T	+	amour--		de
final	E	+	point-- , cause-- , <u>proposition</u> --		à/de?
financier	TE	+	crise-- , sauce-- ,	tractation --	de
finnois	TE	-	langue--		des x
fiscal	TE	+?	<u>avoir</u> -- ,	redevance--	venant de/ donnée à
flexionnel	TE	-	affiche--		de
floral	-	-	parc-- , Jeux--		de/pour
fluvial	TE	-		navigation--	sur x
focal	-	-?	distance--		entre x
folklorique	TE	-	danse-- ,	défilé--	du/de?
foncier	-	+	patrimoine--		?
forain	TE	-	tir-- , baraque-- , fêtes--		de x
forestier	TE	-	<u>garde</u> -- , <u>écoles</u> --	route--	pour/dans
°formel	-	+	grammaire-- , logique--		de?
fouurrager	T	-	<u>betterave</u> --		pour/à
fraction- naire	-	+?	nombre-- , expression--		?avec

freudien	TE	-	théorie-- , école--		? de/pour
frigori- fique	T	-	wagon--	appareil--	pour? x
frontal	-	-	muscle--		du
frontalier	T	-	travailleurs--		? à la
funéraire	TE	-	urne-- ,	rituel--	de x?
ganglion- naire	TE	-		excroissance--	de
gastrono- mique	TE	+?	repas-- , recette--		de
°général	-	+	avocat--		? x
généalogi- que	TE	+	<u>arbre--</u>		de
génital	TE	+	organes--		? pour x
géographi- que	TE	+	carte-- , relief--		de
géologique	TE	+?		description--	de
géométri- que	TE	+	<u>progression--</u>	dessin-- , esprit--	de/comme
germanique	TE	-	langues-- , type--	études--	? x
gestuel	T	+	art--		du
glaciaire	E	-	période--		de?
glacial	T	+	zone--		de
glandulaire	TE	-	sécrétion--		des
globulaire	-	-	numération--		des
gouverne- mental	TE	+	parti-- , arrêté--	réorganisation--	du/venant du
granitique	TE	-	<u>massif--</u>	terrain--	avec
graphique	TE	+	art-- , signe--	représentation--	de/en
graphologi- que	E	-	analyse--		de
grégaire	T	+?	instinct--	animaux--	de x
grippal	TE	-	virus--		de
guttural	T	+	phonème--		de x

harmonique	TE	+	division--	accord--	de		
hébraïque	TE	-	langue--	,tradition--	de x		
hellénique	TE	-		littérature--	de x		
helvétique	TE	-	république--		de x		
hépatique	E	-	<u>colique</u> --		du x		
°hermétique	T	+	poésie--		de x		
hibernal	TE	-	sommeil--		pendant		
hippique	-	-	concours--		?avec/de x		
homéopa- thique	TE	+		traitement--	par		
homérique	TE	-	poésie--	rire--	de/comme		
horaire	-	-	<u>fuseaux</u> --, <u>signaux</u> --		? pour x		
hormonal	TE	-	déréglement--		des		
horticole	TE	-	culture--		dans x		
°hospitalier	-	+?	établissements--	,ordres--	des x?		
hôtelier	TE	-	industrie--	,école--	des		
houiller	TE	-	<u>bassin</u> --		contenant		
°humain	TE	+	sciences--	,nature--	,genre--	de x	
humoral	TE	-		déficience--	des ?		
°huppé	-	-	alouette		avec		
hygiénique	TE	+	<u>papier</u> --	mesures--	d'		
°hyperboli- que	TE	+	miroir--	,doute--	avec		
hypnoti- que	TE	+?	sommeil--	,méthode--	de/par		
°idéal	-	+	société--		dans		
idiomati- que	TE	+	expression--		avec		
imaginai- re	TE	+	malade--		dans		
impérial	TE	-?	aigle-	,régime--	, <u>pâté</u> --	, ville--	de x
incestueux	TE	+	amour--	,enfant--		de/venant de	

°individuel	- +	chauffage--		par
industriel	TE +	région--, produits--	équipement--	de/venant de/ pour
infantil	T -	maladie--		de? x
°informel	- +	art--		?sans
infinitésimal	- -	<u>calcul--</u>		?
institutionnel	TE +	règles--		conforme à
instrumentaire	- -	témoin--		?
instrumental	TE +	<u>cas--</u> , concert--		?avec
insulaire	TE -	peuple--		dans x
insurrectionnel	TE +	situation-- , mouvement--		pour
°intentionnel	- +	<u>sens--</u>		de,
international	T +		rencontre--	de ?x
intersyndical	TE -		réunion--	de x?
intervallaire	- -		éléments--	dans
intestinal	E -	vers--		dans
intramusculaire	T -?	piqûre--		dans x?
intraveineuse	T -	piqûre--		dans x?
islamique	E -	religion--	culture--	de
journalistique	T +		style-- , raccourci--	de
Judaïque	TE -	tradition--		de x?
jupier	- -	tailleur--		de
juvénile	TE +?	acné--		de x

kantien	TE	-	philosophie--		de
kilomé- trique	-	-	<u>borne--</u>		?pour
lacrymal	-	-	glandes--		des x
lacrymo- gène	T	-	gaz--		pour? x
lactaire	-	-	conduits--		pour x
lacustre	TE	-	faune--,citée--	habitations--	du/sur
lainier	E	-		industrie--	de
laitier	-?	-	vache--		donnant du
°lapidai- re	-	+	meule--		pour x
°larvaire	TE	-	stade--		de/en
laryngien	E	-		fonctionnement--	du
léonin	E	-	rimes--		dû à
lesbien	TE	-	amours--		de?
lésion- naire	TE	-		caractère--	de
lithogra- phique	T	-	pierre--		pour
littérai- re	TE	+	critique--, revue--	études--	sur
littéral	T	+	sens--, équation--, traduction--		à la/ en
liturgi- que	E	-	services--		?de
livresque	T	-	science--		par
°logique	-	+	raisonnement--, grammaire--		par/avec?
lominaire	TE	-	vertèbre--		des
longitudi- nal	E	+	mesures--		de
lunaire	TE	-	année--,face--		de
°lumph- tique	-	+?	vaisseaux--		transportant

°lyrique	-	+	poésie-- , théâtre--		?avec
°magistral	-	+	<u>préparation--</u> , chaire--		pour x
magnétique	T	+	<u>champ--</u> , <u>bande--</u> , pôle--		?
majoritaire	TE	-	fait-- , parti--		de
mallarméen	TE	-	syntaxe--		de
malthusien	TE	-	doctrine--	politique--	de
mammaire	E	-	glandes--		de
manuel	T?	+	travailleur--		avec x
maraischer	T	-	culture--	jardin--	de
marin	TE	-	sel-- , pied , algue--		de
marital	TE	+	autorisation-- vie--		?/venant de
maritime	T	-	province-- , code-- , Seine--		de/près de
°martial	-	+	<u>cour--</u> , <u>loi--</u> ,		x?
°matériel	-	+	cause-- , substance--	dégâts--	de
°maternel	-	+	instinct-- , langue-- , ligne-- , école--		de/venant de/?
matinal	TE	-?		brumes-- , personne--	du
matriarcal	T	-		société--	?où
matrimonial	T	-	régime-- , agence--	convention--	du x
maxillaire	TE-			déformation--	de x
médicinal	TE	-	plantes-- , eaux-- ,		de?
mélodique	TE	-?	<u>ton--</u> , suite--		de?
ménager	TE	-	arts-- , produits-- , ordures--		du/pour
mental	TE	+	calcul--	maladie--	dans/de

mercantile	TE	- visée-- ,tractation--		de x
méthodique	TE	+ doute--	recherche--	par/avec
métrique	TE	+ système--	vers--	de/en
°micoscopique	-	+	observations--	au
minéral	TE?	- eau-- ,chimie-- , règne--		venant de/ sur/des
minéralogique	-	- <u>plaque</u> -- ,numéro--		attribué par
ministériel	TE	- crise-- ,arrêté--		du
mobilier	T	- biens-- ,saisie-- ,succession--		en/du
modal	TE	-? clause-- , <u>proposition</u> -- , musique-- ,attraction--		dû au/de
moléculaire	TE	- biologie-- ,masse--		des
molletier	-	- bandes--		pour
monacal	TE	+? vie--		du x
monarchique	T	+	pouvoir--	de
monastique	T	- ordre-- ,règles--		de/du
mondain	TE	-? brigade--	événements--	du
mondial	T	+ guerre--		dans/du
monétaire	T	+ système--		de
monoculaire	T	- vision--		de x
°monumental	-	+ édition--		?
moral	TE	+ sens--	réflexions--	de/sur x
morphologique	TE	+ éléments--		de
mortel	TE	+ accident-- ,poison-- , péché--	ennemi--	causant/ jusqu'à
mortuaire	T	- <u>extrait</u> -- , registre--	chambre--	?pour/du

mural	TE	- papier--	plantes--	sur
°musclé	-	- régime--, <u>appariteur--</u>		avec
musculaire	TE	- déchirure-- , effort--		dans/du
musical	TE	+ études-- , soirée--		sur/où
musqué	-?	- <u>boeuf--</u> , <u>rat--</u>		avec
mytholo- gique	TE	+ récit--	structures--	de
nasal	TE	- appendice-- , phonèmes--		du x
natal	-	- pays--		de x
national	TE	+? <u>garde--</u> , <u>assemblée--</u> , <u>obsèques--</u> , <u>identité--</u>		de/par
°naturel	-	+ sciences-- , histoire-- , mort-- , <u>enfant--</u> , religion--		de/par
nautique	T	- <u>ski--</u> , sports--		de x
nécrolo- gique	T	- notice--		de
négrier	T	- vaisseau-- , capitaine--		transportant
némoral	TE	- faune--		dans x
°nerveux	-	+ système-- ,	viande--	des/avec
néphréti- que	-	- coliques--		? x
névralgi- que	T	-? point--		de
nitrique	T?	- acide--		avec?
nobilaire	-?	- titre--		de x
nocturne	TE	- animaux-- , tapage--		pendant
nodulaire	T	- tige--		avec
°nominal	-?	+ syntagme-- , valeur--		de/par
nordique	TE	- température-- , Langues--		du
°normal	-	+ <u>Ecole--</u>		de/? pour
notorial	T	- écrits--		de
nucléaire	T	- énergie-- , physique--		par/de x
numéraiee	T?	- espèces--		de x

numéral	-	-	adjectif-- ,lettres--	de/en x
numérique	T	+	calcul-- supériorité--	de/en x
obstétrical	TE	-?	opération--	d'
occidental	TE	-	peuples-- ,Indes--	de/à
occipital	-	-	os--	de
océanique	T	-	climat--	de
océanographique	T	-	musée--	d'
oculaire	TE	-	globe-- ,témoin--	de/par x
oecuménique	T	-	concile--	? x
oedipien	T	-	complexe--	d'
°officiel	-	+	journal-- ,candidat--	d'
officinal	-	-	<u>préparation</u> --	à l'
ogival	T	-	style--	?
oligarchique	T	+	gouvernement--	par
olympien	T	-	Zeus-- démarche--	de/propres à
olympique	T?	-	<u>jeux</u> --	comme à
ombilical	-?	-	<u>cordons</u> -- ,	de
onirique	T	-	science-- ,récits--	de x
onomastique	T	-	<u>table</u> --	de x
ophtalmique	TE	-	culte--	des x
ophtalmologique	TE	-	traitement--	d'
orbital	-	-	parcours--	?de
°ordinaire	-	+	langage--	dans l'
ordinal	-	-	adjectif--	d'
°organique	-?	+	matière-- ,chimie-- ,loi--	des (êtres)
°originai- re	-	+	infirmité-- ,état--	à l'
°original	-	+	manuscrit-- ,tableau--	d'

originel	T?	+	péché--		depuis l'
orthogra- phique	TE	-	réforme--		de
orthopé- dique	T	-?	corset-- ,chaussure--		d'
osseux	TE	-	tissu--	visage--	des/avec
ovarien	TE	-		fonctionnement--	des
pancréa- tique	TE	-	suc--		du
panorami- que	T	-	écran-- , <u>vue</u> --		en?
papal	E	-	trésor--		du
parcel- laire	T	-?	cadastre--		en
parégo- rique	-	-	élixir--		? x
pariétal	-	-	os--	art--	?/des x
parisien	TE	-	<u>bassin</u> --	tableaux--	de
parlemen- taire	TE	-	<u>cession</u> --		du
partici- pial	-?	-	<u>proposition</u> --		avec
°particu- lier	-	+	maison-- ,cas-- , intérêt-- ,entretien--		?
pascal	TE	-	agneau-- ,veillée-- ,cierge--		de
pastoral	T	+?	symphonie--	vie--	de ?
paternel	TE	+	oncle-- ,	autorité--	du côté du/du
(pâtissier)	E	-	erème--		du
patriar- cal	T	-		société--	de
patrimo- nial	-	-	biens--		venant du
patronal	TE	-	répression-- ,fêtes--		par/pour
pectoral	T	-	tisane-- ,muscles--	croix--	pour/du/sur
pécuniaire	T	+		difficultés--	de x

pédagogique	TE	+	stage-- ,savoir--		pour/en
pédestre	-?	-?		promenade--	à x
pélagique	TE	-	animaux--		de x
pelvien	TE	-		congestion--	du x
pénal	T	+	code--		des
pendulair- re	-	-		mouvement--	de
péninsulaire	TE	-	peuple--		dans x
pénitenciaire	T	-	régime--		de
pénitential	-	-	psaumes--		de
pénitentiel	T	-?	rituel--		de
perlier	T	-	huître--		donnant des
persique	TE?	-	<u>golfe--</u>		de
°personnel	-	+	pronom--	critique--	de
pestilential	T	-	air--		de
pétrolier	T?	-	port-- ,industrie-- ,produits-- , navire--		où/venant de
phallique	TE	-		fonction--	du
pharisaïque	TE	+?		caractère--	des
pharmaceutique	TE	-	industrie-- , produits--		de
°phénomé- nal	-	+	existence--		de
philantropique	TE	+		entreprise--	de
philarmo- nique	T	-	orchestre--		de
philolo- gique	TE	+		études--	de
philoso- phique	TE	+		concept-- ,oeuvre--	de

photogra- phique	TE	+	plaque--		de
phrygien	TE	-	bonnet--		(venant) de
physiolo- gique	TE	+	<u>solution</u> --		?/de
pictural	TE	+?		procédé--	de x
pileux	-	-	système--		des x
piscicole	T?	-	élevage--		de x
planétai- re	TE	-	système--		des
plantaire	TE	-		déformation--	de la (des pieds)
°plastique	-	+	<u>matière</u> --		en
platonique	TE	+	doctrine-- , <u>amour</u> --		de ?
ploutoera- tique	TE	+	gouvernement--		par
pneumatique	T	-	machine-- ,carte-- , <u>bandage</u> --		par x
poétique	TE	+	art--		de
polaire	TE	-	<u>cercle</u> -- ,étoile-- ,ours--		du
policier	TE	+	chien-- ,roman--	répression--	de/ou?/par
politicien	TE	+?	vues--		de
polonais	TE	-		nostalgie--	de
polytech- nique	-	-	école--		où x?
°ponctuel	-?	+	<u>source</u> --		en forme de x
pontifical	TE	-	états--		du
°populai- re	-	+	<u>démocratie</u> -- ,gouvernement-- <u>traditions</u> --		du x
porcin	TE	-		race--	des
pornogra- phique	TE	-?	films-- ,romans--		de
portuaire	E	-		installation--	du
postal	TE?	-?	carte--wagon-- chèque-- ,code-- adresse--		?de
potager	T	-	jardin--	herbes--	de/pour

°pratique	-	+		exercices--	de x
précambrien	TE	-	période--, ère--		? x?
préfecto- ral	TE	-	arrêté--		venant de
préféren- tiel	-	-?	tarif--		de
préjudi- cial	T	-	frais--		pour
prénatal	T	-		examen--	avant x
prénuptial	T	-	certificat--		avant x
présiden- tiel	TE	-	régime--		de?
prévision- nel	T	-	<u>tiers</u> --		en
prismati- que	T	-	système-- , jumelles--		avec
professo- ral	T	-?	chaire--		de
profession- nel	TE	+		enseignement--	de
proléta- rien	TE	-	<u>gauche</u> -- , art--	révolution--	?pour/des
pronominal	T	-	verbe--		avec
prophylac- tique	T	-		recherches--	en
prosodique	TE	+?		quantité--	de?
prostatique	TE	-		déficience--	de
protoco- laire	TE	+	règles--		conforme au
provençal	TE	-	herbes-- , <u>tomates</u> --	accent--	de/à la
proverbial	TE	-	phrases--	courage--	?de
provincial	TE	-	ville--		de
psychana- lytique	TE	+	<u>cure</u> --		de
psychiatri- que	TE	-	hôpital--		?de

pubien	TE	-	poils--		du
publici- taire	TE	+	agence-- ,photo-- , <u>campagne--</u>		de
pulmo- naire	TE	-	congestion--		du
punique	T	-	guerres--		? x
pyramidal	T	-	cellule-- ,os--		en forme de
qualita- tif	T	+	saut--	analyse--	en/?
quantique	E	-	<u>mécanique--</u>		des
quantita- tif	T	+		analyse--	en/?
quinquen- nal	-?	-?	plan--		de x?
rabbinique	TE	-		vie--	de
radial	TE?	-	nerf--		du
°radical	-	+	<u>parti--</u>		? x
radiogra- phique	TE	+	examen--	épreuve--	de
radiopho- nique	TE	+	<u>émission--</u>	concours--	de/à
°rationnel	TE	+	nombre--		de x
rectoral	TE	-		fauteuil--	de
régimen- taire	T	-	école--		de
rénal	TE	-	<u>calcul--</u>		dans
religieux	TE	+	cérémonie--		?de
républi- cain	TE	-?	<u>garde--</u> ,libertés--		de
réticu- laire	T	-	membranes--		en?
rétinier	E	-		décollement--	de
révéren- tiel	T	-	crainte--		causé par

révolution- naire	TE	-?	mouvement--	lessive--	pour/de
rhumatis- mal	TE	-		crampes--, traitement--	dû à/pour
romain	TE	-	<u>chiffres--</u> , <u>école--</u>	histoire--	?de
roman	TE	-	art--		? x
°romanti- que	-	+	poète--		du
rostral	T	-	colonne--		en forme de x
rotulier	TE	-	réflexe--		des
routier	T	-	carte-- , restaurant--		pour/sur
royal	TE	+	famille--		du
rudéral	T	-	plantes--		dans x
runique	T	-	poésie-- , langue--		utilisant
rupestre	T	-	peintures--		? x
rural	TE	-		problème--	de x
rustique	T	+	repas-- , meuble--		à/de x
rythmi- que	TE	+	danse--		en?
sabbatin	TE	-	bulle--		du
sabbati- que	TE	-	<u>année--</u>		de
sacerdo- tal	TE	-		ornements--	du
sacramen- tel	TE	-	paroles--		de
salarial	T	-		revendication--	de
salivaire	TE	-	glandes--		donnant
°sanguin	-	-	<u>groupe--</u> , vaisseaux-- , orange--		du/pour
sanitaire	T	+?	cordon-- , paquebot-- , mesures--		de/pour x
sapien- tiel	T	-	livre--		de x
scalaire	T	-	grandeur--		? x

°scepti- que	-	+	doctrine--	? x
schisma- tique	TE	-	déviatiion--	de?
scienti- fique	TE	+	observation--	?de
scolaire	TE	+	<u>année--</u> échec--	de x
scriptu- ral	T	-	monnaies--	en?
scultural	TE	+?	motif--	de
séculaire	TE	-	année-- , coutume-- , jeux--	du x
séculier	T	-	clergé-- , bras--	dans x
sélénien	TE	-	clarté--	de x
séléni- que	T	-	acide--	de x?
(sémanti- que)	TE	+	analyse--	de
sémiolo- gique	TE	+	analyse--	de
sémitique	TE	-	langue--	des
sénato- rial	TE	-	assemblée--	de
sensoriel	TE	-	organes--	des
septentrion- nal	TE	-	mer--	du x?
sépulcral	TE	-	urne--	du
séraphi- que	TE	-	culte--	des
sériel	TE	-	musique--	en
sexuel	TE	+	organes-- éducation--	du
°siamois	TE	-	peuple--	du
sidéral	TE	-	<u>année--</u> espace--	des x
sidérur- gique	TE	-	industrie--	de
sigil- laire	TE	-	études--	des x

signalé- tique	T	-	<u>fiche</u> --		de
simien	TE	-	race--		des x
°singulier	-	+	combat-- , nombre--		de x
seigneurial	-	-	droits-- , terres--		du
sismique	TE	+	secousses--		de
slave	TE	-	langue--		des
°social	-	+	assurances-- , <u>sécurité</u> -- , <u>raison</u> --		de x
socrati- que	TE	-	dialogue--		de
solaire	TE	-	système-- , <u>ambre</u> -- , cadran-- , batterie--		du/pour/par x
sonique	TE	-	vitesse--		du
sourcil- lier	TE	-	<u>arcade</u> --		du
soviéti- que	TE	-	<u>Union</u> --		des
spasmo- dique	TE	+		contractions--	avec
spatial	TE	+	fusée-- , odysée--		pour/dans
spectral	TE	-	analyse--	apparition--	de
spéculai- re	T	-	image-- , pierre-- , écriture--		dans/pour x
sphéri- que	TE	-	onglet-- , secteur--		de
spinal	TE	-	système cérébro---		?d' x
spiral	T	+?	courbe--		en
°spiri- tuel	-	+	sens-- , <u>concert</u> -- corps--		?d' x
sportif	TE	+	équipement--	entraînement--	de
statique	T	+	électricité--		? x
statuai- re	T	-	art--		?des
stellai- re	TE	-		lumière--	venant des x

sténogra- phique	TE	+	écriture--		en
stéréo- phonique	TE	+	<u>chaîne</u> --	enregistrement--	de/en
stéréo- scopique	TE	-	plaques--		de
stomacal	TE	-		douleurs--	de x
structu- ral	TE	+	linguistique--		?de
subsi- diaire	T	+	question-- ,caution--		de x?
°substan- tiel	-	+	forme--		de
successo- ral	TE	-	lois--		de
sucrier	T	-	<u>betterave</u> --		donnant du
sudori- fique?	T	-	plantes--		afin de x
sudori- pare?	T	-	glandes--		donnant x
sulfu- reux	T	-	acide--		contenant x
sulfuri- que	T	-	acide--		contenant x
supplémen- taire	T	-?	heures-- ,angles--		en
surcos- tal	T	-	muscles--		sur x
surrénal	T	-	glandes--		?sur x
sutural	TE	-	points--		de
sylves- tre	TE	-	pin--		de x
°symboli- que	-	+	logique--		?en
°sympa- thique	-	+	nerf-- ,encre--		? x
sympho- nique	TE	-	orchestre--		?pour
synchoni- que	TE	+	linguistique-- ,tableau--		en

syncopal	TE	-		respiration--	causé par
syndical	TE	+	<u>centrale--</u> ,chambre--		du
synodal	E	-		assemblée	du
synopti- que	T	-	tableau--		? x
syntagma- tique	TE	-?	<u>indicateur--</u>		de
syntaxique	TE	+	structures--		de
°synthé- tique	-	+	textiles--		de
tangen- tiel	TE	-	droite--		de
tauromachi- que	TE	-	art--		de la
techno- logique	TE	+	progrès--		de la
télégraphi- que	TE	+	liaison--		par
télépa- thique	TE	+	liaison--		par
télépho- nique	E	-	circuit--	entretien--	du/par
tellurien	TE	-		secousse--	de x
temporal	E	-		battement--	aux
°temporel	-	+	affiche--		de
tentacu- laire	-	-	ville--		?avec
tératolo- gique	TE	+		études--	des x
terminal	TE	-	classe--	,bourgeon--	de la x
termino- logique	TE	+?	appendice--	complexité--	de
terrestre	TE	-	<u>écorce--</u>	biens--	de
terrien	-	-	propriétaire--		de
territo- rial	E	-	eaux--	,armée--	du

testamen- taire	TE	-	<u>exécuteur--</u>	dispositions--	du
testicu- laire	TE	-		excitation--	des
tétani- que	TE	-		symptômes--	du
teutoni- que	TE	-	chevaliers--, langue--		de
°textuel	-	+	production--		de
théâtral	TE	+		études--	de
thémati- que	T	+	critique--, catalogue--		de/par
théocra- tique	TE	+	gouvernement--		par
théologal	TE	-	vertus--		de
théologi- que	TE	+		études--	de
°théori- que	-	+	hypothèse--		de
thérapeu- tique	TE	+	traitement--		de
thermal	T	-	source--		? x
thermi- que	TE?	+?	machine-- , centrale--		par x
thurifé- raire	-	-	clerc--	courtisan--	? x
thyroï- dien	TE	-	glande--	sécrétion--	de
tissu- laire	TE	-		examen--	des
tombal	TE	-	pierre--		de
tonal	T	-	musique--		par
°tonique	-	+	accent--		du
topique	TE	-	divinité--	argument--	du x
topogra- phique	TE	+		description--	de
topony- mique	TE	+	liste--		de

totali- taire	T	-	régime--		en?
totémi- que	TE	-	culte--	clan--	du/par?
tourier	-?	-	<u>soeur</u> --		de
touristi- que	TE	+?	circuit--		pour
°tradition- nel	-	+	fêtes--		de
tragico- mique	T	+	genre--		de
tragique	T	+	genre--		de
transcen- dental	TE	-	idées--		par
traumati- que	T	+?	choc--		de x
trémière	-	-	rose--		? x
tribal	TE	-	société--	appartenance--	en/à
troglo- dytique	TE	-	demeure--		de
tropical	TE	-?	pays--		des
truffier	T	-	chêne-- , porc-- terrain--		pour/contenant
tubulai- re	T	↔	chaudière--		en forme de
tumulai- re	T	-	pierre--		de x
tutélaire	T	-	ange--		de
tutorial	TE	-	éducation-- autorité--		de/du
°typique	-	+	danse--		du x
typhoïdi- que	TE	-		affection--	de
typogra- phique	TE	+	erreur--	disposition--	de

unique	TE	+	prix-- , fils-- , sens--	de?
unitai- re	TE	+?	poids-- politique--	à/pour
universel	T	+	légataire--	?pour x?
universi- taire	TE	+?	<u>année</u> -- , conseil-- , diplômes-- , grade-- , élection--	de/élu par/ donné par/dans
urbain	TE	-	réseau-- , agglomération--	de x
urémique	TE	-	taux--	d'
urinaire	T	-	incontinence--	d'
urique	T	-	acide--	contenant
usuraire	T	-	taux--	d'
uval	TE	-	cure--	de x
vaccinal	E	-	éruption--	causé par
vaginal	TE	+	jouissance--	du
variqueux	T	-	<u>ulcère</u> --	causé par
varioli- que	TE	-	pustule--	causé par
vasculai- re	T	-	système--	contenant x
vectorel	TE	-	espace--	de
védique	TE	-	hymnes--	du
végétal	TE	-	règne--	des
veineux	TE	-	sang--	dans
vénérien	T	-	maladie--	de x
vénial	-	-	péché--	de? x
vénitien	TE	-	vase-- , store--	de
ventral	TE	-	nageoires--	sur
ventricu- laire	-	-	fonctionnement--	des
°verbal	-	+	adjectif--	issu de
vernacu- laire	T	-	langue--	de x

vernal	TE	-		floraison	du x
vertébral	TE	-	<u>colonne</u> --		des?
vésical	TE?	-		fonctionnement--	de
vestimen- taire	TE?	-		recherche--	en
viager	-	-	rente--		à
vicinal	T	-	chemin--		? x
vinicole	TE	-	industrie--		du
vipérin	T	-	couleuvre--		en forme de
viral	TE	-		épidémie--	causé par
viscéral	TE	+		ensemble--	des
visuel	TE	+	rayon-- , mémoire--		de/par x
viticole	T	-	culture--		de x
vivrier	T	-	culture--		de x?
vocal	TE	+	<u>cordes</u> --	musique--	de/pour x
volcani- que	TE	-	roche--		de
volup- tuaire	T	-		objets--	pour
volumique	-	-	masse--		?de
vomique	-	-	noix--		du
votif	-	-	messe--		promis par x
°vulgaire	-	+	latin-- , opinion--		du x
wagnérien	TE	-	opéras--		de
wormien	-	-	os--		dû à
xylogra- phique	TE	+?	caractère--		de
zénithal	T	-	distance--		?avec
zodiacal	TE	-	lumière--		venant du
zoologi- que	TE	-	<u>parc</u> -- , <u>jardin</u> --		pour x

zygoma-
tique

-

-

arcade--

du

zymoti-
que

-

-

solution--

de x

Table 2

adultérin	eschatologique
albuminurique	eurythmique
allergique	fantasmatique
asiatique	fantomatique
athlétique	fatidique
axial	faunesque
caractériel	fonctionnel
cataleptique	fractionnel
chaotique	fragmentaire
charnel	fraternel?
concordataire	frauduleux
consonantique	fuligineux
crucial	fumigène
décasyllabique	glaireux
démagogique	global
diabétique	globuleux
diamantifère	goîtreux
didactique	grabataire
disyllabique	grammatical
dithyrambique	hippophagique
doctrinaire	historique
électronique	illétré
emphatique	immatériel
empirique	immérité
encyclopédique	impopulaire
énigmatique	inconstitutionnel
épicurien?	inorganique
épileptique	international
épisodique	irraisonné
érotique	journalier

labial	néphrétique?
laconique	oasien
lacunaire	obsessionnel
lacuneux	occasionnel
laiteux	oedémateux?
lardeux	olivâtre
légendaire	opérationnel
leucémique	oriental
lexical?	ornemental
liminaire	pacifique
limitrophe	palatal
linéaire	panaméricain
lubrique	palindrome
ludique	paradigmatique
machiavélique	partiel
maniaque	passionnel?
manoeuvrier	pathétique
masculin	pathologique
médical?	périodique?
médian	périphérique?
médiéval	périphrastique?
mélodramatique?	perpétuel?
microbien?	pétrolifère
militaire	phobique
migraineux	pléonastique?
minoritaire?	polygonal?
monosyllabique	polysémique
montagnard	polysyllabique
musicien?	potentiel
névrotique	pragmatique

préhistorique	tabulaire
princier	téméraire
printanier	temporaire
prisonnier	titulaire
proportionnel	torrentiel
providential	triangulaire
psychologique	trochaïque
quartzifère	tronconique
quotidien	trotskyste
régional	uvulaire
régulier	vampirique
résidentiel	vélaire
romanesque	vermiculaire
sanguinaire	vespéral
sarcastique	virginal
sardonique	viril
satanique	virtuel
satirique	vocalique
scatologique	
scénique?	
schématique	
semestriel	
sempiternel	
sentimental	
sociologique?	
solitaire?	
souterrain	
stationnaire	
stratégique	
superficiel?	
syllabique	

Table 3

actuel = à la mode
alcoolique = intoxiqué par-
astronomique = très très grand
automatique = machinal
bâté = qui porte un-
catholique = conforme
caustique = mordant
central = fondamental
chevronné = en fin de carrière
chimique = non naturel
circonstanciel = aléatoire
constitutionnel = conforme à la- (de l'Etat)
démocratique = respectant la décision de la majorité
diplomatique = habile et rusé
dramatique = malheureux, éprouvant
économique = évitant la dépense
élémentaire = minimum
essentiel = le plus important
évangélique = doux
excentrique = bizarre
exotique = bizarre
feuilleté = lu rapidement
filé = suivi
formel = indiscutable
général = commun, pour tous
hermétique = fermé, étanche
hospitalier = accueillant
humain = bon
huppé = riche
hyperbolique = emphatique

idéal = de rêve, merveilleux
individuel = solitaire, égoïste
informel = sans conventions, sans préparation
intentionnel = volontaire
lapidaire = rapide
logique = normal
lymphatique = indolant
lyrique = sentimental
magistral = très bien réalisé
martial = belliqueux
matériel = lourd, sensuel
maternel = affectueux
microscopique = très très petit
monumental = imposant, très grand
musclé = qui a des gros-
naturel = simple, pur, normal
nerveux = exité, irascible
nominal = par personne
normal = naturel, ordinaire
officiel = (re) connu de tous
ordinaire = bon marché, médiocre
organique = relatif à l'organisation
originaire = né à, venant de
original = nouveau, personnel, excentrique
particulier = bizarre, curieux, unique
personnel = égoïste
phénoménal = incroyable, très grand, extraordinaire
plastique = beau, dont les formes sont dignes d'être sculptées
ponctuel = exact, à l'heure
populaire = qui plaît à une certaine classe sociale
pratique = commode, maniable

radical = absolu, énergiquement jusqu'à la source elle-même

rationnel = pratique

romantique = sentimental

sanguin = colérique

sceptique = qui doute

siamois = jumeaux

singulier = bizarre, unique

social = aimant la société des hommes

spirituel = drôle, vif

substantiel = nourrissant

symbolique = significatif, substitutif

sympathique = aimable, agréable, amical

synthétique = non naturel, fabriqué

temporel = périssable

textuel = tout à fait conforme à

théorique = en principe, virtuel

tonique = reconstituant, vivifiant

traditionnel = typique, en général

typique = caractéristique

verbal = du langage, de la parole

vulgaire = grossier, trivial

Table 4

accoutumé	lamé (tissu)
ampoulé (style)	laryngé (son)
animé (dessin)	mansardé (chambre)
argenté (renard)	musclé (bras)
azoté	musqué (rat)
azuré	nickelé (pieds)
bâté (âne)	ouaté (tissu)
borné	oxygéné (eau)
braisé (viande)	palatalisé (phonème)
caillouté	palmé (pied)
carré	parcheminé
chocolaté (biscuit)	personnifié
conditionné (air) (réflexe)	platiné (vis)
costelé (velours)	plombé (wagon)
crawlé (dos)	praliné (chocolat)
dénaturé	raisonné (grammaire)
enfariné	sacré
extasié	saumoné (truite)
flammé (grès)	sophistiqué
fugué	syncopé (rythme)
galbé	vanillé (sucre)
géméné (lettre)	
gemmé	
gommé (papier)	
granité (tissu)	
grêlé (visage) (région)	
irrisé	
lacté (farine)	
lambrissé (chambre)	

Table 5

actuel/ °acte, actualité?
aérien/ air
aquatique/ (<u>aqua</u>) eau
articulaire/ (<u>articulus</u>) °articulation
austral/ (<u>auster</u>) vent du midi
aviaire/ (<u>avis</u>) oiseau
bacillaire/ (<u>bacillum</u>) bâtonnet
boréal/ de°Borée, vent du nord
britannique/ (<u>britannia</u>) Grande Bretagne
buccal/ (<u>bucca</u>) bouche
canine/ (<u>canis</u>) chien
capillaire/ (<u>capillus</u>) cheveu
cardiaque/ (<u>kardia</u>) coeur
cardinal/ (<u>cardo</u>) gond
catholique/ (<u>katholikos</u>) universel
caudal/ (<u>cauda</u>) queue
caustique/ (<u>kaiein</u>) brûler
cérébral/ (<u>cerebrum</u>) cerveau
cervical/ (<u>cervix</u>) cou
choral/ (<u>chorus</u>) choeur
circulaire/ (<u>circulus</u>) cercle
civique/ (<u>civis</u>) citoyen
culinaire/ (<u>culina</u>) cuisine
cunéiforme/ (<u>cuneus</u>) coin
cutané/ (<u>cutis</u>) peau
désoxyribonucléique/ ?
digital/ (<u>digitus</u>) doigt
diluvien/ (<u>diluvium</u>) déluge
diurne/ (<u>dies</u>) jour

dominical/ (dominus) dieu, seigneur
électrique/ (êlektron) °électricité
éolien/ d'°Eole
épiscopal/ (épiskopos) évêque
équestre/ (equus) cheval
exotique/ (èxotikós) étranger
fémoral/ (femur) cuisse
féodal/ ?
finnois/ Finlande
fluvial/ (fluvius) fleuve
focal/ (focus) foyer
forain/ (forum) foire
frigorigène/ (frigus) froid
funéraire/ (funus) °funérailles
général/ (genus) genre
génital/ (genitalis) qui engendre, procréé
germanique/ (germanus) voisin, Germanie
grégaire/ (grex) troupeau
guttural/ (guttur) gosier
hébraïque/ °hébreu
hellénique/ °Hellène= grec
helvétique/ (Helvetia) suisse
hépatique/ (hèpar) foie
hermétique/ °Hermès
hippique/ (hippos) cheval
horaire/ (hora) heure
horticole/ (hortus) jardin
hospitalier/ (hospes) hôte, hôpital
humain/ (humanus) homme
impérial/ (imperator) empereur
infantil/ (infans) enfant

insulaire/ (insula) île
juvénile/ (juventa) jeunesse
lacrymal/ (lacryma) larme
lacrymogène/ (lacryma) larme
lactaire/ (lac) lait
lapidaire/ (lapis) pierre
magistral/ (magister) maître
manuel/ (manus) main
martial/ °Mars
matrimonial/ (matrimonium) mariage
maxillaire/ (maxilla) mâchoire
mercantile/ (mercator) marchand
monacal/ (monachus) moine, hermite
monoculaire?/ (oculus) un seul oeil
moral/ (mos) mœurs
nautique/ (nauticus) naval- (nauta) matelot
némoral/ (nemus) forêt
néphrétique/ (nefritikos) qui souffre des reins
nobilaire/ (nobilis) célèbre, noble
nucléaire/ (nucleus) noyau
numéral/ (numerus) nombre (id. numérique)
oculaire/ (oculus) oeil
oecuménique/ (oecumenicus) universel
onirique/ (oneiros) rêve, songe
onomastique/ ?
oplique/ (ophis) serpent
parégorique/ (parègorein) calmer, encourager
pariétal/ (paries) paroi
pécuniaire/ (pecunia) monnaie, argent
pédestre/ (pedes) pied
pélagique/ (pelagus) haute mer

pelvien/ (pelvis) bassin
péninsulaire/ (peninsula) presqu'île
pictural/ (pictura) peinture
pileux/ (pilus) poil
piscicole/ (piscis) poisson
pneumatique/ (pneuma) souffle
ponctuel/ (punctum) point, piqure
populaire/ (populus) peuple
pratique/ (praktikos) agissant
prénatal/ (natus) né
prénuptial/ (nuptiae) noces
punique/ (punicus) carthaginois
radical/ (radix) racine
rationnel/ (ratio) raison
roman/ (romanus) ?romain
rostral/ (rostrum) éperon de navire
rudéral/ (rudus) décombres
rupestre/ (rupes) paroi rocheuse
rural/ (rus) campagne
rustique/ (rus) (rusticanus) campagnard
sanitaire/ (sanitas) santé
sapientiel/ (sapientia) sagesse
scalaire/ (scalae) échelle, degré
sceptique/ (skepsesthai) observer
scolaire/ (schola) école
séculaire/ (seculum) siècle
sélénien/ (selena) Lune
sélénique/ (selenium) ?
septentrional/ (septentrio) vent du nord
sidéral/ (sidus) étoile
sigillaire/ (sigillum) marque, sceau

simien/ (simius) singe
singulier/ (singulus) un seul
social/ (socius) compagnon
solaire/ (sol) soleil
spéculaire/ (speculum) miroir
spinal/ (spina) épine
spirituel/ (spiritus) esprit
statique/ (status) immobile
stellaire/ (stella) étoile
stomacal/ (stomachus) estomac
subsidaire/ (subsidium) réserve, renfort
sudorifique/ (sudo) suer
sudoripare/ (sudo) suer
sulfureux/ (sulfur) soufre
sulfurique/ (sulfur) soufre
surcostal/ (costa) côte
surrénal/ (renes) rein
sylvestre/ (silva) forêt
sympathique/ (sympatheia) participation à la souffrance
synoptique/ (synopsis?) inventaire
tellurien/ (tellus) terre
tératologique/ (téras) monstre
terminal/ (terminus) fin, limite
thermal/ (thermae) sources d'eau chaude
thermique/ (thermae) " " " (=chaleur)
thuriféraire/ (thus) encens
topique/ (topos) lieu
traumatique/ (trauma) choc, blessure
trémière/ °rose, d'outremer
tumulaire/ (tumulus) tombeau
typique/ (tipus) image, caractère

urbain/ (urbs) ville
uval/ (uva) raisin
vénérien/ °Venus
véniel/ (venia) pardon
vernaculaire/ (verna) indigène, domestique
vernæl/ (ver) printemps
vicinal/ (vicinus) voisin
visuel/ (visum) vision; (visus) vue
viticole/ (vitis) vigne
vocal/ (vox) voix
votif/ (votum) voeu
vulgaire/ (vulgus) °peuple, foule
zoologique/ (zôon) animal
zymotique/ (zymè) ferment

ANNEXE N° 2 -

SYNONYMIE ET PSYCHO-LINGUISTIQUE

Pour répondre à la question : comment savoir si l'interprétation sémantique des mots composés est bien la même pour tout le monde, des expériences ont été tentées en psycho-linguistique, par Lila R. Gleitman et Henry Gleitman (1970).

Leurs résultats sont instructifs à plusieurs égards. Après un rapide exposé des enjeux de la grammaire générative, ils passent en revue les expériences élaborées à l'aide de ses concepts par la psycho-linguistique. Des recherches très diverses ont été poursuivies par les différentes écoles. Les structuralistes militants faisaient campagne contre l'intuition de grammaticalité : Archibald Hill, en 1961, trouvait que des phrases considérées comme agrammaticales par les génératistes étaient acceptées par les locuteurs : I saw a fragile if (j'ai vu un si fragile), (l'exemple que donne Chomsky (1957. §2.4), avec of au lieu de if, ce qui revient au même, pour montrer qu'il ne faut pas confondre agrammaticalité avec ordre peu"élevé d'approximation statistique", dans la mesure où baleine a aussi peu de chances de se trouver dans un corpus à la place de if) est agréé de "façon alarmante". En effet, par une règle de "translation" (cf. chapitre V) la phrase devient acceptable : elle peut être interprétée comme une description d'enseigne lumineuse. Il faudrait répéter l'expérience avec I if saw a fragile; dans ce cas, une réponse affirmative serait étonnante.

Puis, des tests de "paraphrases" ont été établis pour les phrases auto-enchâssées, grammaticales selon la théorie, mais incompréhensibles a priori sans papier-crayon, et temps de réflexion suffisant. C'est le problème typique des rapports compétence/performance, de l'engendrable et du compréhensible-mémo-

risable. Désirant eux-mêmes établir des tests de paraphrases, Gleitman et Gleitman rejettent la conception de Stolz et Blumenthal, par exemple, qui tend à confondre les notions de compréhension, paraphrasabilité, et grammaticalité.

Enfin, ils refusent de concevoir la psycho-linguistique comme une pratique visant à vérifier le bien-fondé des hypothèses transformationnelles proposées par les linguistes : ils font allusion, en gros, aux travaux de Miller sur la perception et le souvenir, de Mehler et Carey sur la réalité psychologique de la structure profonde et des transformations. (Cf. aussi Fodor et Garrett). L'idée sous-jacente à ces recherches est la suivante : plus une phrase en structure superficielle est éloignée de la structure profonde, plus elle comporte dans sa dérivation grammaticale de transformations, plus elle doit être difficile à comprendre : les sujets interrogés mettent plus de temps à les interpréter, à donner la réponse correcte. Il y aurait ainsi une relation directe entre la complexité descriptive et la compréhension. Cependant à ce stade "infantile" des hypothèses de la grammaire générative, est-il plausible de fonder un ensemble d'expériences sur une étape provisoire de la théorie ? N'est-ce pas induire en erreur, comme le suggèrent Fodor et Garrett, de "proclamer la validité psychologique d'opérations par lesquelles sont accomplies les dérivations dans une grammaire axiomatique" ? D'ailleurs, selon Gl. et Gl., les résultats ne sont guère concluants, et souvent contradictoires. Finalement, pour eux, les buts de la psycho-linguistique sont ailleurs :

"Tout en reconnaissant que la compétence et la performance sont de quelque façon indépendantes, le problème est de séparer les deux de manière plus ou moins obscure, de les relier par des mécanismes explicites... nous suggérons que l'acte de paraphraser peut être légitime-

.../...

..

ment considéré comme un trait de performance pertinent pour la compétence linguistique". (p. 64-65)

Cependant, après ces positions de principe, Gl. et Gl. ne modifient curieusement en rien leur pratique, qui ressemble fort à celle des chercheurs qu'ils viennent de critiquer.

Ils ont donc choisi d'établir des tests pour les paraphrases des mots composés anglais. A cette fin, ils examinent d'abord les problèmes de linguistique théorique sur ce phénomène précis du langage. Ils comparent les différentes hypothèses et parviennent approximativement aux mêmes conclusions que celles du chapitre I section 1.C., à savoir la grande difficulté que l'on rencontre à vouloir dériver les mots composés à partir d'une structure profonde correspondant à l'interprétation sémantique : on ne peut pas dériver transformationnellement les mots composés figés, le "tout" n'est pas égal à la somme des parties (cf. "passe-montagne"). Contre l'hypothèse de Harris (1963), reprise avec modifications par Lees, Gl. et Gl. cite Marchand (1966), citation que je traduis ici :

"Ce n'est pas la peine d'essayer de faire l'étude exhaustive des possibilités de relation. Bien des combinaisons défient une analyse incontestable. Il se peut que nous ayons une relation instrumentale dans footstep, hand-writing... Mais cela ne peut être prouvé. Nous pourrions toujours faire des classifications; mais il faudrait garder à l'esprit que la catégorie de composition n'a pas besoin de classification. Qu'une chemise de nuit (nigt-shirt) soit une "chemise pour la nuit" ou une "chemise portée la nuit" n'a aucune importance. En formant les composés nous ne sommes pas guidés par la logique mais par les associations (je souligne M.R.) Nous voyons

ou voulons établir une connexion entre deux idées, en choisissant le plus court chemin. Ce qu'est la relation exactement, apparaît le plus souvent à partir du contexte". (Marchand, p.22; Gl., p. 92)

Bien entendu, cette position n'apporte aucune "explication formelle". Mais on pourrait rétorquer à cela que l'implicité de la position antagoniste est que "tout est formalisable dans les langues naturelles", ce qui n'est pas prouvé non plus. Nous retrouvons la querelle qui oppose la conception freudolacanienne du sujet désirant dans le langage à la conception philosophico-logique de l'homme dans la nature. Mais ce n'est pas le lieu de poursuivre une telle discussion.

Gl. et Gl. concluent :

"En bref, il y a deux problèmes qui rendent difficile de traiter les composés comme des processus transformationnels : il y a des difficultés systématiques dans le recouvrement des matériaux supprimés, et l'association entre les relatives et les composées n'est pas symétrique, n'est pas vraiment "préservatrice du sens".

(p. 96)

Deux problèmes effectivement cruciaux pour une explication transformationnelle. Malgré cela, Gl. et Gl. choisissent la solution "Lees" pour établir leurs tests. A savoir, les personnes qui sont soumises à ces tests doivent retrouver le verbe ou l'expression sous-jacente au mot composé. Je n'entrerai pas dans le détail de l'expérience, ce qui nous mènerait trop loin du sujet. Je signalerai seulement deux choses concernant les principes et la méthode d'investigation.

- Un linguiste et un étudiant "avancé" (graduate student) ont établi le test; ils ont combiné trois monosyllabes (ex: house black bird) de différentes façons et ont inscrit en face leur interprétation de ce composé, appelé désormais "réponse correcte". Ils ont ensuite formé trois groupes sociologiques : Groupe A : des "graduate students"; Groupe B : des "undergraduate"; Groupe C : des secrétaires. Les résultats sont les suivants : le nombre d'erreurs dans les réponses au test est, proportionnellement, de .13 pour le groupe A, de .45 pour le groupe B et de .62 pour le groupe C. Plusieurs explications sont données pour rendre compte de ce phénomène. Les personnes les moins "éduquées" sont moins aptes à comprendre les instructions, ou elles ont moins "d'imagination" que les personnes éduquées. Ne pourrait-on pas dire plutôt que ce résultat était prévisible par la constitution même du test ? Il prouve que les "graduate" ont le même "langage" que les "graduate". Il prouve que les rapports sociaux sont subordonnés au langage, qui devient répressif pour les moins favorisés, car Gl. et Gl. tout en s'en défendant, ont préparé un test d'"intelligence" :

"Après l'expérience, l'expérimentateur demanda au sujet quel est son "bagage éducatif" et son âge. Ces questions furent reportées après le test afin que les sujets n'interprètent pas la situation comme un test d'intelligence (peut-être en était-ce un)" (p.109) (j'ai souligné M.R.)

Voilà en quoi la pratique linguistique diffère totalement de la pratique de la psychologie, bien que certains aient dit que le recours à l'intuition était un recours à un comportement spécifique. En effet, pour la linguistique, c'est le sujet parlant qui a raison. Il doit modifier ses hypothèses en fonction des réponses de son informateur, et même en fonction de ses hésitations.

Le psychologue, lui, détient, au moment du test, la vérité. Les sujets deviennent coupables ou innocents selon leur accord avec cette vérité, ils sont de bons ou de mauvais sujets. Alors que, pour le linguiste, les traits de la langue "populaire" sont des indications précieuses pour les hypothèses (par exemple, la disparition du relatif prépositionnel, remplacé par un "que" de liaison, vide de sens : "C'était un homme que j'avais confiance en lui..."), les différences de classe sociale sont utilisées par les tests de telle façon qu'elles paraissent justifiées de manière objective. On pourrait plus sûrement interpréter le test et ses résultats comme l'effet de la réaction subjective des personnes qui ont intériorisé les règles de la hiérarchie sociale de manière à être très peu à l'aise en face de ce genre de test. A chacun sa spécialité. D'ailleurs, Gl. et Gl. reconnaissent (p.139) ce qu'il y a d'artificiel dans la situation du test; comme le dit Chomsky (1972) :

"Bien entendu, on peut inventer un environnement restreint dans lequel un tel contrôle et de tels modèles peuvent être démontrés; mais rien ne laisse supposer que de telles méthodes nous en apprendraient plus sur le champ des possibilités humaines que l'observation d'hommes en prison..." (p.150)

A ce sujet, il est intéressant de noter que les erreurs dites de "format", c'est-à-dire les réponses ne comportant pas de syntagmes prépositionnels ou de relatives correspondants, sont des locutions impératives : pour bird wash-house, on répond "an Indian is saying : Bird: wash house !", interprétation qui demande autant d'imagination, pour le moins, que la réponse "correcte" : a house where birds are washed. C'est le groupe C

qui "collectionne" le plus grand nombre d'erreurs de ce type, Dans ce cas particulier on prouve que les secrétaires ont moins d'imagination. D'autres psychologues ont prouvé que les noirs étaient héréditairement moins intelligents.

-Ces résultats posent une autre question : la grammaire générative, par une abstraction théorique, étudie le langage indépendamment de son utilisation. Avec les mots composés, on serait conduit à construire une dialectologie des couches sociales travaillant dans un même lieu et ensemble : y a-t-il autant de grammaires que de catégories culturelles ou bien n'y en a-t-il qu'une, utilisée différemment selon les cas ? Pour Chomsky, les phénomènes syntaxiques sont du même ordre que ceux de la phonologie : il existe des différences dialectales, dont on peut rendre compte par des règles distinctes (Ex. : le e muet en "parisien" et en "marseillais"). Mais un locuteur isolé peut difficilement ajouter un phonème à sa conversation, ou changer subitement la règle du passif. L'interprétation sémantique des composés au contraire paraît davantage liée à l'histoire individuelle du sujet qu'à la "grammaire formelle" qu'il a intériorisée en maîtrisant sa langue. Cela se comprendrait fort bien s'il s'agissait d'un procédé associatif, qui ne relève pas de la logique, mais de la loi sous-jacente au lapsus ou au mot d'esprit. Dans ce cas, il ne relèverait pas à proprement parler de la linguistique.

L'hypothèse lexicaliste ne présente pas autant d'obstacles "théoriques". Pour cette théorie, la structure profonde n'est pas, ou ne se rapproche pas, de la représentation sémantique : c'est une structure formelle qui reçoit une interprétation dont on commence à découvrir les règles. Ce résultat paraît plus juste, dans l'état actuel des connaissances et des théories, et n'a pas les conséquences politiques de ces tests de psycholinguistique.

Le pourcentage d'erreurs dans le groupe A, bien que faible, interdit en définitive de proposer une structure profonde unique et univoque pour les mots composés. On ne peut s'appuyer sur une approximation. Sinon il aurait été pensable d'élaborer un test à partir des réponses des différentes catégories sociales, etc. Mais l'on se heurterait sans doute à d'autres difficultés. Par exemple, à ce que Chomsky (1957, § 9.2.6.) signalait comme l'erreur des méthodes fonctionnalistes : confondre le "sens" avec la "réponse de l'informateur".

Thomas Roeper (1971), psycholinguiste chomskien, a critiqué G1. et G1. à partir d'un point de vue autre, mais qui rejoint le mien. Ses suggestions me paraissent extrêmement intéressantes. Tout d'abord il remarque que d'un point de vue formel, les règles transformationnelles qu'ils ont choisies (à partir de Lees) ne remplissent pas le critère de "récupérabilité" (Cf. Ch.I, Section 1.C.), et qu'en ce sens leur travail entre dans le cadre de la Sémantique Générative. Il pense également que la manière dont est vécu le test est fondamentale : pour les uns (Groupe A), il est senti comme un jeu semblable aux mots croisés, tandis que pour les autres (Groupe C) il est senti comme une nécessité de retrouver un sens. Il s'ensuit que les premiers se contentent d'appliquer les règles grammaticales pour donner une réponse ("la réponse correcte"), tandis que les autres appliquent en plus des transformations stylistiques qui, par permutation, etc., donnent une réponse "incorrecte", mais qui a un sens. Roeper critique le fait que le temps de réponse n'ait pas été mentionné; en effet, la compréhension linguistique doit être instantanée, tandis que l'interprétation donnée à partir des "règles du jeu" est toujours différée. Cette différence est très importante pour distinguer les règles régissant l'intuition linguistique et les

règles ajoutées au langage par des contraintes extérieures. Tout le monde est capable, dit-il, de dériver man old the saw I à partir de I saw the old man., avec du temps. Cela ne signifie pas que l'opération image-miroir existe dans le langage.

Il ne faudrait pas confondre "capacité de faire des mots croisés" et intelligence, imagination et compétence linguistique. La définition que donne Roeper de la déviance me semble rejoindre le problème que j'évoque dans le chapitre V :

"Les Gleitman présentent un compte-rendu clair et précis des règles qui engendrent les paraphrases correctes, mais ils ne développent pas de descriptions aussi précises des comportements déviants, bien qu'ils prétendent que les sortes de déviations qui apparaissent soient très cohérentes. Peut-être les données, d'une manière ou d'une autre, ne permettent pas une précision équivalente dans la description de la déviance. Il m'apparaît toutefois que les erreurs d'ordre et d'accent pourraient être décrits avec les symboles transformationnels usuels. L'absence de parallélisme dans la description des deux types de comportement linguistique -correct et "déviant"- affaiblit toute interprétation de la nature de la déviance observée".

B I B L I O G R A P H I E

- BAKER, C.L., 1972, "On Epithetical Adjectives", Communication au Colloque de Amherst.
- BANFIELD, Ann, 1973a, Stylistic Transformations and the Syntax of PARADISE LOST, Ph. D.
- 1973b, "Le style narratif et la grammaire des discours direct et indirect", Change 16/17, Seghers / Laffont.
- BENVENISTE, Emile, 1966, Problèmes de linguistique générale, Gallimard.
- BENZECRI, J.-P., 1971, "Combattre pour la Linguistique", Mathématiques et Sciences Humaines, n° 35.
- BRESNAN, J.W., 1972, Theory of Complementation in English Syntax, Ph. D. ; M.I.T., minéo.
- BOONS, J.-P., 1971, "Métaphore et baisse de la redondance", Langue Française 11.
- 1974, "Acceptabilité, interprétation et connaissance du monde ; à propos du verbe planter", Actes du Colloque franco-allemand de Grammaire Transformationnelle, Ch. Rohrer et N. Ruwet, eds., Vol. II, Etudes de Sémantique et Autres, série Linguistische Arbeiten.
- CHOMSKY, Noam, 1954, "Logical Syntax and Semantics", Language 30.
- 1957, Syntactic Structures, Mouton
- 1964, "Degrees of Grammaticalness", The Structure of Language, Fodor et Katz eds., Prentice Hall.

CHOMSKY, Noan, 1965, Aspects of the theory of syntax, M.I.T. Press.

1970a, "Remarks on Nominalization" in Jacobs and Rosenbaum eds., Readings in English Transformational Grammar, Ginn and Co.,

1970b, "Some Empirical Issues in the Theory of Transformational Grammar", M.I.T. mimeo.

1971, "Conditions on Transformations", mimeo.

1972, "Réponses à un questionnaire de la R.T.B." Hypothèses, Coll. Change, Seghers/Laffont.

CHOMSKY, Noan, et HALLE, Morris, 1968, The Sound Pattern of English, Harper and Row.

DA COSTA NICOLAU, F., 1972, "Etude comparative d'une classification automatique et d'une analyse factorielle sur un ensemble de propriétés grammaticales du français, mimeo.

DELL, François, 1970, Les Règles Morphologiques tardives et la Morphologie Dérivationnelle de Français, Ph.D., M.I.T.

DUBOIS, Jean, 1969, Grammaire Structurale de Français, la Phrase et ses transformations, Larousse.

EMONDS, Joseph, 1970, Root and Structure-Preserving Transformations, Ph. D., M.I.T.

1973 à paraître (même titre).

FAYE Jean-Pierre, 1972, Théorie du Récit, Hermann.

FILLMORE, Charles, 1968, "The case for case", in Bach and Harms, eds.

- FODOR, J.A. et KATZ, J.J., 1963, "The Structure of a Semantic Theory", Language n° 39.
- FRASER, Bruce, 1968, "Idioms within a Transformational Grammar",
niméo.
- GLEITMAN, Lila R. et GLEITMAN, Henry, 1970, Phrase and Para-
phrase, Norton and C°.
- GREVISSE, Maurice, 1964, Le Bon Usage, Hatier.
- GRINDER, J.T., 1970, "Super Equi-NP Deletion", Papers from
the sixth regional meeting, Chicago Linguistic Society.
- GROUPE μ , 1970, Rhétorique Générale, Larousse.
- GROSS, Maurice, 1968, Grammaire Transformationnelle du Fran-
çais, syntaxe du verbe, Larousse.
- 1969, Tables de verbes entrant dans les
constructions complétives, C.N.R.S., niméo.
- GRUBER, Jeffrey S., 1965, Studies in Lexical Relations, Ph.D.,
M.I.T.
- GUILLE, Timothy, 1973, "Glide-Obstruentization and the Syllable
Coda Hierarchy", Papers from the ninth regional meeting,
Chicago Linguistic Society.
- HALLE, Morris, 1972, "Entretien avec Jean Paris",
Hypothèses, Seghe-rs/Laffont.
- 1973, "Prolegomena to a Theory of Word Forma-
tion", Linguistic Inquiry, Vol. IV, n° 1.
- HARRIS, Zellig S., 1951, Methods in Structural Linguistics,
University of Chicago Press.
- 1952, "Discourse Analysis", Language 28.

CHOMSKY, Noam, 1965, Aspects of the theory of syntax, M.I.T. Press.

1970_a, "Remarks on Nominalization" in Jacobs and Rosenbaum eds., Readings in English Transformational Grammar, Ginn and Co.,

1970_b, "Some Empirical Issues in the Theory of Transformational Grammar", M.I.T. mimeo.

1971, "Conditions on Transformations", mimeo.

1972, "Réponses à un questionnaire de la R.T.B." Hypothèses, Coll. Change, Seghers/Laffont.

CHOMSKY, Noam, et HALLE, Morris, 1968, The Sound Pattern of English, Harper and Row.

DA COSTA NICOLAU, F., 1972, "Etude comparative d'une classification automatique et d'une analyse factorielle sur un ensemble de propriétés grammaticales du français, mimeo.

DELL, François, 1970, Les Règles Morphologiques tardives et la Morphologie Dérivationale de Français, Ph.D., M.I.T.

DUBOIS, Jean, 1969, Grammaire Structurale de Français, la Phrase et ses transformations, Larousse.

EMONDS, Joseph, 1970, Root and Structure-Preserving Transformations, Ph. D., M.I.T.

1973 à paraître (même titre).

FAYE Jean-Pierre, 1972, Théorie du Récit, Hermann.

FILLMORE, Charles, 1968, "The case for case", in Bach and Harms, eds.

- HARRIS, 1962, String Analysis of Sentence Structure, Mouton.
- 1969, "The two systems of grammar : Report and Paraphrase", minéo.
- HAYS, D.G., 1964, "Dependency theory : a formalism and some observations", Language 40.
- JACKENDOFF, Ray S., 1972, Semantic Interpretation in Generative Grammar, M.I.T., Press.
- JAKOBSON, Roman, 1959, "Boas'View of grammatical meaning", American Anthropologist, Vol. LXI, 144.
- KAYNE, Richard S., 1969, The Transformational Cycle in French Syntax, Ph. D., M.I.T., à paraître.
- 1972, "L'inversion du sujet, en français, dans les propositions interrogatives". Le Français Moderne.
- KLIMA, Edward S., 1964, "Negation in English", The Structure of Language, Fodor et Katz, eds., Prentice-Hall.
- LAKOFF, George, 1972, "Hedges : A Study in Meaning Criteria and the Logic of Fuzzy Concepts", Papers from the Eighth Regional Meeting, Chicago Linguistic Society.
- LECOURT, Dominique, 1972, Pour une critique de l'épistémologie, Maspéro.
- LEES, R.P., 1970, "Problems in the Grammatical Analysis of English Nominals Compounds", Progress in Linguistics, Bierwisch et Heidolph eds.
- LEIRIS, Michel, 1948, Biffures, Gallimard.

- MARMONTEL, Grammaire et Logique, dans les Oeuvres Complètes, Tome XVI, Paris, Verdière, 1819.
- MILNER, J.-C., 1967, "Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne", QPR RLE, n° 84, MIT.
- MOREAU, Marie-Louise, 1970, Trois aspects de la syntaxe de C'EST, Thèse de Doctorat, Université de Liège.
- NYROP, Kr., 1936, Grammaire historique de la Langue Française, T.III : "Formation des mots".
- PARTEE, Barbara, HALL, 1971a, "The syntax and semantics of quotation" à paraître in Festschrift for Morris Halle.
- 1971b, "The Semantics of belief-sentences", à paraître in Moravsik et Suppes.
- PERLMUTTER, David, 1971, Deep and Surface Structure Constraints in Syntax, Holt, Rinehart and Winston.
- PICABIA, Lélia, 1970, Etudes transformationnelles de constructions adjectivales du français, Doctorat de 3e cycle, Vincennes.
- POSTAL, Paul M., 1969, "The derivation of Pseudo-Adjectives",
révisé.
- 1971, "On the surface Verb Remind",
Linguistic Inquiry 1/1.
- 1970, "On coreferential complement subject deletion", Linguistic Inquiry, 1/4.
- ROBINSON, Jane, 1970, "Dependency Structures and Transformational Rules", Language 46, n° 2.

- ROEPER, Thomas, "Review of Phrase and Paraphrase
by L. et H. Gleitman", à paraître in Lingua.
- RONAT, Mitsou, 1972a, "A propos du verbe Remind, selon
P.M. Postal ; La sémantique générative : une réminis-
cence de structuralisme ?"
Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata,
I.2, Padoue.
- 1972b, "Notes pour une théorie de la forme des
langues", in Hypothèses, Seghers / Laffont.
- 1973a, "Three deep structures in French comple-
mentation", Comparative Syntax Festival, Chicago
Linguistic Society.
- 1973b, "Bataille...", Action Poétique 53.
- ROSENBAUM, Peter, 1967, A Grammar of English Predicate Com-
plement, M.I.T. Press.
- ROSS, J.R., 1967, Contraintes on Variables in Syntax, Ph.D.,
M.I.T.
- 1972, "The category Squish : Endstation Hauptwort",
Papers from the Eighth Regional Meeting,
Chicago Linguistic Society.
- ROUBAUD, Jacques, 1967, Morphismes rationnels et algébriques
dans une algèbre discrète à une dimension, thèse
d'Etat, Rennes.
- 1970, "Quelques thèses sur la Poétique",
Change 6.
- RUWET, Nicolas, 1966, "Le constituant "Auxiliaire" en fran-
çais moderne", Langages 4.
- 1967, Introduction à la Grammaire Générative,
Plon.

- RUWET, Nicolas, 1972, Théorie Syntaxique et Syntaxe du Français, Le Seuil.
- SCHLYTER, Suzanne, 1972, "Une hiérarchie d'adverbes en Français", Recherches Linguistiques Paris-Vincennes, I.
- SELKIE, Lisa, 1972, The Phrase Phonology of English and French, Ph. D., M.I.T.
- SMITH, Carlota, 1961, "A Class of Complex modifiers in English", Language 37, pp. 342-365.
- STEPHANY, Ursula, 1970, Adjektivische Attributkonstruktionen des Französischen, Fink Verlag, Munchen.
- TEIGE, Karel, "Le nouvel art prolétarien", Prague/Poésie/Front Gauche, Change 10.
- TESNIERE, L., 1953, Esquisse d'une syntaxe structurale, Klincksieck.
1959, Eléments de Syntaxe Structurale, Klincksieck.
- TODOROV, Tzvetan, 1965, "Les Poètes et le Bon Usage", Revue d'Esthétique, XVIII.
- VENDLER, Zeno, 1968, Adjectives and Nominalizations, Mouton.
- WILLIAMS, Edwin S., 1971, "Small Clauses in English", mimeo.
- ZRIBI-HERTZ, Anne, 1972, Remarques sur quelques préfixes du français, doctorat de 3e cycle, Vincennes.
